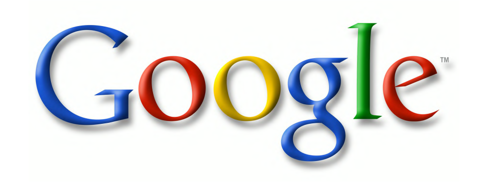
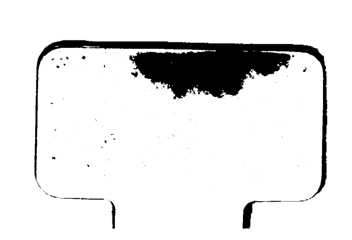
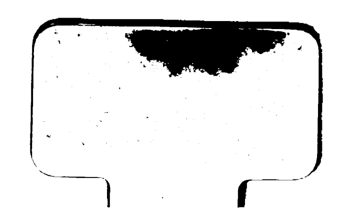






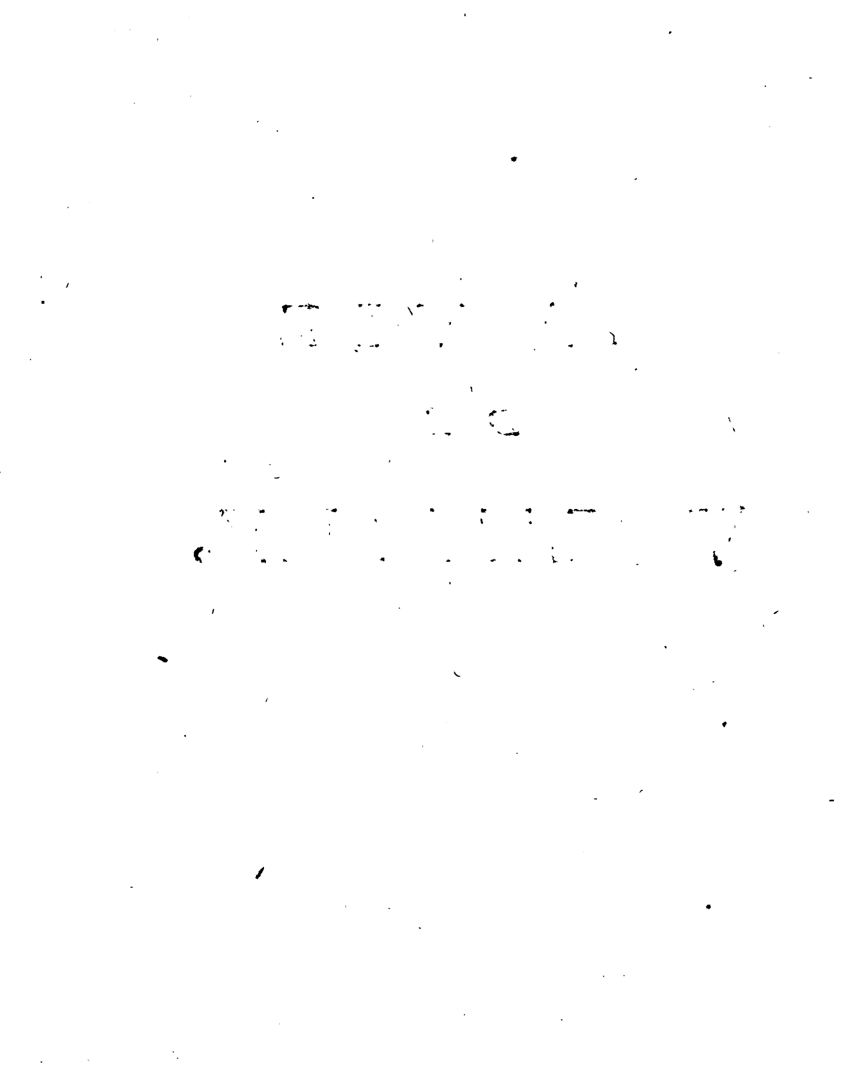




LA VIE

DE

VOLTAIRE.



LA VIE
DE
VOLTAIRE,

*Par M***.*

> *L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré*
> *Que le ciel bienfaisant en cette nuit profonde,*
> *Allume quelquefois pour le bonheur du monde.*
>
> LES DRUIDES, Trag.



A GENEVE,

M. DCC. LXXXVI.



LA VIE DE VOLTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

DES Souverains tels que *Titus*, *Trajan*, *Marc-Aurele*, *Henri IV*, ſont ſans doute de grands dons de la nature; mais un don plus grand encore eſt un vrai philoſophe; & ſous ce titre Voltaire eſt, ſans contredit, le plus beau préſent qu'elle ait encore fait aux hommes.

A ce bienfait la nature ajouta celui de le faire naître à une époque où quelques philoſophes ayant préparé ſon

ſiecle à le recevoir & à l'entendre, il a pu être tout ce qu'il a été & faire tout ce qu'il a fait.

Tout homme qui voudra lire cette hiſtoire avec fruit, doit obſerver que dans toute autre époque, où le génie de Voltaire n'eût pu ſe développer & eût péri faute de ſeve comme un germe ſeche & meurt dans un terrain trop aride, où les vérités qu'il eût haſardées, euſſent été perdues dans un amas de ſuperſtitions, comme de faibles arbuſtes ſont étouffés dans un champ couvert de ronces & de plantes paraſites; où lui-même, retenu par la crainte de la ſuperſtition, n'eût oſé faire aux hommes tout le bien qu'il leur a fait, ſi c'eſt vraiment un bien, ainſi que les honnêtes gens éclairés n'en doutent point, de leur ôter ce qui les tyranniſe le plus, ce qui les avilit le plus & ce qu'ils chériſſent davantage, leurs préjugés, c'eſt-à-dire, toutes les chimeres de leur enfance.

Dans le ſeizieme ſiecle, vers ce moment où du ſein des ténebres on vit ſortir quelques pales étincelles de lumieres, l'Europe était couverte de bandes d'intolérans, tous demandant

la liberté de conſcience, & tous la refuſant dès qu'ils étaient les plus forts. Ici, & au nom de Dieu, on égorgeait les Calviniſtes, les Luthériens, & tous ceux qui, ſous quelque banniere qu'ils marchaſſent, au courage de dire qu'il était honteux au Pape de faire payer aux peuples, par un infame trafic d'indulgences, ſon luxe & ſes plaiſirs, joignaient l'imbécillité de croire que ce Pape était le précurſeur de l'ante-Chriſt.

Là, & toujours au nom de Dieu, on livrait au mépris & ſouvent à la mort, tous ceux qui, dans *Luther* & dans *Calvin* ne voyant que deux charlatans effrontés, & ne voulant croire que ce que leurs peres avaient cru, s'obſtinaient de vouloir aller à la meſſe, quand on voulait les traîner aux prêches. Chaque parti invoquait le Dieu des miſéricordes en aſſaſſinant ſes freres.

Dans ces tems déplorables, l'honnête homme inſtruit avait de grands dangers à courir. *Servet*, le ſavant & vertueux *Servet* échappe au bûcher que le fanatiſme des Catholiques lui allumait dans la ville de Vienne, & va ſe faire brûler à Geneve par quelques juges

ignorans que le barbare *Calvin* avait énivrés de son fanatisme. Pour un philosophe il n'y avait de sureté nulle part ; & tout homme qui, placé sur le bord du puits où se cache la vérité, en avait vu s'échapper quelqu'étincelle, s'il voulait vivre & mourir tranquille, même dans le sein de sa famille, était obligé d'en garder le secret, & de fléchir respectueusement le genou devant l'idole du canton barbare où il se trouvait. Ces tems malheureux étaient peu propres à la philosophie.

Pendant le regne orageux de *Louis XIII*, Prince faible & dévot, & qui, pour s'épargner l'embarras d'être Roi, se fit le premier sujet d'un Ministre qu'il haïssait, la moindre gaieté d'esprit sur les prêtres ou sur les moines, la plus légere vérité contre les préjugés, contre Rome & ses audacieuses prétentions, eût perdu Voltaire.

On sait l'aventure du bel esprit *Théophile*, (1) qui était aimé de son Roi *Louis XIII*, & que ce Roi abandonna à la justice, qui, pour deux vers qu'il n'avait pas faits, fut, sur la délation des Jésuites, condamné à être brûlé vif par le Châtelet de Paris. Sous

un semblable regne, Voltaire eût continuellement été exposé à perdre la vie; s'il se fût sauvé de la rage des Jésuites & du fanatisme des juges leurs pénitens, le Pape l'eût mis à prix pour le juger à Rome; & *Richelieu* n'eût pas manqué de raisons d'intérêt pour le lui vendre comme pour un chapeau de Cardinal à son frere, il vendit la foi du vertueux *Richer* (2), dont tout le crime était d'avoir dit que l'Évêque de Rome ne peut détrôner un Roi de France.

Sous *Louis XIV*, Voltaire placé entre l'intolérance des jansénistes & l'intolérance des Jésuites en crédit, eût été, à l'exemple de *Descartes* & de *Bayle*, forcé de s'expatrier; & quelque part qu'il fût allé, il eût trouvé des *Voet*, des *Jurieu*, des *Lange* & des persécuteurs. Point de coin de terre en Europe d'où il eût pu impunément braver le fanatisme & le rendre odieux, montrer aux hommes leurs extravagances, les en faire rire & rougir.

Voltaire, pour être ce qu'il a été, devait peut-être naître au moment où il est né, & trouver au sortir du berceau, comme nous le dirons dans peu, un homme assez au-dessus des préjugés, qui

lui enseignât à faire usage de sa raison ; & à ne croire dans le cours de sa vie qu'à ce qui n'est point opposé aux lumieres de cette raison.

La régence du duc d'*Orléans* fut un tems favorable à Voltaire. On commençoit à sentir le ridicule des querelles de la religion, & à s'en expliquer ouvertement. Ce Prince d'ailleurs était très-aimable, très-instruit, amateur de tous les arts, dédaignant les théologiens, n'étant pas fâché qu'on s'en moquât publiquement, & ne se mêlant de leurs querelles que pour les empêcher de troubler l'état.

Le regne de *Louis XV* sembla d'abord peu propre à la philosophie : les vingt premieres années de ce regne furent marquées, d'un côté par une longue suite d'actes d'un fanatisme obscur, & qui tenoit de la démence par les convulsions ; & de l'autre par une persécution aussi inutile que soutenue. On emprisonna, on exila, on fit des milliers de malheureux ; & on ne guérit personne de la folie de se tourmenter pour des opinions qu'on méprise aujourd'hui.

Cependant les vérités hasardées par Voltaire pendant que les théologiens se

fesaient la guerre, fructifierent prodigieusement. Tous les jeunes gens qui lisaient ses écrits, se fesaient gloire de penser comme lui. Il leur semblait surtout fort raisonnable qu'on ne persécutât personne, qu'un chacun, à ses risques & périls, en croyant en Dieu, en obéissant au Roi, allât en paradis par le chemin qu'il voudrait, & je me souviens avoir, dans ma premiere enfance, entendu dire que tous les saints Peres mis ensemble avaient, par leurs nombreux ouvrages, fait beaucoup moins de chrétiens que Voltaire, par le peu qu'il avait encore écrit, n'avait déjà fait de prosélytes à la philosophie.

Louis XV était un Roi bon, faible, mais tolérant: il n'étoit point philosophe, mais il était plein de sens; & quand le cardinal de *Fleury* fut mort, il ne tarda pas à voir que pour ramener dans son royaume la paix que les théologiens, par leurs vaines disputes, en avaient bannie, la philosophie était encore plus propre à ce grand ouvrage que tous les édits de son conseil & tous les coups de l'autorité.

Aussi, malgré la crainte que pendant plus de vingt ans on lui avait inspiré du

mal que pouvait faire Voltaire, il aima encore mieux le souffrir que de se priver du grand bien que chaque jour il voyait résulter des lumieres que le philosophe répandait dans ses états.

Plus Voltaire rendait odieuse la superstition, plus le Monarque croyait sa vie en sureté, sur-tout après le coup de couteau dont le frappa, dans un accès de démence religieuse, le fanatique *Robert Damiens.*

Dans une premiere éducation on avoit noirci l'esprit de ce Roi de nombreux & bien tristes préjugés : il n'eut jamais le courage de se défaire de cette rouille ; malgré cela, sur la fin d'une longue vie on l'a vu très-persuadé que plus il y a de philosophes dans un état, moins il y a de fanatiques & moins de troubles : moins aussi de revers les Souverains ont à craindre sur le trône.

CHAPITRE II.

De l'Enfance de Voltaire & de ses premieres Études. (3)

ANNÉES DE 1694—*a*—1710.

LE pere de Voltaire s'appelait *Arouet* & sa mere *Marguerite d'Aumart*. Quelques Biographes ont fait naître ce pere au milieu des champs. Ils ont dit que dans sa jeunesse il garda les troupeaux, qu'étant venu à Paris, son premier état fut de se tenir à la porte d'un notaire pour le service des cliens & des clercs de l'étude.

Nous avons lû quelque chose de ces romans ; ils sont tous écrits d'un style détestable par des hommes méchans & menteurs. Il importait peu à ces insipides

romanciers de dire des choſes vraies; mais il leur importait beaucoup de gagner quelqu'argent en vendant à des Libraires Hollandais, des menſonges dont on eſt toujours ſûr du débit lorſqu'ils ſont un aliment à l'envie & à la malignité.

Pourquoi tant de fables ridicules & impertinentes du vivant de Voltaire? c'était pour irriter l'amour-propre de cet homme célebre qu'on ne connoiſſait pas aſſez pour ſavoir que toute naiſſance lui était indifférente, pourvu que, dans quelque rang qu'on fût placé, à la ville ou à la campagne, on ſe rendît utile.

Il eſt très-vraiſemblable que la famille de Voltaire eſt originaire du Poitou. On conte que ſur la fin du quinzieme ſiecle, *René Arouet*, l'un de ſes ancêtres, ſe rendit célebre par ſon eſprit & par des poéſies agréables. Il s'était acquis dans ſa province une telle réputation, qu'après ſa mort, deux villes, Loudun & Saint-Leu, lui firent le même honneur que dans la Grece on fit autrefois à *Homere*. Elles ſe diſputerent la gloire de ſa naiſſance. Les amateurs d'anecdotes ont recueilli des vers faits à

l'honneur de ce *René Arouet*. La vérité est que le pere de Voltaire fut à Paris un notaire très-considéré, qu'il eut ensuite la trésorerie de la chambre des comptes, place de confiance encore plus lucrative que le notariat, & dans laquelle il n'amassa qu'une fortune très-médiocre, si on la compare à celle qu'en mourant vient de laisser l'un de ses successeurs à M. le président *Nicolaï*.

Voltaire vint au monde au mois de Février 1694. En naissant il n'apporta qu'un faible souffle de vie. Quand on l'eut baptisé dans l'intérieur de la maison, on l'abandonna aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez la mere pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut long-tems sans espérance de le conserver.

Deux personnes prenaient un grand intérêt à cet enfant. L'un était M. de *Rochebrûne*, d'une ancienne & noble famille de la Haute-Auvergne; l'autre était l'abbé de *Chateauneuf*, homme très-instruit, d'un caractere très-enjoué & d'une tournure d'esprit très-agréable. Sa conduite était celle d'un homme

libre, mais très-décent. Il était ami de *Chaulieu*, des princes de *Vendôme* & de *Conti*; il vivait dans l'intimité de *Ninon de Lenclos*, dont il avoit été la derniere passion. C'est pour elle qu'il composa son *Traité de la musique des anciens*, sur cette matiere l'un des meilleurs ouvrages du siecle de *Louis XIV*, & le seul des bons ouvrages dont on n'ait point parlé dans le catalogue des écrivains qui illustrerent ce siecle.

L'abbé de *Chateauneuf* montait tous les jours dans la chambre de la nourrice, pour conférer avec elle des moyens de conserver la vie de l'enfant. Au bout de neuf mois la crainte de le perdre diminua; alors on parla de lui suppléer les cérémonies du baptême.

1694. 22 Nov.

On laissa ignorer au prêtre de l'église de Saint-André-des-Arts, auquel on présenta l'enfant, qu'il était né depuis neuf mois sur une autre paroisse, & qu'il avait été ondoyé. C'eût été un scandale, & un crime grave, d'avoir gardé un enfant si long-tems sans en avertir le curé. Le prêtre trompé sur le tems de sa naissance, non-seulement lui suppléa les cérémonies du baptême, mais le baptisa de nouveau. Ce double baptême de

Voltaire, l'endroit où il vint au monde, l'église où il fut baptisé, sont de très-petites singularités. Nous ne les rapportons que pour plaire à ceux de nos lecteurs qui aiment ces sortes de détails.

L'abbé de *Chateauneuf* fut le parrain de Voltaire : aussitôt qu'il put s'en faire entendre, il lui fit réciter les premieres fables de *La Fontaine*. C'étoit alors l'usage de faire apprendre ces petits apologues faits pour être la morale d'un homme exercé à penser, à des enfans qui n'ont encore vu ni fourmis ni cigales & qui ne savent encore ce que c'est qu'un corbeau & un renard.

L'un des morceaux de poésie que Voltaire retint le plus facilement, fut *Numa* ou la *Moïsade* qu'on attribuait à *Rousseau*, qu'il désavouait prudemment, & que véritablement il avoit composé lorsqu'il était secrétaire de l'Evêque de Viviers.

Ce poëme est une des premieres attaques que la philosophie ait hasardées ouvertement en France contre la religion. Mlle. *Ninon* demandant un jour à l'abbé de *Chateauneuf* des nouvelles de son filleul. *Ma chere amie*, répond

celui-ci, *il a un double baptême, & il n'y a rien qui n'y paraisse, car il n'a que trois ans & il sait toute la* Moïsade *par cœur.*

Il est rare que dans le cours de la vie l'homme ne soit pas ce qu'on l'a fait dans une premiere éducation. Peu de personnes connaissent cette *Moïsade*, nous l'avons transcrite à la fin de cet ouvrage (4). Notre devoir d'historien est de faire connoître l'aliment dont au sortir du berceau on nourrit l'esprit de Voltaire, & dont l'abbé de *Chateauneuf* se vantait d'avoir enrichi la mémoire de son éleve.

Peut-être ne hasardons-nous rien en avouant que les vers de ce petit poëme plein de hardiesse & de philosophie, furent les semences de cette incrédulité qui se développa de bonne heure en Voltaire, & de la persuasion où il a été jusqu'à sa mort; qu'en tous pays les dogmes & les solemnités religieuses dérivaient du charlatanisme de quelque *Numa*.

C'est, comme l'on voit, à l'abbé de *Chateauneuf* qu'on dut Voltaire philosophe : on lui dut aussi Voltaire poëte. En jouant avec lui il lui apprit l'art des

vers : art agréable, mais dangereux, qui fait rarement la gloire de celui qui le possede, & qui en fait presque toujours le tourment.

Voltaire avoit un frere aîné dont le caractere était entiérement opposé au sien : pesant, sombre, dévot, qui dans la suite se distingua parmi les jansénistes convulsionnaires, & qui pour expier ce qu'il appelait l'incrédulité de son frere, offrit à Dieu un *ex-voto* qu'on voit encore dans l'église de Saint-André-des-Arts au-dessus de la chaire du prédicateur.

Cet aîné fesait aussi des vers : les deux freres jouaient ensemble. Dans la famille on se plaisait à les mettre aux prises. Les épigrammes furent un des amusemens de leur enfance. Celles du plus jeune étincellaient d'esprit. Le pere, qui avait du jugement, s'alarma bientôt d'un goût & d'un talent dont son amour-propre s'était d'abord amusé ; mais il n'était plus tems. La nature, qui n'est qu'une premiere habitude, avoit déjà pris son pli ; & cette premiere habitude poussa Voltaire le reste de sa vie à faire des vers, & à penser librement.

A l'âge de dix ans on le mit au college

de *Louis-le-Grand.* Ce college était une des meilleures écoles de Paris. L'émulation y était très-grande. Les Jésuites tenaient ce college. C'était le tems de leur gloire & de ce crédit immense, qui par l'étrange abus qu'ils en ont fait, les a rendus exécrables à toute la terre. Nous n'avançons rien de trop, en disant que s'ils s'étaient bornés à l'enseignement de la jeunesse, & à envoyer leurs enthousiastes à la Chine & au Tunquin faire des miracles pour la conversion de ces royaumes, ils existeraient encore; mais ils eurent des ambitieux, des courtisans, des théologiens & des persécuteurs: voilà ce qui les a perdus. *Brumoi*, *Sanadon*, *Tournemine*, *Buffier*, *la Rue*, *Ducerceau*, *Tarteron*, *Porée* étaient des Jésuites paisibles. Ils se nourrissaient d'ambroisie, lorsque les *Annat*, les *Lachaise*, les *Doucin*, les *le Teillier* s'abreuvaient de fiel & bouleversaient la France avec leur théologie. Les premiers étaient des religieux très-instruits, qui fesaient la gloire d'une société utile, & qu'on regretterait si les excès auxquels se porterent leurs confreres, ne nous consolaient de sa destruction.

Voltaire arriva dans leur college avec une

une raison fortement prévenue contre les maladies de l'ame. L'étude qui, dans la maison paternelle, n'était pour lui qu'un goût & une simple curiosité, dégénéra bientôt en une passion qui contribua beaucoup à prolonger la faible constitution avec laquelle il était né.

Tandis que ses camarades dans les luttes, dans les courses, & dans les divers exercices du corps, fortifiaient leur santé en ne croyant que s'amuser, Voltaire se dérobait à leurs jeux pour aller fortifier son ame dans les conversations des peres *Tournemine* & *Porée*. C'est avec ces hommes de lettres qu'il passait la plupart de ses récréations; & il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient sur son indifférence pour les plaisirs de son âge, que *chacun sautait, & s'amusait à sa maniere*.

Dans l'histoire des enfans qu'on appelle célebres, on en trouve plusieurs dont l'esprit fut encore plus prématuré que celui de Voltaire. Tel celui du *Tasse* & de quelques autres dont on a écrit la vie, & peut-être un peu embelli l'enfance; mais il n'en fut pas dont la

raiſon fut auſſi exercée, le goût auſſi épuré, dont la maniere de penſer fut auſſi hardie, & qui fut autant que lui *dévoré de la ſoif de la célébrité.* Ces expreſſions ſont du pere *Pallu*, ſon confeſſeur.

Parmi ſes profeſſeurs qui lui furent tous très-attachés, le pere *le Jay*, homme médiocre, vain, jaloux, peu eſtimé de ſes confreres, fut le ſeul dont Voltaire ne put ſe concilier la bienveillance. Il étoit profeſſeur d'éloquence, & ainſi que la plupart de ceux qui ſe targuent de cette qualification, il était très-peu éloquent. On le regardait comme le *Cotin* des orateurs. Voltaire eut avec lui quelques diſcuſſions de littérature : le maître ſe crut humilié par ſon éleve; & voilà la ſource de cette antipathie que le pere *le Jay* eut pour Voltaire, ſentiment qu'il ne ſut ni vaincre ni même déguiſer.

Un jour le diſciple pouſſé à bout par le profeſſeur, lui fit une de ces reparties qu'on a tort d'avoir provoquées, mais dont il eût été prudent de ne pas s'appercevoir. Le pere *le Jay*, dans ſa colere, deſcend de chaire, court à lui, le prend au colet, & en le ſecouant

rudement, lui crie à plusieurs reprises : *Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France.* Cette apostrophe était tout au moins indiscrete. C'était flatter l'amour-propre d'un jeune homme qui mettait déjà sa gloire à ne pas croire ce que le peuple & bien d'honnêtes gens se font gloire & devoir de croire.

Presque tous ses compagnons d'étude rechercherent son amitié. Il les avait tous subjugués par beaucoup d'honnêteté, par cet ascendant que son esprit lui donnait sur le leur, & sur-tout par le plaisir qu'ils prenaient à l'entendre jeter des doutes & des ridicules sur tout ce qui est l'objet de l'admiration & du culte des enfans.

Tous ceux qui au college furent liés d'amitié avec lui, lui resterent dévoués jusqu'au tombeau, se faisant tous gloire & honneur de l'avoir connu. Ils devinrent presque tous déistes dans un âge où l'on ignore communément ce que c'est que le déisme ; & d'après les recherches que nous avons faites, nous croyons pouvoir assurer que la plupart d'entr'eux sont morts comme lui, dans la créance en un seul Dieu & dans le mépris de toute

inſtitution appellée divine. Il eſt dur pour nous d'en faire l'aveu, mais cela eſt très-vrai : nous dirions même, ſi c'étoit ici la place, que nous avons parmi nos papiers la profeſſion de foi d'un de ſes plus anciens amis qui, avant de mourir, la dépoſa en nos mains. Cette profeſſion de foi eſt un pur théiſme.

Le jéſuite *Porée*, homme aimable, plein de candeur & de mérite, & qui nous a laiſſé quelques vers d'un bon goût, tenait à l'égard de ſon diſciple une conduite toute oppoſée à celle du pere *le Jay* : il lui montra un grand attachement dont l'éleve ne perdit jamais le ſouvenir, réparant par beaucoup de douceur le mal que pouvait faire dans ſon eſprit la perſécution que le pere *le Jay* lui feſait eſſuyer, & corrigeant, autant qu'il était poſſible, par les conſeils de l'amitié, ſon penchant à l'irréligion, nourriſſant en lui l'amour de l'étude, & ſur-tout cette inclination que, dès ſon plus bas âge, Voltaire manifeſta à faire le bien, & à s'attendrir ſur les malheureux.

Deux ſortes d'études, & communément étrangeres à celles des colleges,

occupaient fortement Voltaire. L'une était l'hiſtoire des grands hommes contemporains, l'autre du gouvernement actuel : ce ſont là des objets ſur leſquels les maîtres, gens ordinairement pédans, tiennent la jeuneſſe dans une profonde ignorance : on croit communément qu'il ſuffit d'apprendre à un jeune Français qu'il eſt dans un état monarchique, que le premier de ſes Rois fut *Pharamond*; de lui apprendre, en lui enſeignant aſſez mal le latin, que *Démoſthenes* & *Périclès* étaient de grands orateurs, que *Ciceron* plaida pour le poëte *Archias*, qu'*Horace* était le fils d'un affranchi, que *Brutus* & autres aſſaſſinerent *Céſar* de vingt-trois coups de poignard, & que *Tarquin* inſulta à la pudicité de *Lucrece*.

Il eſt rare que dans nos triſtes pédagogies, que nous nommons colleges, on aille beaucoup au-delà de ces connaiſſances; il eſt encore plus rare qu'on faſſe connaître aux jeunes gens, & les miniſtres qui gouvernent & les grands hommes qui font honneur à la nation : ſi quelquefois on leur parle de ces derniers, c'eſt pour les déchirer & les calomnier.

On n'avance rien ici qui ne ſoit exactement vrai pour le ſiecle paſſé. *Deſcartes* & *Racine* feſaient la gloire de la France : leur nom était en vénération chez les étrangers, & les pédans des écoles de l'univerſité, & les pédans des écoles des Jéſuites, s'acharnaient à les outrager. Les curieux conſervent des theſes dans leſquelles on ſoutenait que *Deſcartes* était athée.

Les Jéſuites, de leur côté, en 1673, ſoumirent à un examen le génie & la religion de *Racine*. Il fut queſtion de ſavoir s'il était poëte & chrétien : le public fut invité à cette diſcuſſion, & des enfans dreſſés par le jéſuite *Soucié* la terminerent en décidant que l'auteur immortel de *Phèdre* & d'*Atalie* n'était ni poëte ni chrétien : *Nec poeta nec chriſtianus*.

Quant au ſiecle préſent, il eſt encore très-vrai que preſque tous les grands hommes Français ſont continuellement outragés dans ce qu'à Paris nous appelons *le pays latin*. Les noms des *Buffon*, des *Freret*, des *Boulanger*, de *Raynal*, d'*Helvétius*, en impoſent à toute l'Europe ſavante, tandis que la canaille ſcholaſtique & la canaille théologique de nos

colleges se ruent sur eux, à-peu-près comme le jour de la Saint-Barthelemi des écoliers se jeterent sur *Ramus* pour le massacrer. Si l'on en doute, qu'on prenne la peine de parcourir quelques-uns de cette multitude de programmes qui se distribuent chaque année dans l'université, & qui ne sont connus que dans ce pays, & l'on verra avec quelle indécence un jeune homme qui veut passer maître ès arts, ou bachelier, ou licencié, ou même docteur, parle de ces grands hommes, dont à peine il connaît les noms.

Qu'on entre dans ce college royal, dans ce même college où l'ignorant *Charpantier* brassa la mort du philosophe *Ramus*, & l'on y entendra un abbé *Aubert* aboyer contre *Voltaire*, contre d'*Alembert*, contre tous nos philosophes vivans, & se venger du mépris qu'ils font de ses aboiemens, par les injures qu'il leur dégorge deux fois par semaine. Nous fesons une histoire utile, & voilà pourquoi nous nous sommes permis de parler de l'indécence de ceux qui calomnient leurs contemporains. Revenons à Voltaire encore enfant.

Le gouvernement était pour lui un

ſujet habituel d'étude & de méditation : il ſe montrait attentif aux diverſes révolutions du miniſtere, aimant à ſavoir ce qui ſe paſſait dans l'état, & à raiſonner ſur l'événement du jour. C'était là la matiere la plus ordinaire de ſes entretiens, ſoit avec ſes profeſſeurs, ſoit avec ſes condiſciples. Il aimait *à peſer*, diſait le pere Porée, *dans ſes petites balances, les grands intérêts de l'Europe.*

Il n'était encore qu'au college, & déjà on s'entretenait de lui. Les Jéſuites en parlaient comme d'un prodige. Cela fesait honneur à leur enſeignement. Dans le monde littéraire, on l'obſervait comme un phénomene qui commençait à paraître. Quelques vers en l'honneur du Dauphin, qu'il fit pour un vieil officier, & qui valurent à cet officier une gratification honnête ; lui donnerent à Paris & à Verſailles une grande célébrité. Peu de poëtes en France euſſent alors pu mieux faire.

1701.

Mlle. *de Lenclos*, autrefois juſtement célebre par ſa beauté, par ſes graces, par un penchant extrême au plaiſir, & qui, dans ſa vieilleſſe, le fut par les agrémens de ſon eſprit & par des vertus

fociales, vivait encore. Sa maifon, fituée rue des Tournelles, était une école de favoir-vivre, & le rendez-vous des philofophes & des beaux-efprits ; elle fut les intéreffer & leur plaire jufques dans fa décrépitude : elle préféra conftamment leur fociété & le repos à la fortune & à l'éclat.

On fait le refus qu'elle fit à madame de *Maintenon*, fon ancienne amie, & devenue femme de *Louis XIV*, qui lui promettait les faveurs de la cour, fi elle voulait fe faire dévote & venir à Verfailles. « Je la refufe, dit-elle à » *Fontenelle*, parce que je n'ai jamais » aimé à prendre de mafque. Dans ma » jeuneffe, je n'ai point vendu mon » corps ; avant de mourir, je ne vendrai » pas mon ame. »

Cette demoifelle *de Lenclos*, que nous ne connoiffons plus que fous le nom de *Ninon*, avoit toujours été amie de madame *Arouet*, mere de Voltaire. Elle lui demande à voir cet enfant dont on lui racontait des merveilles. L'abbé de *Chateauneuf* le lui mene. Tout plaît en lui, fon ton décidé, fes reparties, & fur-tout fon inftruction. Elle l'interroge fur ce qu'on appelait alors les

affaires du tems, c'était les sottises ou querelles du jansénisme. *Ninon* le juge très-bien. Elle voit en lui le germe d'un grand homme; & c'est pour nourrir & échauffer ce germe qu'elle lui legue, par son testament, deux mille francs pour avoir des livres. Ce don était le plus flatteur qu'on pût faire à un jeune homme dont toute la passion était de s'instruire.

En terminant sa rhétorique, Voltaire eut occasion de voir le poëte *Rousseau*. Ce fut un jour de la distribution solemnelle des prix. Voltaire obtint plusieurs couronnes. *Rousseau*, sur les applaudissemens réitérés, qu'à chaque couronne recevait le jeune homme, & sur ce qu'il avait entendu dire de son talent pour la poésie, demande à le voir. Le jeune vainqueur fut au comble de sa joie; & il serait difficile de dire, si les couronnes qu'il reçut lui firent autant de plaisir que l'acceuil que lui fit l'auteur de la *Moïsade* & des *Cantates*. Il était déjà dans cet âge où la vue d'un homme célebre donne envie de le devenir.

L'époque n'était point heureuse pour faire connoissance avec *Rousseau*, qui avoit alors un procès criminel avec

Saurin, de l'Académie françaife, pour des couplets où plus de quarante perfonnes étaient cruellement outragées. Un amour-propre indomtable avait rendu *Rouffeau* l'ennemi de tous les gens de lettres, & fon caractere lui avait donné pour ennemis, tous les grands Seigneurs chez lefquels il avait demeuré. On le regardait à jufte titre comme un très-grand poëte, mais en même tems il paffait pour un homme dangereux.



CHAPITRE III.

Études de Voltaire au sortir du College : on le mene en Hollande. De ses premieres amours.

ANNÉES DE 1710—à—1714.

AU sortir du college, Voltaire fut pressé par son pere de prendre un état. Je n'en veux pas d'autre, dit-il, que celui d'homme de lettres. « C'est l'état, replique le pere, d'un homme qui veut être inutile à la société, à charge à ses parens, & qui veut mourir de faim. » Quand ce pere parlait ainsi, il était bien éloigné de penser qu'un jour son fils serait le premier poëte & le premier philosophe, le philosophe & le poëte le plus riche de son siecle.

Dans ſa famille, *on combattit* fortement cette vocation, & il ſe détermina à ſuivre les écoles de Droit dont la ſalle était alors une eſpece de grange. Ce pays lui parut barbare & les loix un cahos. Les ouvrages des Grecs & des Romains, *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, dont ſa mémoire était enrichie, lui rendirent inſipide une étude dont on ne ſort que pour nager dans une mer d'incertitudes & d'erreurs.

Après qu'il eut fait ſon Droit, ſes parens le ſolliciterent à ſuivre le Barreau; mais il ſe refuſa à tout ce qu'on exigea de lui à ce ſujet. Pour être dégoûté de la juriſprudence, il n'attendit pas, comme *Corneille* & *Catinat*, d'avoir perdu une bonne cauſe; malgré toutes les remontrances de ſa famille, il voulut être homme de lettres, comme *Moliere* voulut être comédien, les importunités qu'on lui fit eſſuyer, ne firent qu'affermir ſa vocation.

Guerre des couplets.

Les hommes de lettres alors en guerre, étaient partagés entre *Rouſſeau* & *Saurin*. Lequel des deux était coupable des vers infames qu'on avait répandus dans tous les cafés de Paris? *Saurin*, qui était empriſonné, obtint ſon élargiſſement.

La voix publique accusait *Rousseau*. Des preuves fortifierent cette voix. Un témoin déposa avoir été suborné pour porter les couplets & pour accuser *Saurin*. Après un long procès, *Rousseau* fut banni de France. Ce n'est pas que la voix publique ne soit souvent trompeuse, & qu'elle n'ait quelquefois égaré les juges. Quel parlement peut se flatter de n'avoir pas condamné & même fait mourir des innocens?

1712 Avril.

Voltaire avait d'abord voulu prendre part dans cette guerre des couplets; mais son pere, qui regardait *Rousseau* comme un homme diffamé, & lequel d'ailleurs passait pour un fils ingrat, lui défendit toute relation avec lui.

Tant que le procès dura, Voltaire obéit; mais lorsque le Parlement eut prononcé le bannissement de *Rousseau*, il ne vit en lui qu'un homme de lettres malheureux. Madame de *Boussolles* & madame de *Fercol*, mere de M. le comte d'*Argental*, qui vit encore, firent une quête pour *Rousseau* retiré en Suisse & sans fortune. Voltaire seconda le zele de ces Dames respectables pour solliciter les libéralités des personnes de sa connoissance; il se montra

lui-même généreux autant que peut l'être un jeune homme qui ordinairement a peu d'argent.

Voltaire devint bientôt le bel-esprit à la mode. Les sociétés instruites se le disputaient. On ne parlait que de lui : on ne citait que ses vers. Il fut présenté au prince de *Conti* & au duc de *Vendome*. Ces Princes étaient très-éclairés. Le Grand-Prieur, frere du duc de *Vendome*, ne l'était pas moins. *Lafare*, les abbés *Courtain*, de *Chaulieu*, de *Chatauneuf*, étaient de leur société. D'autres Princes ont des complaisans, ceux-là avaient des amis. Ils formaient entr'eux tous une société de philosophes épicuriens, mais ayant tous une probité sévere, goûtant ensemble les douceurs de la paix, quand tout Paris se bouleversait pour des sottises théologiques : ils faisaient tous des vers : ce qui fit dire un jour à Voltaire en se mettant à table chez le Prince de *Conti* : *Nous sommes ici tous princes ou tous poëtes*. Cette saillie le fit surnommer dans le monde, *le familier des princes*.

Lorsque M. *Arouet* vit son fils en société avec des princes & avec des philosophes, il le crut perdu; & ce qui

augmentait ſes craintes, c'eſt qu'il n'avait point encore d'état. Il lui fit propoſer un office de Conſeiller au parlement. Celui qui fut chargé de la négociation, lui parlait de la conſidération attachée à la magiſtrature : « Dites à » mon pere, répond Voltaire, que je » ne veux point d'une conſidération qui » s'achete, je ſaurai m'en faire une qui » ne coûte rien ». Il était alors, quoique bien jeune, perſuadé que l'état d'un véritable homme de lettres, eſt au-deſſus de celui d'un Conſeiller aux enquêtes. On ſait qu'il a vécu & qu'il eſt mort dans ce ſentiment.

La ſociété des Seigneurs avec leſquels Voltaire vivait habituellement, ne l'empêchait pas de viſiter les hommes de lettres. Il les conſultait ſouvent, & les inſtruiſait quelquefois en les conſultant. Il ne perdit point de vue ſes anciens maîtres, les peres *Porée* & *Tournemine*. Un événement le décida à un eſſai, & cet eſſai fut un coup de maître.

Le théatre français livré à la médiocrité, ne ſe ſoutenait plus que par les chef-d'œuvres du dernier ſiecle. Le génie des *Corneille* & des *Racine* était totalement éclipſé. *Crebillon* donna

donna *Rhadamiſte.* Cette tragédie, malgré les vices qui la déparent, malgré la dureté de ſes vers, eut un très-grand ſuccès, & ce ſuccès alluma le génie de Voltaire. L'art de *Sophocle* lui parut le premier des beaux arts. Il n'avait que dix-ſept ans, & il fit *Œdipe.* Cette tragédie était entiérement dans le goût des Grecs : elle avait des chœurs & point d'amour. Les comédiens ne voulurent point s'en charger ſans un rôle d'amoureuſe, & Voltaire s'obſtina à ne point vouloir d'amoureuſe. *Œdipe* ne fut point joué. C'eût été un phénomene de voir ſur la ſcene françaiſe, un jeune homme de dix-huit ans s'annoncer par un chef-d'œuvre dont le ſujet avait été un écueil pour le génie de *Corneille* dans les beaux jours de ſa gloire.

Les démarches de Voltaire étant inutiles auprès des comédiens, il brigua l'honneur d'être couronné par l'Académie françaiſe : & ce fut encore très-inutilement. *La Motte* étoit un des juges des pieces envoyées au concours. La préférence fut donnée à ſon ami l'abbé *du Jarri*, qui dans ſon poëme célébrait le *pôle brûlant* de notre globe.

Le public siffla les juges; le vainqueur & le poëme. *La Motte* crut se justifier en disant que cette erreur appartenait à la géographie, & ne regardait nullement l'Académie française. Cette réponse occasionna de nouvelles railleries, & quelques épigrammes contre *la Motte* & contre l'Académie.

La vengeance dicta à Voltaire une petite satyre dans le genre *Marotique*, genre que le poëte *Rousseau* avoit mis à la mode, mais que le bon goût a réprouvé. Cette satyre lui valut de grands chagrins. Son pere, que la triste aventure de *Rousseau* alarmait, & qui ne voyait qu'avec amertume le désœuvrement de son fils, le menaça de le chasser de la maison, lorsqu'il sut qu'il était auteur de cette satyre intitulée, *Le Bourbier*. On sait que ces menaces ne se font d'ordinaire que pour effrayer la jeunesse.

Voltaire va en Hollande.

Le marquis de *Chateauneuf*, nommé à l'ambassade de Hollande, vint à son secours contre la colere de son pere. L'usage des ambassadeurs était alors d'avoir des Pages à leur suite : il le mit au nombre des siens, & le mena à la Haye. Transplanté en Hollande,

la curiosité de Voltaire fut insatiable. Il croyait n'y être que pour observer les mœurs d'un peuple, & les singularités d'un sol qui ne ressemblait en rien à celui qu'il quittait. Il voulait être libre dans une place qui demandait quelque contrainte.

Une des premieres démarches de Voltaire en arrivant à la Haye, fut de faire connoissance avec Madame *du Noyer*, fameuse alors par le métier qu'elle fesait de vendre des satyres & des anecdotes sur toutes les personnes en place. Elle avait quitté son mari en France, enlevée ses deux filles, & cela pour leur faire professer librement la religion protestante dans laquelle elle était née, & qu'elle avait abjurée pour épouser M. *du Noyer*. Après son évasion de Paris, elle se retira en Angleterre, où elle vécut quelques tems d'aumônes & d'industrie : elle subsistait alors en Hollande du produit d'un libelle qui paroissoit tour-à-tour sous les titres de *quintessence* & de *lardon*. De toutes les denrées qui entrent dans le commerce de la Hollande, celle des libelles est, sans contredit, la plus

méprisable, mais n'est pas une des moins lucratives.

En 1708 madame *du Noyer* avait marié sa fille aînée à M. *Constantin*. Ce mariage n'était pas heureux. Elle avoit encore auprès d'elle une seconde fille d'une beauté médiocre, mais dont les mœurs étaient très-douces. La curiosité avait mené Voltaire chez la mere, l'amour l'attacha à la fille. Madame *du Noyer* s'apperçut de l'intrigue qui ne lui déplaisait peut-être pas; mais elle entrevit que le jeune homme, en faisant l'amour à sa fille, la catéchisait & voulait la ramener à son pere. Elle en porta des plaintes à ce marquis de *Chateauneuf*, qui mit son Page aux arrêts, & qui instruisit M. *Arouet* de l'intrigue de son fils.

L'amour qui raisonne peu & qui s'irrite facilement, trompa bientôt la vigilance de la mere & de l'ambassadeur. Voltaire gardait les arrêts pendant le jour, & sortait toutes les nuits pour voir Mlle. *du Noyer*. Ce petit manege d'amans dura peu. Ils furent trahis. La mere porta de nouvelles plaintes à l'ambassadeur, & menaça de

faire un éclat. Le marquis de *Chateau-neuf*, qui craignait la méchanceté de cette femme, renvoya Voltaire à Paris comme un jeune homme incorrigible & qui le compromettait. Le pere dans sa colere obtint un ordre qui, à son choix, l'autorisait à le faire enfermer ou passer dans les Isles, comme si ce fils en aimant une jeune Demoiselle réfugiée, eût commis un crime dont la honte eût rejailli sur toute sa famille. Ce pere violemment irrité contre son fils cadet, n'était guere plus content de son aîné, qui, entêté des opinions du jansénisme, s'en était hautement déclaré le chevalier. Et c'est à ce sujet que dans ses douleurs ce pere disait : *J'ai pour fils deux foux, l'un en prose & l'autre en vers.*



CHAPITRE IV

Voltaire chez un Procureur. On le met à la Bastille. Œdipe. *On l'exile.*

ANNÉES DE 1714—*à*—1719.

VOLTAIRE avait perdu sa maîtresse en Hollande, & il était menacé de perdre sa liberté en France. Pour se dérober à la colere de son pere, il se tint long-tems caché, mais du fond de sa retraite il agissait tout-à-la-fois auprès des amis de son pere pour rentrer en grace, & auprès des Jésuites & des Évêques pour avoir sa maîtresse. C'était une victime, leur disait-il, qu'il voulait arracher à l'hérésie, à l'enfer, à la barbarie d'une mere qui se déshonorait en Hollande. Il leur promettait son abjuration aussi-tôt qu'elle serait libre.

Les Évêques & les Jésuites étaient flattés de cette conquête; il fut question de faire enlever Mlle. *du Noyer*. Le pere, qui vivait encore, joignit ses demandes aux vœux de l'amant. Le jésuite *Tournemine* en conféra avec son confrere *le Teillier*, qui confessait & asservissait *Louis XIV*, & la Cour consentit à cet enlévement. En conséquence, on arrêta aux nouvelles Catholiques une chambre pour Mlle. *du Noyer*. C'est dans cette communauté que devait se consommer l'abjuration que Voltaire disait avoir ébauchée, & que l'évêque d'Évreux, parent de M. *du Noyer*, devait la recevoir.

Le projet n'eut pas lieu. Le marquis de *Chatauneuf* ne voulut point se prêter à une démarche qui l'exposait aux fureurs de madame *du Noyer*, & qui pouvait même avoir des suites très-sérieuses auprès des États. Mlle. *du Noyer* fut abandonnée à son sort. Dans la suite elle épousa le baron de *Wenterfeld*. Elle a vécu très-long-tems dans cette famille, & jusqu'à sa mort a conservé une estime singuliere pour Voltaire.

Pendant qu'il agissait pour avoir sa maîtresse, il était en même-tems très-

occupé de sa réconciliation avec son pere, qui était inexorable, ou peut-être qui affectait de l'être. Chaque jour il lui écrivait pour solliciter son pardon. Dans une lettre il lui disait : « Je consens, » ô mon pere, de passer en Amérique, » & même d'y vivre au pain & à » l'eau, pourvu qu'avant mon départ, » vous me permettiez d'embrasser vos » genoux. »

Le pere s'attendrit en lisant cette lettre, versa des larmes & pardonna. Les conditions du pardon furent qu'il prendrait un état, & que pour s'y préparer, il entrerait chez un procureur pour y apprendre ce qu'on appelle la *pratique*.

Voltaire chez un Procureur.

Ainsi donc ce bel-esprit qu'on avoit surnommé *le familier des princes*, se vit au nombre des éleves de maître *Alain*, procureur, rue percée, près la place Maubert. Voltaire mit à profit ce nouvel état. Tout ce qu'il avait appris dans les écoles de Droit, & tout ce qu'il apprit dans l'étude de ce procureur, lui servit dans la suite à savoir conduire ses affaires. Cette science est trop négligée : elle devrait, ce semble, entrer pour beaucoup dans l'instruction de tout homme

du monde. L'intelligence des affaires n'empêche pas d'être dupe des frippons & des ruses d'un homme à chicane, mais on l'est plus rarement, on est sur ses gardes, & c'est beaucoup.

Parmi les jeunes gens qui travaillaient dans l'étude du procureur *Alain*, il s'en trouva un qui était passionné pour le spectacle, qui citait *Horace* & *Virgile*, qui aimait les vers. Voltaire en fit son ami. C'est ce même *Thiriot* que nous avons beaucoup connu dans sa vieillesse, & dont nous tenons un grand nombre des faits qui se trouvent dans cette histoire.

Malgré les douceurs de cette société, Voltaire était dans un état de souffrance : il fit demander à son pere la liberté de quitter l'étude de ce procureur, & le pere répondit, quel état veut-il prendre ?

M. de *Caumartin*, qui connoissait monsieur *Arouet* & qui aimait son fils, obtint de le mener à *Saint-Auge*. C'est-là qu'il devait se déterminer à embrasser un genre de vie ; mais il trouva une bibliotheque & ne songea plus à ce qu'il avoit promis. Il y vit aussi M. de *Caumartin* pere, qui, dans sa jeunesse, avait

1715. A Saint-Auge.

vécu avec des Seigneurs de la Cour de *Henry IV*, & avec les amis de *Sully*. Ce vieillard très-inſtruit ne parlait qu'avec vénération & enthouſiaſme de ces deux grands hommes. Cet enthouſiaſme en donna à Voltaire, qui, ſans aucun deſſein arrêté, ſe mit à faire des vers en leur gloire.

Louis XIV, le plus magnifique & certainement le plus grand roi qu'ait eu la France, était mourant. Sa gloire ſemblait s'être évanouie. Un Jéſuite fourbe & fanatique, l'avait rendu odieux à la moitié de ſon peuple. Au bruit du danger où était ce Monarque, Voltaire revint à Paris pour y être témoin du changement de ſcene qu'allait produire cette mort.

A Paris.

A peine *Louis XIV* eut-il les yeux fermés, qu'on ſe déchaîna ſans ménagement contre ſa mémoire : ce Prince qui, pendant plus de quarante ans, avait fait la terreur & l'admiration de l'Europe, que ſon peuple avait idolâtré, était alors déchiré dans toutes les converſations. Il laiſſait Paris dans le trouble pour une bulle *Unigenitus*, qu'il avait demandée à Rome & que ſon confeſſeur le *Teillier* avait fabriquée.

7 Sep.

Le jour des obſeques de *Louis XIV*, on établit des guinguettes ſur le chemin de ſaint Denis. Voltaire, que la curioſité avait mené aux funérailles du Souverain, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin & de joie de la mort de *Louis XIV*. Ce peuple en voulait ſurtout aux Jéſuites. Dans ſon ivreſſe il parlait d'aller brûler leur maiſon. Paris ne tarda pas à être inondé de ſatyres contre eux & contre *Louis XIV*, qu'ils avaient trompé & pouſſé à la perſécution. Voltaire fut ſoupçonné d'être auteur de pluſieurs de ces méchancetés éphémeres. On lui imputa d'abord une épitaphe de *Louis XIV*. On l'accuſa enſuite d'une inſcription contre le Régent, imitée de la proſe latine que *Fléchier* avait autrefois compoſée contre *Mazarin*. On lui attribua encore une ode contre la commiſſion ou *Chambre ardente*, érigée pour juger des malverſations de ceux qui avaient adminiſtré les finances.

Le Régent réforma la moitié des chevaux des écuries du Roi, & on fit honneur à Voltaire d'une épigramme, où il était dit qu'on eût mieux fait de ſupprimer la moitié des ânes, dont on

avait entouré Sa Majesté. Parmi tant de pamphlets, on distingua un petit poëme intitulé les *J'ai vu.* Les vers en parurent d'un homme exercé dans l'art & l'habitude d'en faire. Le poëme finissait par ce vers.

J'ai vu ces maux & je n'ai pas vingt ans.

1716 A la Bastille.

C'était à-peu-près l'âge de Voltaire. Ce dernier vers confirma des soupçons, que ses ennemis, déjà nombreux, accréditaient. On lui supposa la mal-adresse d'avoir laissé son cachet à cette satyre. Il fut arrêté & mené à la Bastille, où il resta plus d'un an sans encre & sans papier.

Toutes les sollicitations pour le sortir de ce château, celles des Princes & des grands, celles de ses parens & de ses amis, furent inutiles. Sa famille était dans la désolation, & le pere dans la douleur de voir son fils enterré vivant, criait souvent. « Je l'avais bien prévu que » son désœuvrement lui attirerait quelque » disgrace. Pourquoi n'a-t-il pas pris un » état ?. »

Observons à quoi l'homme de lettres est exposé en France. Une plaisanterie court dans Paris. Voulez-vous avoir ce

que tout le monde possede, & ce que tout le monde sait par cœur ? Un délateur vous rend suspect. On vous arrête avec un ordre du Roi, qui souvent n'est pas plus instruit de votre détention, que de ce dont on vous accuse, & l'on vous plonge dans une des huit tours de la Bastille.

Dans les premiers jours de votre captivité, on vient vous reconnaître & vous interroger, pour savoir d'où vous tenez l'écrit qu'on vous a trouvé. C'est alors qu'il faut se résoudre ou à trahir la confiance de l'amitié, ou à passer les années entieres, séparé du reste des hommes. Nommez-vous quelqu'un, on l'enferme à son tour. Celui-ci en nomme d'autres : on fait quelquefois vingt malheureux, on dépense souvent des sommes très-considérables, sans pouvoir remonter au coupable : ce tems de recherches une fois passé, on n'y pense plus, & tout Français, sans qu'on lui en fasse un crime, peut avoir, soit manuscrit, soit imprimé, toutes les épigrammes, toutes les chansons, tous les pamphlets qui ont coûté des sommes prodigieuses pour en arrêter le cours, ou pour en découvrir l'auteur.

Un malheur inſéparable de ces recherches, c'eſt qu'il ſe fait beaucoup de mépriſes ; & l'innocent, en recouvrant ſa liberté, n'a aucun dédommagement à eſpérer. Le pis de ſon aventure, c'eſt qu'avant de lui ouvrir les portes de la Baſtille, on lui fait jurer le ſecret ſur ce qu'il a vu & entendu ; & il n'a ſouvent vu que les quatre murailles de ſon tombeau, & n'a entendu que le bruit épouvantable des gonds, des énormes ſerrures, & des dix verroux ſous leſquels il a été enfermé (5).

Voltaire privé de toute conſolation humaine, ſut ſe dérober au mortel ennui de ſe voir ſeul entre huit pans de murailles. Son imagination était encore échauffée des merveilles que lui avait racontées M. de *Caumartin*, & il jeta le plan de la *Henriade*. Il conſerva dans la mémoire tout ce qu'il en fit. Le ſecond chant, auquel il n'a pas changé un vers, eſt lui ſeul un chef-d'œuvre. Dans l'antiquité, & dans tout ce que nous connaiſſons des modernes, il ſerait difficile de trouver quatre morceaux qu'on pût égaler au récit que *Henri IV* fait à *Eliſabeth*.

Cependant l'auteur des *J'ai vu*, pouſſé

par le remord, *s'avoua* coupable, & Voltaire fut mis en liberté. Le lendemain de son élargissement, le duc d'*Orléans*, Régent du royaume, l'admit à lui faire sa cour, le reçut avec un accueil distingué, & auquel Voltaire répondit : « Monseigneur, je trouverais fort bon si » Sa Majesté voulait désormais se charger » de ma nourriture, mais je supplie Votre » Altesse de ne plus se charger de mon » logement. »

Les princes de *Vendome* & de *Conti* le revirent avec un nouveau plaisir. Sa santé avait dépéri, mais son imagination n'avait rien perdu de son brillant, ni de sa fécondité. Le duc de *Bethune* le mena à *Sully*. Son château était, en quelque façon, le rendez-vous de cinquante femmes aimables, & de presque tous les hommes que leur esprit ou leur talent rendaient célebres. C'était l'endroit où *Lachapelle*, cet insigne épicurien, se plaisait le plus.

1717 A Sully.

La gloire ramena bientôt Voltaire à Paris, pour y faire représenter *Œdipe*. Par respect pour les préjugés des souverains du théatre français, il avait déparé sa tragédie, car il y avait mis,

1718 Œdipe.

malgré les avis de M. *Dacier* & du pere *Brumoi*, un vieil amoureux dont il ſentait tout le ridicule : elle fut jouée ſans interruption pendant trois mois de ſuite. Dans toutes les ſociétés, il n'était queſtion que de ce chef-d'œuvre & de ſon auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans. On admirait ſur-tout l'adreſſe avec laquelle, à ſon âge, il expoſait ſur la ſcene la fatalité, ce dogme fondamental de l'ancienne théologie.

Qu'euſſé-je été ſans lui? rien que le fils d'un Roi.

Ce vers que prononce *Philoctete* en parlant d'*Hercule*, eſt celui de la tragédie qui fit le plus de fortune, qui fut le plus ſouvent cité dans les ſociétés.

Il eſt bon de remarquer qu'alors tout ſe bouleverſait en France, & que c'eſt au milieu des déſaſtres publics que les hommes de lettres & les théologiens, chacun de leur côté, étaient en guerre ouverte. *Homere* & la bulle *Unigenitus* étaient les deux ſujets de haines, de querelles & d'épigrammes. Peu de perſonnes reſtaient neutres, parce qu'alors il y avait peu de philoſophes en France; ceux qui ne ſe battaient pas pour

Homere

Homere, se battaient pour l'honneur des Jésuites & de leur bulle, & ceux qui n'entraient dans aucun de ces deux partis, étaient des ambitieux qui se cantonnaient en secret, pour brasser la chûte du Régent.

La nouvelle tragédie fit diversion : elle occasionna d'abord un déluge de petites brochures. Point de coins de rues, point de boutiques de libraires, où l'on ne vit des affiches en gros caracteres qui en annonçaient la critique ou l'apologie. Le calme rentra enfin dans l'esprit des hommes de lettres. *La Motte*, qui avait à se plaindre de Voltaire, oublia sa vengeance, & donna à *Œdipe* une approbation qui était un bel éloge. *Crebillon*, qui eût pu être jaloux du succès de cette tragédie, ne vit dans son auteur qu'un rival heureux, & voulut être son ami. *Fontenelle*, neveu de *Corneille*, ne pouvait refuser son suffrage à *Œdipe*, mais en qualité de doyen des littérateurs, & mêlant la leçon à l'éloge, il fit dire à Voltaire que sa piece *avait trop de feu*; & Voltaire lui répondit que *pour s'en corriger il lirait ses Pastorales.*

C'eſt dans ces circonſtances que *la Motte* & ſon parti ſe réconcilierent avec Madame *Dacier* & les *Homéristes*. Un ſage, le duc de *Valincourt*, eut la gloire de cette réconciliation. Il aſſembla chez lui les parties belligérantes, & pendant le dîner leur propoſa un petit traité de paix qu'elles ſignerent. Ainſi finit parmi les hommes de lettres une guerre qui durait depuis vingt ans.

Les théologiens demeurerent irréconciliables & furent encore long-tems le tourment de la France. Voltaire en devint la gloire & les délices. En peu de tems ſa renommée fut portée au fond de l'Allemagne & du nord. On y riait de nos querelles eccléſiaſtiques, mais on y admirait ſon *Œdipe* qui lui valut deux brevets, celui d'homme de génie & celui de philoſophe. Les deux vers qui lui mériterent ce dernier brevet, ſont :

„ Nos prêtres ne ſont point ce qu'un vain peuple penſe :
„ Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Au milieu de ſes ſuccès, les cabales pour le perdre furent affreuſes, mais le Régent, ce Prince philoſophe, le

soutint contre ses ennemis; & pour le venger de leurs clameurs, il lui fit une gratification honorable.

Dans ces jours de triomphe & de gloire, on crut que la Suede allait l'enlever à la France, & ses liaisons avec le baron de *Goerts* justifiaient ce bruit généralement répandu. *Goerts*, jadis Conseiller de Holstein, était alors plénipotentiaire de *Charles XII*. C'est ce même homme qui, avec *Alberoni*, jadis Curé de village, & devenu Cardinal & premier Ministre en Espagne, avait projetté de bouleverser l'Europe. Une partie de cette révolution fut confiée à Voltaire par *Goerts*, qui le sollicitait de l'accompagner dans ses voyages. Voltaire résista à la tentation de jouer un rôle. Il jouissait d'une gloire réelle & de l'honneur de voir souvent le Régent dont il avait déjà éprouvé les bienfaits.

Au bruit des éloges qu'on prodiguait à son génie, se mêla tout-à-coup le bruit d'une tempête qui sembla devoir l'écraser entiérement. La calomnie qui l'avait fait enfermer dix-huit mois à la Bastille, s'arma de nouveau pour le

perdre. Les *Philippiques* parurent. C'était un poëme atroce contre le Régent. On ne fit jamais rien d'aussi criminel. Jamais libelle en France ne fit un plus grand scandale. On y célébrait en vers harmonieux ses prétendus empoisonnemens & ses prétendus incestes. *Rousseau* dans ses plus belles odes, n'est ni plus riche, ni plus éloquent, & a beaucoup moins d'énergie.

Le peu de réputation de *la Grange-Chancel*, auteur des *Philippiques*, éloignait de lui tout soupçon. Il n'avait encore rien fait qui pût lui mériter l'honneur de le faire accuser de ce crime. Le génie de Voltaire lui valut alors cette dangereuse distinction, qu'une funeste circonstance sembla autoriser : c'était celle de son intimité avec le baron de *Goerts* & son assiduité dans la maison du duc *du Maine*, chez qui les mécontens & les frondeurs de l'administration tenaient leurs assemblées. Mille voix demandaient vengeance de l'outrage qu'on prétendait que Voltaire avait fait au Régent, son appui & son bienfaiteur ; mais ce Prince judicieux qui l'aimait, craignait,

en le privant encore de ſa liberté, une nouvelle mépriſe. Il ſe contenta de l'éloigner de Paris.

Les tracaſſeries que Voltaire avait éprouvées dans le ſein de ſa famille, une priſon longue, dure & injuſte, des calomnies de toute eſpece, enfin l'exil, tant de perſécutions qui devaient le dégoûter de l'étude, ne ſervirent qu'à le confirmer dans la vocation d'homme de lettres. Ce n'eſt pas qu'il ne fut très-ſenſible à la perſécution, c'eſt même dans un de ces momens d'amertume & de dépit, qu'entendant gronder un orage affreux ſur Paris, il s'écria, que pour un pareil fracas, il fallait que, ſemblablement à la France, le royaume des cieux fût tombé en régence.



CHAPITRE V.

Voltaire à Sully : *nouvelles amours : il voyage en Hollande. De sa petite vérole.* Mariane. *La* Henriade *jetée au feu.*

ANNÉES

DE

1719—*à*—1725.

A Sully.

EN éloignant Voltaire de Paris, le Régent lui laissa le choix de son exil, & la liberté, d'en changer toutes les fois qu'il le demanderait. Plusieurs personnes lui offrirent leur château pour retraite, mais il préféra le séjour de Sully, où il avait la ressource d'une bibliotheque, & l'avantage de voir une foule de grands Seigneurs qui y passaient l'été. D'ailleurs la *Henriade* à laquelle il travaillait, & dont *Maximilien de Bethune* était alors un des

principaux personnages, l'invitait à cette préférence.

On a de ce tems-là un grand nombre de pieces fugitives dans lesquelles on trouve l'aménité de *Chaulieu*, mais un luth plus harmonieux, une touche plus délicate, plus aisée, rarement négligée, & toujours naturelle. Dans ce genre, Voltaire a surpassé les anciens & les modernes : ce qui fait le mérite de ses poésies légeres, c'est que la morale de l'honnête homme, ainsi que dans *Horace* seul, s'y trouve toujours assaisonnée d'une plaisanterie fine & agréable ; c'est qu'on y voit le philosophe se jouant continuellement des préjugés, & qui en baffouant la superstition, accoutume insensiblement les hommes à la mépriser.

Les amis de Voltaire le pressaient de mettre la derniere main à la *Henriade* ; mais le succès d'*Œdipe* l'avoit enivré. Il voulut reparaître à Paris avec une nouvelle tragédie. Ce fut au milieu des dissipations, & dans le tems de ses amours avec une Demoiselle des environs de Sully, qu'il fit *Artemire*. Il la détermina à se charger du principal rôle de cette tragédie : quand

il l'eut dressée, il obtint du duc d'*Orléans* de revenir à Paris. Sa tragédie & sa maîtresse furent agréés des comédiens français.

1720 Artemire 20 Mai.

Les sifflets étaient alors d'un grand usage : au premier acte on siffla, & l'on déconcerta la débutante. Au second acte les sifflets redoublerent. Voltaire, indigné d'un pareil accueil, de la loge où il étoit, saute sur le théatre, & harangue le public. On le régale d'abord lui-même de fréquens coups de sifflets ; mais lorsqu'on reconnaît l'auteur d'*Œdipe*, on l'écoute dans un grand silence. Il parle de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions & aux nouveaux talens. Dans tout ce qu'il dit il met tant de raisons & sur-tout tant d'honnêteté, qu'on bat des mains, & qu'on finit par demander *Artemire*, & mademoiselle de***. La tragédie continue au bruit des applaudissemens : peu de jours après cette scene bizarre, il retire du théatre sa maîtresse & sa tragédie, & va de nouveau avec l'une & l'autre s'ensevelir dans la retraite de Sully.

Le Régent ne tarda pas à lui laisser la liberté de s'établir à Paris. Cette liberté fut sans doute un grand plaisir

pour lui; mais ce plaisir fut bientôt empoisonné par la mort de son ami M. *de Genonville*, conseiller au parlement. C'était un jeune homme de la plus grande espérance, & qui eût fait honneur à la magistrature, si sa philosophie ne lui eût pas attiré quelque disgrace de la part de ses confreres dont le grand nombre s'effrayait déjà du nom de philosophe. Voltaire & lui étaient un modele d'amitié rare, & peut-être unique.

Mort de son ami Genonville.

Madame la maréchale *de Villars* pour l'arracher à sa profonde douleur, le mena à *Vauvillars*: c'est dans ce même château, que l'infortuné *Fouquet* avait possédé sous le nom de Veau, & pour l'embellissement duquel il avait dépensé dix-huit millions. Là se trouverent réunis les deux plus grands hommes qu'eut la France. L'un parcourant les dernieres années d'une vie semée d'événemens & de gloire: c'était le vainqueur de *Denain*, le sauveur de la patrie; c'était *Villars*. L'autre qui s'était à peine élancé dans la carriere dramatique. Son premier pas dans cette carriere fut un pas de géant, & par la

1720 A Vauvillars.

grandeur de ce pas, il avait forcé l'Europe instruite, à tourner ses regards vers lui. C'était l'auteur d'*Œdipe*; c'était Voltaire. Quiconque eût pu lire dans l'avenir dans ces deux hommes célebres, au lieu d'un libérateur de la France, en eût vu deux. L'un qui l'avait délivrée de ses ennemis, & l'autre qui devait un jour la délivrer de ses préjugés. Le mutuel attachement qu'ils eurent l'un pour l'autre, dura le reste de leur vie, & ne se démentit pas un instant.

1721 A Paris.

A son retour de Vauvillars, Voltaire se logea, Quay des Théatins, chez le président *de Bernieres*, qui avait beaucoup aimé le jeune *de Genonville*. Il ne voyait plus cet ami, mais il en entendait parler souvent, & cela seul adoucissait ses regrets.

1722 En Hollande.

C'est à cette époque que madame de *Rupelmonde*, fille du maréchal d'*Allegre*, lui propose le voyage de Hollande. Voltaire met dans ses arrangemens un séjour à Bruxelles. Dès long-tems il desirait embrasser *Rousseau* banni de sa patrie depuis dix ans. Il ne voyait en lui que le grand,

poëte & l'homme malheureux. Il court chez lui au moment où il arrive à Bruxelles. Ce premier inſtant d'entrevue fut un moment d'effuſion de cœur & de confiance mutuelle. Voltaire ne l'appelait que ſon maître & ſon juge : & c'eſt ſous ce double titre qu'il lui confia, pendant cinq jours, ſon poëme de *la Henriade.*

Entrevue avec J. B. R.

En revenant de Hollande, on reprit encore la route de Bruxelles. Les deux poëtes ſe quitterent peu. Ils firent des viſites, allerent enſemble à la meſſe & à la comédie.

Dans une de leurs promenades, & madame la comteſſe *de Rupelmonde* ſeule en tiers, *Rouſſeau* lut ſon *Ode à la poſtérité*, & enſuite le *jugement de Pluton.* Ce dernier ouvrage était une ſatyre violente contre le Parlement de Paris qui l'avait privé de ſa patrie, & contre l'Avocat-Général qui avait conclu au banniſſement. Voltaire interrogé ſur cette ſatyre répondit : *Ce n'eſt pas là notre maître, du bon & du grand* Rouſſeau.

L'amour-propre du vieux rimeur qui ne quêtait qu'un ſuffrage, s'offenſa de cette franchiſe. Voltaire appuya ſon

ſentiment de quelques raiſons ; & ces raiſons déplurent autant que ſi elles avaient été des leçons. Prenez votre revanche, lui dit Voltaire ; « voici » un petit poëme que je ſoumets au » jugement & à la correction du pere » *de Numa.* »

La lecture du poëme n'était point encore achevée, que *Rouſſeau*, d'un ton chagrin, dit : « Épargnez-vous, » Monſieur, la peine d'en lire davan- » tage. C'eſt une impiété horrible. » Voltaire remet le poëme dans ſon porte-feuille en diſant : « allons à » la comédie, je ſuis fâché que l'au- » teur de la *Moïſade* n'ait pas encore » prévenu le public qu'il s'était fait » dévôt. »

Après la comédie, Voltaire lui parla de ſon *Ode à la poſtérité ;* & d'un ton cauſtique lui dit en le quittant : *Savez-vous, notre maître, que je ne crois pas que cette Ode arrive jamais à ſon adreſſe ?* (6)

Ainſi donc une entrevue qui avait commencé par une confiance réciproque, finit par une brouillerie éclatante. Depuis dix ans Voltaire deſirait voir *Rouſſeau ;* il le vit & s'en fit un

ennemi implacable. Les rapports vinrent ensuite, & il s'ensuivit entr'eux deux une guerre de vingt ans. Ce qu'on peut assurer, c'est que Voltaire ne commença à se défendre qu'après un silence de dix ans, & vingt actes d'hostilités de la part de son ennemi.

La curiosité du lecteur m'arrête, & me demande quel était ce poëme que *Rousseau* traita d'impie? C'était une *Épître à Julie* qui, dix ans après, parut sous le titre d'*Épître à Uranie*, & qui aujourd'hui est connue sous le titre de *le pour & le contre*. Elle fut faite pour madame *de Rupelmonde*. Cette Dame, à une ame pleine de candeur & un penchant extrême à la tendresse, joignait une grande incertitude sur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, & déposait avec confiance dans son sein ses doutes & ses perplexités; & ce fut pour fixer son esprit incertain, qu'il fit cette épître dont le but était de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il suffit d'avoir des vertus.

Au Château de Maisons.

Un des endroits où Voltaire se plaisait le plus, était à *Maisons*, situé sur

les bords de la Seine & de la forêt de Saint-Germain. Il y a peu d'années qu'on y voyait encore ſa chambre d'étude. Ce château, le coup d'eſſai & le chef-d'œuvre de *Manſard*, & qui fit connaître toute l'étendue de ſon génie, dans le tems qu'il n'était encore que ſimple maçon; ce château, dis-je, appartenait au préſident *Deſmaiſons*, juge inſtruit, integre, & qui jouiſſait tout-à-la-fois de la conſidération publique & d'une fortune très-conſidérable: il réuniſſait ſouvent à *Maiſons* tous les arts, tous les talens & tous les agrémens de la ſociété. Il y donnait ſouvent des fêtes. Il en avait annoncé une dans laquelle tous les plaiſirs de l'eſprit devaient ſe varier & ſe ſuccéder pendant trois jours. Plus de trente Seigneurs y étaient invités & autant de Dames. On devait jouer la comédie. Mlle. *le Couvreur*, cette célebre actrice, qui ſut être l'amie de pluſieurs Dames de la Cour, & en qui beaucoup d'eſprit & un grand ſavoir-vivre, feſaient diſparaître tout ce que le préjugé attache d'odieux à la profeſſion des femmes de théatre, était déjà arrivée. Le cardinal de *Fleury*

était invité aux fêtes de *Maisons*, & devait y venir. Voltaire devait lire sa tragédie de *Marianne*. Le jour de son arrivée, il se sent indisposé, & sur les neuf heures du soir la fievre se déclare. *Gervasi*, le médecin alors le plus accrédité, est appelé, & décide que c'est la petite-vérole. L'épouvante est dans le château. On réveille les Dames pour annoncer cette nouvelle (8). On dépêche des courriers au cardinal de *Fleury* & aux autres Seigneurs qui devaient venir à *Maisons*. Mlle. *le Couvreur*, persuadée que la présence d'un ami peut ajouter aux soins du docteur *Gervasi*, fait partir un exprès pour la Normandie où se trouvait *Thiriot*, & ne quitte Voltaire que lorsque cet ami est arrivé.

De la petite-vérole.

La petite-vérole fut très-maligne. L'usage d'alors était d'administrer des cordiaux pour faciliter l'éruption, & pour, disait-on, éloigner le venin du cœur. *Gervasi* avait une méthode contraire. Il employa la saignée, l'émétique & des boissons rafraichissantes.

Au bout d'un mois, Voltaire encore très-faible, voulut venir à Paris. A peine fut-il en voiture que le feu éclata dans

la chambre d'où il sortait, & embrasa, en grande partie, une des ailes du château.

Le danger que Voltaire avait couru pendant sa maladie, & l'incendie auquel il venait d'échapper, le rendirent encore plus cher aux sociétés dont il fesait les délices. Il était encore convalescent, lorsqu'il écrivit en faveur de *Gervasi* qu'on traitait d'empirique, & dont on attaquait violemment la méthode. Ce fut avec autant de force que d'agrément qu'il défendit son médecin, l'émétique & cent pintes de limonnade qu'il avait bues.

Mariane. 1724

Marianne ne tarda pas d'être représentée : Voltaire espérait, par le succès de cette nouvelle tragédie, réparer l'échec que son amour-propre avait reçu par la chûte d'*Artemire*. Le rôle d'*Hérodes* fut rempli par *Baron*, qui était très-vieux. *Mariane* mourait du poison qu'on lui donnait sur la scene. Ce dénouement était très-théâtral. Il excitait la pitié & la terreur. Au moment où *Mariane* prit la coupe, un plaisant crie : *la Reine boit*, c'était la veille de la fête des Rois, & la piece ne fut pas achevée. Voltaire substitua

substitua à la coupe un autre dénouement, mais plus faible, & la piece eut quarante représentations.

Rousseau apprit ce succès à Bruxelles, & en fut jaloux. Cette tragédie, selon lui, n'était qu'une *superfétation poétique ; Hérodes*, ajoutait-il, *est un grand dupe, Varrus un étourdi, & Mariane une imbécille, qui perd son tems à faire son paquet.* Tel était le style de *Rousseau* pour dénigrer un chef-d'œuvre. Il fit plus : pour faire tomber cette tragédie, il rajeunit la *Mariane* de *Tristan*. Mais les comédiens ne purent la jouer, ni le libraire la vendre.

Le public était dans l'attente de la *Henriade* : avant de la publier, Voltaire la soumit à la censure & à l'examen de plusieurs hommes de lettres : c'était autant de juges qu'il se choisit. Un de ces juges était le président *Hainault*, homme d'un goût sûr & d'un jugement exquis en matiere d'ouvrages d'agrémens. Les séances se tinrent chez le président *Desmaisons*. « Je laisse à la » porte, leur disait Voltaire, l'amour- » propre d'auteur, & tout au rebours » des patiens, j'implore non l'indul-

» gence, mais la févérité de mes
» juges. » Il lisait un chant : chaque juge disait son avis. Il notait les observations, & souvent il se vit dans l'impossibilité de corriger certains défauts, qui tenaient trop essentiellement à des beautés qu'on lui demandait de conserver.

Henriade jettée au feu.

Cependant, un jour fatigué de tant de petites chicanes que messieurs les puristes lui fesaient essuyer, tantôt sur un hémistiche, tantôt sur une rime, & tantôt sur l'inversion d'un vers, dans son impatience il se leve brusquement, & fait de son poëme ce que *Virgile* mourant avait voulu qu'on fît de l'*Enéide*; il le jette au feu, & sort, en disant à ses juges, « il n'est donc bon » qu'à être brûlé. »

Le président *Hainault*, de qui nous tenons l'anecdote, de son fauteuil s'élance à la cheminée, & dérobe la *Henriade* aux flammes. « Ne pensez » pas, dit-il à son auteur en la lui » remettant, qu'elle vaille mieux que » le Héros que vous célébrez. Malgré » ses défauts, c'était un grand Roi & » le meilleur des hommes. Souvenez-» vous, lui écrivit-il dans la suite,

» que pour l'arracher au feu, elle me » coûte une paire de manchettes de » dentelle. »

On convint de reprendre les séances & de continuer l'examen de la *Henriade*. Ce projet n'eut pas lieu. *Desfontaines* qui était alors un des écumeurs de la littérature, & l'un des hommes les plus méprisables & les plus méchans dont la république ait été empoisonnée, s'en procura un manuscrit, & le fit imprimer en Angleterre. Cela lui valut quelqu'argent. Il en fit à Évreux une seconde édition, qui lui en valut davantage. A la mal-honnêteté d'imprimer un ouvrage qui ne lui appartenait pas, il ajouta l'indignité d'y insérer des vers contre différentes personnes.

Paris retentit bientôt des cris & des plaintes de Voltaire; mais le poëme quoiqu'infidélement imprimé, lui fit tant d'honneur qu'il s'appaisa. Il poussa même la générosité jusqu'à pardonner à *Desfontaines*, & à permettre à *Thiriot* de le lui présenter.

Peu de jours après ce pardon, cet abbé, accusé d'un crime qui menait alors au bûcher, fut enfermé à Bicêtre.

Voltaire, quoique malade, court à Versailles, sollicite la protection de la marquise *de Prie*, femme alors en grande faveur, & obtint l'élargissement de *Desfontaines*. Il obtint encore du président *de Bernieres*, de le mener à *Fontaine-border*, l'une de ses terres en Normandie.

Dès les premiers momens de sa liberté, l'abbé écrivit à Voltaire : *Je vous dois l'honneur & la vie*, & dans l'excès de sa reconnoissance il fit une libelle contre lui. *Thiriot* vit le libelle, & força son coupable auteur de le jeter au feu. *Desfontaines* consomma son ingratitude en se joignant à *Rousseau* pour tourmenter son bienfaiteur.

Pendant dix ans Voltaire souffrit les injures de ces deux ennemis. Le tems de sa vengeance n'était point encore venu. Son silence était le sommeil du lion. D'ailleurs, les diverses études auxquelles il était livré, l'empêchaient souvent de s'appercevoir de leur méchanceté.

1725. La petite comédie de *l'indiscret*, malgré son succès, n'ajouta rien à sa gloire; & une de ces aventures qui, en société sont très-rares, le força à une profonde retraite.

CHAPITRE VI.

Du Chevalier de Rohan, *Voltaire est mis à la Bastille. Il a ordre de sortir de France. Il va en Anglèterre, & y publie la* Henriade.

ANNÉES DE 1725 — *à* — 1728.

LE chevalier de *Rohan Chabot*, dont il est ici question, n'avait ni dans le caractere ni dans les sentimens, rien de ce qui distingue ceux de cette illustre maison. C'était une plante dégénérée (8). On lui reprochait un défaut de courage, & le métier d'usurier. Il allait quelquefois chez le duc de *Sully*, où Voltaire était très-souvent. Un jour étant à dîner ensemble, il trouva fort mauvais que Voltaire ne fût pas

de ſon avis. « Quel eſt ce jeune homme, demande-t-il, qui parle ſi haut ? *M. le chevalier*, repart Voltaire, *c'eſt un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui ſait honorer celui qu'il porte.*

Le chevalier de *Rohan* ſortit en ſe levant de table, & les convives applaudirent à Voltaire : le duc de *Sully* lui dit hautement : « Nous » ſommes heureux ſi vous nous en avez » délivrés. »

Peu de jours après cette ſcene, Voltaire étant encore à dîner chez le duc de *Sully*, fut demandé à la porte de l'hôtel pour une bonne œuvre. Au mot de bonne œuvre il ſe leve & court à la porte, où était un fiacre & deux hommes qui, d'un ton dolent, le prient de monter à la portiere. A peine y fut-il que l'un des deux ſcélérats le retint par ſon habit, tandis que l'autre lui applique ſur les épaules cinq ou ſix coups d'une petite baguette.

Le chevalier de *Rohan*, qui à vingt pas de là était dans ſa voiture, crie, c'eſt aſſez. Il n'eſt point au monde d'honnête homme à couvert d'un pareil outrage de la part d'un lâche aſſez riche pour payer des ſcélérats.

Voltaire rentre dans l'hôtel, demande au duc de *Sully* de regarder cet outrage fait à l'un de ſes convives, comme fait à lui-même : il le ſollicite de ſe joindre à lui pour en pourſuivre la vengeance, & de venir chez un Commiſſaire en certifier la dépoſition. Le duc de *Sully* ſe refuſe à tout. Cette indifférence de la part d'un homme, qui, depuis dix ans le traitait en ami, l'irrite encore davantage. Il ſort de ſon hôtel, & ne voulut plus voir le duc de *Sully*.

Voltaire peut recourir aux loix ; mais il craint de donner de l'éclat à l'affront qu'il a reçu. Il n'a recours qu'à ſon ſeul courage. Des amis lui offrent leurs ſervices ; mais il ne ſe remet qu'à lui-même du ſoin de ſa vengeance. Pour s'y préparer, il s'éloigne entiérement de toute ſociété. Une profonde retraite devient ſon partage. A l'étude des langues vivantes qu'il commence alors, il joint l'exercice de l'eſcrime : un maître d'armes vient tous les matins lui donner des leçons ; & quand il a acquis l'habileté néceſſaire, il ſe rend au théatre français, entre dans la loge de Mlle. *le Couvreur*, où était le chevalier *de Rohan*. « Monſieur, lui dit-il, ſi

» quelqu'affaire d'intérêt ne vous a
» point fait oublier l'outrage dont j'ai
» à me plaindre, j'espere que vous
» m'en ferez raison. » *Thiriot*, dont
nous tenons le fait, était à la porte
de la loge.

Le chevalier *de Rohan* accepte le
défi pour les neuf heures du lendemain,
assigne lui-même le rendez-vous à la
porte de Saint-Antoine, & le soir
même en fait part à sa famille. Tous
les Rohans sont en mouvement : mais
leurs démarches eussent été inutiles si
on n'eut montré à M. le duc les vers
de Voltaire à sa maîtresse la marquise
de Prie.

1725.

Io sans avoir l'art de feindre,
D'*Argus* sut tromper tous les yeux.
Nous n'en avons qu'un à craindre,
Pourquoi ne pas nous rendre heureux !

On sait que M. le duc, alors premier
Ministre, était borgne, Ces quatre vers
lui firent connaître un rival, & Voltaire
fut envoyé à la Bastille. Son ami
Thiriot allait dîner tous les jours avec
lui. A la liberté près, Voltaire était
dans ce château comme s'il eût été
dans le monde. Il n'ignorait rien de ce
qui s'y passait. C'est là qu'il apprit la

A la Bastille.

langue Anglaise. Au bout de six mois on lui rendit sa liberté, & ce ne fut point une grace qu'on lui fit ; car il n'avait pas mérité de la perdre. Il méritait encore moins l'ordre, qu'en ouvrant les portes de cette prison on lui signifia, de sortir de France. Jamais on ne fit un plus cruel abus de l'autorité envers un citoyen. Cette persécution était due aux manœuvres de la maison *de Rohan*. Le chevalier ne quittait point Versailles, & mourait de peur que Voltaire ne l'y vînt chercher.

En Angleterre.

Pour jouir d'une plénitude de liberté, il passe en Angleterre. Cette liberté dont il avait fait son idole, est réellement un grand trésor, mais dont on ne connaît véritablement le prix que lorsqu'on l'a perdu. Pour en bien sentir tous les avantages, il faudrait avoir habité l'un des quarante sépulcres de la Bastille. O hommes de lettres ! puissiez-vous ne jamais tomber dans ce gouffre où l'ennui dévore ses habitans ! Puissiez-vous aussi ne rien dire, ne rien écrire, ne rien faire qui puisse être un prétexte de vous y plonger.

En Angleterre Voltaire n'eut à craindre ni les persécuteurs, ni les manœuvres

des grands, ni les prêtres, ni les familiers de la police. Ce pays fut pour lui un ſol nouveau ſur lequel il ne tarda pas à être acclimaté. C'était le tems de la vraie gloire des Anglais. *Locke*, à la vérité, n'était déjà plus. Le ſage & ſavant *Salisbury* venait de mourir hors de ſa patrie; mais l'eſprit & les idées de ces grands hommes dominaient toutes les terres; mais *Newton* vivait encore ainſi que *Clarcke*, *Wolſton*, *Bolinbroocke*, *Pope*, *Collins*, *Toland*, Voltaire fut l'ami de la plupart d'entr'eux, & de beaucoup de perſonnes de diſtinction qui, en ce royaume, ſe font gloire d'allier l'étude de la vraie philoſophie à l'eſprit des affaires politiques.

L'illuſtre *Pope*, poëte & philoſophe, & dont l'*Eſſai ſur l'homme* avait mit le ſceau à ſa célébrité, fut celui dont il rechercha d'abord la connaiſſance. Dans leurs premieres entrevues, ils furent fort embarraſſés. *Pope* s'exprimait très-péniblement en français, & Voltaire n'étant point accoutumé aux ſifflemens de la langue anglaiſe, ne pouvait ſe faire entendre. Il ſe retira dans un village, & ne rentra dans Londres que

lorsqu'il eut acquis une grande facilité à s'exprimer.

Son séjour en Angleterre, devint utile à sa gloire comme à sa fortune. Il y fit imprimer *la Henriade*, dont en France il n'en avait pu obtenir l'agrément. Lorsque le poëme y parut furtivement, tous les dévots, race alors fort nombreuse & très-dangereuse, crierent à l'impiété : les baladins de la foire en firent le sujet de leurs bouffonneries, & après les baladins, nos Seigneurs du clergé s'en emparerent, & voulurent le flétrir par une censure ecclésiastique, comme contenant les erreurs des semi-Pelagiens. A la Cour on disait qu'il n'y avait qu'un séditieux qui eût pu faire l'éloge de *Coligni*. Cette persécution est le vrai thermometre sur lequel nous devons de tems en tems porter les yeux pour connaître le degré d'imbécillité ou l'on était alors en France.

1726

Les Anglais étaient à cette époque beaucoup plus avancés en raison. On sait qu'*Élisabeth* avait autrefois protégé *Henri IV*. Le Roi qui régnait alors, *George I*, & la princesse de *Galles*, qui devint *Reine*, protégerent son

chantre. Les souscripteurs Anglais furent très-nombreux. *Thiriot* à Paris était chargé de recevoir les souscriptions des Français. Il en avait déjà quatre-vingt, lorsqu'un jour de la Pentecôte & pendant qu'il était à l'église, des voleurs emporterent le dépôt. Les souscripteurs ne perdirent rien. Voltaire, malgré cette perte, remplit les engagemens, & écrivit à son dépositaire : « Cette aven-» ture, mon ami, peut vous dégoûter » d'aller à la messe, mais elle ne doit » pas m'empêcher de vous aimer tou-» jours & de vous remercier de vos » soins. »

La *Henriade* vengea la nation Française du reproche qu'on lui fesait de n'avoir point de poëme épique. Les Anglais furent les premiers à lui accorder ce titre que les Français lui disputerent long-tems, lors même qu'ils le prodiguaient au *Télémaque* de M. *de Fénelon*. Ce roman ingénieux & moral n'est ni poëme ni épique. Ce n'est pas assez pour cela qu'une prose soit harmonieuse & cadencée; il faut de plus qu'elle soit assujettie à des regles convenues, invariables, & même à la prosodie que le génie de la langue comporte.

Les divers peuples de l'Europe ne tarderent pas à s'approprier la *Henriade* : elle fut traduite par *Lokman* en anglais. Le cardinal *Quirini* la mit en vers italiens. Les Allemands & les Hollandais en eurent des versions en leurs langues. Le Prince royal de Prusse dans la suite l'enrichit d'un avant-propos. Le cadre de la *Henriade*, dit-on, est petit : cela est vrai, si on le compare à celui de l'*Iliade*, où vingt peuples conduits par leurs rois, s'armerent pour détruire une ville ; si on le met à côté, soit de l'*Énéide* dans laquelle un homme se disant conduit par certains dieux & repoussé par d'autres dieux, vint à travers mille dangers, s'établir dans le *Latium* & fonder un empire éternel, soit de *la Jérusalem délivrée*, dans laquelle l'Europe entiere, comme arrachée à ses fondemens, tombe sur l'Asie & semble l'écraser de sa chûte.

Le sujet de la *Henriade* était digne d'un philosophe ; & Voltaire l'adopta, parce qu'il lui parut propre à attaquer le fanatisme, à rendre les persécuteurs odieux, les querelles de religions ridicules, & sur-tout à établir en France cet esprit de tolérance, sans lequel la société n'est guere autre chose qu'une forêt de bêtes

féroces acharnées à leur mutuelle destruction.

Les ennemis les plus déclarés contre la mémoire de Voltaire, ne peuvent nier que de tous les poëmes épiques, la *Henriade* ne soit le plus utile & le plus sage. On n'y voit ni fées, ni lutins, ni autres fadaises dignes des tems d'ignorance. *Henri IV*, pour faire ses destinées, n'a recours ni aux entrailles des victimes, ni à la fourberie des prêtres. Il ne consulte que son courage & la raison d'état. C'est un vrai héros disputant les armes à la main un royaume que le fanatisme lui a ravi, nourrissant ses ennemis qu'il peut faire mourir de faim.

Un pareil personnage vaut sans doute *le dévot Enée* qui, comme tous ceux de son espece, tout en parlant au nom des dieux qu'il n'a jamais vus, tout en citant des révélations qu'il n'a point eues, finit par une injustice horrible, par s'emparer d'un royaume qui ne lui appartient pas, & par coucher avec une belle & jeune Princesse, sur le cœur de laquelle il n'a aucun droit. J'aime mieux *Henri IV*. C'est un héros plus juste, plus brave & plus aimable.

Les dieux, dit-on, conduisent cet *Enée.* Cela est bon pour l'imagination des enfans, qui aiment à se repaître de semblables chimeres; mais ces dieux, & leurs oracles & leurs prêtres une fois décrédités, que devient un poëme échaffaudé sur ces échasses? Il doit nécessairement perdre une partie de son mérite. Il ne reste qu'avec ses beautés de détail; & ces beautés ne sont elles-mêmes que de magnifiques frivolités, si, comme dans la *Henriade*, elles n'ont point un objet d'instruction.

Un reproche que tout homme solidement instruit est en droit de faire à *Homere*, à *Virgile*, au *Tasse*; & sur-tout à ce fou de *Milton*, dont le sublime ouvrage force à l'admiration, lors même qu'on les blâme; c'est qu'en composant leurs poëmes, ces grands hommes n'ont contribué en rien à la perfection de la morale. Ils ont laissé leurs contemporains avec toutes leurs sottes superstitions. Ils ont fait pis: au lieu d'employer leur génie à les délivrer de leurs préjugés, ils ont consacré ces mêmes préjugés par la beauté de leurs chants; & n'eût-il pas mieux valu corriger les sottises de leur siecle, que de les mettre en vers magni-

fiques? Ce n'eſt pas aſſez d'amuſer, il faut encore inſtruire. C'eſt là le grand objet dont Voltaire était occupé en travaillant la *Henriade*. Auſſi eſt-elle miſe dans le petit nombre des chef-d'œuvres qui ont produit un grand bien. Notre liberté de penſer ne date réellement que de l'époque de ce poëme. C'eſt là qu'on le voit, attaquant de cent façons la ſuperſtition, qui juſqu'alors avait été l'épouvantail de ſes compatriotes; il les accoutuma à entendre des vérités utiles & hardies. C'était le plus grand ſervice qu'il put rendre à ſa patrie, juſqu'alors dévote & bêtement fanatique. (9)

Si la *Henriade*, ou pour parler plus exactement, ſi un poëme de la force & de la beauté de celui-là, eût paru cent quarante ans plutôt, la France n'eût point été déchirée par ce monſtre que nous nommons *la ſainte ligue*; elle n'eût eu ni Saint-Barthelemi, ni les dragonades, & n'eût point reçu la plaie épouvantable que lui fit la révocation de l'édit de Nantes. O Rois! méditez cette vérité, & vous ſentirez de quel prix doit être à vos yeux un grand homme, un philoſophe né dans vos États!

Le roi d'Angleterre & ſes Miniſtres protégerent

protégerent ce même jeune philosophe, que la cour de Versailles avait fait emprisonner, & auquel elle avait ravi sa patrie. Son poëme persécuté en France, où il était nécessaire, fut accueilli par *George I*, comme un ouvrage qui pouvait être utile aux Anglais.

Le produit de la *Henriade* fut très-considérable : Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. Plusieurs Français qui étaient à Londres, & qui avaient des besoins pressans, éprouverent ses générosités. Il crut en faire des amis, & il n'en fit que des ingrats. Un *Saint-Hyachinte*, qu'il obligea de sa bourse & de son crédit, fut le premier à se signaler par des critiques contre la *Henriade*, & par des outrages personnels contre son auteur. Tous ces gens qui, en implorant ses secours, se disaient hommes de lettres, n'étaient pour la plupart que des aventuriers qui, de la boue, & de la misere où ils étaient plongés, osaient être jaloux de la gloire dont leur bienfaiteur était environné.

Pendant le séjour de Voltaire en Angleterre, on y parla d'avoir un théatre Français. Il échauffa cette idée, il écrivit à

Paris, & en peu de tems on eut à Londres une troupe de comédiens. Ils arriverent avec peu d'argent; & ne trouvant point les ressources dont ils s'étaient flattés ils se retirerent.

1728. La voix de l'amitié rappellait Voltaire à Paris. Il cede à cette voix, sur-tout à cet instinct qui nous ramene toujours avec plaisir dans notre patrie, malgré les désagrémens qu'on y a éprouvés. Avant de quitter l'Angleterre, il publia deux essais : l'un, *sur nos guerres civiles*, & l'autre, *sur la poésie épique*. Dans ce dernier, on voit le grand homme juger ses semblables. Ces deux ouvrages furent écrits en Anglais. C'était un hommage qu'avant de partir il rendait à une nation, chez laquelle il avait trouvé tout ce qui peut flatter, & tout ce que peut desirer l'homme de lettres philosophe, des encouragemens de la part des Souverains, des accueils distingués de la part des Grands, & une entiere liberté de penser, de parler & d'écrire.

CHAPITRE VII.

Voltaire à Paris : Histoire de Charles XII. *De la Fortune de Voltaire & de sa Tragédie de* Brutus.

ANNÉES

DE

1728—*à*—1730.

APRÈS un séjour de trois ans en Angleterre, Voltaire revint en France reprendre ses chaînes, s'exposer de nouveau aux critiques de la médiocrité, & à la persécution des gens à préjugés. Son retour ne fut confié qu'à peu d'amis. De plusieurs mois il ne se montra nulle part publiquement. S'il allait au spectacle, c'était dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au fauxbourg Saint-Marceau, quartier qui n'est habité que par des ouvriers & par des pauvres.

Paris était alors en proie aux cabales, aux intrigues, aux perſécutions. On n'y parlait que de Rome, d'excommunications, de conſtitution *Unigenitus*, de réappellans, d'exils & d'empriſonnemens. Une aſſemblée d'Évêques, tenue dans les montagnes du Dauphiné, aſſemblée que les uns traitaient de *Concile*, & les autres de *brigandage d'Embrun*, venait de produire vingt mille lettres de cachet, & fournir un nouvel aliment à la guerre odieuſe, que depuis cent ans ſe feſaient les Évêques. Ces querelles eccléſiaſtiques, très-propres à raffermir Voltaire dans les principes d'une philoſophie qui n'a nulle part cauſé le moindre trouble, formait ſur la France un brouillard épais qui en obſcurciſſait la gloire.

A travers ce brouillard empeſté, parut un éclair ſoudain, rapide, mais éclatant. Ce fut un petit écrit philoſophique, intitulé : *Sottiſe des deux parts* : c'eſt ainſi que Voltaire annonça qu'il était arrivé. Quelques perſonnes en crédit ſurent gré au philoſophe de la leçon qu'il feſait au clergé. Le maréchal *de Villars* prit hautement ſa défenſe. Il eſt bien vrai que, malgré la leçon,

les Évêques continuerent à se battre & à s'excommunier.

Guerre des prosateurs.

La guerre qu'entr'eux se fesaient alors les hommes de lettres, n'était que ridicule, & ne produisit que de bons mots. Je ne sais quel bel esprit prétendit qu'il n'était pas nécessaire que la tragédie fut en vers. *Lamotte* aguerri dans ces sortes de disputes, après avoir combattu pour les poëtes, se mit pour de bonnes raisons, dit-on, à la tête des prosateurs : il hasarda un *Œdipe* en prose, qui ne réussit pas, & qui lui valut quelques épigrammes. Les mœurs de *Lamotte* étaient douces : il avait le bon esprit de se faire un amusement de ces querelles littéraires : il se fesait aussi un plaisir de répondre honnêtement aux injures.

Voltaire, qui dans la guerre d'*Homere* avait gardé la neutralité, qui dans les dissentions de la bulle *Unigenitus* se bornait à dire *sottise des deux parts*, ne prit d'abord aucun intérêt dans la querelle des prosateurs : il savait mieux employer son tems. Mais lorsque l'aigreur des disputans fut attiédie, & que les esprits devenus calmes, purent entendre raison, il écrivit une lettre honnête à *Lamotte*. Il dit son sentiment

ſur le danger des tragédies en proſe ; & ce ſentiment fut un arrêt dont il n'y a point eu d'appel, ou plutôt dont un ſeul homme, ſans nom en littérature, a appellé, & dont le public a ſifflé l'appel.

Tandis que les hommes de lettres, dans leur déſœuvrement, s'occupaient ſérieuſement de ces frivolités, & que les gens d'égliſe ſe perſécutaient cruellement au ſujet de la grace, Voltaire préparait l'hiſtoire de *Charles XII* : hiſtoire que la poſtérité regarderait comme un roman, ſi une foule de témoins oculaires n'en avaient atteſté la vérité & l'exactitude. Il avait vécu avec des Suédois, des Allemands auxquels était particuliérement connu ce Roi extraordinaire, qu'on a comparé à *Alexandre*, & qui ne lui reſſemblait en rien. *Alexandre* fut un vrai héros qui fonda des villes, établit diverſes branches de commerce, encouragea les arts, s'occupa, au milieu même de ſes victoires, de toutes les ſciences, & répara par le bien qu'il fit, les maux qu'après elle entraîne toujours même une guerre juſte.

Hiſtoire de Charles XII.

Charles XII, au contraire, ne fut

qu'un ignorant, qui par-tout où il passa, laissa des traces de misere. Il appauvrit son royaume, & le gouverna en tyran. Il fut brave, dit-on; mais qu'est-ce qu'une bravoure qui n'est ni raisonnée ni réfléchie, sinon la férocité d'un sauvage? Dieu préserve l'espece humaine de pareils Rois.

L'histoire de *Charles XII* fut violemment critiquée; mais les connaisseurs assignerent à son jeune Auteur une place à côté de *Tacite*. Son style fut jugé celui d'un historien philosophe & plein de goût. Point de ces épithetes oiseuses, ni de ces phrases oratoires, qui ne sont que des fleurs dont on se sert pour couvrir un champ aride, ni de ces réflexions faibles & triviales qui instruisent rarement un lecteur plus impatient de voir de grands événemens, que de se traîner sur des lieux communs. (10)

Cet ouvrage ne fut d'aucun bénéfice pour Voltaire. Tous les imprimeurs de l'Europe s'en emparerent au moment où il parut. Ils en firent leur profit. En moins d'une année on en eut vingt éditions. Nous saisirons cette circonstance pour parler de la fortune de Voltaire; de cette fortune qui, pour la

Fortune de Voltaire.

plupart de ſes contemporains, fut un objet de curioſité, & pour pluſieurs un ſujet d'envie.

Après ſa premiere ſortie de la Baſtille en 1716, il abandonna la maiſon paternelle où chaque jour il était expoſé à s'entendre demander, pourquoi ne prenez-vous pas un état? où avez-vous entendu la meſſe? Les bienfaits du duc d'*Orléans*, & le produit d'*Œdipe* en 1719, le mirent en état de ſe paſſer des ſecours de ſa famille.

En 1723, il ſe fit de ſes économies une rente viagere de près de deux mille francs, dont nous avons vu le contrat. *Marie-Lezinski*, peu de tems après ſon mariage avec *Louis XV*, lui aſſigna une penſion ſur ſa caſſette. Après l'édition de *la Henriade* à Londres en 1726, ſa fortune fut celle d'un homme aiſé. Ce que deux ou trois ans après il retira de la ſucceſſion de ſon pere, en fit un homme riche, & le fond de la loterie de la ville de Paris, qu'en 1729, il gagna en grande partie, en fit un homme opulent.

Cette loterie qu'on appellait la loterie de *Desfort*, Contrôleur-général, avait été créée pour la liquidation des dettes

de la ville. Ce fut d'après un calcul que Voltaire fit en ſoupant chez madame *du Faï*, avec *la Condamine*, qu'il emporta cette loterie. Le Contrôleur-général qui était dévot, lui en diſputa les fonds. Voltaire cria à l'injuſtice. Le Conſeil jugea en ſa faveur, & blâma le Contrôleur-général de n'avoir pas prévu le calcul. Voltaire fut payé, mais on lui fit craindre la vengeance de *Pelletier Desfort*, dont il parlait comme d'un Tartufe. Pour s'y dérober, il voulut repaſſer en Angleterre où nul Miniſtre n'eſt aſſez puiſſant pour attenter à la liberté d'un citoyen, & où le Roi lui-même ne le ferait peut-être pas impunément. Ses amis le retinrent en France. Mais la prudence l'éloigna de Paris pour quelque tems. Il alla à Plombieres joindre le jeune duc de *Richelieu*, qui avait paſſé ſon enfance à la Cour de *Louis XIV*, & à qui l'éclat de ſes galanteries & l'amabilité de ſon eſprit, avaient déjà fait une grande réputation.

L'adminiſtration des finances fut ôtée à M. *Desfort*, & Voltaire revint à Paris. Quoique déjà très-riche, il s'occupa encore d'une augmentation de fortune.

En Angleterre il avait pris goût pour le commerce. Il est ordinaire de voir des Seigneurs mêler l'esprit du négoce à la culture des lettres, de la philosophie & de la politique. En ce pays rien n'avilit l'homme que l'inutilité & l'ignorance. Voltaire se logea rue du Long-Pont près Saint-Gervais, & c'est sous le nom du Sieur *du Moulin* qu'il envoya plusieurs fois en Barbarie acheter des bleds. Cette entreprise réussit. Le commerce de Cadix lui fut encore très-avantageux ; mais une des principales sources de son opulence, fut l'intérêt que M. *du Vernet*, son ami, lui donna dans les vivres.

La fortune ne le détourna jamais de ses études. Il l'aimait sans doute, mais il aimait encore plus la gloire. Dans les richesses il n'envisageait qu'un moyen d'être plus libre, plus indépendant, moins exposé aux manœuvres du fanatisme, & aux fréquentes préventions du ministere Français. Il envisageait aussi dans une grande fortune cette considération qui n'est pas la véritable, mais qui en impose encore plus que la véritable. Elle lui était nécessaire pour hasarder impunément des vérités, & pour

changer son siecle à force d'en hasarder. Les philosophes les plus exposés à la persécution, sont ceux qui vivent dans la médiocrité. On craint moins de molester un être isolé, qu'un homme qui, par sa renommée & ses grands biens, a une infinité de rapports avec la société.

Le philosophe continuellement en guerre ouverte avec les préjugés, ne saurait avoir trop d'amis. Voltaire se servit de sa fortune pour s'en faire dans tous les états. Il obligea beaucoup de Seigneurs Français, & même des Princes étrangers. Aux uns il prêtait avec graces & générosité; aux autres il donnait son argent en viager, & bientôt il eut au nombre de ses créanciers les *Guise*, les *Richelieu*, les *Destaing*, les *Goebriant*, les *Bresai*, &c. &c. Presque tous ces Seigneurs le payaient fort mal, & rarement les tourmentait-il pour ses pensions & pour les arrérages.

Plusieurs hommes de lettres éprouverent aussi ses générosités. Il retira chez lui quelques jeunes gens peu fortunés, mais qui avaient du goût pour la littérature. Il les entretenait de tout. L'argent ne leur manqua jamais pour le spec-

tacle & pour des plaisirs honnêtes. Il les dirigeait dans leurs études. *Lefevre* mourut dans ses bras. C'était celui qui donnait plus d'espérance : il en avait fait son ami. Les autres lui donnerent souvent des mécontentemens, & ne furent point abandonnés, Ils sucerent long-tems les fleurs de la littérature, & ne produisirent rien de bon.

1730 11 Décembre. La tragédie de *Brutus* représentée alors, n'eut qu'un succès très-médiocre. La fierté républicaine & la haine de la royauté, semblaient être le fruit du climat sur lequel elle était née. Aussi fut-elle peu goûtée en France : mais en revanche tout Paris courut aux Italiens pour voir la farce de *Bilus*, qui était une plate parodie de *Brutus*.

A-peu-près vers ces tems-là on donna l'*Amasis* de *la Grange-Chancel*, l'*Idomenée* de *Danchet*, le *Calistene* de *Piron*, le *Saül* de l'abbé *Nadal*. Ces tragédies furent accueillies non-seulement avec indulgence, mais avec de grands applaudissemens, malgré leurs vices de construction & cent fautes contre la langue : elles sont aujourd'hui profondément oubliées, & puis fiez-vous aux applaudissemens qu'on donne aux pieces nouvelles.

Revenant un ſoir d'une repréſentation de *Brutus*, Voltaire apprend qu'un bâtiment nommé auſſi *Brutus*, chargé pour ſon compte, & qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marſeille. « Puiſque le » Brutus de Barbarie eſt retrouvé, dit-» il à *Dumoulin* ſon facteur, conſolons-» nous du peu d'accueil qu'on fait au » *Brutus* de l'ancienne Rome. Il viendra » peut-être un tems où on lui rendra » juſtice. »

Ce tems en effet ne tarda pas à arriver, & cette tragédie vue ſur la ſcene avec froideur, fut lue avec avidité.

Samſon.

Ce fut encore vers ce même tems que Voltaire fit l'opéra de *Samſon*, l'un des plus inſignes perſonnages d'entre les Juifs nos ancêtres en J. C. *Ramau* le mit en muſique. Le lieutenant-général *Héraut* n'en voulut pas permettre la repréſentation ; mais il permit aux bouffons Italiens de jouer ſur leur théatre le même ſujet, & tout Paris courut applaudir une farce dont le héros était le fort *Samſon*, ſe battant contre un coq d'Inde.

CHAPITRE VIII.

L'Académie Françaiſe refuſe de recevoir Voltaire. Mort de M[lle]. le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire & diverſes perſécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.*

ANNÉES

DE

1730—*à*—1735.

MESSIEURS de *la Motte*, de *la Faye*, & l'Évêque d'Angers, laiſſerent en peu de tems trois places vacantes à l'Académie Françaiſe. On ne parla de l'Auteur d'*Œdipe*, de *Mariane*, de *Brutus*, du Chantre de *Henri IV*, & de l'Hiſtorien de *Charles XII*, que pour dire qu'il n'avait rien d'académique. On pouſſa l'honnêteté, juſqu'à dire à lui-même, qu'il n'était pas propre

à la tragédie. A la vérité, on admirait les beaux vers de *Brutus*, mais en même-tems on avouait qu'il en avait pillé les penſées dans une tragédie de Mlle. *Bernard.*

Le vœu public était pourtant qu'il remplaçât *la Motte*, dont il venait de recueillir les derniers ſoupirs. Cet acte d'humanité parlait en ſa faveur : mais les hommes médiocres, toujours les plus nombreux, à l'Académie Françaiſe comme dans tous les corps, parlerent encore plus haut, & Voltaire ne fut point reçu.

L'office d'humanité qu'il avait rempli à l'égard d'un philoſophe mourant, & preſqu'abandonné, il le remplit encore envers Mlle. *le Couvreur*, l'une des plus grandes actrices qui aient paru ſur la ſcene. Sa mort fut une grande perte pour le théatre français. Voltaire l'aimait & l'eſtimait : elle avait dans l'eſprit & le caractere, tout ce qui peut concilier ces deux ſentimens : c'eſt elle qui abolit les cris & les lamentations mélodieuſes. Elle n'avait ni taille, ni voix, ni beauté ; l'ame lui tenait lieu de tout. C'était, diſait-on, une véritable reine qui jouait avec des comédiens. Au

Mort de Mlle. le Couvreur.

théatre, ſon talent lui valut tout les ſuffrages du public, & dans la ſociété ſes vertus lui gagnerent tous les cœurs. Elle eut des ennemis, parce qu'elle avait un grand talent. On la ſurnomma *la Couleuvre*, quoiqu'on n'eut rien à lui reprocher qui put lui mériter cet odieux ſurnom. Les prêtres lui refuſerent la ſépulture eccléſiaſtique, cérémonie qui n'eſt d'aucune néceſſité pour l'autre monde, mais dont le refus eſt un outrage en celui-ci. On l'enterra ſur les bords de la Seine, à l'entrée de la rue de Bourgogne. Voltaire qui l'avait aſſiſtée à ſon agonie, & qui accompagna ſon convoi, la vengea de l'infamie d'une pareille ſépulture, par une *apothéoſe* en vers. Il eſt peu d'hommes inſtruits qui ne penſent comme Voltaire, & qui ne répetent d'après lui, qu'il faut être barbare pour flétrir ce qu'on admire.

Cette apothéoſe d'une fille de théatre paſſa pour une impiété horrible. Les dévots en pourſuivaient la vengeance auprès du Garde des ſceaux, & Voltaire fut encore forcé à fuir. On le croyait en Angleterre, retiré près de Cantorbery, chez ſon ami *Frackner*, & il était dans

un

un village de Normandie, vivant dans une profonde retraite, ne paraissant à Rouen que sous un nom Anglais, & sous le titre de Milord. C'est dans cette ville qu'il fit imprimer un ouvrage, auquel il donna le titre de *Lettres Philosophiques*, & qui fut pour lui un nouveau sujet de persécution. Lorsque l'édition de l'ouvrage fut achevée, Voltaire revint à Paris. Madame de *Fontaine-Martel* lui donna un appartement dans son hôtel; il se crut moins exposé chez cette Dame que chez lui, rue du Long-Pont.

Tous ceux qui aimaient à s'instruire, lui furent gré d'enrichir notre littérature de la littérature Anglaise. Jusqu'alors on avait ignoré en France le nom de *Sahkespear*. Celui de *Newton* & ses découvertes n'étaient connus que de quelques géometres. On parlait sans doute de ce fameux *Locke*, dont les doutes & les idées ont si fort contribué aux progrès de la philosophie. On avait une traduction de son *Essai sur l'entendement humain*; mais la gloire d'en faire connaître le prix, d'en inspirer la méditation & l'enthousiasme, était réservée à Voltaire.

Les Français n'avaient alors que des

idées fausses ou confuses du peuple Anglais, de ses religions & de son gouvernement : ce fut encore lui qui leur donna une idée juste & vraie de la liberté & de la législation de ce peuple singulier & souverain. En outre, il leur fit connaître les avantages de l'insertion de la petite-vérole, qu'ils regardaient comme une nouveauté barbare, & qu'ils ont enfin adopté, après l'avoir calomniée pendant quarante ans. Il apprit de plus à ses compatriotes, ce qu'étaient les Quakers, qu'ils ne calomniaient pas moins que l'inoculation ; & par le récit qu'il fit de leur simplicité & de leurs vertus, il convertit en admiration le mépris, dont jusqu'alors les Français avaient honoré leur secte.

Le clergé de France & le Parlement de Paris, l'un & l'autre toujours opposés aux progrès des lumieres, se souciaient fort peu de tout ce que Voltaire pouvait leur apprendre. Leur zele s'était borné à quelques murmures, lorsque parurent les *Lettres Persannes*, où l'on peint le Pape comme un vieux magicien, qui fait croire aux Français que trois ne font qu'un, & que du pain, avec quelques mots sacramentaux, cesse d'être

du pain. Les *Lettres Philosophiques* étaient sans contredit, plus instructives que les lettres de *Montesquieu ;* elles étaient aussi moins dangereuses pour la religion ; mais elles le parurent davantage à l'ignorance. Le clergé obtint un édit du Conseil, qui en ordonna la suppression, & le Parlement les fit brûler : c'est un honneur qu'il fait quelquefois à de très-bons ouvrages. Quant aux édits du Conseil, en ce genre presque toujours sans conséquence & sans effet, ils sont une de ces condescendances que la Cour a encore pour le Clergé.

L'arrêt du Parlement portait que l'Auteur des *Lettres Philosophiques* serait recherché. Cette menace força Voltaire à se tenir caché ; mais une tragédie nouvelle, qu'il fit annoncer, & qui n'était point achevée, dissipa l'orage. Tous ses amis ne parlaient que d'*Eryphile*, c'était le titre de la tragédie. On la mettait au rang des chef-d'œuvres de *Corneille.* Les comédiens députerent à M^rs^. de l'Académie Française, pour leur offrir l'entrée de leur théatre, car ce n'est que de cette époque qu'ils jouissent de cet avantage.

1732 Eryphile 6 Mars.

Le bruit qu'on fit au sujet de cette

tragédie, les éloges qu'on prodigua à ſon auteur, en imposerent, & le Parlement s'en tint à la brûlure de ſes *Lettres*. Le ſuccès d'*Eryphile*, ſi prônée, fut très-médiocre, & Voltaire eut la prudence de la faire diſparaître après la troiſieme repréſentation.

Depuis long-tems, on lui reprochait de ne point traiter des *ſujets vierges*. J'ignore s'il fut ſenſible à ce reproche de la médiocrité, mais quatre mois après la diſgrace d'*Eryphile*, il donna *Zaïre*. Le ſujet de ce chef-d'œuvre, qu'il fit en dix-huit jours, était entiérement de ſon invention. Dès ce moment, l'art de *Sophocle* devint entre ſes mains un art entiérement nouveau. Il eut un but moral qu'il n'avait point eu chez les Grecs ni chez aucune autre nation. Voltaire en fit un cours d'inſtruction : des noms illuſtres, & chers à la France, ajouterent au plaiſir & à l'enthouſiaſme avec lequel ce nouveau chef-d'œuvre fut reçu.

Zaïre 13 Août.

On avait reproché à Voltaire de ne pas traiter des *ſujets vierges*; après le ſuccès de *Zaïre*, on l'accuſa d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'en punir, on joua, à la foire, la tragédie des

Enfans-Trouvés, qui était une parodie aussi plate qu'indécente de *Zaïre*. Voltaire, excédé de tant de petites méchancetés qui se reproduisaient journellement, publia le *Temple du goût*. C'est là qu'il rend justice à qui il appartient, aux vivans comme aux morts. Ce Temple est une critique aussi agréable qu'ingénieuse, assaisonnée de préceptes & de leçons, & dans laquelle on ne voit rien d'amer, rien d'injurieux, pas même contre ses ennemis les plus déclarés.

Temple du Goût.

Toute la république des lettres fut en mouvement, pour demander vengeance contre Voltaire. Le plaisir le plus doux de l'homme de lettres est de juger ses contemporains, comme son tourment le plus cruel est d'en être jugé. *Adélaïde du Guesclin*, qui parut quelque-tems après, se sentit beaucoup de cette vengeance. Elle fut reçue au bruit des sifflets. Les beaux noms de *Couci*, de *Vendome*, de *Nemours*, & des situations déchirantes, ne purent la sauver d'une chûte qu'elle ne méritait pas. On sait qu'un petit maître, entendant *Vendome* dire, es-tu content Couci? s'écria, *coussi*, *coussi*. Cette bouffonnerie

1733. Adélaïde.

excita des éclats de rire, & Voltaire retira cette *Adélaïde*, qui aujourd'hui est au nombre des chef-d'œuvres de la scene française.

1734. Mort de César.

La mort de Jules-César, en trois actes, sans femmes & sans aucun mêlange d'amour, lui confirma la réputation de grand poëte tragique. Tous les caracteres y sont fortement prononcés. Pour les sentimens, c'est le grand *Corneille* sans enflure, & pour le style, c'est la magie des vers de *Racine*. Elle fut représentée chez madame la marquise de *Sassenage*, ensuite au college d'Harcourt. Quelques colleges étaient alors dans l'usage de jouer des pieces dramatiques. Ces jeux exerçaient les jeunes gens à bien parler, à s'exprimer avec grace, à penser noblement : leur ame se nourrissait de grands sentimens, tandis que leur mémoire s'emplissait de choses agréables & utiles. Ces jeux formaient le goût, & ne nuisaient aucunement aux mœurs.

La tragédie de la *mort de César* déplut fort à la Cour. On y prétendit que les maximes républicaines, dont elle est remplie, étaient dangereuses dans une monarchie. Les jansénistes, de leur côté,

accuserent Voltaire d'avoir érigé le tyrannicide en acte de vertu, & d'avoir mis en action, sur le théatre, la morale des Jésuites.

Toutes ces clabauderies de courtisans & de fanatiques fatiguaient cruellement Voltaire. On ne comptait pour rien l'honneur qu'il fesait à la nation, & le plaisir qu'il procurait aux honnêtes gens, tantôt par des chef-d'œuvres, & tantôt par ces petites poésies qui alimentent la curiosité, qui entretiennent le goût, l'exercent & l'épurent.

On voyait souvent éclore de ces pieces fugitives : on ne pouvait s'en rassasier. Il n'en donna aucune, dont on ne dit : cela est bien court. On reproche d'ordinaire à ces bagatelles un défaut tout contraire. Elles sont toutes trop longues. Leurs auteurs croient que le public, qu'ils mettent dans leur confidence, doit prendre à ces bagatelles, autant d'intérêt que les personnes auxquelles elles sont adressées, ou les sociétés pour lesquelles elles ont été faites. Ces sociétés sont indulgentes, & doivent l'être; mais le public se croit dispensé d'indulgence, lorsqu'on lui présente des pieces incorrectes ou trop

frivoles, & dans lesquelles la pureté du langage y est blessée.

Parmi ces pieces fugitives, il y en eut une qui compromit fortement le repos de Voltaire : ce fut cette même *Epître à Uranie*, faite depuis douze ans, pour l'instruction de madame de *Rupelmonde*. L'archevêque de Paris, *Vintimille*, qui passait pour aimer les femmes, & qui n'aimait pas les philosophes, s'en plaignit amérement; & Voltaire eut ordre de se rendre chez M. *Héraut*, Lieutenant-général de police. Il se défendit en disant que l'épître était de l'abbé de *Chaulieu*. Le Magistrat fit semblant de le croire, & l'affaire en resta là. Ce mensonge ne fesait aucun tort à la mémoire de l'abbé de *Chaulieu*. L'ouvrage renfermait en effet ses sentimens, ainsi que ceux de la société des princes de *Conti* & de *Vendome*, dans laquelle cet honnête Ecclésiastique passait sa vie.

Epître à Uranie.

L'orage était à peine dissipé qu'il s'en éleva un autre, mais beaucoup plus dangereux. Dans cent brochures, on avait refusé à Voltaire le génie du poëme épique : son amour-propre s'en irrita, & il en esquissa un qui, par la

La Pucelle.

richesse de ses détails, par la variété, le coloris & la fraîcheur de ses tableaux, ainsi que par l'art avec lequel il est conduit, sera peut-être mis un jour au-dessus de l'*Iliade*; de l'*Enéide*, de *Roland*, & de la *Jérusalem délivrée*. Ce poëme fut d'abord un grand secret parmi ses amis. Ce secret transpira. On en montra des vers à M. de *Chauvelin*, Garde des sceaux, homme sévere, n'aimant ni la poésie, ni la philosophie, ni même la bonne plaisanterie.

Persécution.

Il passe pour certain que ce M. de *Chauvelin*, qui tenait la place d'un grand homme, du célebre chancelier *Daguesseau*, fit à Voltaire des menaces terribles. Osons tout dire, & l'odieux de la persécution ne peut tomber que sur celui qui la fit; ce Garde des sceaux le menaça d'un cul de basse-fosse. Il est douloureux de penser que la liberté, la vie même d'un citoyen qui honore sa nation, dépendent de l'ignorance ou des préjugés d'un homme qui souvent ne lui fait aucun honneur. Dans tous les tems, & non dans tous les pays, la sottise en rochet, & l'ignorance en simarre, ont voulu étouffer le génie.

Nous ne prendrons point le parti de

cette *Pucelle*. Des choſes reſpectables dans l'opinion du peuple, comme dans l'opinion de beaucoup d'honnêtes gens, y ſont, dit-on, tournées en ridicule. Nous en ſommes fâchés ; & nous confeſſons que c'eſt toujours avec un véritable plaiſir que nous voyons les hommes de lettres reſpecter ce qui, aux yeux des ſages, mérite de l'être. Nous confeſſons auſſi que le poëme de la *Pucelle* eſt au rang des chef-d'œuvres de l'eſprit humain, & nous ne croyons pas que ce chef-d'œuvre ait fait le moindre tort à notre ſainte religion, que toute la malice des hommes & de l'enfer ne pourra renverſer. Si c'eſt là une erreur de notre part, nous prions nos maîtres en théologie de nous en délivrer charitablement : nous ne demandons qu'à être inſtruits. La raiſon & les lumieres nous ſeront toujours cheres, de quelque part qu'elles nous viennent, d'un docteur de Sorbonne, ou d'une jardiniere de Bagnolet.

Nous penſons au contraire que les querelles qui diviſaient l'Épiſcopat dans le tems que Voltaire travaillait à nous faire une *Pucelle*, firent un très-grand tort au chriſtianiſme. En effet, ce qui lui a beau-

coup nui, ce n'eſt point le combat de *Saint-Denys* & de *Saint-George* : ce combat n'eſt que plaiſant ; mais ce ſont ces combats interminables ſur la grace & l'amour de Dieu que les gens d'égliſe ſe ſont livrés ; c'eſt cet acharnement ſcandaleux à ſe calomnier, à s'excommunier & à ſe damner réciproquement.

Ce qui a fait une plaie ſanglante à la religion & peut-être incurable, ce n'eſt point certainement le récit que fait en enfer *Gribourdon* de ſes aventures ſur la terre, mais c'eſt l'extravagance des convulſions ; ce ſont ces ſcenes abominables qui ſe *jouaient* alors dans les cimetieres & les galetas de Paris, où un ramas de gueux ſoudoyés par les janſéniſtes ſe feſaient tantôt crucifier & tantôt mettre à la broche, pour prouver que les Jéſuites étaient des hommes dangereux & leur bulle *Unigenitus*, une ſottiſe. On ſavait tout cela ſans les ſauts, les gambades & autres farces du fanatiſme qu'on appellait miracles ou *œuvres de Dieu.*

Une fiction qu'un poëte donne pour une fiction, n'a jamais nui à la vérité ; mais ce qui lui a fait un tort irréparable, ce ſont tant de fables & de menſonges, qu'avec le ſceau & l'approbation des

docteurs en théologie, on a voulu faire passer pour des vérités, & les persécutions qu'on a fait essuyer à tous les honnêtes gens qui ont voulu douter de ces mensonges.

Ce qui a porté un coup terrible à la religion de nos peres, ce ne sont ni les amours de *Charles VII* avec la belle *Agnès Sorel*, ni les amours du beau *la Trimouille* & de la belle *Dorothée ;* mais ce sont les amours incestueux du jésuite *Girard*, qui, « ayant fait accepter un » brevet d'obsession à Mlle. *Cadiere*, » jeune Provençale, agée de dix-huit à » dix-neuf ans, lui écrit qu'il a *une grande* » *faim de tout voir.* »

Qui ensuite, tout en lui levant les jupes, lui dit, que *Dieu permet que pour parvenir à la plus haute perfection, il se passe certaines choses dans notre corps sur lesquelles nous ne devons pas faire attention.*

Que *pour les ames qui marchent dans les voies intérieures, ces horreurs ne sont que de simples épreuves ; que l'on fait tres-saintement de ne pas s'en confesser, parce que par-là on confond le démon qui voudrait nous donner des scrupules sur les voies particulieres par lesquelles Dieu nous fait marcher.*

Et qui enſuite, en ſoufflant dans la bouche de ſa belle pénitente, lui dit, que *Dieu exige ſouvent des ames parfaites les ſacrifices extrêmes & les renoncemens dans les matieres mêmes qui ſont le plus de peine aux perſonnes du ſexe;* & que *c'eſt la voie la plus courte pour ſe dépouiller de l'attachement qu'on peut avoir à ſon innocence & à ſa pureté.* (11)

Voilà des excès, des abominations. Et les ennemis les plus intrépides de la philoſophie, ne peuvent nier que ces excès n'aient porté un très-grand préjudice à la religion. Ils doivent encore convenir que l'État n'a jamais été troublé ni par la *Pucelle* ni par aucun ouvrage de Voltaire; mais qu'il a été ébranlé par les écrits & les haines des théologiens.

La *Pucelle* a fait rire quelques déſœuvrés; & les Moliniſtes, par leurs opinions, ont fait gémir des milliers de familles. Ce poëme a fait honneur à la France, & les janſéniſtes en ont été l'opprobre. Ce ſont eux qui pendant trente ans mirent en démence, avec leurs miracles de grenier, la populace de Paris.

Voltaire après les menaces du Garde des ſceaux, *Chauvelin*, voulut quitter ſa

patrie. L'amitié de madame la marquiſe du *Châtelet* l'y retînt ; mais la défenſe que lui fit encore ce Garde des ſceaux de rendre publique la tragédie de *la Mort de Jules-Céſar*, qui était déjà imprimée, le pouſſa à bout. La patience a ſes bornes. Voltaire brave le Garde des ſceaux & ſa defenſe, publie ſa tragédie, & part pour *Montjeu*, où ſe feſait le mariage de M. le duc de *Richelieu.*

Un ange tutélaire veillait à ſon ſalut, & cet ange était M. le comte d'*Argental.* Il apprend de M. *Chauvelin* lui-même l'ordre qu'il a ſigné pour l'arrêter, & ſans délai, par un courier extraordinaire, il en donne avis à ſon ami, qui quitte précipitamment les fêtes de *Montjeu*, & va avec madame du *Châtelet* s'enterrer à Cirey, où l'un & l'autre vécurent pendant cinq ans dans la retraite & l'étude, abandonnant Paris aux farceurs de Saint-Médard, à leurs dangereux protecteurs & à leurs adverſaires moins ridicules, mais peut-être encore plus dangereux pour les hommes de lettres.

CHAPITRE IX.

Voltaire à Cirey. Alzire. Persécution. Époque de sa connaissance avec le Prince Royal de Prusse.

ANNÉES DE 1736—à—1737.

DE plusieurs années Voltaire ne parut guere sur le grand théâtre du monde. Depuis long-tems la retraite était un besoin de son ame. Pour être un grand homme, il ne lui fallait être qu'avec lui-même & dans le sein de l'amitié. Plus il était seul, plus son génie était fécond, plus il était sublime. Madame du *Châtelet*, son amie, & l'une des femmes les plus réellement savantes qui aient existé, soupirait aussi après la retraite. La géométrie dont elle s'occupait alors, comme les autres femmes

s'occupent de modes & d'ajustemens ; la demandait toute entiere.

Pour être moins distrait par les affaires temporelles, Voltaire en abandonna le soin à un prêtre très-intelligent, & qui, quoique janséniste, était entiérement dévoué au philosophe. C'était un chanoine de Saint-Meri, nommé *Moussinot*, homme de bien, homme simple & vertueux, attaché également à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine & d'ami. Il jouissait d'une considération méritée. Son Chapitre lui avait confié sa caisse, les jansénistes le firent dépositaire de leur *bourse*, & Voltaire lui remit son trésor. Il ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même ecclésiastique trésorier d'un chapitre, d'une secte, & d'un philosophe, remplissant avec exactitude & un secret religieux les devoirs de ce triple état. De l'église de Saint-Meri, il se rendait à la loge des jansénistes, & de là il allait vaquer aux affaires du philosophe son ami.

Tandis que ce philosophe était à Cirey, sur les confins de la Champagne, enseveli

enseveli dans l'étude, son nom occupait glorieusement la scene à Paris. *Alzire* forçait ses ennemis à l'admiration. Comme poëte dramatique, Voltaire avait déjà sur le parnasse une place entre *Corneille* & *Racine*. Après *Alzire*, on lui en accorda une comme poëte-philosophe au-dessus de ces deux grands hommes. Le cinquieme acte, qui seul est un chef-d'œuvre, ne lui coûta que le travail d'un après souper; c'est le triomphe de la morale du christinianisme. La Reine *Marie Leczinski*, & le Cardinal de *Fleury*, qui gouvernait la France, lui en surent gré. Il vint à Paris pour jouir de ses succès. Sa présence réveilla l'envie, & dans l'espace de trois mois, il essuya vingt brochures dans lesquelles on lui prouvait qu'il avait eu tort de réussir. Ce qui sur-tout servit fortement à tempérer le plaisir que pouvait lui donner ce nouveau triomphe, fut de voir qu'on accueillait avec autant d'avidité les critiques d'*Alzire*, qu'on avait accueilli *Alzire* elle-même.

1736 Alzire.

Malgré tant de satyres faites pour être oubliées, Voltaire était environné de gloire; mais la méchanceté veillait,

& sa faveur à la Cour ne fut que passagere. Le poëme du *Mondain* servit de prétexte à une nouvelle persécution. On prévint contre ce poëme le Cardinal de *Fleury* & le Garde des sceaux *Chauvelin*, qui, comme nous l'avons déjà dit, tenait la place d'un grand homme. On leur montra des vers que l'abbé *Desfontaines* y avait ajoutés. Les dévots criaient au scandale, à l'impiété; & les courtisans qui pouvaient bien n'être pas dévots, répétaient ce signal de persécution. Les cris de l'admiration en faveur d'*Alzire*, ne purent étouffer les cris du fanatisme, & Voltaire se vit forcé à une fuite précipitée.

Le Mondain, sujet de persécution.

Lorsqu'on lit ce *Mondain*, qui mit un grand homme en danger de perdre sa liberté, on ne peut s'empêcher de dire que les Français de ce tems-là étaient bien bêtes, bien à plaindre, & que pour un homme de lettres philosophe, il vaut encore mieux vivre aujourd'hui sous la douce administration d'un baron de *Breteuil*, que d'avoir vécu sous les *Chauvelin* & sous les *Fleury*.

Ce Cardinal était pourtant un homme très-doux. Cela est vrai; mais il avait

des préjugés, mais il voulait forcer les gens instruits à penser comme lui, qui était un ignorant. Et voilà pourquoi, malgré la bonté de son caractere, dans aucune époque de l'Histoire de France, on ne vit autant que sous son ministere, de victimes entassées dans les sépulcres de la Bastille, & dans le donjon de Vincennes.

Cirey devint encore l'asyle de Voltaire contre la persécution. Pour se dérober à toutes les recherches du gouvernement, il fit insérer dans les papiers publics, qu'il avait passé en Angleterre. Rien ne lui parvenait à son nom. Ses lettres étaient datées de Cambridge. Le gouvernement fut trompé ou fit semblant de l'être.

Cependant la retraite de Cirey ne le mit pas à couvert de toute crainte. Plusieurs fois il fut sur le point de sortir entiérement de France. On voit, par plusieurs lettres à son trésorier, combien il était inquiet & agité. « Je vous réitere, » mon ami, la priere de dire que je suis » en Angleterre : j'ai pour cela de très- » fortes raisons.... Je me trouve dans la » situation d'avoir toujours devant moi » une grosse somme d'argent. »

Voilà à quoi servent à un philosophe les richesses, à le dérober promptement à l'autorité qui le persécute, & à lui donner une existence par-tout où il se trouve. Volontiers dirais-je aux jeunes gens qui se sentent appellés à la dignité de philosophe : « Ne négligez pas la fortune, » c'est sagesse de s'en occuper. Avec » elle on craint moins la superstition & » ses surprises. Une fortune aisée main- » tient le philosophe dans l'indépen- » dance. Il en est plus courageux pour » dire la vérité : il court moins de » dangers en la disant ; & si cette » vérité arme les préjugés contre lui, » il échappe plus facilement à leur fureur » & à leurs recherches. »

En effet, avec de la fortune l'homme de lettres philosophe est sûr de trouver un asyle, dans quelque coin de la terre où il veuille se reposer. L'abbé *Raynal* en est un exemple récent ! Il n'eût point hasardé l'*Histoire philosophique du Commerce des deux Indes*, il n'eût point eu la gloire d'instruire l'Europe, si avant tout il n'avait fait une honnête provision des biens de ce monde.

Au milieu des craintes & des orages dont Voltaire était entouré, une lettre qu'il reçut du Prince royal de Prusse, lui donna une grande consolation. Il se crut transporté dans ces anciens tems, où des Rois qui ne valaient pas ce Prince, se fesaient gloire d'appeller les philosophes auprès d'eux, & de s'en dire les disciples.

1736 Auguste.

Ce jeune Prince, loin du palais de son pere & des flatteurs, vivait à *Rinsberg* sur le Rhin; c'est dans cette retraite qu'il méditait l'art de régner, & de rendre un jour ses peuples heureux. Il n'avait que vingt-quatre ans, & il était dominé du goût de tous les arts & de toutes les sciences. La géométrie, la métaphysique, la musique, les belles-lettres, les langues, la poésie française & la philosophie étaient les sujets de ses recherches & de ses méditations : ajoutons qu'il était aussi aimable que solidement instruit.

A travers les vertus dont ce jeune Prince était doué, on voyait à chaque instant percer le mépris des préjugés & la haine des persécuteurs. C'est dans les écrits de Voltaire qu'il avait puisé ces sentimens. Dans la lettre qu'il lui

écrivit, il demande à être trouvé *digne de ses instructions*, & la signe : *Votre affectionné ami Frédéric.* Ce n'était point là une vaine formule de complimens ; cette amitié était très-réelle.

Un événement qui se passait alors, & qui ne doit pas être omis dans la vie d'un philosophe, c'est la persécution affreuse qu'essuyait *Wolf*, métaphysicien obscur, qui avait délayé quelques vérités simples en elles-mêmes dans plusieurs volumes, mais qui d'ailleurs étoit honnête homme, savant, adorant Dieu & sachant le servir en paix. On l'accusa d'athéisme, & sur la délation du théologien *Lange*, le Roi de Prusse *Guillaume*, pere du Prince royal, enjoignit au philosophe *Wolf*, de quitter la chaire qu'il avait dans l'université de Hal, & de sortir dans vingt-quatre heures de la ville, sous peine d'être pendu.

Un théologien qui eût pensé qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux rois, eût peut-être mis sa gloire à être pendu. Le philosophe *Wolf* ne s'en soucia pas, il obéit sur le champ ; mais un des beaux traits de la vie du Prince royal, c'est qu'il prit contre son pere le parti de ce

Wolf persécuté & chassé de Hal. Il s'en plaignit à Voltaire, & l'établit arbitre entre son pere & lui. Ce qui doit paraître singulier, c'est que ce juge, cet arbitre, était alors lui-même persécuté & fugitif de sa patrie.

Une fausse alarme le fit sortir de Cirey: il voyagea quelque tems dans les Pays-Bas sous un nom emprunté, sous celui du comte de *Revol*. En arrivant à Bruxelles, il apprend qu'on doit représenter *Alzire*, & que *Rousseau* se déchaîne indécemment contre cette tragédie & contre son Auteur. Voltaire répondit à la mauvaise humeur de *Rousseau* par les six vers suivans, qui n'ont jamais été imprimés.

Anecdote.

On dit qu'on va donner *Alzire*.
Rousseau va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encor il respire,
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que *Rousseau* vit,
C'est du seul plaisir de médire.



CHAPITRE X.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuie. De sa bienfaisance.

ANNÉES DE 1736 à 1740.

LE jeune prince *Frédéric* offrit bientôt auprès de lui une retraite à Voltaire contre les injustices de sa patrie; & Voltaire l'eût acceptée, si la voix toute-puissante de l'amitié ne l'eut encore rappellé & retenu auprès de madame la marquise du *Chatelet*.

En rentrant à Cirey, il fit *Mahomet*: ce chef-d'œuvre, peut-être le premier de l'art dramatique, fut long-tems un secret entre le Prince royal & lui. Il n'osa l'envoyer à Paris pour le faire représenter. Les Français n'étaient point

encore assez avancés en raison; le fanatisme y était encore trop ardent, & les gens à préjugés trop nombreux.

La tragédie de *Mérope* suivit de près celle de *Mahomet*, ce fut encore un chef-d'œuvre. Les comédiens la refuserent sous le vain prétexte qu'elle ressemblait à *Amasis*, qu'on jouait alors, & dont on ne parle plus aujourd'hui.

On croyait toujours Voltaire en Angleterre, peu d'amis savaient sa retraite. Le secret en fut confié à Mlle. *Quinaut*, qu'on chargea de faire jouer l'*Enfant prodigue*. Cette comédie eut un très-grand succès, & on ne s'avisa de remarquer ses défauts, & de lui imputer ceux qu'elle n'a pas, que lorsqu'on sut que Voltaire en était l'auteur.

Enfant Prodigue.

On doit mettre au nombre des chef-d'œuvres qui furent le fruit de sa retraite, les sept *Discours philosophiques sur l'homme*. L'antiquité n'a aucun modele en ce genre, & parmi les modernes on ne trouve rien qu'on puisse leur comparer. C'est un code de morale pour tout honnête homme, quelque religion qu'il professe; il n'y a point d'instituteur qui ne dût en enrichir la mémoire de

Discours sur l'Homme.

son éleve : les jeunes gens apprendraient ce catéchisme d'autant plus facilement, que les vérités y sont simplement & fortement exprimées. Le grand art de Voltaire est de n'être jamais ennuyeux; il ne dit que ce qu'il faut dire & le dit agréablement, soit qu'il plaisante soit qu'il raisonne. Il est tout le contraire des conteurs & des moralistes, qui ne sont jamais las de parler, & qui fatiguent toujours le lecteur sans se fatiguer.

Études. La physique & la chymie devinrent encore pour Voltaire des sujets d'étude. Le local de Cirey, placé au milieu des forges, l'invitait à faire des expériences, & il répéta celles de *Homberg* & de *Lémeri*. Il eut un laboratoire, une gallerie de chymie, & même des chymistes à ses gages. Tous les instrumens dont il avait besoin, lui étaient fournis par M. *Nollet*, & l'argent était prodigué pour se les procurer. *La vie est courte*, marquait-il à son trésorier, *il ne faut rien épargner pour tout ce qui peut contribuer à nos plaisirs & à notre instruction*. Lorsqu'il avait des difficultés, l'abbé *Moussinot* devenait son agent auprès de *Bolduc*, de *Grosse*,

de *Geofroi*, de *Fontenelle*, & des autres ſavans de ce tems-là.

Voltaire avait déjà fait connaître aux Français l'Angleterre, ſa littérature, ſon théâtre, ſon Parlement & ſes Quakers. Vers l'année 1738, il leur fit encore connaître la philoſophie de *Newton*, l'homme qui par la hauteur de ſon génie, fait le plus d'honneur à l'Angleterre, & l'un de ceux qui en font le plus à la nature. Les *Élémens* qu'il publia, mirent en France la philoſophie à la mode. Il était tout auſſi ordinaire de trouver ces *Elémens* ſur la toilette des dames, que ſur le bureau d'un phyſicien. C'eſt dans cet ouvrage, qu'à chaque page on voit Voltaire mettre dans la balance *Newton*, *Leibnitz*, *Deſcartes*, & d'une main hardie, peſer le mérite de ces trois grands hommes.

Élémens de Newton.

Quelques ſavans qui n'étaient uniquement que ſavans, ſe déchaînerent contre lui comme contre un ſacrilege qui révélait le ſecret de leur doctrine & le mettait à la portée de toute le monde. On l'accuſa de beaucoup de fautes & même d'un peu d'ignorance; on ne voulait pas pardonner à un homme, en qui on ne voyait que le poëte & le bel

esprit, d'être astronome & géomêtre. Les savans Anglais seuls lui rendirent justice. Les beaux esprits Français l'accablerent d'épigrammes, & les métaphysiciens Allemands écrivirent de longs volumes, où il y avait certainement moins de raisons que d'injures, pour lui prouver qu'il avait eu tort dans trois ou quatre propositions.

Les critiques qu'on fit des *Elémens de Newton* étaient pesantes. Peu de personnes les lurent & Voltaire passera pour avoir raison jusqu'à ce que ceux qui ne sont pas de son avis, écrivent d'une maniere à être entendus. Le premier talent de l'écrivain est de se faire lire, c'est-à-dire, d'être clair & précis, & le second est de n'être point ennuyeux.

L'amitié de madame la marquise du *Chatelet* le soutenait dans ses travaux; elle l'aida souvent dans son *Newton* qu'elle s'amusait à traduire; ils s'encourageaient à l'étude. La malignité qui aime à exercer ses petites noirceurs sur le vrai mérite, les attaqua souvent. Ils furent le sujet de quelques chansons & de quelques satyres. Ces pauvretés sont tombées dans un profond oubli & l'on se souviendra éternellement du mutuel

attachement que pendant vingt ans ils eurent l'un pour l'autre.

Clairaut, *Mairan*, *Maupertuis*, *Algaroti* allaient quelquefois les voir & se mettre en retraite avec eux. Ils se plaisaient d'autant plus à Cirey que pour travailler, ils y trouvaient tout ce qui était nécessaire à leurs différentes études.

La chronique de ce tems porte que Voltaire devint jaloux de M. *Clairaut*. Nous n'oserions assurer que cela ne fut pas; car il est très-vrai que dans un moment d'humeur, Voltaire d'un coup de pied enfonça la porte d'une chambre où madame du *Chatelet* & *Clairaut* étaient fortement occupés de la solution d'un problême.

Anecdote.

Pendant que Voltaire travaillait à des chef-d'œuvres qui seront éternellement l'honneur de la nation française, ses ennemis se déchaînaient contre lui avec une espece d'acharnement. *Rousseau*, qu'on appellait le grand *Rousseau*, parce qu'il était vraiment un grand poëte, donna un *Abrégé de la Vie de Voltaire*. Au nombre des reproches qu'il lui fait, il met celui de l'avoir trouvé fort laid lorsqu'il le vit au College des Jésuites, de l'avoir vu à Bruxelles assister à la messe

Déchaînement de ses ennemis.

avec une grande indévotion, & de l'avoir entendu réciter un poëme très-impie. Tout cela pouvait être très-vrai, & était très-peu utile à dire.

St. Hyacinte qu'il avait aumôné en Angleterre, fit imprimer la *Déification d'Ariſtarcus Maſſo*, où ſe trouvent des anecdotes dont la plupart ſont fauſſes. *Jore*, libraire de Rouen, à l'inſtigation de ſes ennemis, ſigna un mémoire contre lui, & ce mémoire était encore plus abſurde que ridicule. *Guiot de Merville*, pouſſé par *Rouſſeau*, l'attaqua par un recueil de ſatyres. *Piron* le fit jouer ſur le théâtre de Paris ſous le nom de M. *de l'Empirée*. L'abbé *Desfontaines* qu'il avait autrefois ſorti de Bicêtre, & ſauvé du bûcher, fit imprimer contre lui la *Volteromanie*, libelle auſſi dégoûtant qu'atroce.

La défenſe de Voltaire contre *Rouſſeau* fut une récrimination très-vive, & le duc d'*Aremberg*, que celui-ci avait mal-adroitement mêlé dans ſa querelle, lui ôta le logement qu'il lui donnait dans ſon palais. *Jore* demanda pardon, & Voltaire, par une petite penſion, le tira de la miſere où il était plongé. *Merville* écrivit auſſi pour rentrer en grace; mais

Voltaire qui avait dédaigné ſes ſatyres groſſieres, dédaigna auſſi ſes aveux, tout humilians qu'ils fuſſent.

Quant à *Desfontaines*, Voltaire voulut aller à Paris pour le mettre entre les mains de la juſtice; mais on le retint à Cirey, où il ne voulut entendre parler ni de littérature ni d'aucune affaire temporelle, qu'il ne fût vengé. Pendant ſix mois il ſe tourmenta pour faire punir ce *Desfontaines*, contre lequel s'élevait un cri public d'indignation & d'horreur.

Le procureur du Roi commença contre lui une procédure criminelle; mais M. *Héraut*, lieutenant de police, arrêta cette procédure, en forçant le coupable à un déſaveu public de ſon libelle; & Voltaire fut prié de s'en contenter. Il fut mal vengé; mais il retrouva un repos dont il était privé depuis ſix mois, & infiniment préférable à toute ſorte de vengeance. Une maladie violente fut la ſuite de cet état d'agitation.

Pertes qu'il eſſuie.

Les pertes qu'en ce tems-là fit Voltaire, lui furent moins pénibles à ſupporter que les calomnies de ſes contemporains. Lorſque ces pertes arrivaient, il prenait toujours ſon parti en philoſophe, & finiſſait par en plaiſanter.

Du Moulin, chargé de ſes affaires, lui diſſipa plus de vingt mille francs & il s'en conſola bientôt. *Michel*, Receveur-général des finances, lui en fit perdre par ſa banqueroute quarante mille, & une plaiſanterie fut la ſuite de cette perte. L'abbé *Mouſſinot* qui lui avoit fait placer ſon argent chez *Michel*, fut plus difficile à la réſignation. Voltaire alla au-devant de ſa douleur & lui écrivit : *Conſolez-vous, mon ami, de la déroute de Michel ; votre amitié me conſole de ma perte.*

Lefevre d'Amſterdam lui emporta deux mille francs, & il ſe borna à écrire à ſon tréſorier : *Cette année eſt malheureuſe pour moi, il faut ſavoir ſouffrir, nous ſommes nés pour cela.*

Un abbé *Markati*, qui ſe diſait des *Markati* d'Irlande, & qui n'était que le fils d'un chirurgien de Nantes, lui en eſcroqua encore près de deux mille, & Voltaire ne ſe montra ſenſible qu'aux procédés & aux menſonges de cet aventurier, qui alla ſe faire circoncire à Conſtantinople.

Un nommé *Collens*, ſous prétexte d'acheter des tableaux pour l'abbé *Mouſſinot*, qui s'amuſait de ce commerce ; lui

lui diffipa feize cents florins, cela occafionna à l'abbé un voyage inutile à Bruxelles. *Il faut regarder*, lui mande Voltaire, *votre voyage en Flandres comme une partie de plaifir qui ne m'a pas trop coûté. Le mal eft médiocre, & le plaifir de vous avoir vu, ne faurait être trop payé.* A cette lettre confolante Voltaire joignit un petit contrat de cent frans de rente viagere pour l'une des nieces de cet abbé.

On doit ajouter que c'eft pendant ces années d'étude, de gloire, de perfécutions & de pertes confidérables qu'il vint au fecours de plufieurs hommes de lettres, d'un *Lefevre*, d'un *le Maire*, d'un *Linant*, d'un chevalier *de Mouhi*, de M. *Pitot*, de M. *Darnaud de Baculard*, & de plufieurs autres, ils éprouverent tous fes bienfaits. *L'effentiel*, difoit-il, *eft de jouir : & faire du bien, c'eft jouir.*

Voilà pourtant l'homme généreux, le philofophe humain, & réfigné à la néceffité, que de craffeux libelliftes ont pendant 60 ans accufé d'une avarice fordide.

CHAPITRE XI.

Entrevue de Frédéric II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Prusse. Représentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppose à son entrée à l'Académie Française : Il rend un service important à* Louis XV : *Il appelle à Paris M.* Marmontel.

ANNÉES DE 1740 — *à* — 1745.

LES années que nous allons parcourir sont le tems de la vie publique de Voltaire ; ce fut aussi le tems de sa faveur à la Cour ; mais ce ne fut pas celui de sa véritable gloire : il ne fit que jouir de celle qu'il s'était acquise dans la retraite de Cirey. Son génie, si j'ose m'exprimer ainsi, se rapetissa lorsqu'il voulut vivre,

dans le monde. Il ne fut qu'un ſimple bel-eſprit : il tenait, à la vérité, le premier rang parmi ceux de ce tems-là, parmi les *Greſſet*, les *Bernis*, les *Duclos*, les *Piron*, les *Monteſquieu* : mais quelle énorme diſtance entre le bel-eſprit, qui, par des productions agréables, amuſe ſes contemporains, & l'homme de génie qui les étonne & les inſtruit par des chefs-d'œuvre.

Au commencement de 1740, Voltaire était au moment de rentrer à Paris, lorſque le jeune Prince royal de Pruſſe lui fit part de ſon avénement au trône. Ce Prince, comme nous l'avons déjà dit, avait loin de la Cour, & dans la diſgrace de ſon pere, paſſé pluſieurs années dans l'étude de la philoſophie, des ſciences, des belles-lettres, & même de l'art de régner. C'eſt ainſi que s'était occupé *Julien* avant de prendre les rênes de l'Empire.

La réponſe de Voltaire au Roi de Pruſſe, fut une épître en vers, & ne fut point une flatterie. Il lui parlait comme le philoſophe *Appolonius* aurait parlé à *Marc-Aurele*. Le jeune Roi lui donna rendez-vous à *Sleus-Meuſe*, près de Cleves. Voltaire l'y trouva aux priſes

avec la fievre, & le premier hommage qu'il rendit au Souverain, couché sur un grabat & enveloppé dans un manteau, fut de lui tâter le pouls. Le lendemain il eut d'autres fonctions à remplir auprès de Sa Majesté, celles de premier Ministre.

Il s'agissait de prouver aux habitans de Liege qu'ils devaient payer deux millions. Voltaire rédigea un petit manifeste qui, en lui-même, n'avait peut-être rien de bien persuasif; mais *Frédéric II* le fit porter aux Liégeois à la tête de deux mille soldats, & il eut un plein & entier succès. Il proposa ensuite à Voltaire de venir en Prusse, lui offrant fortune, honneurs, distinctions, amitié. Le philosophe n'accepta que l'amitié, & partit pour la Hollande avec l'*Anti-Machiavel*. Il fit pour cet ouvrage ce que le Roi de Prusse avait fait lui-même pour la *Henriade*, il l'enrichit d'un avant-propos.

Frédéric II n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il composa cet *Anti-Machiavel*. Jamais une plus belle étude n'occupa un Prince destiné à la souveraineté. C'était un philosophe qui, en montant sur le trône, disait à ses

peuples : « Voilà ce que je vous dois
» comme Roi, & ce que vous me devez
» comme ſujets. Vous ne pouvez être
» heureux, je ne puis l'être moi-même
» qu'autant que nous tiendrons notre
» marché. » Il eſt douteux que les regnes
des *Titus*, des *Trajan* & des *Antonins*
aient eu une plus belle aurore.

L'événement juſtifia ces heureux préſages. L'un des premiers ſoins de *Fréderic II*, fut de rappeller le philoſophe *Wolf*, & de le faire Chancelier de cette même univerſité de Hal, dont il avait été chaſſé. Cet acte de juſtice annonçait le mépris du jeune Roi pour les théologiens qui avaient calomnié le philoſophe. Il eut bientôt à Berlin une académie, un théâtre & une égliſe catholique. Les Anabatiſtes, perſécutés ſous ſon pere, furent rappellés. La tolérance fut reçue dans tous ſes États. Vingt manufactures différentes établies & encouragées. Un code de loix mit le ſceau à la grandeur du Roi philoſophe.

De la Haye Voltaire revint à Bruxelles, où madame du *Chatelet* l'attendoit pour rentrer à Paris. Le ſéjour de la capitale devenait néceſſaire à l'un & à l'autre.

A madame du *Chatelet* pour l'éducation de son fils, & à Voltaire pour de nouvelles études. Dans la solitude, l'imagination jointe au talent suffit pour faire un poëme, une tragédie, un roman ; mais l'histoire demande une multitude de secours épars dans les bibliotheques ; & Voltaire travaillait alors au *siecle de Louis XIV*, & à une esquisse sur l'Histoire universelle.

1740 Novembre.

La mort de l'Empereur *Charles VI*, arrivée sur la fin de l'année, mit toute l'Europe en mouvement. La France voulut faire un Empereur de *Charles*, Électeur de Baviere, Prince peu propre à jouer ce premier rôle : elle fit marcher en conséquence en Allemagne une armée de cent mille hommes, & commença par envahir la Bohême, par dépouiller de son patrimoine *Marie-Thérese d'Autriche*, fille unique, & seule héritiere de *Charles VI*.

Le philosophe Roi de Prusse, qui n'avait pas renoncé à la gloire d'être un héros, fit de son côté défiler une armée en Silésie. Il n'avait pas trente ans, mais il savait qu'au moment d'une guerre, la célérité en impose toujours. Par cette démarche, il mettait la France

dans la néceſſité de rechercher ſon alliance ; & l'alliance d'un Roi qui avait un tréſor conſidérable & des troupes bien diſciplinées, devenait d'une importance extrême.

La Cour de Verſailles envoya le marquis de *Beauveau* pour complimenter *Fréderic II* ſur ſon avénement au trône ; mais il s'agiſſait d'avoir ſon ſecret ſur ſon armée en Siléſie. Voltaire fut chargé de cette négociation. Le moment où il parut en Pruſſe était favorable. Le jeune monarque négociait lui-même ſecrétement avec la Cour de Vienne, offrant, ſi on voulait lui céder la Siléſie, ſon armée & de l'argent pour faire couronner Empereur l'époux de *Marie-Théreſe*. Cette jeune Souveraine qui n'avait encore ni tréſor ni troupes, rejette une amitié qui lui eſt offerte les armes à la main. Le Roi de Pruſſe, piqué de ce refus, ſe décide à la guerre. Voltaire ne reſte que trois jours auprès de lui, & dès qu'il fut aſſuré du parti qu'il prenait, il le quitte auſſitôt, & vint en donner la nouvelle à Verſailles.

Il va en Pruſſe.

Valori, chargé des affaires de France en Pruſſe, qui n'était point encore dans

le secret, crut que Voltaire se retirait mécontent, quoiqu'il emportât un petit sac de médailles d'or, dont *Fréderic II* lui avait fait présent. Il écrivit en conséquence à Versailles, pour donner avis de l'apparition de Voltaire en Prusse, & de sa prétendue disgrace.

La lettre de *Valori*, dont la minute qui nous a été communiquée, est encore au dépôt des affaires étrangeres, & le silence de Voltaire, sur les bontés du Roi, tromperent le public à son sujet, & c'est là la source des bruits qui coururent alors, qu'il n'avait paru en Prusse, que pour y essuyer les froideurs du jeune Monarque : ses ennemis en prirent occasion pour envoyer des vers, & des épîtres dédicatoires à ce Roi, qui ne répondit ni aux vers, ni aux dédicaces. *St. Hyachinte* y fut trompé (*a*), & *Pirron* encore plus.

Tandis que la malignité s'exerçait sur la prétendue disgrace de Voltaire en Prusse, le cardinal de *Fleury*, & le ministere Français, rassurés par la réponse qu'il en avait apportée, lui

(*a*) Voyez une lettre de *St. Hyachinte*, à M. de *Barigni*.

prodiguaient caresses & cajoleries. Il profita de ce moment de faveur, pour demander la représentation de *Mahomet*. On lui laisse le choix d'un censeur, & il choisit *Crébillon*, à qui, depuis trente ans, il donnait le nom de maître. *Crébillon* refuse son suffrage à la tragédie de *Mahomet*, & se brouille avec Voltaire.

1742. 9 Août.

Cette tragédie qu'on ne voulut point laisser représenter à Paris, le fut à Lille, où se trouvait, sous la direction du sieur *Lanoue*, une troupe de comédiens. Rarement en voit-on d'aussi bonne en Province. Mlle. *Clairon*, qui était très-jeune, fit le rôle de *Palmire*. Dans un des entr'actes, on porte à Voltaire une lettre du Roi de Prusse, qui lui annonce le gain de la bataille de Molwits. Il en fait la lecture publiquement. On applaudit long-tems le Roi de Prusse, Voltaire & *Mahomet*. C'est à ce sujet, qu'il disait plaisamment, que la tragédie de Molwits avait fait réussir la tragédie de *Mahomet*.

Des Évêques qui se trouverent à Lille, en virent une représentation, & en furent édifiés. Avant de quitter la Flandre, Voltaire donna à madame du

Chatelet, & à plusieurs autres Dames, une fête très-ingénieuse. Un Prince aurait pu mieux faire, mais c'était beaucoup pour un philosophe.

Mahomet représenté en Flandres, ne tarda pas de l'être à Paris. Le cardinal de *Fleury*, qui lut cette tragédie, fut de l'avis des Évêques qui l'avaient applaudie, & trouva bon que les Parisiens jouissent du même plaisir que les habitans de Lille. Tous les ministres se trouverent à la premiere représentation. Un suffrage unanime la proclama un chef-d'œuvre, mais l'envie s'en irrita. Les gougeats de la littérature, ameutés par *Piron*, qui avait fait l'ode à *Priape*, allaient de café en café, crier que ce *Mahomet* était le scandale de la religion. L'abbé *Desfontaines* à qui, sur un ordre de la police, on avait fermé la porte du théâtre, le jour de la représentation de *Mahomet*, alla le dénoncer au procureur-général *Gilbert des Voisins*, qui était dévot & janséniste. Un docteur de Sorbonne en perdit presque la tête. Il courait les rues, pour annoncer que la tragédie de Voltaire était une satyre sanglante de la religion chrétienne, & il prouvait cette assertion, en fesant

1743 20 Janvier.

obſerver que dans le nom de *Ma-ho-met*, le nombre des ſyllables eſt égal à celui dont eſt composé le nom adorable de *Je-ſus-Chriſt.* La preuve de M. le Docteur n'était pas bien convaincante, mais tous les jours il s'en fait en théologie qui ne valent pas mieux.

Tant de clameurs contre *Mahomet* alarmerent le cardinal de *Fleury*. Il conſeilla à Voltaire de le retirer du théâtre. *Ce conſeil était un ordre*, & *Mahomet*, après deux jours de triomphe & d'applaudiſſemens, deſcendit de la ſcene. Tous les gens inſtruits en furent fâchés. Pourquoi voit-on aujourd'hui cette tragédie avec tant de plaiſir ? c'eſt qu'on eſt plus raiſonnable. Béniſſons donc les philoſophes, par qui la raiſon nous eſt venue.

Le cardinal de *Fleuri* ne tarda pas à deſcendre dans le tombeau, emportant avec lui les reproches de la nation, qui ſentait déjà le tort qu'il avait eu de laiſſer dépérir la marine. Sa mort fit vaquer un fauteuil à l'Académie Françaiſe. La voix publique appellait Voltaire, & *Louis XV* l'avait lui-même déſigné pour remplir ce fauteuil. Une cabale l'en exclut.

Il y avait alors à la Cour un ex-théatin nommé *Boyer*, & surnommé *l'âne de Mirepoix*, parce qu'il était ignorant, & qu'il avait été Évêque de cette petite Ville. Il avait été aussi précepteur du Dauphin, quoique beaucoup plus propre à la direction d'un noviciat de moines, qu'à l'instruction d'un Prince destiné à un trône. Après la mort du cardinal de *Fleury*, on lui remit la feuille des bénéfices, emploi qui lui donnait une grande influence sur le suffrage de divers membres de l'Académie Française.

Ce vieux moine, imbécille & fanatique, se mit ouvertement à la tête de la cabale contre Voltaire; mais l'ame secrete de cette cabale était le comte de *Maurepas*, qui voulait le punir des bontés que lui témoignait la maîtresse du Roi, madame la duchesse de *Chateauroux*, avec laquelle il était brouillé. Voltaire alla le voir pour savoir ses intentions; & M. de *Maurepas* les lui fit connaître par ces mots énergiques : *Si vous l'emportez, je vous écraserai.*

Boyer, l'agent de M. de *Maurepas*, pour éloigner Voltaire de l'Académie,

pour laquelle lui-même n'avait aucun titre, fit demander *la* place vacante par l'Archevêque de Narbonne; mais ce Prélat s'appercevant qu'il n'était que l'instrument d'une cabale qui, sous prétexte de religion, cherchait à donner une exclusion injurieuse à Voltaire, se désista de sa demande, & rendit publiquement justice à son compétiteur. Ce Prélat mérite que nous rendions nous-mêmes justice à l'honnêteté de ses procédés, & que nous disions que c'était un homme très-aimable, très-instruit, & qui, à toutes les vertus d'un homme de son état, joignait tous les agrémens d'un homme du monde.

Boyer ne se rebute pas : il propose le fauteuil vacant à plusieurs autres Évêques, qui eurent la délicatesse de celui de Narbonne. Un Prélat de la maison de *Luynes*, fut moins scrupuleux, & se chargea du ridicule d'être académicien, pour complaire au moine, chargé de la feuille des bénéfices.

L'année suivante, il y eut encore une autre place vacante; elle fut donnée à l'abbé de *Bernis*, l'un des beaux esprits de ce tems-là. C'est à ce sujet que le Roi de Prusse disait que l'Académie

Françaiſe ſerait bientôt un ſéminaire d'abbés.

Rien de plus ordinaire en ſociété, que d'èntendre demander : pourquoi cet Évêque, ce Cardinal, pourquoi ce Duc, ce Maréchal de France, ſont-ils de l'Académie? Comme écrivains, ils n'ont pour la plupart aucun mérite, & dans la république des lettres, leur nom n'eſt connu que parce qu'il eſt inſcrit dans l'almanach royal, au nombre des membres de cette compagnie.

Faute d'enfans légitimes, l'Académie Françaiſe eſt quelquefois forcée à ces adoptions bizarres. Il eſt encore une autre raiſon. Quand parmi les hommes de lettres qui ſe préſentent, il ne s'en trouve pas qui aient un talent connu, ſur-tout qui écrivent purement leur langue, l'Académie, pour remplir le nombre des quarante, admet ceux qui, par leur naiſſance, paſſent pour la bien parler, quoiqu'il ſoit très-rare qu'ils en connaiſſent les regles, qu'ils en aient approfondi les principes, leſquels tiennent tous à une métaphyſique, dont l'étude ſe concilie rarement avec l'état de diſſipation où ils vivent. La

plupart des Seigneurs ne parlent en effet leur langue, que comme ces oiseaux qui, dans l'organe du gosier, ont plus ou moins de souplesse, à raison du climat où ils sont nés, ou de la cuisine où ils ont été élevés.

* En parlant ainsi, nous n'avons en vue aucun de ceux qui sont actuellement de l'Académie Française. On nous ferait une injustice horrible, en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas, & que la voix publique démentirait, si nous avions le malheur de les avoir.

Revenons à Voltaire. Feu l'abbé de *Luynes*, Archevêque de Sens, & ensuite fait Cardinal, fut reçu à l'Académie Française, & lui refusé. Observons la circonstance de ce refus. C'était dans le tems même qu'on jouait *Mérope*. Cette tragédie était un nouveau triomphe pour lui, & condamnait hautement *Boyer* & sa pieuse cabale, & l'élection de l'Archevêque de sens.

2 Févr.

A la premiere représentation de *Mérope*, le public demande l'auteur. Il vouloit voir & remercier un homme qui, depuis trente ans, ne cessait de lui donner du plaisir. Cet honneur a cessé d'en être un, depuis qu'on l'a

Anecdote.

prodigué à des hommes médiocres, à des verſificateurs barbares.

Voltaire applaudi & demandé, refuſe de paraître. On le cherche, on le ſort d'un petit réduit où il s'était caché. On le porte dans la loge de madame la maréchale de *Villars*, qui était avec ſa bru. On le met, malgré lui, en évidence, entre ces deux Dames, pour recevoir les acclamations & les remercimens du public. Une voix du milieu du parterre; crie : *Madame la ducheſſe de Villars, embraſſez Voltaire.* Mille voix répetent cette priere. La jeune Ducheſſe, d'abord confuſe & embarraſſée, finit par ſe prêter avec grace aux deſirs de l'aſſemblée. Les cris de joie, & les battemens de mains redoublerent, pour remercier la jeune Ducheſſe qui, par un baiſer, venait, en quelque façon, d'acquitter la dette publique. (12)

Après le ſuccès de *Mérope*, Voltaire fit un nouveau voyage en Pruſſe. Ce n'était point un philoſophe qui allait voir ſon ſemblable & s'exhaler en bons mots ſur l'*âne de Mirepoix* & ſur ſon académie, c'était encore un négociateur qui ſe rendait auprès d'un Souverain,

Avril.

auprès

auprès de *Fréderic II.* Ce Roi, ne trouvant plus son avantage à continuer la guerre, avait, moyennant la Silésie & le comté de Glatz, fait sa paix avec *Marie-Thérese d'Autriche. Je me suis mis*, disait-il, *au régime, & je conseille aux autres d'en faire autant.* Le conseil était fort bon, mais très-difficile à pratiquer, & la France eût été trop heureuse d'embrasser un pareil régime, c'est-à-dire, de pouvoir comme lui, après une guerre injuste & malheureuse, arracher à l'Autriche une belle Province. Il s'agissait de faire rompre cette paix, que le Roi de Prusse avait à peine signée, & de le déterminer à faire marcher encore cent mille hommes contre les Hongrois & les Impériaux.

Cette grande affaire était très difficile à traiter : elle le fut pourtant assez plaisamment, ainsi que Voltaire nous l'apprend lui-même. A propos de *Tite-Live* & des guerres des Romains, il parlait de la guerre présente & de la Silésie, cédée dans un tems de nécessité, mais que l'Autriche ne manquerait pas de demander, si elle parvenait à humilier la France, On lui doit la justice de croire qu'il fit, tout en plaisantant auprès

de *Fréderic*, ce dont un homme revêtu d'un caractere public, d'envoyé ou d'ambassadeur, ne serait peut-être jamais venu à bout. Le Roi de Prusse céda à ses raisons; tout en croyant ne céder qu'à ses intérêts, & l'Autriche, eut le mois suivant cent mille hommes de plus à combattre. Il voulut encore le retenir auprès de lui, mais ayant rempli sa mission au gré de *Louis XV*, il revint à Paris.

Le succès de cette négociation prépara les deux belles campagnes de 1744 & de 1745. Cependant ce voyage de Voltaire, dont le public n'avait pas le secret, passa pour une évasion. La méchanceté prodigua ses poisons contre lui : elle publia que la crainte d'être enfermé pour avoir mal parlé du théatin *Boyer*, l'avait fait retirer précipitamment à Bruxelles; & *Piron*, pour perpétuer cette fuite, fit une épigramme qui ne fait aucun honneur à son esprit, & qui fait un très-grand tort à son cœur & à sa mémoire. (13)

Après avoir rendu à son roi *Louis XV* & à sa patrie un service signalé, Voltaire en rendit bientôt un autre à la république des lettres, ce fut celui

d'appeller à Paris M *Marmontel*, jeune étudiant de l'univerſité de Toulouſe, où il était connu par une belle figure, des mœurs très-douces, & par des vers très-agréables. Il fut aſſez heureux pour mériter le prix des jeux floraux, inſtitués par *Clémence Iſaure*, & peut-être plus heureux encore par le refus qu'on lui en fit.

Voltaire fait venir à Paris M. Marmontel.

Dans l'Académie de Toulouſe, ainſi que dans toutes les compagnies littéraires, on voit ſouvent des préférences. Ces compagnies donnent des couronnes, *mais* c'eſt toujours le *public*, *vrai* juge du mérite, qui diſpenſe la gloire.

Le jeune *Marmontel* envoie ſon poëme (*a*) à Voltaire, qui pour le conſoler de l'injuſtice dont il ſe plaint, lui fait préſent de ſes ouvrages, & l'invite à venir cultiver ſes talens dans la capitale. Tout cela était encore plus flatteur que la roſe d'argent qu'on lui avait refuſée.

Cette invitation, réitéré pluſieurs fois, l'expoſe à une grande tentation,

(*a*) Ode ſur la poudre à canon.

à celle de venir, étant ſans fortune; ſe jetter dans Paris, dans ce gouffre qui dévore tant de jeunes gens lorſqu'ils y manquent de reſſource; il réſiſte courageuſement à la voix enchantereſſe qui l'appelle, & ſe borne à juſtifier, en obtenant encore deux ou trois prix aux jeux floraux, la bonne opinion qu'on a de ſes talens. Cette prudence le rend plus cher à Voltaire, qui décelant déjà en lui le philoſophe & le véritablement homme de lettres, lui écrit de tems à autre pour échauffer & alimenter ſon émulation. Enfin il obtint de M. *Ory*, contrôleur-général, de pourvoir à tout ce qui pourra lui être néceſſaire à Paris, & lui mande de venir.

Le jeune *Marmontel*, aſſuré de la protection du Contrôleur-général, & de l'amitié de Voltaire, part de Toulouſe; quelques amis l'accompagnent juſqu'à Montauban : c'eſt là qu'il apprend que l'Académie de cette ville lui a, pour prix d'un ouvrage, envoyé au concours, adjugé une lyre. Cette lyre n'était point celle d'*Apollon*, & le jeune Poëte avait beſoin d'ar-

gent ; il la porte chez un orfevre, régale ses amis, & reprend le chemin de Paris.

En arrivant, son premier mouvement fut de courir chez Voltaire, qui en le serrant dans ses bras paternels, lui annonce que M. *Ory* n'est plus en place : il avait en effet la veille été renvoyé du ministere. A cette affligeante nouvelle, Voltaire joint des conseils & des consolations : il exhorte le jeune homme à supporter ce revers avec courage, à essayer ses forces pour le théâtre, à faire, lui dit-il, une comédie. *Je ne connais point les visages*, replique le jeune Marmontel, *& vous voulez que je fasse des portraits !*

1745.

A cette réponse Voltaire l'embrasse. Le jeune homme avait raison. Pour faire une comédie, il faut connaître les ridicules du monde, il faut un tact qui ne s'acquiert que dans la société, & par l'observation des caracteres originaux. Les jeunes gens ont, d'ordinaire, plus d'élévation dans l'ame que de finesse d'esprit : ils disent souvent des choses fortes, & en disent rarement de fines & de naturelles.

Voltaire présenta le jeune M. *Marmontel* chez beaucoup de Seigneurs comme son éleve. Il lui fit des amis, & lui procura des connaissances. L'éleve fut bientôt en état de voler de ses propres ailes, & on lui doit la justice de dire qu'il a toujours parlé de Voltaire, comme un fils parle d'un pere qu'il adore avec transport, attendrissement & reconnoissance.



CHAPITRE XII.

Voltaire courtisan. Faveur de Louis XV, *à son égard : il est reçu à l'Académie Française. Dégoûts qu'il essuie.*

ANNÈES

DE

1745—*à*—1748.

VOICI encore un tems de mort pour le génie de Voltaire : de plusieurs années nous ne verrons en lui le philosophe : nous ne verrons qu'un bel-esprit attaché au char de la fortune, & justifiant cette maxime de *Moliere*,

« Qui se donne à la Cour se dérobe à son art.

Le goût de *Louis XV* pour madame d'*Etiole*, qui ne tarda pas à être marquise de *Pompadour*, s'était déjà manifesté. Cette dame, née dans une

condition ordinaire, mariée au sous-fermier *le Normand*, était une des plus belles femmes qu'il y eut en France. (14) Madame la Marquise du *Chatelet* fut priée d'aller passer l'été avec elle à Etiole. Voltaire y fut aussi invité ; & c'est en grande partie dans ses conversations, ainsi que par la lecture de ses écrits, que la nouvelle favorite puisa ce goût sûr & sévere, qui, en matiere d'arts & de littérature, en fit un bon juge, qui étonna souvent *Louis XV*, & qui contribua beaucoup à lui donner sur l'esprit de ce Monarque, un ascendant qu'elle conserva pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort.

Malgré la nombreuse compagnie, qui chaque jour se rendait à Etiole, Voltaire en sut faire une maison de retraite. C'est là qu'il esquissa les premieres campagnes de la guerre qui se fesait alors. Toutes les ressources lui furent ouvertes. Dans les bureaux de la guerre & des affaires étrangeres, on eut des ordres pour lui donner tous les renseignemens qu'il desirait. A mesure qu'il travaillait, ses manuscrits étaient déposés à la bibliotheque

du Roi. Sur la fin de l'année, il ſe rendit au camp de *Fribourg*, ou était *Louis XV*. C'eſt là qu'il lui préſenta une épître que ce Roi méritait alors.

Il eſt fait Hiſtoriographe de France.

Le Roi à ſon retour lui donna un brevet d'Hiſtoriographe de France. De tous ceux qui juſqu'alors avaient eu cet emploi, on n'avait vu que leur nom au tréſor royal pour toucher leurs penſions. C'eſt ce qu'on avait dit de *Racine* & de *Boileau* : c'eſt auſſi ce qu'on était en droit de dire de leurs ſucceſſeurs.

Le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Eſpagne était arrêté. On feſait des préparatifs pour recevoir cette Princeſſe. On voulut, pour les fêtes de Verſailles, un ſpectacle avec des ballets. Voltaire fut chargé de cette tâche difficile. *Moliere* eut ſouvent ſous *Louis XIV* de pareilles corvées à remplir, & il ne fut jamais moins grand que dans ces ouvrages de commande. Le *Miſanthrope*, l'*Avare*, le *Tartufe*, les *Femmes ſavantes*, ne lui furent point ordonnés, & ſont des chef-d'œuvres.

La *Princeſſe de Navarre* que fit Voltaire, était un ſpectacle à machine

& à décorations qui tenait de tous les genres. Tout y respirait la magnificence française. Les courtisans applaudirent au spectacle ; mais les gens de goût le jugerent avec sévérité.

Une place de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut la récompense de cette médiocrité que Voltaire lui-même, dans ses plaisanteries, traitait de *farce de la foire*.

Les fonctions de gentilhomme de la chambre ne convenaient guere à un homme entiérement consacré aux lettres & à la philosophie. Le Roi lui permit de la vendre, lui en conserva le titre, les privileges, & lui laissa la liberté d'en faire le service à son gré.

Anecdote.

On conte que le premier jour qu'il entra en fonction, il se présenta à la table que les gentilshommes de la chambre avaient à la Cour pendant leur service, & ne fut point reconnu. En sortant de table, on parlait du mariage d'un jeune Seigneur avec la fille d'un Fermier-général. Les uns disaient que la cérémonie de la bénédiction nuptiale devait se faire à l'hôtel des fermes ; les autres assuraient le contraire, attendu, disaient-ils, que dans cet

hôtel il n'y a point de chapelle. *Pardonnez-moi*, *Messieurs*, leur dit Voltaire, *il y a la chapelle du mauvais Larron.* On rit, on se regarde, & l'on ne sait que c'est Voltaire qui a fait cette plaisanterie, qu'après qu'il s'est dérobé à la curiosité des ordinaires.

Il va en Champagne.

Madame du *Chatelet* fut obligée d'aller à Châlons, où son fils avait la petite-vérole. Voltaire n'abandonna pas son amie affligée. Leur société était un besoin mutuel de leur ame. A son retour, il ne put voir M. d'*Argenson*, le Ministre des affaires étrangeres, ni paraître à Versailles. C'est à ce sujet qu'il disait : « il faut que je m'immole » au préjugé qui m'exclut quarante jours » de Versailles, parce qu'à quarante » lieues de là j'ai vu un malade. Ce n'est » pas le seul mal que m'aient fait les » préjugés. »

A Champ sur Marne.

1745.

Pendant que tous nos Seigneurs étaient en Flandres avec *Louis XV*, Voltaire était à Champ, à trois lieues de Paris, où M. le duc de *la Valliere* réunissait, avec plusieurs beaux-esprits, un grand nombre de femmes aimables, instruites, & presque toutes belles. Ce Seigneur avait une très-riche bibliotheque. C'était

un avantage pour Voltaire ; il y trouvait encore celui d'une grande liberté pour ſes études.

C'était un tems de victoires & de *Te Deum.* Chaque ſemaine on apprenait la nouvelle de quelque ville priſe : enfin arriva la mémorable journée de Fontenoi, où l'impétuoſité françaiſe força le flegme des alliés à lui abandonner le champ de bataille au moment où ces alliés ſe croyaient victorieux.

Le marquis d'*Argenſon*, ce Miniſtre citoyen, dont les vues étaient grandes & juſtes, les intentions toujours droites & pures, & que de frivoles courtiſans avaient ſurnommé d'*Argenſon Labette*, écrivit à Voltaire du champ même de Fontenoi, pour lui annoncer la bataille gagnée. Pluſieurs officiers-généraux lui envoyerent des détails précieux ſur cette victoire, & en deux jours il eut compoſé le poëme de *Fontenoi*. Le principal mérite de cet ouvrage eſt celui de la circonſtance. Aucun officier de marque n'y fut oublié. En peu de jours on en diſtribua vingt mille exemplaires.

Poëme ſur la bataille de Fontenoi.

Le Temple de la Gloire.

Après avoir célébré les héros de Fontenoi, Voltaire fut encore chargé d'un ouvrage dramatique pour les fêtes, qu'au ſujet de cette campagne on devait donner à Verſailles. *Le Temple de la Gloire* qu'il fit, eſt dans le goût des poëmes de *Métaſtaſe.* On y voit un but moral & philoſophique, but qu'on ne trouve dans aucun des poëmes repréſentés aux fêtes données ſous *Louis XIV*. On n'y voit qu'un poëte occupé de flatter un Roi qui aimait à l'être, & de faire crier à chaque refrain: *célébrons le plus grand Roi du monde, vivons pour le plus grand Roi du monde, combattons pour le plus grand Roi du monde, mourons pour le plus grand Roi du monde.* Ce qui, comme on l'a déjà obſervé, n'était guere poli pour les Rois d'Angleterre, d'Eſpagne, de Pologne, de Suede, & autres camarades & couſins de Sa Majeſté très-Chrétienne.

Le Temple de la Gloire, applaudi à Verſailles, fut beaucoup critiqué à Paris. *Piron* fut auſſi courroucé des éloges qu'à la Cour on prodigua à ce drame, que ſi ç'eût été un chef-d'œuvre, il s'en vengea par une chanſon aſſez plaiſante.

Une révolution se tramait alors en Angleterre. Le prince *Charles Edouard*, fils du prétendant & petit-fils de l'infortuné *Jacques II*, réclamait les armes à la main le trône de ses peres. Il était descendu en Écosse, s'était emparé d'Edimbourg, avait gagné trois combats. Plusieurs seigneurs Anglais s'étaient déclarés pour lui, & beaucoup d'autres n'attendaient pour prendre les armes, qu'un événement décisif.

La France en guerre avec les Anglais, étonnée des succès du prince *Edouard*, se détermine à le seconder. Le comte de *Lally*; que Louis XV avait fait, l'année précédente, Brigadier sur le champ de bataille de Fontenoi, donne le plan d'une descente en Angleterre. On mit Voltaire dans le secret; le Ministere le chargea de rédiger ce plan avec le duc de *Richelieu*, qui devait commander l'armée de descente; on le chargea aussi du manifeste qu'on devait publier au débarquement. Il fut souvent interrogé & consulté par Mrs. d'*Argenson*, le comte *de Lally* & *Richelieu*.

1746 27 Avril. Pendant que les préparatifs de cette descente se fesaient dans nos ports, le

prince *Charles Edouard*, vainqueur & heureux jusqu'à ce moment, fut battu à Culoden par le duc de *Cumberland*, battu lui-même l'année précédente à Fontenoi. La tête du Prince vaincu fut mise à prix, & il fut réduit à l'alternative d'errer déguisé d'isle en isle, de caverne en caverne, ou de perdre la tête sur un échafaud. Tous les projets de la France s'évanouirent, & le philosophe qui avoit fait le manifeste, fut celui qui en fut le moins fâché.

Dans ces entrefaites, le président *Bouhier* mourut : Voltaire demande sa place à l'Académie Française; mais le fanatisme élevait encore une voix sourde contre lui. Le théatin *Boyer* & les partisans de ce moine en crédit, disaient que pour être membre de ce corps, ce n'était pas assez d'avoir du génie, mais qu'il fallait encore être bon Chrétien. *Mahomet*, cette tragédie qui fait aujourd'hui la gloire du théâtre Français, était ce qui excitait le plus leur zele & leurs clameurs.

Voltaire qui avait prévu les murmures du bigotisme, avait envoyé ce *Mahomet* qui les scandalisait si fort,

& contre la gloire duquel le Procureur-général avait préparé un réquisitoire, à *Benoît XIV*, l'un des Pontifes les plus éclairés & les plus raisonnables qui aient siégé sur la Chaire de Saint-Pierre. Sa Sainteté, sensible à l'attention du philosophe, dérogea en sa faveur à l'usage de cette Cour, qui ne répond jamais que par des brefs de la daterie. Elle lui écrivit une lettre particuliere dans laquelle elle traite *Mahomet* de *bellissima Tragedia*, & avoue qu'elle l'a lue *cum summo piacere*. Des médailles d'or étaient jointes à cette lettre. Ce suffrage du souverain Pontife imposa silence à quelques malheureux ou idiots ou hypocrites qui criaient encore à l'impiété.

Voltaire est reçu à l'Académie Françaife.

Boyer était confondu, mais n'était point désarmé. Que fit Voltaire? Il écrivit au pere *de la Tour*, Provincial des Jésuites, & créature de *Boyer*, une lettre qui contenait une profession de foi dont la sincérité était un peu suspecte : elle renfermait aussi pour la Société des Jésuites un magnifique éloge, que les jansénistes appellerent *Oleum peccatoris, un éloge à rejetter.* On trouvait encore dans cette lettre une

une ſortie vigoureuſe contre le Gazetier eccléſiaſtique. *Boyer*, qui avait été fort maltraité par ce Gazetier, en ſut gré à Voltaire; & dès-lors ſon élection à l'Académie Françaiſe ne ſouffrit plus aucune difficulté. Il avait cinquante-deux ans, & avait produit dix chef-d'œuvres. Nous marquons ici ſon âge & ſes titres, pour faire ſentir combien il eſt ridicule à de jeunes littérateurs ou à des littérateurs qui ſont à peine connus, de demander à être de cette Académie, de s'offenſer du refus qu'on leur fait de les y admettre & de s'en venger par des ſatyres indécentes.

Le diſcours de réception de Voltaire fut une nouveauté. Juſqu'alors ces diſcours d'appareil n'étaient que des formules de complimens, que chaque récipiendaire retournait à ſa maniere, & où n'ayant qu'à répéter des choſes communes & connues, il cherchait à mériter des applaudiſſemens en leur donnant une tournure extraordinaire. Voltaire appellait cela mâcher à vuide, & madame de *Maintenon* diſait agréablement que c'était *parler ſur des paroles*. Cet uſage de mâcher à vuide n'eſt point entiérement aboli, & ce

n'eſt qu'avec chagrin qu'en parcourant ces diſcours à meſure qu'ils paraiſſent, nous voyons la plupart de leurs auteurs ſe tourmenter en tout ſens pour faire ce qu'on appelle de l'*eſprit*. Preſque toutes leurs périodes ſont des *amphigouris*, des eſpeces d'énigmes qu'ils propoſent à deviner. Voltaire était ennemi déclaré de ce genre d'écrire, il ne ceſſait de dire que c'était mettre en mots & en phraſes ce qui manquait en génie.

Les gens à préjugés ſe turent pour laiſſer entrer Voltaire à l'Académie Françaiſe. L'envie & la méchanceté furent plus difficiles à contenir ; le déchaînement de la canaille littéraire fut univerſel. Paris ſe vit inondé de paſquinades contre lui. On en affiche à la porte de l'Académie, on en envoie aux ſuiſſes des maiſons qu'il fréquente. Pendant un mois on cherche à l'irriter par tout ce que la malignité peut inventer de plus ridicule.

Juin. L'impatience de Voltaire ſuccede enfin au mépris qu'il a d'abord témoigné pour ces ſortes de ſatyres. La ſageſſe l'abandonne, le calme du philoſophe ſe convertit en rugiſſement du lion. M. de

Marville, lieutenant-général de police, pour arrêter ce débordement de satyres, envoie quelques colporteurs à Bicêtre, il donne un ordre pour emprisonner le nommé *Travenol*, pourvoyeur des colporteurs. Le pere de *Travenol* est mis en prison, & ce n'est que le fils qui est coupable. Aussitôt que Voltaire est instruit de la méprise, il demande l'élargissement du vieillard, qui vient d'abord le remercier, & qui ensuite poussé par ses ennemis, lui fait un procès ridicule, mais qui devient le sujet des conversations de tous les désœuvrés de Paris.

Cette place à l'Académie que Voltaire ambitionnait depuis plus de quinze ans, n'ajouta rien à sa gloire. Elle lui donna seulement un moment de plaisir; & ce plaisir fut suivi de plusieurs mois de tourmens & de la honte d'avoir un procès avec un violon de l'opéra.

L'amitié & la considération publique ne pouvaient le consoler. Un ministre à qui il parlait un jour de ses ennemis, lui reprochait sa trop grande sensibilité, & l'exhortait à se renfermer dans sa propre gloire. *A votre place*, lui

disait-il, *je ferais & laisserais dire.* Le conseil était sage; mais la philosophie du Ministre qui donnait le bon conseil, ne tint pas contre un couplet de chanson que Voltaire fit contre lui en le quittant. Pour bien connaître ce que vaut un homme, il faut le mettre à l'épreuve.

Par ce couplet, Voltaire se fit un ennemi du Ministre. L'état de courtisan ne lui convenait pas : il rompit peu-à-peu les chaînes qui l'attachaient à Versailles, & donna la préférence à Seaux. C'est là que madame la duchesse du *Maine*, née *Bourbon Condé*, réunissait de jeunes Seigneurs, & des savans très-estimables. On ne voyait, dans la cour de cette Princesse, ni intrigues ni orages. Cette Cour était composée de personnes aimables, spirituelles, s'amusant entr'elles; & dans leurs amusemens, n'ayant aucun des embarras de l'étiquette. On surnomma ceux qui y étaient admis, *les oiseaux des Seaux*, comme autrefois on avait surnommé ceux de la société de Ninon, *les oiseaux des Tournelles* (15).

Une des raisons qui éloignerent

Voltaire de Verſailles, ce n'eſt pas parce qu'on y produiſit *Crébillon*; mais c'eſt parce qu'on lui accorda toutes les préférences; & que dans ces préférences, on avait en vue de fatiguer l'amour-propre de Voltaire. On y fit jouer *Catilina*, qui fut fort applaudi. C'était une tragédie barbare & inliſible. Voltaire donna *Sémiramis*. C'était un chef-d'œuvre qui fut ſifflé à la premiere repréſentation. Il demande à faire imprimer la *Henriade* à l'imprimerie du Roi, & cet honneur qu'on lui refuſe, eſt accordé au théâtre de *Crébillon*, qui ne le demandait pas. Madame de *Pompadour* était à la tête du parti qui prônait le mérite de *Crébillon*, ce dont Voltaire était le plus irrité.

Tant de dégouts le ramenerent à la retraite. C'eſt dans le palais du roi *Staniſlas* qu'il alla chercher cette retraite, & qu'il trouva un repos, devenu néceſſaire à ſes études & à ſa gloire.

CHAPITRE XIII.

Voltaire chez le Roi Staniſlas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il eſt appellé en Pruſſe.*

ANNÉES DE 1748—*à*—1750.

LA cour de *Staniſlas I* ne reſſemblait en rien à celle de ſon gendre *Louis XV*, toujours pleine d'intrigues & d'orages. C'était moins le palais d'un Souverain que la retraite d'un Roi philoſophe qui, dans la culture des lettres & de l'amitié, ſe conſolait de la perte du trône de Pologne. Il ſe fit une ſociété d'hommes d'eſprit & de femmes aimables, dont quelques-unes vivent encore, & ne parlent jamais de ce bon Roi, qu'avec le plaiſir que peut donner

le souvenir d'un tems passé heureusement.

Madame la marquise du *Chatelet*, qui était très-savante, & qui ne parut jamais qu'une femme très-instruite; Voltaire, que les dégoûts éloignaient de Versailles & de Paris, y furent invités. Tous ceux qui composaient cette Cour, n'avaient qu'une même façon de penser. Ce n'était pas tout-à-fait celle de *Stanislas*, qui était né au milieu de la Pologne & des préjugés; mais ce bon Roi ne leur en était pas moins cher. Il portait des reliques, & ne trouvait pas mauvais qu'on en plaisantât, pourvu que ce fût sans dérision. Les hommages qu'on lui rendait, n'étaient point ceux que l'adulation prodigue bassement : il était l'objet de leurs fêtes & de leurs chansons. Presque par-tout ailleurs, c'est l'intérêt qui inspire ces sortes d'hommage : dans la Cour de *Stanislas*, le cœur dictait, arrangeait tout, fêtes & plaisirs. C'était un Roi sans courtisans, mais environné de personnes aimables. Il n'eut de courtisan que le pere *Menou*, son confesseur. Le grand art de ce religieux était de flatter &

de plaire. Peu attaché aux intérêts de sa société, il s'en rendit comme indépendant; & des bienfaits du Roi, son pénitent, il fit bâtir une maison, dont il fesait très-bien les honneurs.

Auprès de *Stanislas*, Voltaire trouva ce qu'on trouve rarement dans le palais des Rois, & ce qui est absolument nécessaire à un philosophe, liberté, repos & profonde solitude : il fit, dans ses délassemens, *Nanine*, qui fut jouée devant le Roi, & laquelle, parmi les drames de ce genre, tient peut-être le premier rang. Plusieurs allégories, genre jusqu'alors peu connu, furent le fruit de cette retraite. Parmi ces allégories, on distingua *Babouc*, peinture agréable & fine du train & des mœurs de Paris. C'est aussi dans ce tems-là qu'il fit *Zadig*, ce petit chef-d'œuvre d'agrémens, de philosophie, & qui seul suffirait pour donner à son auteur une grande réputation. Peu de personnes s'apperçurent que dans ce roman, sous le nom de *Yébor*, le plus sot, le plus fanatique & le plus dangereux des archimages, se trouve le portrait du théatin *Boyer*, son persécuteur. Par ce portrait odieux & ressemblant,

Nanine.

Babouc.

Zadig.

le philosophe se vengeait de six ans de tribulations, que ce moine lui avait fait éprouver.

Dans toutes les allégories & les romans de Voltaire, on voit constamment le philosophe qui a un but moral, celui d'instruire en amusant. Il serait à souhaiter qu'on eut beaucoup d'ouvrages de ce genre : ils pourraient dégoûter de tant de romans, dont la société est empoisonnée, qui échauffent l'imagination sans l'embellir, qui ôtent à l'esprit son énergie sans l'instruire, & dont le moins dangereux de leurs effets, est de faire perdre aux jeunes gens un tems précieux.

1749 10 Août

Pendant près de deux ans, Voltaire auprès du roi *Stanislas*, vécut dans l'oubli de Versailles & de ses ennemis. Un malheur l'arracha aux douceurs de cette société éclairée. Madame la marquise du *Chatelet* qui, depuis près de vingt ans, était le soutien de sa vieillesse ; fut enlevée par une mort prématurée. Le roi *Stanislas* daigna être le consolateur du philosophe. Il vint le voir, s'affliger & pleurer avec lui. Il voulut même le retenir à Luneville dans son palais. Voltaire se

refusa aux instances de ce bon Roi, & rentra à Paris, chargé du poids de sa douleur.

Octob.

La paix publiée cette même année, avait ramené dans Paris tous les plaisirs. Plusieurs Seigneurs eurent des théâtres chez eux. Les sociétés bourgeoises se réunissaient pour en élever dans différens quartiers. Voltaire logé rue Traversiere, entre les jardins du Palais royal & des Tuileries, en eût un, sur lequel il donna les premieres leçons de déclamation à *le Kain*, le plus grand acteur que la France ait eu. Il était fils d'un orfevre, & avait fait d'assez bonnes études. Voltaire, pour le détourner d'une profession, où parmi la multitude de ceux qui l'embrassent, il en est très-peu qui réussissent, le mit à des épreuves très-fortes. Il lui offrit d'abord dix mille francs en pur don, s'il voulait prendre l'état de son pere. Il lui exposa ensuite l'idée que dans le monde on se fait des gens de théâtre, & finit par lui tracer le tableau de tous les obstacles qu'il aurait à vaincre pour se faire un nom, & de tous les ennemis auxquels il devait s'attendre parmi ses confreres, au moment où il

De le Kain.

excellerait dans ſon art. Offres, conſeils, avis, tout fut inutile. Le jeune *le Kain* perſiſta à dire qu'il ſe ſentait la vocation pour être comédien, comme d'autres jeunes gens ſe ſentent la vocation pour être chartreux. Voltaire alors le prit chez lui, le fit jouer avec ſes nieces, & le mena ſouvent à Seaux, où il ne tarda pas à ſe diſtinguer parmi les Seigneurs qui jouaient la comédie devant madame la ducheſſe *du Maine*.

Dans le tems que Voltaire fréquentait Seaux, il ſe permit, à l'égard de *Crébillon*, qui avait refuſé d'approuver *Mahomet*, une vengeance qu'on pourrait reprocher à preſque tous les auteurs dramatiques, ſi les progrès de l'art ne la feſaient pardonner; ce qu'*Euripide* fit à l'égard de *Sophocle*, ce que *Crébillon* lui-même avait fait à l'égard de ſes confreres, il refit la plupart de ſes tragédies. Sa *Sémiramis* avait déjà fait oublier celle de ſon rival : il donna *Oreſte*, & la tragédie d'*Electre* perdit une partie de ſon mérite.

1749. Oreſte.

Une cabale, à la tête de laquelle était *Piron*, voulut faire tomber *Oreſte*. On

ſiffla long-tems avant que la piece ne fut commencée : on ſifflait juſques dans la rue. Pendant les quatre premiers actes, ce fut un concert bizarre d'applaudiſſemens & de coups de ſifflets, dont Voltaire lui-même riait beaucoup. Au cinquieme acte, dans un moment de transport, & où le public paraiſſait être dans le raviſſement, il élance la moitié du corps hors de ſa loge, & mêlant ſa voix aux acclamations de ſes partiſans, il s'écrie : *courage, braves Athéniens, applaudiſſez, c'eſt du Sophocle tout pur.*

Peu de jours après cette ſcene, qui fut un vrai triomphe pour lui, il alla à Seaux; & madame la ducheſſe *du Maine*, l'une des perſonnes de ſon ſiecle qui connut le mieux le théâtre ancien, & qui ſentit le mieux le prix de la ſimplicité des tragédies grecques, après l'avoir félicité ſur le ſuccès d'*Oreſte*, lui dit en riant : Vous ne laiſſerez donc rien à *Crébillon ?* Pardonnez-moi, Madame, répond-il, je ne ſuis point injuſte, il reſte avec *Rhadamiſte*. C'eſt là ſa gloire & toute ſa gloire. Et *Catilina*, qui a eu les honneurs du Louvre, reprit

le duc de *Villars? Catilina*, replique Voltaire, eſt un malheureux dont je veux faire juſtice; en effet, trois ſemaines après il revint à Seaux, avec la tragédie de *Rome ſauvée :* elle y fut repréſentée. Le duc de *Villars* fit le rôle de *Catilina*, & Voltaire celui de *Cicéron*. J'ai entendu dire que c'était ce grand homme lui-même, tonnant dans la tribune aux harangues. C'était auſſi le ſeul rôle où Voltaire excellât.

1750 Rome ſauvée.

Depuis un an qu'il habitait Paris, il était plus heureux qu'il n'avait jamais été; mais la voix impérieuſe de la deſtinée l'appellait en Pruſſe. *Fréderic II* le ſollicitait à venir vivre auprès de lui. *Je ſuis*, lui écrivait-il, *le plus ancien de vos amis*; mais le philoſophe, amoureux de ſa liberté & de ſes aiſes, craignait de tout perdre dans la Cour d'un Roi : il objecta d'abord l'intempérité du climat de Berlin. D'*Argens*, *la Métrie*, *Algaroti*, furent chargés par le Roi de le raſſurer ſur ce genre de crainte. D'*Arget*, ſecrétaire du Roi, joignit à leurs lettres un certificat en vers, qui était accompagné de deux melons, cueillis au mois de Juin dans les jardins de Poſtdam.

Les inquiétudes de Voltaire ſe tournerent enſuite ſur l'inconſtance des Rois, & *Fréderic* lui écrivit une lettre fort connue, & bien faite pour le tranquilliſer. Enfin, il prétexta les dépenſes qu'entraînerait ce voyage, & le banquier du Roi à Paris eut ordre de lui compter ſeize mille francs pour les frais de route.

Voltaire forcé dans ce retranchement, négociait encore pour le traitement de madame *Denis*, ſa niece, qu'il voulait emmener avec lui. Un petit événement, où ſon amour propre fut fortement bleſſé, le décida tout-à-coup à partir pour la Pruſſe.

Le jeune d'*Arnaud* était déjà à Berlin: il avait adreſſé au Roi de Pruſſe une épître en mauvais vers, & Sa Majeſté paſſant pour lui du trône au parnaſſe, lui avait répondu en vers, que lui, d'*Arnauld*, *était à ſon aurore*, *& Voltaire à ſon couchant.*

Ces épîtres, envoyées à *Thiriot*, correſpondant littéraire du Roi de Pruſſe, furent portées à Voltaire. « L'*aurore de* » *d'Arnaud!* s'écrie-t-il, en ſautant du » lit en chemiſe, & tout enflammé de » colere. *Voltaire à ſon couchant!* que

» *Fréderic* se mêle de régner & non
» de me juger. J'irai, oui, j'irai appren-
» dre à ce Roi que je ne me couche pas
» encore. »

En effet, peu de tems après cette scene, dont l'exactitude nous à été confirmée par ceux même qui en furent témoins, il se rendit à Compiegne, où était la Cour. Pour aller en Prusse, il veut avoir le consentement du Roi, qui agrée son voyage & qui refuse de le voir. *Louis XV* savait que *Fréderic*, pour se l'attacher, lui avait fait toute sorte d'avances. Il ne pouvait qu'être fâché de voir un grand homme, né son sujet, qui était son pensionnaire, mécontent alors de sa Cour, se retirer auprès d'un Roi, lequel pour ses confreres n'aurait dû être qu'un sujet d'émulation, & qui était en effet l'objet de leur jalousie.

1750
20 Août.

Fréderic avait déjà plusieurs hommes de lettres qui s'étaient donnés à lui, & qu'il traitait en amis : sa Cour, devenue l'asyle de la philosophie persécutée, des sciences, des arts & des lettres, fixait les regards & l'admiration de l'Europe pensante, comme de l'Europe politique. Il était déjà lui-même célebre par des

victoires, par la population de ses Etats, par un code de loix, par des manufactures, par des poésies, & le fut bientôt encore par l'histoire *de la Maison de Brandebourg*.

De Compiegne Voltaire va en Hollande, de là à Cleves, où M. *Raesfeld*, chargé des affaires de Prusse, avait ordre de le recevoir, de le loger, & de lui fournir des chevaux & les voitures du Roi pour se rendre à Berlin.



CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

Voltaire à la Cour de Fréderic II. *Faveur de ce Roi.*

ANNÉES

DE

1750—*à*—1751.

UN Prince eut peut-être été reçu à la Cour de *Fréderic* avec plus de bruit & de magnificence, mais non avec autant de plaisir & d'empressement. C'était un éleve qui reçevait son maître en philosophie : il voulut qu'il fût logé à Postdam, près de lui, & dans un des plus beaux appartemens du palais. On lui donna une table & des équipages. D'*Arget*, secrétaire du Roi, qui partageait avec tous les Français ses compatriotes, le plaisir de voir cet homme célebre, fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait lui rendre la vie douce & agréable.

Fréderic lui offrit bientôt des honneurs & des distinctions. Voltaire ne voulut rien accepter sans l'agrément de *Louis XV* son Roi. *Fréderic* se chargea de le demander, & les lettres qui à ce sujet arriverent de Versailles, *étaient*, disait-il, *des lettres à la glace*. Au chagrin de le perdre se mêlait un peu d'indignation de lui voir préférer la Cour d'un Roi, dont alors on croyait avoir des raisons de se plaindre. Voltaire se crut en droit d'accepter la clef de chambellan, & la croix du mérite. Il appellait ces distinctions de *magnifiques bagatelles*. Le Roi, en le décorant de ses ordres, joignit des vers très-philosophiques. C'était embellir ses bienfaits. Il fit ensuite un contrat avec lui, par lequel il s'obligeait à lui payer une pension de vingt-mille livres. Ce contrat entre un monarque & un philosophe, n'est pas une des moindres singularités du siecle.

Les plaisirs à la Cour de *Fréderic* devinrent plus vifs : ce n'était point ceux de la galanterie, mais ils n'en étaient pas moins réels. La tragédie de *Rome sauvée*, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de madame la duchesse *du Maine*, fut représentée à Postdam

par les Princesses de la famille royale.

D'*Arget* nous avait conté qu'à une répétition de cette tragédie, les soldats qui fesaient les gardes prétoriennes, fort instruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. *Voltaire* qui fesait *Cicéron*, dans un moment d'impatience, oubliant que les Princesses sont présentes, s'écrie : *F. j'ai demandé des hommes, & on m'envoie des Allemands*. Les Princesses éclaterent de rire de l'énergie avec laquelle l'Orateur romain exprimait en français son impatience. On ne rapporte ici cette petite anecdote que pour peindre l'impétuosité d'un caractere que Voltaire a conservé jusqu'à sa quatre-vingt-quatrieme année.

Anecdote.

Fréderic & Voltaire avaient chaque soir un entretien. La politique, la religion, les arts, les lettres, les progrès de l'esprit humain étaient les grands objets de leurs conversations. Peuples, rois, ministres, femmes en faveur, généraux d'armées, filles, philosophes, poëtes, orateurs, tous étaient jugés par eux deux, & l'Europe n'avait pas de meilleurs juges. Les arrêts prononcés à ce tribunal, seront long-tems un secret,

car il eſt probable que ce ne ſera pas de nos jours qu'on verra le petit ouvrage où ſont conſignés les arrêts dont nous parlons.

Le Roi de Pruſſe conſultait ſouvent Voltaire ſur ſes poéſies. Celui-ci ſe défendait toujours agréablement d'un pareil examen; mais quand le Roi le deſirait bien fort, il s'y prêtait avec gaieté. *Sire*, lui diſait-il, *je vais prendre le manteau & le rabat de l'abbé d'Olivet, & j'examinerai enſuite le devoir de mon maître.* C'était toujours avec un art infini qu'il feſait des obſervations, tantôt ſur l'inverſion des vers, tantôt ſur les négligences de la grammaire françaiſe, dont un Roi né à trois cents lieues de Paris, pouvait ignorer les tournures & les fineſſes. On diſcutait quelquefois. Le Roi ſentait ſes fautes & corrigeait. Voltaire remarquait-il un vers obſcur? le Roi rectifiait le vers & y ajoutait une beauté. Montrait-il un vers négligé? le vers était refait ſur le champ & embelli. Peu de Français ont eu, autant que *Fréderic II*, de facilité pour la poéſie françaiſe.

Le poëme de la *guerre* leur occaſionna une diſcuſſion. Voltaire penſait qu'un

ouvrage didactique, dont l'uniformité entraîne ordinairement de l'ennui, devait contenir peu d'exemples, qui sont toujours froids, mais qu'il devait être orné d'épisodes, lesquels en variant la marche du poëme, réveillent l'imagination du lecteur.

Le Monarque, au contraire, prétendait qu'un poëme de la nature du sien, devait avoir moins d'épisodes que d'exemples, lesquels sont toujours encourageans. C'était un héros qui en avait célébré d'autres, dont plusieurs étaient morts en combattant pour lui, & quelques-uns sous ses yeux. Un Roi qui chante la valeur des guerriers dont il a partagé les dangers, doit être bien servi.

D'*Arget* & d'*Arnaud*, l'un & l'autre Français, lui servaient de secrétaires. *Formey*, d'*Argens*, *Lametrie*, *Algaroti*, *Chasot*, étaient ceux qui jouissaient tour-à-tour de l'honneur de le voir familiérement. Lorsque Voltaire fut arrivé, le Roi, qui trouvait en lui seul tous leurs talens, tout leur savoir, & plus d'agrémens, les vit moins souvent. Ils furent plus rarement appellés à ses soupers.

Formey, secrétaire de l'Académie,

était un métaphyſicien profond, mais abſtrait. *Algaroti* était un Italien très-aimable, feſant des vers, s'occupant de phyſique, mais ayant conſervé dans le caractere cette aſtuce qui eſt un des fruits du ſol ſur lequel il était né. *Lametrie* aimait à boire & parlait de Dieu du ton de *Diagoras*. Sa gaieté était ouverte, quelquefois un peu groſſiere. Le Roi, qui l'aimait, en avait fait ſon lecteur. Il paſſait pour être ſon athée. La franchiſe de *Lametrie* dégénéra ſouvent en indiſcrétion.

Quant à d'*Argens*, il était chargé d'une vaſte érudition, mais d'un caractere facile : comme philoſophe doutant de tout, comme homme de ſociété croyant tout, & ſe livrant par faibleſſe de caractere au ſentiment de tous ceux qui lui parlaient. On avait toujours raiſon avec lui. Tous ces beaux eſprits étaient incapables de conſpirer contre le repos de Voltaire ; mais par les confidences qu'ils ſe feſaient mutuellement, ils ſe dédommagaient de la ſouffrance, où depuis ſon arrivée ſe trouvait leur amour-propre.

Les eſprits étaient dans cette ſituation, lorſque *Maupertuis*, Préſident de

l'Académie de Berlin, reparut à la Cour du Roi de *Prusse*. C'était un génie ardent & sombre, portant en société un esprit de domination, l'un des hommes les plus aimables lorsqu'on s'occupait de lui, & qu'on lui accordait toutes les préférences ; mais dès qu'il croyait son amour-propre blessé, on le voyait soudain, son front se couvrant de tristesse & de sévérité, déployer toute la hauteur de son caractere. C'est ainsi à-peu-près qu'il s'était fait peindre, la tête élevée, le regard fier, d'une main applatissant les pôles de la terre, & par cette attitude s'honorant d'une découverte qui appartenait à *Newton*.

La conduite de *Maupertuis* auprès de *Fréderic* était moins celle d'un philosophe respectueux qui remplit librement les bienséances de la place où il se trouve, que l'allure d'un courtisan esclave qui sacrifie les intérêts d'un amour-propre bien entendu, à la petite vanité d'entendre dire : *il est bien avec le Roi*.

Pendant dix ans, Voltaire avait été en commerce de lettres avec lui, le flattant toujours parce qu'il aimait à l'être, le ménageant comme on ménage

une maîtresse haute & bizarre. Lorsqu'en 1733, *Maupertuis* donna son essai sur la figure des astres, Voltaire lui écrivit *je l'ai lu avec autant de plaisir qu'une jeune demoiselle lit un roman, & qu'un dévot lit l'évangile.*

Presque toutes les lettres de Voltaire à *Maupertuis* sont de ce style. Il avait été de la société de madame du *Chatelet*, & s'était brouillé avec elle. On voulut les réconcilier; mais ses hauteurs rendirent inutiles toutes les démarches qu'on fit à ce sujet.

Cette brouillerie durait encore, lorsque Voltaire fut reçu à l'Académie Française. Il ne le cita point dans son discours au nombre des grands hommes vivans. L'esprit de *Maupertuis* en resta long-tems ulcéré. L'intérêt & les circonstances peuvent faire dissimuler un affront, mais l'amour-propre ne l'oublie jamais, ou plutôt ne se contient qu'autant de tems qu'il lui en faut pour prendre sa revanche.

Voltaire rachetait les torts de la faveur où il était auprès de *Fréderic II*, en redoublant d'attention & de politesse à son égard, ainsi qu'à l'égard des autres Français. Il ne leur parlait que pour

leur dire des choſes honnêtes & flatteuſes. Il les avait ſouvent à dîner avec lui, & les invitations étaient toujours faites pour *manger le rot du Roi ;* c'eſt ainſi qu'il appellait la table que le Roi lui donnait.

CHAPITRE XV.

Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec Maupertuis. *Diſgrace. Il s'évade de Pruſſe. On l'empriſonne à Francfort.*

ANNÉES

DE

1751—*à*—1753.

DEPUIS un an que Voltaire était en Pruſſe, il jouiſſait paiſiblement de ſa gloire, de l'amitié & de la confiance de *Fréderic II*. Un orage affreux s'éleva tout-à-coup ſur ſa tête. Le ſort qui en

France lui avait fait essuyer un procès ridicule avec un violon de l'opéra, lui en fit essuyer en Prusse un second très-sérieux avec un Juif. Remontons à la source de ce fait singulier si fort altéré dans les libelles du tems.

Le Roi de Prusse venait de faire avec *Auguste*, Electeur de Saxe, un traité dans lequel il avait stipulé que ses sujets porteurs des billets de la *staire* seraient remboursés sans perte. Par cette clause il veillait à l'intérêt de ses peuples. *Auguste* en l'acceptant ne fit point évaluer la somme à laquelle pouvait se monter les billets. C'est là une de ces fautes énormes qu'un particulier n'aurait pas faite.

La *staire* ou *steur* était une banque établie à Dresde. L'Electeur de Saxe avait mis dans le public une si grande quantité de billets sur cette banque, qu'ils ne pouvaient plus être acquittés : ils perdaient la moitié de leur valeur. Les Saxons les employerent long-tems dans leur commerce. La Hollande, l'Allemagne & la Prusse en étaient empoisonnées. Les Prussiens, qui achetaient ces billets à bon marché, en étaient payés sans aucune perte. Le Roi en imposant

cette loi aux Saxons avait-il prétendu leur faire payer au-delà de ce qui était dû à ses sujets? D'*Arget* nous a assuré que le Roi désapprouva hautement ce commerce. *Mon cousin Auguste a fait une faute*, disait-il, *mais ce n'est pas à moi d'en profiter.* C'était un roi juste qui parlait ainsi.

Pendant l'agiotage de ces billets sur la *staire* ou banque de Dresde, un Juif, nommé *Herscheld*, c'est-à-dire, le *beau-Cerf*, fut commis par Voltaire pour négocier à Leipsik dix mille écus de lettres de change. En nantissement de ces lettres le Juif lui remit des diamans qui étaient à *Chasot*, officier François, en faveur auprès du Roi de Prusse. Ce *Chasot* était un de ces hommes agréables & à bonnes fortunes : il tenait ces diamans de la duchesse de *Meklembourg* auprès de laquelle il avait été quelque tems en faveur.

Procès avec un Juif.

Voltaire apprend que les diamans dont il est nanti, n'appartiennent pas à *Herscheld;* on lui assure que ce Juif est un frippon; il le rappelle tout aussi-tôt de Leipsik, lui défend de négocier ses lettres, écrit à Paris pour les protester. *Herscheld*, de retour à Berlin, exige pour

frais ordinaires de son voyage deux cents écus, & Voltaire les paie. Il demande ensuite pour frais extraordinaires cinq cents écus qui lui sont refusés. A cette demande le Juif fait lui-même le refus de reprendre les diamans, sous prétexte que ce ne sont pas les mêmes. Voltaire en porte plainte & le Juif est mis en prison.

Tous les ennemis de Voltaire sont bientôt en mouvement : ils poussent *Herscheld* emprisonné à plaider : ils préviennent le Roi, l'assurant que ce Juif n'a été que son émissaire en Saxe pour agioter des billets de la *staire*, & qu'il ne refuse de reprendre les diamans, que parce qu'à de gros chatons Voltaire en a substitué une grande quantité de petits; ils assurent de plus qu'il se moque des vers de Sa Majesté. L'ordre de ne plus venir à Postdam lui est aussi-tôt signifié. Le comte de *Rottembourg* est dépêché au chancelier *Coccei*, pour lui dire que le Roi abandonne cette affaire à la Justice.

Le procès dura plusieurs mois; & ce tems fut une espece de triomphe pour les ennemis de Voltaire. Il prie *Maupertuis* de recommander sa cause à M. de

Jarriges, l'un de ſes juges. Ce ſervice qu'on accorde ſouvent à des perſonnes indifférentes, *Maupertuis* le refuſe, en diſant qu'il ne peut ſe mêler *d'une mauvaiſe affaire*.

La diſgrace de Voltaire fait éclat en Pruſſe. Pour la conſommer, on l'accuſe de plaiſanter ſur les goûts, ſur les occupations & les poéſies du Roi. On dit que dans un moment ou ce Monarque lui avait envoyé une Ode à revoir, il s'était écrié : *Ce Roi me prendra-t-il long-tems pour ſa blanchiſſeuſe ?* Ce qui eſt certain, c'eſt que le Roi irrité veut dans un moment de colere & à la ſuite d'une viſite que lui a fait *Maupertuis*, le faire partir. *Ecrivez*, dit-il à ſon ſecrétaire d'*Arget*, *que je veux que dans vingt-quatre heures il ſoit ſorti de mes Etats.*

D'*Arget* tremblant ſe fit répéter l'ordre deux fois. Le Roi ſe calme un peu & lui demande ce qu'il en penſe. Le ſecrétaire auſſi ſage que courageux, répond : « Sire, vous l'avez appellé auprès de « vous, la Commiſſion eſt ſur le point » de le juger. Si elle le trouve coupable, » vous ſerez à tems de le renvoyer. » Le Roi garde le ſilence un moment. Vous avez raiſon, dit-il à d'*Arget*, vous êtes un honnête homme.

1752 18 Févr. Six jours après cette ſcene la Commiſſion juga le procès. La priſon du Juif *Herſcheld* fut déclarée légitime. On le condamna à reſtituer les lettres de change, à une amende de dix écus, & à reprendre les diamans à la peſée & à guide d'experts.

Après ce jugement, on dicte encore au Juif condamné & amendé des lettres au Roi contre Voltaire : on l'aſſure de ſa protection. Voltaire qui voulait ſe livrer à l'étude, fait quelques ſacrifices pour avoir une paix qui devenait néceſſaire à ſa ſanté ; & lorſque cette malheureuſe affaire fut entiérement terminée, les Chrétiens, qui pouſſaient ſecrétement le Juif à lui faire la guerre, lui écrivirent fort amicalement : *Que n'avez-vous attendu la fin ? Vous l'auriez fait pendre.*

Siecle de Louis XIV. Mars. Voltaire revint à Poſtdam auprès du Roi, & il ne fut queſtion ni de procès, ni de juif, ni de diamans. Le Roi lui permit de ſe retirer au Marquiſat dans une petite maiſon qu'il avoit donnée à d'*Argens*. Sa ſanté, entiérement délabrée, avoit beſoin d'un grand repos ; il avait une eſpece de ſcorbut & le feu dans les entrailles. Tout cela était tout-à-la-fois la

ſuite de l'agitation où il paſſait ſa vie & d'un travail forcé ; car ce fut au milieu des remedes & des cruelles ſollicitudes de ſon procès, qu'il mit la derniere main au *ſiecle de Louis XIV*, ouvrage unique, écrit ſans crainte, ſans préjugé, ſans flatterie, & avec une impartialité peu ordinaire dans un hiſtorien. C'eſt encore le plus beau monument élevé à la gloire de ce Monarque, & qui ſubſiſtera quand la galerie de Verſailles, ainſi que les ſtatues des places des *Victoires* & de *Vendôme*, ne ſeront plus. En une année il s'en fit dix éditions. L'abbé *Guion*, l'un des critiques de ce monument, prétendit que c'était une *hiſtoire décharnée & dangereuſe*. *Maupertuis* la comparait aux *gambades d'un enfant*. (16)

Guerre avec Maupertuis.

Les bontés de *Fréderic II* pour Voltaire ramenerent bientôt auprès de lui tous ceux qui pendant ſa diſgrace s'en étaient éloignés. Les beaux eſprits français ſont invités un jour à manger *le rot du Roi*. *Maupertuis* ſe fait attendre. Lorſqu'il arrive, Voltaire lui fait ſon compliment ſur l'ouvrage nouveau qu'il a donné au public. C'étaient des *Lettres ſur le bonheur*. « Votre livre, mon Pré» ſident, ajoute-t-il, m'a fait plaiſir à

» quelques obſcurités près dont nous
» cauſerons enſemble. »

Des obſcurités! dit *Maupertuis* d'un ton ſec & chagrin; il pourrait, Monſieur, y en avoir pour vous. Voltaire le regarde, lui met la main ſur l'épaule, & lui dit: « Je vous eſtime, mon Préſi-
» dent, vous êtes brave, vous voulez
» la guerre. »

1752 1 Déc. *La Beaumelle* parut alors en Pruſſe, & cette guerre éclata. Ce jeune homme, qui venait de Danemarck, deſirait être préſenté au Roi comme homme de lettres, & ſous cette dénomination il n'avait aucun titre pour mériter les accueils du Souverain. Il était auteur d'une petite brochure, intitulée, *Mes penſées*, qui avait fait quelque bruit à Paris. Il la porte à Voltaire pour en faire part au Roi. Parmi ces *penſées*, dont la plupart ne ſont que les rêves d'une jeune tête chaude, il y en avait deux conçues en ces termes.

« Voltaire n'eſt pas le plus grand
» poëte, & c'eſt le mieux récompenſé. »

« Le Roi de Pruſſe a auprès de lui
» de beaux eſprits, comme les Princes
» d'Allemagne ont des ſinges dans leur
» palais. »

On

On lut ces deux *penſées* au ſouper du Roi, & il ne fut queſtion de *la Beaumelle*, que comme d'un étourdi. Ce jugement, qui était un des ſecrets du ſouper du Roi, fut rapporté à *la Beaumelle*, qui dès ce moment devint pour Voltaire un ennemi peu dangereux, mais très-importun.

Cependant les beaux-eſprits ſe cantonnaient déjà à la Cour de *Frèderic II*. D'*Arget*, qui était un homme ſage, & qui prévit que les philoſophes français ne tarderaient pas à donner la comédie en Pruſſe, ſe retira, emportant avec lui les bienfaits, l'eſtime & les regrets du Roi ſon maître. *La Beaumelle*, après une aventure galante, & quelques mois de priſon, partit pour l'Allemagne, où il eut d'autres aventures avec une femme-de-chambre, qui avait volé ſa maîtreſſe. D'*Arnaud* ne ſait pour qui combattre : la reconnaiſſance devait l'attacher à Voltaire, qui dès ſon enfance avait eu pour lui des bontés paternelles; mais il ménageait *Maupertuis*, qui pouvait le faire entrer à l'Académie de Berlin. Une conduite équivoque le rend ſuſpect aux deux partis : le Roi le renvoie, & la

France, ſa patrie, où il ſe retira, eut un *grand homme* de plus.

Kœnig, autrefois grand ami de *Maupertuis*, alors ſon rival & ſon confrere à l'Académie de Berlin, ſoutint que le principe de *la moindre quantité*, était faux, & qu'en géométrie il n'était pas une découverte nouvelle. *Maupertuis*, qui prétendait avoir deviné cette loi du *minimum*, comme il ſe vantait d'avoir découvert l'applatiſſement des pôles de la terre, fit exclure *Kœnig* de l'Académie. Sa place de préſident & de tréſorier lui donnait une grande influence ſur le ſuffrage de ſes confreres.

Lettres à un Académicien.

Voltaire prend le parti de *Kœnig* opprimé, devenu ſon ami, & avec lequel il avait vécu à Cirey l'eſpace de deux ans. Il publie pour ſa défenſe un petit *factum* ſur l'injuſtice de *Maupertuis*, ſur l'irrégularité de ſes procédés, & ſur la fauſſeté, ainſi que ſur l'inutilité de la loi du *minimum*.

L'amour-propre de *Maupertuis* ne tint pas contre ce premier acte d'hoſtilité. Il ſe met au lit, & *Fréderic II*, qui aime Voltaire, qui penſe comme lui, mais qui ne veut pas qu'on ſe moque

du Préſident de ſon Académie, a la bonté de venir à Berlin le voir & le conſoler.

Tombeau de la Sorbonne.

Cette viſite du Roi met les beaux eſprits du côté de *Maupertuis*; dès ce moment ſon adverſaire eut tort à leurs yeux; il ne ſe déconcerte pas, & met les rieurs de ſon côté. Il fait imprimer le *tombeau de la Sorbonne*; & dans ce tombeau, avec l'Avocat-général du Parlement de Paris, dont il a à ſe plaindre, avec le théatin *Boyer* qui l'avait moleſté pendant cinq ans & qui venait de mourir, il enferme *Maupertuis*, qui n'était pas encore mort. Cette plaiſanterie lui donna un redoublement de fievre, & le Roi eut encore la bonté de venir voir & conſoler ſon Préſident malade. Il fit plus, il ordonne de brûler ce *tombeau*, auquel il avait lui-même ajouté quelques pieces, & dont dans d'autres circonſtances il ſe ſerait fort amuſé.

Akakia.

Cet ouvrage peu connu, qu'à Paris on attribuait à l'abbé *de Prades*, & dans lequel cet abbé avait en effet mis quelques phraſes, était à peine brûlé que l'*Akakia* parut. C'était encore une nouvelle plaiſanterie qui couvrait *Mauper-*

tuis de ridicule. Le Roi la connaissait ; il en avait ri en particulier avec Voltaire, qui en la travaillant avait employé plusieurs de ses idées, mais il ne voulait pas qu'elle devînt publique. Ce n'était pas là l'intention de l'auteur, qui en parlant de *Maupertuis* disait : « Je l'ai » prié de voir monsieur de *Jarriges*, l'un » de mes juges, & il me l'a refusé, dans » l'espérance que le juif *Herscheld* me » ferait pendre. Il a voulu la guerre, il » me l'a déclarée : c'est à lui à se défen- » dre. »

Voltaire avait déjà, dit-on, pour l'impression d'un ouvrage, une permission du Roi. En remettant à l'imprimeur de Postdam l'*Akakia*, il remet en même tems cette permission, & l'*Akakia* fut imprimée. Le Roi prend très-mal l'espiéglerie : toute l'édition est saisie & brûlée. *Fréderic* ne voit plus en Voltaire le philosophe, le grand homme, son ami ; & Voltaire, de son côté, ne voit plus en *Fréderic* ni l'ami, ni le philosophe ; il ne voit qu'un Roi courroucé, qui prend trop de part dans une querelle de littérature. Il quitte Postdam & se retire à Berlin. Il était encore dans l'antichambre du Roi, lorsqu'il dit à son domes-

tique : *Débarrasse-moi, mon ami, de ces marques honteuses de la servitude.* C'était l'ordre du mérite & la clef de chambellan, qu'il fit remettre au Roi : quelques-uns ont prétendu qu'en se retirant tout en colere, il les avait suspendus à la clef de la porte de la chambre du Roi.

L'abbé *de Prades*, chargé sur le champ de demander à Voltaire une lettre d'excuse à *Maupertuis*, le suit à Berlin, lui notifie les volontés du Roi, & le prévient sur l'ordre qu'il a, en cas de refus, de *rapporter sa réponse en propres termes.* Cette réponse fut énergique; ce fut celle qu'un Français, dans ses bruyantes humeurs, ne peut impunément se permettre qu'à l'égard de ses inférieurs. Est-ce bien là, demande l'abbé *de Prades*, ce que je dois dire à Sa Majesté de votre part? *Oui*, replique Voltaire, *ajoutez-y que je vous y ai envoyé vous-même avec lui.* (17)

Avec les gens d'esprit il y a des ressources. Un Roi qui n'eût été simplement que Roi, eût écrasé Voltaire. *Fréderic*, qui, à l'avantage d'être Roi, joint encore un grand fonds de philosophie, éclate de rire, lorsqu'il entend la réponse de Voltaire, qu'en tremblant

bégaie l'abbé de *Prades*. Il se la fait répéter plusieurs fois, & à chaque fois ses éclats de rire redoublerent. Comme il espérait retrouver en Voltaire le philosophe, il lui renvoie son cordon, sa clef, & le rappelle à Postdam.

La scene qu'occasionna cette nouvelle marque de bonté, est encore une de ces singularités qui n'ont point d'exemple. Voltaire, en reparaissant devant le Roi, tenait l'*Akakia* a la main. Il le jette au feu, en disant & répétant : « Voilà, Sire, voilà les restes de ce » malheureux livre qui m'a fait perdre » votre amitié. » En ce moment, qu'on imagine voir devant la cheminée le Roi s'efforçant de dérober l'*Akakia* aux flammes, Voltaire d'une main s'opposant aux efforts du Roi, tandis que de l'autre main, avec la pincette, il enfonce l'*Akakia* au feu. Le Roi l'emporte à la fin : il brûle ses manchettes & sauve le livre. Les deux philosophes finirent par rire & s'embrasser.

Pendant cette attendrissante comédie, jouée par les deux plus grands acteurs, & certainement les deux plus singuliers hommes du siecle, l'*Akakia* imprimé en Hollande, & répandu dans

toute l'Europe, fesait rire tous les savans aux dépens du Président de l'Académie de Berlin.

Le Roi sait bientôt cette nouvelle espiéglerie, & ses froideurs recommencent. L'état de Voltaire devint alors très-pénible : il sent plus que jamais la pesanteur du joug qu'il s'est imposé. L'orage qu'il vient d'essuyer ne le rassure pas sur l'avenir : il est d'ailleurs triomphant où il n'est plus. Paris lui semble entiérement changé à son égard. *Boyer*, son persécuteur, est mort. L'Encyclopédie s'y imprime sous les auspices du gouvernement. On applaudit à sa tragédie de *Mahomet*, représentée malgré *Berrier*, lieutenant de police, sur les ordres de M. d'*Argenson*, secrétaire d'Etat. Ses amis l'invitent à revenir dans sa patrie, jouir de sa gloire & d'un repos qu'il ne trouve plus dans le palais d'un Roi.

La liberté de se retirer, qu'il sollicite de nouveau, lui est accordée; mais le Roi, en la lui accordant, demande sa clef, son cordon & le traité qu'il a fait avec lui. Cela annonce une disgrace : c'est alors que Voltaire met quelque prix à des distinctions qu'il a voulu rendre

volontairement : l'en priver, semble être un affront dont ses ennemis pourront triompher. Il ne parle plus de sa retraite; mais après un séjour de trois mois encore en Prusse, il demande d'aller aux eaux de Plombieres. *Fréderic* consent à ce voyage, qu'il croit nécessaire à sa santé, & ne tarde pas à s'en repentir.

A peine Voltaire fut-il hors des Etats de Sa Majesté, qu'on répand à Berlin une épigramme contre elle, & on a soin de la lui attribuer. A quelque tems de là, parut en Saxe la *Vie privée de Fréderic II*. Ce libelle (18) fut encore mis sur son compte. Le Roi qui se doutait déjà que les eaux de Plombieres n'étaient qu'un prétexte pour le quitter, le fit arrêter à Francfort-sur-le-Mein.

1753 1 Juin.

Les ordres du Roi furent exécutés avec une rigueur excessive. On l'enferma à l'hôtellerie du Bouc. En sortant d'un palais, un philosophe français ne pouvait plus mal tomber : on l'y retint jusqu'à ce qu'il eût remis la croix de mérite, la clef de chambellan, le traité qu'ils avaient fait ensemble, & le manuscrit de ses poésies. Douze soldats le gardant à vue, veillaient nuit & jour à la porte du Bouc.

Madame *Denis*, ſa niece, qui était venue le joindre à Francfort, fut, malgré un paſſe-port du Roi de France, arrêtée, & fut encore plus étroitement obſervée. Ces faveurs ſignalées, auxquelles le ſecrétaire eut très-bonne part, durerent un mois, au bout duquel on rendit à Voltaire ſa liberté.

Voltaire était libre : ſes malles, ſes papiers & ſes piſtolets, tout lui était rendu. Sa chaiſe de poſte était prête. Une fauſſe alarme faillit à le plonger dans un embarras pire que celui dont il était à peine échappé. Des obſervateurs lui parurent roder autour de l'auberge ; & ſur quelques propos équivoques qu'on lui tint, il s'imagine qu'il va encore être arrêté. Dans ce moment où la frayeur le domine, un homme ſe montre à la porte de ſa chambre. Il croit qu'on en veut encore à ſa liberté, & la colere étouffant en lui toute reflexion, il prend un piſtolet & court ſur lui. La fuite précipitée de cet homme & ſes cris, portent le trouble & l'alarme dans l'auberge & dans la rue. On parle de recourir à l'autorité du Magiſtrat : pendant qu'on eſt aux avis, Voltaire hâte les préparatifs de ſon départ, monte dans ſa

chaiſe de poſte, & quitte Francfort.

Lorſque les Rois font arrêter quelqu'un, ils paient largement les captureurs, & tous les frais de capture. On en agit tout autrement à l'égard de Voltaire; il fut contraint de payer tout ce qu'il en avait coûté pour l'arrêter, pour le ſurveiller, & le tourmenter pendant un mois. Un pareil traitement lui parut digne de ſouvenir; & c'eſt ce qui nous valut ces *Mémoires* ſinguliers, qu'il écrivit au moment où la plaie était encore ſaignante & douloureuſe; *Mémoires* tenus pendant ſa vie, dans un profond ſecret, & qu'une indiſcrétion a révélé ſix ans après ſa mort; mais qui, dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, deviendront précieux, à meſure qu'on perdra de vue le motif qui les dicta. On aimera toujours à voir un grand Roi en déshabillé; & dans l'opinion des hommes qui penſent, *Fréderic* n'en paraîtra peut être que plus grand.

En effet, il eſt certainement beaucoup moins piquant pour la curioſité, & moins utile pour l'avancement de la raiſon, de ſavoir que ce Roi héros, ſur un ordre donné à propos, a pris une ville, gagné une bataille, mis en de-

toute une armée françaiſe, que de voir, ainſi que cela eſt rapporté dans ces *Mémoires*, un Roi philoſophe ſe vêtir d'une jaquette & d'un large rabat de miniſtre du St. Evangile, ayant avec lui deux philoſophes affublés d'un ſemblable accoûtrement : & ainſi faire mener en ſa préſence, par deux ſoldats armés, un prédiçant qui, dans un ſermon, l'avait comparé à *Hérodes*, l'interroger charitablement, & ſans être connu, ſur la famille de cet *Hérodes*, lui demander ſi ce Roi, dont il avait mal parlé dans ſon ſermon, était le premier du nom, & ſur l'embarras du prédicant à répondre, lui dire avec bonté : « Comment, mon frere, vous prêchez » contre un Roi, & vous ne connaiſſez pas » ſa famille ? Cela n'eſt pas bien : allez » en paix, & ſi vous ne voulez pas être » excommunié, ne retombez plus dans » cette faute. »

Un Roi ordinaire dans ſes vengeances eût puni, exilé, peut-être enterré pour la vie dans le fond de quelque Baſtille, un pareil ſermoneur. *Fréderic*, le philoſophe *Fréderic* borna la ſienne à convaincre l'indiſcret prédicant d'ignorance, & à ſe moquer de lui. C'eſt la

leçon la plus philosophique qu'un Roi ait jamais faite à un prêtre coupable ; c'est peut-être aussi de toutes les actions de ce grand Roi, celle dont le souvenir égaie davantage sa vieillesse.

En terminant ce chapitre nous devons dire que les ordres pour arrêter Voltaire furent donnés dans un premier mouvement de colere, dans un tems ou le Roi de Prusse, le croyait auteur sur le cri trompeur de ses nombreux ennemis, d'un libelle infame, sous le titre de sa *Vie privée*. Lorsque Sa Majesté eut vu cette monstreuse production, elle jugea qu'elle n'était point de Voltaire. Elle avait un goût trop épuré, pour ne pas sentir que l'historien du *Siecle de Louis XIV*, ne pouvait avoir écrit platement de pareilles méchancetés.

Fréderic se réconcilia, & reprit bientôt avec Voltaire son ancien commerce de lettres : il en fit de nouveau le confident de ses poésies, & dans la suite, lui offrit encore contre ses persécuteurs, auprès de lui, un asile que le philosophe se garda bien d'accepter. Il n'est pardonnable d'être chez les autres, même dans le palais d'un Roi, que lorsqu'on ne peut être chez soi.

CHAPITRE XVI.

Voltaire aux Délices. *De Geneve & de* Rouſſeau. *Conduite de Voltaire envers* Rouſſeau *perſécuté.*

ANNÉES

DE

1753—*à*—1759.

LA Cour des Rois ne convenait ni à la gloire ni au repos de Voltaire ; pour être un grand homme, il fallait qu'il fût dans la retraite, & pour être heureux, il fallait qu'il fût chez lui.

A Colmar.

De Francfort il vient à Colmar. Pendant ſon ſéjour en cette ville, il mit en ordre les *annales de l'Empire*, eſpece d'*almanach* moins fait pour être lu que pour être médité, mais dans lequel regne une philoſophie que juſqu'à Voltaire on n'avait jamais vue dans l'hiſtoire.

Toujours incertain de l'endroit où

il s'établirait, M. d'*Argental* son ami, qui était venu le joindre à Colmar, lui propose de rentrer à Paris : des Génevois le sollicitent de s'établir sur leur république, & il se décide à aller à Luneville voir le bon roi *Stanislas* qui le retint dans son palais, & dans lequel il eut quelques tracasseries avec le nommé *Aliot*, chargé de veiller aux dépenses du palais; & qui, comme tous ceux de son état, fesait sa fortune en parlant d'économie, & en criant contre les déprédations.

A Senones.

En quittant le Roi *Stanislas*, le philosophe se retira chez les moines de Senones. Don *Calmet* qu'il connaissait, était leur abbé. Voltaire, avait besoin pour l'ouvrage qu'il travaillait alors, de fouiller dans une bibliotheque de religieux. Il fut reçu chez ces moines avec d'autant plus de plaisir, que *Calmet* espérait en faire un bon chrétien, & le philosophe se comporta si raisonnablement tout le tems qu'il habita cette abbaye, qu'après son départ le pere abbé se vantait d'avoir *converti le plus grand déiste que la terre eut jamais porté*; telles étaient les expressions du bon homme.

A Lyon.

Voltaire bien converti par *Calmet*,

Auteur de l'*Histoire de Vampires*, vient à Geneve, où il achete à vie la maison des *Delices*, située sur le territoire de la république. Avant de s'y établir il voulut voir Lyon. Ce fut un moment d'ivresse pour cette ville. Quelque part que la curiosité le menât, il était aussi-tôt environné d'une foule d'admirateurs; on y joua *Brutus* & la tragédie du *duc de Foix*. C'est à ces spectacles que le public lui rendit principalement ses hommages. Tous les yeux étaient tournés vers lui. Au moindre signe d'approbation qu'il donnait aux acteurs, on applaudissait à lui-même avec une espece de fureur. Tout le tems qu'il séjourna à Lyon, on n'y parla que de vers, de talens & de gloire. *Plutus* semblait s'en être exilé & avoir laissé son trône à *Apollon*.

1755 Aux Délices.

La maison des *Délices* où Voltaire vint ensuite s'établir, ne porta point en vain un si beau nom. En peu de tems elle devint la maison d'*Aristipe*. Tous les plaisirs & les agrémens de la vie s'y réunirent. Il y eut des bals, des fêtes, des comédies, des soupers. Les étrangers y abordaient de toutes parts. Les Génévois y étaient bien reçus. Madame *Denis* sa niece en fesait les honneurs.

Gingis-Kan.

L'un des premiers fruits de cette retraite fut un chef-d'œuvre. Voltaire n'était jamais plus grand que dans les ſujets que ſon imagination créait. C'eſt là qu'on voyait le philoſophe mêlant toujours la morale au tableau des nations qu'il mettait ſur la ſcene. Telles étaient les tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mahomet*. Telle fut celle de *Gingis-Kan*, prince Tartare, qui, après avoir ſoumis par les armes un peuple paiſible & heureux, ſe ſoumet lui-même aux loix de ce peuple.

Candide.

Parmi les hiſtoriens & les poëtes dramatiques, anciens & modernes, Voltaire était déjà aſſis au premier rang; il voulut encore avoir la premiere place parmi les romanciers, & nous eûmes *Candide*, ouvrage plus gai, plus varié, encore plus moral & d'un meilleur ton que *Don Quichotte*; ayant en outre cette perfection de briéveté qui manque au roman Eſpagnol. Pendant plus de deux ans, on ne parla dans le monde que de *Candide*. Point de militaire, point de magiſtrat, point d'évêque, point de financier qui n'eût lu ſon *Candide*. En ſociété c'était à qui citerait quelqu'aventure ou quelque bon mot de *Candide*;

&

& l'on concluait toujours que pour être heureux, il fallait, comme *Candide*, finir par cultiver ſon jardin.

1758. Eſſai ſur l'eſprit & les mœurs des nations.

Depuis long-tems on était dans l'attente d'une hiſtoire univerſelle : elle parut enfin ſous le titre d'*Eſſai ſur l'Eſprit & les Mœurs des nations*. Cet eſſai eſt un magnifique tableau de tous les peuples qui méritent d'être connus. A chaque point de ce tableau, on voit le philoſophe déclarant la guerre au fanatiſme & à la tyrannie, fèſant parler hautement les droits impreſcriptibles de l'homme contre le droit du plus fort. Cet ouvrage ſera éternellement regardé comme un monument que la philoſophie a élevé pour le ſalut du genre-humain. Un écrivain peu connu qui eût élevé ce monument, eût étonné l'Europe. Les Français, accoutumés depuis quarante ans à des chef-d'œuvres de la part de Voltaire, admirent la hardieſſe ainſi que la beauté de l'ouvrage, & en parlerent peu. Ce fut pourtant pour en conſacrer l'époque qu'on frappa à la gloire de Voltaire une belle médaille ſur laquelle, d'un côté, on voit ſon portrait, & ſur le revers cette fiere

légende : *il arrache aux nations le bandeau de l'erreur.*

Anecdote.

Pendant qu'enseveli dans la retraite, il s'occupait du bonheur & de l'amusement de ses contemporains, les méchans travaillaient à sa perte. On fit courir, dans le public, des manuscrits de *la Pucelle d'Orléans*, dans lesquels on avait inséré des vers criminels contre *Louis XV*, & contre la marquise de *Pompadour*, alors toute-puissante. Le jeune *Grasset* de Geneve fut commis par cette dame pour lui en avoir un exemplaire à quelque prix que ce fût. Ce même *Grasset* donne avis à Voltaire de la commission dont il est chargé ; il ajoute qu'il en connaît un exemplaire dont on veut cinquante louis d'or. Voltaire promet les cinquante louis, & ne demande qu'à voir les vers contre *Louis XV*, & contre madame de *Pompadour*.

Grasset revint le lendemain aux *Délices* porter les vers & gagner les cinquante louis d'or. A la lecture de ces vers criminels, Voltaire s'écrie plusieurs fois, *je suis perdu.* On veut en vain le rassurer contre cette terreur panique, lorsque s'imaginant que *Grasset* a le poëme dans

ſa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge, en criant : *rends, malheureux, rends cette infame Pucelle, ou je t'étrangle.* Le jeune homme ſe dépetre de ſes mains & ſe retire avec précipitation.

Voltaire monte en voiture, court à Geneve, le dénonce & le fait empriſonner. *Graſſet* avoue que le manuſcrit de *la Pucelle* eſt chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingere & brûlé.

Après trois jours de priſon, *Graſſet* fut élargi; mais ſuivant la loi de Geneve, Voltaire à ſon tour était obligé de ſe conſtituer priſonnier. *Graſſet* réclamait la loi; mais M. *de Paulmy*, alors envoyé par la Cour de France auprès de la république, recommande au magnifique Conſeil la vieilleſſe & le repos de Voltaire, & *Graſſet* a ordre de reſter tranquille. Ce jeune homme ne pouvant pourſuivre Voltaire en juſtice, ameute contre lui les paſteurs & les théologiens de Geneve. Parmi eux il y avait *Jacob Vernet*, qui autrefois était venu ſouvent aux *Délices* prêcher la tolérance à table, & s'offrir à Voltaire pour être l'éditeur de ſes œuvres. Le philoſophe avait

refusé les services du théologien & s'en était fait un ennemi implacable.

De Geneve.

Le goût, la politesse, le vrai savoir, une raison éclairée s'introduisaient insensiblement à Geneve. Il n'y a pas grand mal, disaient les uns, si nous en sommes plus instruits, si nos femmes sont plus aimables, si nous nous amusons un peu plus que par le passé. C'est un grand bien dont nous sommes redevables à Voltaire. Indépendamment des plaisirs de l'esprit que nous lui devons, il augmente considérablement notre numéraire soit par la foule d'étrangers qu'il attire dans notre cité, soit par le commerce que nous faisons dans toute l'Europe de ses écrits.

Les rigoristes, au contraire, criaient au scandale; ils craignaient ce que par tout ailleurs les gens sensés desirent, que Geneve ne devînt un peuple de penseurs, une république de philosophes. Leurs pasteurs ne présageant, si ce bien arrivait, que la perte de leur crédit, échauffaient le parti de ces rigoristes. La sévérité avec laquelle ils vivent pour se maintenir en considération, les excluant du bal & de la comédie, ils ne parlaient que de damnation pour

ceux des reformés, qui, oubliant qu'ils étaient les enfans de *Calvin*, cherchaient en goûtant des plaisirs honnêtes à adoucir l'amertume dont cette vie est empoisonnée. Ils avaient pour eux la lie du peuple, sur laquelle ils dominent nécessairement, parce qu'elle est toujours la plus ignorante.

De Rousseau.

Les ouvrages de *Rousseau* donnerent un nouveau degré d'activité aux esprits déjà violemment agités. *Rousseau* était l'homme le plus éloquent qui eût encore paru, non de cette éloquence de mots & de phrases, mais de cette éloquence qui éleve l'ame, qui l'embrase, & qui l'enveloppant dans un tourbillon de raisonnemens vrais ou faux, l'entraîne par-tout où elle veut. Malheureusement il n'employa souvent cette éloquence qu'à soutenir des paradoxes. Il commença par décrier l'état civil, soutenant que l'*homme qui pense, est un animal dégradé;* que son véritable état, son état de bonheur est d'être bête, & qu'il s'éloigne de ce bonheur, à mesure qu'en s'instruisant il s'écarte de cet état primitif.

Ce paradoxe ou plutôt cette sottise eut le malheur d'être accueillie par

l'Académie de Dijon. Voltaire, à qui *Rousseau* envoya son discours, l'en remercia par une lettre très-flatteuse & dans laquelle il lui disait agréablement qu'on n'avait jamais *mis tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes*, & qu'en lisant son discours il prenait *envie de marcher à quatre pattes*. Cette légere plaisanterie qui renfermait pourtant un éloge, offensa *Rousseau* qui devint l'ennemi de Voltaire, sans que celui-ci de très-longtems eut lieu de s'en douter.

Rousseau, par l'accueil qu'on fit à son livre *sur l'inégalité des conditions*, enhardi à en avancer d'autres, se mit à déclamer ouvertement contre les sciences, les beaux-arts, les belles-lettres, contre la philosophie, écrivant que tout cela n'était propre qu'a détériorer l'espece humaine, qu'il disait destinée par la nature à habiter les forêts & à se nourrir des glands.

Emile, ce roman d'éducation, mais le meilleur ouvrage qu'on ait jamais imprimé en aucune langue sur cette matiere, non par tout ce qu'il contient, mais par une infinité de vues utiles qu'il renferme, éleva un grand orage sur sa tête. Le Parlement de Paris fit brûler

cet ouvrage, qui avait été imprimé en Hollande avec la permission de Leurs Hautes-Puissances, & décréta *Rousseau* de prise de corps. On ne prononcera point ici sur ce décret, nous ne voulons pas jouir en ce moment du droit qu'a tout historien de dire son sentiment sur les arrêts d'une Cour de justice. Nous nous bornerons à avouer que jusqu'alors nous n'aurions pas cru qu'un étranger fût justiciable d'un tribunal sur le territoire duquel il n'a commis aucun délit.

Voltaire qui du fond de sa retraite des *Délices*, avait vu l'orage prêt à éclater sur la tête de *Rousseau*, lui fit offrir contre la persécution dont il était menacé à Paris la maison de l'*Hermitage*. C'est là disait-il, que sans danger il pourra philosopher à son aise. *Rousseau* répond à ces offres de service par une lettre fort connue dont voici le commencement & la fin. *Je ne vous aime pas, monsieur, parce que vous corrompez ma république par vos comédies.*

Notre ami *Jean-Jacques* est plus malade que je ne croyais, se contente de dire Voltaire. Ce ne sont ni conseils ni services qu'il lui faut, mais des bouillons. Cette anecdote est peut-être peu digne

de l'histoire ; mais elle a pour objet deux hommes célebres, dont les moindres particularités sont intéressantes.

Cependant cette république si chere à *Rousseau*, ne tarda pas à imiter l'exemple du Parlement de Paris : elle fit brûler *Emile* & décréta de prise de corps son Auteur. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ce ne furent pas ceux que Voltaire avait *corrompu par ses comédies* qui condamnerent *Rousseau* ; & ce que nous croyons être en droit d'assurer, c'est que Voltaire fit des démarches pour arrêter le zele de ses perséçuteurs. La veille du jugement il invite à dîner aux *Délices* plusieurs Genevois en crédit. Pendant tout le repas il les entretint de l'indulgence qu'on doit aux opinions des hommes & de l'exécration à laquelle tout persécuteur est dévoué.

Ces vérités ne firent pas impression sur l'esprit de tous les convives. Il y en eut un qui en sortant de table, alla cabaler contre *Rousseau* & demander la condamnation de son *Emile*. Voltaire ne voulut plus voir ce charitable & zélé républicain ; & le décret porté contre *Rousseau* qui avait quitté Geneve

depuis trente ans, & qui n'avait violé aucune loi de la république, lui parut aussi absurde qu'irrégulier.

Si dans tous les gouvernemens on eût pensé comme le Parlement de Paris & le magnifique Conseil de Geneve, *Rousseau*, sans exposer sa vie, n'eût pu s'établir nulle part. Disons plus, nul homme de lettres ne pourrait voyager en sûreté.



CHAPITRE XVII.

Voltaire se fait Justice de ses ennemis. Adoption de Mlle. Corneille. Il quitte la maison des Délices.

ANNÉES DE 1759—*à*—1762.

DEPUIS plusieurs années, on voyait en France une cabale impudente & méprisée, qui affectait de parler des philosophes comme d'une faction dangereuse à l'Etat. La plupart des aboyeurs qui formaient cette cabale, étaient des littérateurs médiocres, qui par leurs clameurs cherchaient à faire leur cour à des dévotes en crédit pour avoir quelque pension ou quelque bénéfice. A force de crier, ils parvinrent à rendre suspects ceux qui cultivaient paisiblement la philosophie.

C'eſt eux qui plongerent dans le donjon de Vincennes le célebre *Diderot* (19), qui provoquerent le décret de priſe de corps contre *Rouſſeau*, & la ſuppreſſion de l'*Encyclopédie*, ce vaſte dépôt de toutes les connaiſſances humaines, qui armerent les gens de loix contre le vertueux & honnête *Helvétius*, lequel ne déſarma ſes juges qu'en leur demandant pardon d'avoir ſcandaliſé les faibles. Ce furent encore ces énergumenes qui attirerent l'arrêt qui fit brûler le *précis du cantique des cantiques*, & le beau réquiſitoire qui demanda cet arrêt. (20)

On doit mettre au nombre de ceux qui, par leurs clameurs ſe ſignalerent le plus contre les philoſophes, un nommé *Chaumeix*, fils d'un marchand vinaigrier, & le dénonciateur de l'Encyclopédie, un abbé *Guion*, dont le nom aujourd'hui eſt auſſi ignoré que celui de *Chaumeix*; un abbé *Gauchat*, qui fit plus de vingt volumes pour prouver que *Monteſquieu*, l'un des plus beaux génies dont s'honore la France, ne croyait pas à la religion catholique; un abbé *Joannès*, qui feſait le *Journal chrétien*; un abbé *Dinouard*,

associé de *Joannès*, & que M. *de St. Foix* força, en présence du lieutenant de police, à lui demander pardon de l'avoir calomnié dans son *Journal chrétien ;* un récollet *Hayer*, un jésuite *Bertier*, qui oubliant que sa compagnie de *Jesus* était en guerre ouverte avec les jansénistes, crut pouvoir la déclarer impunément aux philosophes ; un M. *Palissot*, qui n'ayant pu se concilier l'estime de quelques-uns d'entr'eux, les fit jouer sur le théâtre, & les représenta comme une association de coupe-bourses ; un M. le *Franc de Pompignan*, qui voulant obtenir l'honneur d'élever les enfans de France, & ayant obtenu un fauteuil à l'Académie Française, les dénonça le jour même qu'il en prit possession, comme des gens qui *ébranloient le trône ;* enfin, un *Freron*, qui après la mort de *Desfontaines*, ayant embrassé le metier de folliculaire, ne cessait d'outrager tous les hommes de lettres.

Dans toutes ces satyres alors si décriées, & aujourd'hui si profondément oubliées, Voltaire n'était point épargné. Le moment de sa justice était venu, & cette justice qu'il rendit à ses

ennemis, fut un délassement à ses grandes occupations.

Le Pauvre Diable.

Dans le *pauvre diable*, petit poëme, qui par la gaieté & l'imagination qui y regnent, peut être mis à côté des meilleures satyres de *Boileau*, il en immola une demi-douzaine à la risée publique; & ceux qui échapperent alors à ses railleries, eurent bientôt leur tour dans *le Russe à Paris*.

Le Russe à Paris. Mort du Frere Bertier.

Le jésuite *Bertier*, qui travaillait au *Journal de Trévoux*, & dont Voltaire avait beaucoup à se plaindre, ne fut point confondu avec ses autres ennemis. Il le fit mourir en bâillant sur le chemin de Versailles. Dès ce moment, ce jésuite & ses confreres ne purent plus s'y montrer, sans exciter des éclats de rire : cela leur valut la perte d'une partie de leur considération. Les hommes sont ainsi faits, ils cessent presque toujours d'estimer ceux dont le public se moque.

M. de *Pompignan*, qui en pleine Académie avait osé signaler Voltaire comme un philosophe dangereux, fut pendant six mois le sujet de ses turlupinades. Chaque courier qui arrivait de Geneve, portait un pamphlet contre

lui. Les *si*, les *quand*, les *pourquoi*, les *comment*, des couplets de toute façon, où le philosophe s'égayait aux dépens de son détracteur, pleuvaient de toute part à Paris & à Versailles. On se les arrachait dans toutes les sociétés, on y savait par cœur le petit poëme intitulé : *la vanité*, qui finissait ainsi.

La Vanité.

» *César* n'a point d'asyle où sa cendre repose,
» Et l'ami *Pompignan* veut être quelque chose !

Ces deux vers, devenus proverbe, étaient dans la bouche de tous les courtisans, & nous les avons trouvés gravés à la date de 1760, sur la muraille d'une des chambres de la Bastille.

L'humiliation de M. de *Pompignan* était entiere : il n'osa plus se montrer ni à Versailles ni à l'Académie Française. Un mémoire, qu'il présenta au Roi contre Voltaire, mit le sceau à tous ses ridicules. C'était en effet le comble de la vanité de penser que *Louis XV*, occupé d'une guerre très-sérieuse, & même très-malheureuse, s'occuperait aussi d'une querelle de beaux-esprits.

Cependant, croirait-on que ce ne fut qu'à la vanité de M. de *Pompignan* que Voltaire dut son repos! Si, au lieu de faire un *mémoire au Roi*, il eût porté plainte au Parlement, l'affaire devenait très-sérieuse. Voltaire y avait pour ennemis tous les jansénistes, dont il avait si souvent conspué la secte : on y était, en outre, très-irrité du ton de mépris dont il venait de parler, dans un écrit très-connu alors, des magistrats qui condamnerent au feu son *Précis du cantique des cantiques*. En voici un extrait : nous le transcrivons en le désapprouvant, pour rendre justice à la modération du Parlement à son égard.

Anecdote singuliere.

« J'apprends, avec mépris, que le » *Précis du cantiques des cantiques* a » encouru la censure de quelques igno- » rans qui font les entendus. Ces pauvres » gens ont jugé cet ouvrage, comme » ils jugeraient une jouissance de l'abbé » de l'*Attagnant*.... Ils s'imaginent » que la nature a été au fond de l'Asie » ce qu'elle est dans la Cour du palais.... » Il faut apprendre à ces pédans petits- » maîtres, qu'il y a une grande dif- » férence entre les mœurs asiatiques &

Lettre au roi de Prusse.

» celles des badauts de Paris .... *Le*
» *Cantiques des cantiques* n'eſt pas fait
» pour notre langue, diſent ces hypo-
» crites qui liſent l'*Aloïſia*, & qui pren-
» nent des airs graves en ſortant des
» lieux que fréquentait *Oliba*.... Sachez
» que les plus vils excrémens, & le
» bourgeois le plus fier qui achete
» un office, ſont égaux aux yeux du
» Créateur.... Aux yeux du ſage,
» rien n'eſt odieux que l'eſprit d'igno-
» rance & d'orgueil, qui juge de tout
» ſuivant ſes petits uſages & ſes petites
» idées, &c. »

Le parlement, qui ne daigna point ſe venger de cette lettre, ſe fût fait un vrai plaiſir de rendre juſtice à M. de *Pompignan*. Jugeons-en par le propos de l'abbé de *Chauvelin*, conſeiller de grand'chambre, à pluſieurs de ſes confreres, qui étant à la buvette, plaiſantaient de ſon mémoire au Roi. « M. de *Pompignan*, leur dit-il, *eſt un mal-adroit : s'il voulait avoir bonne & prompte juſtice, ce n'était point au Roi, c'était à nous qu'il devait s'adreſſer.* » (21)

L'Évêque du Puy en Vélay, le frere de ce même M. de *Pompignan*, qui était

était à Paris, le ſujet de tant de railleries, deſcendit dans l'arêne; il n'eut point le ridicule de recourir à l'autorité royale, pour venger ſon frere ſi cruellement vilipendé, mais il eut celui d'adreſſer, à ſes diocéſains, une *inſtruction paſtorale*, dans laquelle il exhalait l'amertume de ſon zele contre les philoſophes Anglais & Français, gens fort peu connus dans les montagnes du Vélay.

Voltaire, qui était celui à qui il en voulait le plus, fut traité ſans ménagement, & le philoſophe répondit à l'*inſtruction* de Monſeigneur, par la *lettre d'un Quaker à l'ami Jean George.* Dans cette lettre il ſe trouve autant de ſel & de raiſon, que dans les lettres de *Paſcal*, & plus de gaieté.

Lettre d'un Quaker.

Un petit ſouvenir de vengeance, ou pour parler plus chrétiennement, un reſte de zele contre les philoſophes, de la part du Prélat qui, du ſiege du Puy, a paſſé à l'archevêché de Vienne, lui a fait excommunier, en 1781, les ſouſcripteurs des Œuvres de Voltaire. En liſant ſon mandement qui ne reſſemble en rien à ceux des *Boſſuet* & des *Fénélons*, on eſt fort tenté de

lui dire : « Monſeigneur, dans un man-
» dement qui doit régler la foi de vos
» fideles, pourquoi leur dites-vous que
» Voltaire n'avait que *le charlataniſme*
» *d'une érudition contrefaite*, *& qu'il*
» *avait une effronterie ſyſtématique ?*
» Ce galimatias n'eſt point évangélique ;
» il n'intéreſſe le ſalut ni des bourgeois
» de Vienne, ni des vignerons de côte
» rôtie, ni des payſans qui cultivent les
» melons d'Ampuy, ni de nul autre de
» vos diocéſains.

» Je connais les Dauphinois ; ils ſont
» gens d'eſprit. Il leur importe peu de
» ſavoir, ainſi qu'il plaît à votre Gran-
» deur de l'aſſurer, que *le génie de*
» *Voltaire était uſé ;* mais il importe
» beaucoup, lorſqu'on les inſtruit au
» nom de Dieu, de ne point les trom-
» per, & de leur parler en bon fran-
» çais. L'erreur, Monſeigneur, n'eſt
» point la voie du ſalut, & le mauvais
» langage eſt la voie du ridicule. »

Après que Voltaire, par ſes plaiſan-
teries, eût ôté à Mrs. de *Pompignan*
cette conſidération qui aurait pu les
rendre dangereux aux philoſophes,
s'ils avaient obtenu l'éducation des
enfans de France, qu'ils briguaient,

il les oublia : il rendit même, dans la suite, justice au mérite de son adversaire.

C'est au milieu de la guerre que Voltaire fesait à ses ennemis, qu'on représenta la magnifique tragédie de *Tancrede*, qui, pour la premiere fois, retraçait sur le théâtre français, aux yeux de la nation, les mœurs & les usages de l'antique chevalerie.

Tancrede.

Dans le tems que, tout-à-la-fois, Paris & les Provinces retentissaient des applaudissemens donnés à cette tragédie, son inimitable auteur préparait un acte de justice rigoureuse contre ce même *Fréron*, de qui, depuis dix ans, il avait reçu vingt outrages, tous soufferts avec patience.

On sait que cet homme, qui, aujourd'hui n'est connu que par son nom devenu une injure flétrissante, s'égayait trois fois par mois aux dépens de Voltaire : on le disait autorisé par le gouvernement, & protégé par des hommes en place, pour molester les philosophes; la police, chargée de le contenir, avait ordre de le laisser écrire.

L'Ecossaise.

Ce ne fut point au ridicule, mais au mépris & à l'horreur publique que Voltaire, dans l'*Ecossaise*, la meilleure de ses comédies, immola le satyrique. Jamais il ne fut plus vrai de dire, en voyant *Wasph* sur la scene, qu'*Apollon* avait véritablement écorché *Marsias*. Voltaire en vengeant les injures qu'il en avait reçues, vengeait en même-tems vingt écrivains estimables, qui avaient à se plaindre du folliculaire.

Les plaisanteries du philosophe, contre tant d'auteurs en sous-ordre, furent regardées comme des actes de justice, & il se les fit pardonner par le sel dont il les assaisonna. Des insectes dévoraient ses fruits. Il échenilla les arbres de ses jardins. C'est le droit de tout propriétaire.

Adoption de Mlle. Corneille.

Détournons un moment nos regards de ces ridicules sujets, dont nous n'avons crayonné l'esquisse qu'à regret, & voyons Voltaire recevoir chez lui, avec la tendresse d'un pere, un enfant qui était à Paris sans ressource. C'était la petite fille, c'était les restes du sang du grand *Corneille*. Elle avait passé son enfance dans un village, occupée

avec sa mere à faire de petits paniers d'osier, que le pere allait vendre au marché d'Évreux. On les détermina à venir à Paris : pendant long-tems, ils furent réduits à traîner le nom de *Corneille*. Ce nom, à la longue, leur valut les générosités des comédiens français. Le produit d'une représentation de *Rodogune*, donnée à leur profit, servit à payer leurs dettes. Cette ressource ne fut que momentanée. (22)

On écrit à Voltaire au sujet de cette famille, le croyant capable d'une bonne action, & on ne se trompe point : on lui propose de recevoir chez lui Mlle. *Corneille*. Il bâtissait alors une église & un château. Malgré ces dépenses, il crut, pour parler son langage, qu'*un vieux soldat du grand Corneille, devait être utile à la petite fille de son général*.

Tandis que madame *Denis* travaillait à l'éducation de Mlle. *Corneille*, Voltaire s'occupait de son établissement. Il fit pour cela, sur les tragédies de son grand-pere, un commentaire qu'on desirait depuis long-tems, comme un ouvrage utile & même nécessaire aux étrangers qui apprennent

Commentaire de Corneille.

notre langue. On ouvrit une souscription, dont le bénéfice forma, en partie, la dot de Mlle. *Corneille*. Un trait unique dans l'histoire de l'esprit humain, c'est de voir, presque tous les Rois & les Princes de l'Europe, les Ministres, les Grands, les gens de finance, tous mus par Voltaire, & tous à l'envi les uns des autres, joindre à ses veilles, leurs largesses, pour marier la petite fille d'un poëte français. C'est là le cas de dire qu'un grand homme est de tous les pays.

Ajoutons que les générosités de Voltaire, envers Mlle. *Corneille*, pauvre & abandonnée, se fesaient dans un tems où en France, de jeunes Seigneurs & de fastueux traitans, enrichissaient des filles de théâtre, & se ruinaient pour les couvrir de diamans.

Cependant les dissentions augmentaient de jour en jour à Geneve. Les idées de *Rousseau* contre les spectacles, & contre les plaisirs, y fermentaient plus que jamais. Les cris des prédicans acheverent d'embraser les têtes. On s'obstinait à ne vouloir ni théâtre, ni bals, ni plaisirs, ni esprit. Plusieurs personnes prévoyant l'orage, sortirent de Geneve. La maison des *Délices* n'était point un asyle qui put mettre Voltaire à

l'abri des fureurs du fanatiſme : entraîné par l'aſcendant de ſon génie, à changer les opinions de ſon ſiecle, il devait éprouver, ſur cette république, des tribulations, comme il en avait éprouvé par tout ailleurs.

Les Paſteurs de Geneve ſont comme les Eccléſiaſtiques de toutes les communions, attachés à leurs liturgies & à leurs préjugés ; & ceux qui, parmi eux, ne ſont pas eſclaves de leurs préjugés, le ſont d'un état qui leur donne à vivre, & qui leur vaut la conſidération du peuple. Ils en voulaient à Voltaire, & une frérie de cordonniers, en pays catholique, ſerait peut-être moins irritée contre celui qui voudrait leur ôter *Saint-Crépin*, leur patron, que ne l'étaient les théologiens & les miniſtres de Geneve contre Voltaire, d'avoir parlé du fondateur de leur communion, de *Calvin*, comme d'un homme atroce & barbare. Il ne ſe crut point en ſûreté ſur le territoire de leur république : il abandonna la maiſon des *Délices*, & alla habiter le château de *Ferney*, ſitué ſur les terres de France.

C'eſt ici que nous verrons le philoſophe qui intéreſſe autant par le bien qu'il fait, que par les lumieres qu'il répand.

CHAPITRE XVIII.

Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouse.*

ANNÉES

DE

1762—*à*—1765.

APRÈS que Voltaire se fut logé dans un château convenablement à un philosophe qui jouissait de cent quarante mille livres de revenu, il s'amusa à loger Dieu dans une église honnête. Celle de Ferney était peu décente. Il la fit abattre, & sans exiger les contributions qu'en ces sortes de circonstances on leve sur les vassaux, il en fit construire une à ses frais. Il est vrai qu'en détruisant l'ancienne église, il

négligea les formalités canoniques ; & l'Évêque d'Annecy, sur le diocese duquel est Ferney, s'en plaignit amérement. « De quoi se plaint Mon-» seigneur, disait le philosophe ? son » Dieu & le mien était logé dans une » grange, & je l'ai logé dans un temple » honnête. Le christ était de bois ver-» moulu, & je lui en ai fait dorer un » comme un empereur. »

Hors de l'église, & sous les fenêtres de sa chambre, le philosophe fit élever son mausolée, & il fit prendre la mesure de la biere qui devait un jour contenir ses cendres, comme un tailleur prend la mesure d'un habit.

Ce monument d'une forme simple & antique, placé sous ses yeux, le rappellait à ses dernieres destinées dont il parlait souvent. Il est vrai qu'il semait de fleurs le chemin qui l'y conduisait. Il eut un théâtre dans son château. Tous les plaisirs & tous les agrémens de la vie, ainsi qu'aux *Délices*, ne tarderent pas à s'y réunir. Les Génevois & les Génevoises y venaient souvent. On trouvait chez lui comédie, souper, jeu, bals, & c'est ainsi, disait-il, qu'il se vengeait des clabau-

deries des Miniſtres Proteſtans, qui avaient cherché à ſoulever le peuple contre lui lorſqu'il habitait les *Délices*.

Tous les voyageurs qui venaient en Suiſſe & à Geneve, s'empreſſaient à lui rendre leurs hommages. On était curieux d'entendre, on s'honorait de voir un philoſophe qui, du fond de ſa retraite, avait, par ſes écrits, changé en mieux les opinions de preſque toute l'Europe. Les Princes étrangers manquaient rarement de le viſiter : la plupart des Seigneurs Français ſe feſaient un plaiſir de l'aller voir : pluſieurs d'entr'eux firent ſouvent de longs ſéjours chez lui ; tous les hommes de lettres en étaient bien reçus. La multitude des viſites coûtait peu aux études du philoſophe : il les recevait le matin l'eſpace de quatre à cinq minutes ; & comme on le ſavait toujours occupé, on était attentif à ne pas ſe rendre importun.

Tout ſe paſſait honorablement dans ſon château : il ne montrait de l'avarice que pour le tems. Il était même des circonſtances, où, preſſé par le travail, il ſe dérobait à toute curioſité. Il arriva même quelquefois que des perſonnes

resterent plusieurs jours chez lui, & en repartirent sans le voir. M. *Guibert*, auteur estimable d'un ouvrage sur *la Tactique*, après un séjour de cinq jours, se retirant avec regret de ne l'avoir point vu, lui envoie ces quatre vers :

» Je comptais en ces lieux voir le dieu du génie ;
» L'entendre, lui parler, & m'instruire en tout point;
» Mais c'est comme *Jesus* en son Eucharistie,
» On le mange, on le boit & l'on ne le voit point.

M. *Guibert*, comme on peut le penser, fut aussitôt rappellé & fort accueilli.

On pardonnait au philosophe de se rendre invisible, parce qu'on savait que tout le tems qu'il donnait à des conversations oiseuses, il le dérobait à des études utiles. Souvent, & tout-à-la-fois il était occupé de diverses compositions de tragédies, de comédies, de romans, de vers, d'histoire, de philosophie, & même d'agriculture, de défrîchement & de bâtimens; il suffisait à tout. Dans aucun tems de sa vie il ne fut aussi fécond, aussi varié, aussi riche que dans ses dernieres années, & l'on siffla l'abbé de *la Betterie*, lorsqu'en 1768 il imprima que *Voltaire avait oublié de se faire*

enterrer. Ce bon mot n'avait même pas le mérite de la nouveauté ; il était une répétition de ce qu'on avait dit au seizieme siecle, d'un poëte nommé *Dorat*, le plus fécond & le plus ennuyeux de tous ceux qui n'ont d'autre métier que de faire des vers.

En 1762, un événement épouvantable dans toutes ses circonstances, & dont le souvenir glace encore d'effroi & d'horreur tout homme sensible, arma Voltaire contre le fanatisme. Nous n'écrivons rien de nouveau, en parlant de cet événement, sur lequel les plus grands jurisconsultes exercerent leur éloquence ; mais c'est ici la place de le rappeller. On ne saurait dire trop souvent les méprises des juges ; & s'il était possible, c'est avec la voix & l'éclat du tonnere qu'elles devraient être annoncées.

Calas rompu & justifié.

Le Parlement de Toulouse fit mourir sur la roue, & sous la barre du bourreau, un vieillard de soixante & huit ans, homme de mœurs simples, & négociant d'une probité sévere & connue. Il était Protestant, & ses juges étaient Catholiques.

Pour l'assassiner avec le glaive de

la loi, ils le ſuppoſerent aſſaſſin lui-même de ſon fils *Marc-Antoine.* Sa veuve, plongée dans un cachot, ne revit la lumiere que pour entendre prononcer l'arrêt de ſon banniſſement. Son fils *Pierre* fut auſſi banni; mais pour le diſpoſer à une abjuration, on l'enferma dans un couvent de Dominicains. *Pierre*, échappé des mains de ſes convertiſſeurs, vint à Geneve avec ſa mere proſcrite & déshonorée. On les préſente à Voltaire, qui écoute le récit de la cataſtrophe de leur famille avec horreur, mais avec cette défiance dont l'homme le plus crédule ne peut ſe défendre. Ils furent interrogés par M. le maréchal de *Richelieu*, & par M. le duc de *Villars*, qui étaient à Ferney. Le maréchal de *Richelieu*, après avoir entendu madame *Calas*, n'héſita pas de dire que le Parlement de Toulouſe avait fait rompre un innocent.

Des renſeignemens demandés par Voltaire, & donnés par des perſonnes en place, arriverent bientôt du Languedoc; ces renſeignemens portaient que le fanatiſme s'était mêlé au jugement de *Calas*; que pen-

dant l'inſtruction du procès, les têtes des Toulouſains étaient embraſées ; que l'erreur & la paſſion parlaient hautement, inſenſément ; que la raiſon, réduite à gémir en ſilence, n'oſait élever la voix ; que parmi les juges de *Calas*, aſſemblés l'eſpace de ſix mois, il y eut des débats longs & opiniâtres ; que M. de *la Salle*, conſeiller, ſe retira à la campagne pour ne pas concourir à la mort d'un vieillard qui lui paraiſſait innocent ; que ſur treize juges qui prononcerent l'arrêt, il y en avait ſix qui rejettaient la roue & le bûcher ; enfin, que le religieux, qui avait accompagné *Calas*, s'était écrié en deſcendant de l'échafaud : *C'eſt un juſte qui eſt mort.*

Voltaire fut de l'avis des ſix juges qui ne voulaient pas la mort de *Calas*, & du bon Religieux qui avait recueilli ſes derniers ſoupirs. Il ne douta pas que les cris d'une canaille effrenée & ſuperſtitieuſe n'euſſent égaré les juges. Il commença par porter la cauſe de *Calas* au tribunal du public, juge né & irrécuſable du jugement des hommes. Il mit ſous les yeux de ce

tribunal les interrogations & les dépositions vagues des témoins, les irrégularités de la procédure, un détail des circonstances de l'infanticide imputé à *Calas*, & toutes les probabilités qui concouraient à innocenter sa famille.

Les malheurs de cette famille Française & obscure devinrent bientôt, par les soins de Voltaire, la cause de presque tous les peuples. Il sut intéresser en sa faveur la plupart des Souverains de l'Europe. Après qu'il eut suffisamment préparé les voies & disposé les esprits à entendre la vérité, il envoie madame *Calas* à Paris, pour y demander justice au Roi contre son Parlement de Toulouse. Elle se constitua prisonniere, & l'arrêt qui avait fait rouer & brûler son mari, qui la couvrait elle-même & ses enfans d'opprobre, examiné par quarante maîtres des requêtes, fut cassé solemnellement.

Madame *Calas* sortit de prison comme en triomphe. Un peuple nombreux l'entourait, bénissant Voltaire, le Roi, ses Juges, & versant des larmes d'attendrissement. Ces larmes étaient une

eſpece de pardon qu'on lui demandait, pour le fanatiſme du peuple de Toulouſe & pour la mépriſe de ſes Juges.

Ce jugement & tout ce qui ſe fit pour les *Calas*, eſt une preuve de l'aſcendant que Voltaire avait ſur un ſiecle qu'il avait éclairé, & qu'en l'éclairant il avait ſubjugué.

Un Roi Catholique, deux Rois Proteſtans, une impératrice qui profeſſe la religion grecque, un Légiſlateur qui ſur le trône de Pruſſe profeſſe ouvertement la religion naturelle: en un mot, tous ces Souverains ne demanderent point de quelle communion étaient les *Calas*; mais ſur ce que Voltaire leur dit, qu'ils étaient malheureux, & que c'était l'horrible fanatiſme qui les avait plongés dans le malheur, ils s'empreſſerent de leur envoyer des ſecours. Un homme malheureux en effet appartient à toutes les communions; il eſt de tous les pays, de toutes les familles & de tous les rangs.

Les bienfaits de Louis XV, les généroſités des Princes, des Miniſtres, en particulier de M. le duc de *Choiſeul*, de

de vingt perſonnes de diſtinction, réparerent, autant qu'elle pouvait l'être, l'infortune des *Calas*.

Chaque trait de juſtice, chaque acte de bienfaiſance à leur égard, voulait dire : nous condamnons avec Voltaire le Parlement de Toulouſe qui, dans ſon égarement à faire mourir ſur la roue, & jetter dans un bûcher un vieillard vertueux & innocent. Il voulait encore dire : « Magiſtrats, qui » achetez le droit de juger vos ſem- » blables, qui conſervez votre hon- » neur en les déshonorant, qui con- » ſervez la vie en la leur raviſſant, » inſtruiſez-vous, défaites-vous, ſur- » tout, de vos préjugés, & après avoir » égorgé en *Calas* un homme juſte, » tremblez, toutes les fois qu'il vous » faut prononcer, ſi un malheureux » qu'on traîne devant vous, doit vivre » ou mourir. »

CHAPITRE XIX.

Voltaire défend le chevalier de la Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ses amis & se défend lui-même.*

ANNÉES DE 1763 — à — 1769.

TANDIS que le procès des *Calas* se rapportait au Conseil du Roi, parurent deux ouvrages de Voltaire, que les philosophes regarderent comme deux nouvelles digues élevées par la raison pour le salut du genre-humain contre les excès du fanatisme. L'un était un *Traité sur la Tolérance*, & l'autre le *Dictionnaire philosophique.* Ce dernier est un livre de faits & de raisonnemens,

& dans lequel se trouvent cent choses vraies, agréables & utiles à savoir.

Les gens d'église s'éleverent hautement contre ce *Dictionnaire*. Le premier cri de leur zele, de leur douleur, & peut-être de leur crainte, fut de dire qu'il était nuisible à la religion chrétienne. Il faut les en croire. Mais le faux zele, l'ignorance, mais l'erreur des Juges qui verserent le sang de *Calas*, ne furent-ils pas encore plus funestes à la religion que ce *Dictionnaire*? Peu de personnes s'enthousiasment en lisant des raisonnemens métaphysiques; mais il en est une infinité dont l'ame honnête se remue facilement au récit d'une action injuste & barbare.

Le tems de la jeunesse est celui où les impressions sont plus vives: c'est le tems où le dévot aime mieux son Dieu, & l'amant sa maîtresse, où le superstitieux est plus farouche, & où les jeunes gens, que l'expérience n'a point encore mûris & instruits, sentent plus d'aversion pour les fanatiques: de-là naissent leurs indiscrétions, leurs imprudences, leurs témérités.

Après le suplice de *Calas*, il n'est malheureusement que trop vrai, que

beaucoup de jeunes gens, dont les paſſions étaient ardentes & la foi peu vive ſe mirent à mal parler, à parler inconſidérément de notre ſainte religion, lui attribuant des cruautés qui ne ſont dues qu'à ſes abus. On doit mettre au nombre de ces jeunes gens inconſidérés le chevalier *Lefevre de la Barre*, d'*Etalonde*, *Saveuſe*, *Maillefer*, le nommé *Moinel*. Ce dernier avait à peine atteint ſa quatorzieme année.

Dans une partie ſecrete de plaiſir, ils mêlerent étourdiment l'irréligion à la débauche, ils blaſphêmerent ce qu'ils auraient certainement reſpecté s'ils avaient été de ſang froid : ils chanterent des chanſons ordurieres, ils reciterent l'*Ode à Priape*, ils ſingerent les cérémonies de la conſécration : ils étaient ivres ; & quand on eſt ivre, on ne ſait ni ce que l'on dit ni même ce que l'on fait. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils ne donnerent aucun ſcandale. Ils n'avaient pour témoins que la ſervante & le valet de l'auberge, gens accoutumés à ces ſortes d'orgies.

Le juge d'Abbeville commença une procédure criminelle contre eux. D'*Etalonde*, *Saveuſe*, & *Maillefer* prirent la

ſuite. Le chevalier *de la Barre*, neveu de l'abbeſſe d'Abbeville, & parent du Préſident à Mortier M. *Lefevre d'Ormeſſon*, fut arrêté. L'âge de ce jeune officier, qui était celui de l'inexpérience, celui où l'on ignore la loi & les conſéquences d'une impiété, ſes talens qui donnaient de grandes eſpérances, les ſervices de ſon grand-pere, officier-général, tout parlait pour lui, tout ſollicitait ſa grace. Les Juges du Ponthieu n'écouterent que leur zele qui n'était point celui de l'évangile. Ils en agirent à ſon égard comme dans la loi de rigueur les *Moïſe* & les *Joſué* en agiſſaient envers les violateurs du culte public. Ils le condamnerent à un ſupplice auſſi épouvantable que s'il eût égorgé ſa mere & empoiſonné, comme *la Brinvilliers*, ſon pere & toute ſa famille.

Le Parlement de Paris, ſur le rapport de maître *Pélot*, conſeiller, confirma cette horrible ſentence qu'il aurait dû anéantir; & renvoya à Abbeville le jeune *la Barre*, pour avoir le poing, la langue, la tête coupés, & être enſuite jettés dans *un bûcher ardent*.

1766 4 Juin.

Le même arrêt qui prononça ce juge-

ment attroce, condamna aussi au feu le *Dictionnaire philosophique*, comme s'il eût été complice des imprudences du jeune officier. On est d'autant plus surpris de cette condamnation, que dans aucun endroit de ce livre, il n'est dit qu'il faille jurer, s'enivrer, blasphêmer, & insulter au culte; une doctrine toute contraire y est enseignée. Le livre fut trouvé parmi les effets du jeune *la Barre*; mais on y trouva aussi *Therese philosophe*, ouvrage d'un cynisme aussi dégoûtant qu'effronté. On ne le fit point jetter au feu. Les juges semblerent faire grace au livre ordurier, & brûlerent le livre de philosophie.

Après que les Conseillers de la Tournelle eurent scellé de leur main l'arrêt de *la Barre* & du *Dictionnaire philosophique*, on parla de faire arrêter Voltaire, accusé d'être l'auteur de cet ouvrage. La pluralité des voix ne fut pas pour le charitable magistrat qui ouvrit cet avis; mais si ce même avis eût été proposé dans une assemblée de chambres, Voltaire, dit-on, courait les risques de perdre la vie. On était en train de brûler. Pour prouver qu'il avoit fait ce *Dictionnaire*, c'eût été une formalité

difficile à remplir ; mais quand une compagnie est agitée par un faux zele de religion, il est rare qu'elle ne se mette pas au-dessus des formes.

Voltaire prit bientôt sa revanche contre le Parlement ; il se déclara l'Avocat du chevalier de *la Barre*, & intenta, à ses juges, un procès pardevant le public. C'est à ce tribunal suprême, duquel ressort toute justice, qu'il cita leur arrêt ; & sur l'exposition des faits, des monitoires, de l'interrogatoire & des dépositions des témoins, le jeune *la Barre* fut déclaré, par le public, mal & barbarement jugé. Cela est si vrai qu'il n'est point d'homme en Europe, qui ne s'indigne & ne frissonne encore d'horreur, au récit du supplice de cet infortuné jeune homme, qui, comme Voltaire le dit, & comme d'après lui mille voix l'ont répété, eût été assez puni d'être enfermé, l'espace de six mois, dans un couvent de religieux.

Toutes les fois qu'un faux zele de religion portait les hommes à des actes de cruauté, Voltaire gémissait, il s'indignait, il s'irritait. On le surprit souvent seul, versant des larmes de pitié & de douleur, sur les malheurs de l'es-

pece humaine. Mes contemporains ; disoit-il, ne sont barbares, que parce qu'ils ne sont pas instruits. C'est alors qu'il se croyait en droit de les cathéchiser, & c'est ce qui le poussa, dans le tems que les cendres de *Calas* & de *la Barre* fumaient encore, à répandre dans l'Europe une multitude d'écrits, tous attaquant les préjugés. C'est sous toutes les formes qu'il fesait paraître la philosophie : en contes, en romans, en drames, en allégories, en dialogues, plaisantant & raisonnant tour-à-tour.

Ouvrages de Philosophie.

En peu de tems on eut *les questions de Zapata-Saul*. — *Lettres sur les miracles*. — *La mort de Socrate*. — *Le dîner du comte de Boulainviliers*. — *Le philosophe ignorant*. — *Le cri des nations*. — *La paix perpétuelle*. — *Lettres d'Amabed*. — *Epître aux Romains*. — *Homélies du pasteur Bourn*. — *L'A B C*. — *Les Colimaçons, du frere l'Escarboutier*, &c. &c. Le fond de tous ces ouvrages était le même ; mais les formes étaient si variées que, pour le lecteur, ils avaient toujours le charme de la nouveauté.

Tout homme qui eût été attentif à ce qui se passait alors en France, d'un côté, à tous les efforts du philosophe,

pour rendre sa nation raisonnable, & de l'autre, aux cris, aux mouvemens du Clergé, aux arrêts des Parlemens, pour s'opposer aux progrès de la raison, eût cru voir un combat à mort, entre le bon & le mauvais principe, entre l'Orosmade & l'Arimane des Perses, entre les ténebres & la lumiere, entre la sottise & la sagesse.

Comme philosophe, Voltaire défendait les malheureux, combattait le fanatisme, instruisait les ignorans; il était lui seul une armée entiere, se montrant dans l'arêne, tantôt à découvert, & tantôt sous des noms empruntés.

Ouvrages de Littérature.

Comme homme de lettres, il amusait les honnêtes gens par diverses productions de littérature, & dans le tems même qu'il avait le pied sur la gorge de la superstition, qu'il écrasait ce monstre épouvantable, il donna les tragédies d'*Olympie*, des *Schytes*, du *Triumvirat*, des *Guebres*, les romans du *Huron*, de *la Princesse de Babylone*, & des contes en vers qui, parmi tous ceux qui se sont amusés à courir cette carriere, lui valurent la premiere place.

Il défend M. Marmontel.

Malgré la guerre que Voltaire fesait sans relâche aux préjugés, malgré ses diverses compositions, malgré ses tra-

vaux d'agriculture & de défrichemens ; il eut encore des momens à consacrer pour défendre ses amis, que l'ignorance, ou l'intérêt, ou la mauvaise foi persécutaient. M. *Marmontel*, après avoir publié des *Contes* pleins de gaieté & d'esprit, donna *Bélisaire*, ouvrage composé dans les mêmes vues qu'avait Voltaire, en travaillant la plupart des siens. C'étaient celles d'établir la tolérance en fait d'opinions & de dogmes.

La Sorbonne, qui n'est point tolérante, & qui a tout à craindre, dès le moment que la tolérance sera reconnue loi d'Etat, cita, à son tribunal, M. *Marmontel* & son *Bélisaire* : & tandis que le Roi de Pologne, la Reine & le Roi de Suede, qui n'étaient alors que Prince Royal, lui écrivaient des lettres honorables, & le remerciaient, au nom du genre humain, d'avoir fait un ouvrage utile ; tandis que l'Impératrice-Reine de Hongrie en ordonnait l'impression à Vienne, & que l'Impératrice de Russie, *Catherine II*, dans un de ses voyages en Asie, s'amusait, avec plusieurs Seigneurs de sa Cour, à le traduire, la Sorbonne tourmentait son auteur. Elle voulait le faire convenir, que *Titus* & *Tra-*

jan étaient en enfer, que l'intolérance eſt une choſe néceſſaire en France : elle lui prouvait cette derniere aſſertion en le perſécutant : on négocia pour avoir ſa rétractation : on alla même juſqu'à lui faire entrevoir ſon excluſion de l'Académie Françaiſe, dont depuis il a été nommé ſecrétaire perpétuel. Sa philoſophie courageuſe le mit au-deſſus de toute crainte, & perſiſtant dans ſes ſentimens, il ne voulut ni croire, ni dire ce que, parmi les théologiens, les uns croient, ce que les autres ne croient pas, ce que pluſieurs font ſemblant de croire, & ce que le grand nombre penſe croire.

La Sorbonne étoit fort irritée de la réſiſtance de M. *Marmontel.* L'Archevêque de Paris, qui ne voulait que la paix, ſe fit médiateur entre le philoſophe & les théologiens. Il mit en négociation le ſalut de *Titus* & de *Trajan*, ainſi que l'opinion de la tolérance. M. *Marmontel* fut, en conſéquence, invité de ſe rendre chez lui à Conflans, où furent mandés quelques Sorboniſtes, au nombre deſquels était le docteur *Lefevre*, ſurnommé *la grande Catau*, & l'un des plus intrépides ergoteurs qui,

depuis *St. Thomas*, aient paru dans l'école.

On discuta d'abord la question sur l'intolérance : les théologiens la mirent au rang des vérités primitives de la religion, & des maximes fondamentales de l'Etat. Quoi ! Messieurs, répond le philosophe, est-ce que vous ne détesteriez pas les tems épouvantables de la ligue (*a*) des tems de la St. Barthelemi & des dragonnades ? Voudriez-vous voir les Rois encore ignorans & intolérans, plonger leurs sujets dans les horreurs des guerres de religion ? « Pourquoi non ! s'écrie le docteur *Lefevre*, » Les Rois ont tant fait de guerres pour » leurs passions, qu'il est au moins bien » juste qu'ils en fassent autant pour la » cause de Dieu. » Si c'est là la doctrine de la Sorbonne, il n'y aura jamais de paix entre les philosophes & les théologiens, leur replique M. *Marmontel*, & il leur laisse le champ de bataille. Ils ne tarderent pas à condamner *Bélisaire*. L'Archevêque de Paris qui, depuis la lettre que lui avoit écrite Jean-

(*a*) C'est dans la chambre d'un docteur de Sorbonne que furent jettées, par un ramas de fanatiques, les fondemens de cette ligue.

Jacques *Rouſſeau*, craignait de ſe compromettre encore avec les philoſophes, ſe vit forcé à une nouvelle hoſtilité contr'eux. Il proſcrivit, dans ſon dioceſe, *Béliſaire*, par un mandement qu'il fit faire, & qui prêtait beaucoup à la plaiſanterie.

Les gens inſtruits font peu d'attention à ces ſortes de jugemens, qui reſtent toujours ignorés. Voltaire, qui autrefois avait défendu *Monteſquieu* & ſon *Eſprit des Loix*, (*a*) combattit alors pour M. *Marmontel* & pour ſon *Béliſaire*. L'Archevêque, ſon mandement & ſon mandataire, la Sorbonne, & ſa cenſure en mauvais latin, devinrent les ſujets de ſes ironies; & nul écrivain, comme on ſait, n'a, ſans contredit, auſſi-bien que lui, manié cette arme terrible.

Il ſe défend lui-même.

Après qu'il eût livré au ridicule les cenſeurs de *Béliſaire*, les *Cogé*, les *Riballier* & autres, il ſe mit lui-même ſur la défenſe contre les ennemis qui le harcelaient journellement. Un *Nonotte* l'accuſait de ne pas ſavoir l'hiſtoire, un M. l'abbé *Guenet*, homme

(*a*) Voyez *Remercîment ſincere à un homme charitable.*

de mérite d'ailleurs, lui reprochait de ne pas aimer les juifs, dont il s'était fait le ſecrétaire, d'avoir mal parlé de leurs Rois, de leur petit pays, & ſurtout de leur veau d'or. Un nommé *Larcher* le dénonçait à tous les érudits de l'Univerſité, comme ignorant la langue grecque.

L'éloquent & miſanthrope *Rouſſeau*, qui n'avait qu'à ſe louer des procédés de Voltaire, ſe joignit à ſes ennemis, & l'accuſa de ne pas croire en Dieu (*a*). Une pareille accuſation eſt d'autant plus odieuſe, qu'en tout pays elle arme la juſtice humaine contre l'athée : diſons auſſi qu'elle était d'autant plus criminelle, qu'elle était une calomnie.

Voltaire ne repouſſa les *Nonotte* & les *Larcher* qu'avec des plaiſanteries, & M. l'abbé *Guenet* qu'avec de fort bonnes raiſons ; mais à l'égard de *Rouſſeau*, qui le calomniait, il ſe permit un vengeance plus éclatante, il le fit le héros du poëme *de la guerre de Geneve*, & l'on dit qu'il s'en repentit.

(*a*) *Lettres de La Montagne*. Voy. Lettre VI.

CHAPITRE XX.

Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire. Louis XV *est sollicité de le faire arrêter. On lui éleve une Statue. Apothéoses.*

ANNÉES

DE

1768—*à*—1772.

L'ÉVÊQUE d'Annecy voyait avec peine Voltaire au nombre de ses diocésains : il ne lui savait aucun gré de rendre ses vassaux heureux, de répandre l'abondance & l'ardeur du travail dans le canton stérile qu'il habitait ; il ne voyait en lui que l'ennemi de ses préjugés, de sa religion, du Dieu même dont il portait l'effigie sur son pectoral.

Il prêche ses Vassaux.

Entre le prélat & le philosophe, il survint de tems à autre de légeres contestations. L'évêque était très-mécontent qu'il eût rebâti l'église de Ferney sans son agrément; mais il l'était encore plus d'un petit discours qu'il fit à ses vassaux dans cette même église qu'il avait bâtie. Après avoir fait sa pâque, Voltaire se leve, exhorte ses vassaux à la concorde, à la patience dans les tribulations. Il s'étendit sur le vol, qui parmi eux était un vice dominant: cette exhortation, d'un Seigneur à ses vassaux, n'empêchait point que le Curé n'expliquât ensuite l'Evangile à ses paroissiens; d'ailleurs, Voltaire n'avait qu'usé d'un droit dont les Seigneurs jouissaient autrefois; droit, à la vérité, tombé en désuétude, mais qu'aucune loi du Prince n'avait abrogé.

Plaintes de l'Évêque d'Annecy.

L'Evêque d'Annecy, qui eût pu dissimuler, regarda cette exhortation comme une usurpation des droits du sacerdoce. Versailles retentit bientôt de ses plaintes, & Voltaire y passa pour coupable, d'avoir fait un sermon à ses diocésains, & il ne l'était que d'avoir exhorté ses vassaux à la paix & à la justice.

L'Archevêque

Plainte de l'Archevêque de Paris.

L'Archevêque de Paris, *Christophe de Beaumont*, mêla ses douleurs à celles de M. d'Annecy : ce Prélat jusqu'alors, bornant son zele à gémir en secret des progrès de la raison, ne s'était encore signalé que contre les jansénistes, qui en ce tems-là déshonoraient la religion par leurs miracles dans des galetas. Il ne paraissait pas en vouloir aux philosophes, qui tout au moins en blâmant son entêtement, & le plaignant d'être ignorant, rendaient justice à son désintéressement & à ses autres vertus épiscopales. Il se montra toujours très-modéré à leur égard jusqu'au moment où parut la *Lettre de Milord Cantorbery à Christophe de Beaumont*. Il ne put supporter de se voir, lui & son mandement tournés en ridicule ; &, comme on sait, le ridicule est ce qu'on pardonne le plus difficilement.

La Reine *Marie Leczinski* était mourante : M. de *Beaumont* se rend auprès d'elle. Il lui parle de cette religion qui nourrit ses espérances, & sollicite son zele contre Voltaire, qui se joue continuellement de ses écritures, de ses mysteres & de ses ministres.

L'esprit de la Reine était encore

noirci de la peinture que le Prélat lui avait faite, lorſque *Louis XV* entra dans ſa chambre. Elle lui recommande la religion, & demande vengeance contre Voltaire, qui en fait un ſujet de dériſion. Le Roi eſt incertain du parti qu'il doit prendre à ſon égard. Voltaire averti de ce qui ſe trame au chevet de la Reine mourante, ſe diſpoſe à ſortir du royaume, à ſe retirer à Stugard, chez le Prince de *Wirtemberg*. Pendant les préparatifs du départ, la crainte le domine ſi fort, qu'il fait brûler un pied cube de manuſcrits. Tous ceux qui compoſent ſa maiſon ſont renvoyés; il reſte ſeul avec ſon ſecrétaire & le pere *Adam*, qu'il ne veut point abandonner. Un miniſtre tout-puiſſant alors le tenait, dit-on, ſur les avis; & les hommes de lettres doivent rendre grace à ce miniſtre. (*a*)

L'humeur ſe mêla aux alarmes de Voltaire, lorſqu'il ſut que la lettre de *Milord Cantorbery*, rendue publique ſans ſon aveu, excitait tout ce vacarme contre lui. Un jeune homme, d'un mérite diſtingué, qui était alors à

(*a*) C'eſt de feu M. *Nicolaï*, Évêque de Verdun, que nous tenons ce détail.

Ferney, & qui depuis cette époque s'eſt acquis dans toute l'Europe inſtruite une grande célébrité, fut ſoupçonné de cette indiſcrétion, à laquelle Voltaire eût applaudi, ſi elle n'eût point expoſé ſes jours. Il le renvoie à Paris; mais ſans l'abandonner, mais en rendant juſtice à ſes talens, mais en le recommandant à M. le duc de *Choiſeul*, Secrétaire-d'état, mais en lui obtenant de M. de *Laverdi*, Contrôleur-général, une gratification de douze cents francs, & ne lui reprochant qu'une *légéreté, dont ſa jeuneſſe n'avait pas prévu les conſéquences.*

1769 Autres plaintes de l'Évêque d'Annecy.

De nouvelles plaintes, arrivées à la Cour de la part de l'Évêque d'Annecy, vinrent accraître l'orage. Ce Prélat accuſait publiquement Voltaire de ne pas croire en Jeſus-Chriſt; & le philoſophe ne répondit à ce reproche qu'en ſe mettant au lit, en appellant un Capucin pour ſe confeſſer, en ſommant ſon Curé de venir lui adminiſtrer la Pâque, & en faiſant une profeſſion de foi, qu'il fit ſouſcrire par pluſieurs témoins.

Ces actes de catholicité, loin d'appaiſer l'Évêque d'Annecy, ne font

qu'aigrir ſon zele : il ne voit, dans ces actes de chriſtianiſme, qu'une farce ſacrilege que le philoſophe s'eſt amuſé à donner à ſes vaſſaux ; il s'en plaint encore au vieux duc de la *Vrilliere*, chargé des affaires eccléſiaſtiques, ayant le département de Paris, & que deux de ſes ſucceſſeurs dans ce même département, ont entiérement fait oublier.

Louis XV, fatigué de tant de plaintes, promettait à la Reine malade, de réprimer l'incrédulité du philoſophe, & craignait de donner des ordres. La Reine mourut, & l'orage ſe diſſipa ; mais l'*Hiſtoire du Parlement de Paris*, qui parut alors, jetta Voltaire dans un nouvel embarras.

Hiſtoire du Parle ment nouvel orage.

Il avait à reprocher à ce Parlement, d'avoir, en divers tems, livré au bourreau & aux flammes la plupart de ſes ouvrages de philoſophie & de littérature ; à ſon Procureur-général, d'avoir, par la menace d'un réquiſitoire, fait arrêter les repréſentations de *Mahomet*, comme d'une tragédie impie, à laquelle pourtant le Pape *Benoît XIV* donna ſon approbation ; d'avoir propoſé, après l'arrêt qui fit brûler le chevalier de

la Barre, de le décréter comme auteur du *Dictionnaire philosophique*. Ce Parlement avait même tout récemment fait brûler l'*Homme aux quarante écus*; & après la proscription de ce roman, un magistrat, dans l'ardeur de son zele, s'était, dit-on, écrié : *ne brûlerons-nous que des livres !*

Il serait difficile de prononcer sur le motif de Voltaire en composant l'histoire du *Parlement*, rien n'y décele l'aigreur d'un homme qui se venge. Il cite des faits & n'en oublie aucun de ceux qui peuvent être à la gloire de la Magistrature Française : il se complaît sur-tout à faire valoir ce courage ferme & soutenu que dans toutes les occasions elle a montré pour la défense des libertés gallicanes & pour l'indépendance de nos Rois dont Rome avait voulu faire des esclaves.

Il combat seulement certaines opinions qui ne sont pas celles du corps entier, mais qui furent toujours cheres à plusieurs de ses membres. L'unité des classes de parlement y est traitée de chimere; on y montre que le Parlement de Paris n'est point l'ancien Par-

lement de la nation, qu'il ne lui a succédé ni dans ses droits ni dans aucune de ses prérogatives; qu'il ne représente pas la nation, parce que la nation ne lui a jamais donné de titre qui le constituât son représentant, qu'il ne tient point lieu des États-Généraux, parce qu'il n'a pas même droit de séance à l'assemblée de ces États.

1770. L'histoire est sagement écrite; cependant le Parlement s'en offense, il murmure, il menace. Voltaire est dans les craintes. Un désaveu de cette histoire qu'il consigne dans tous les papiers publics, le tire d'embarras. Par ce désaveu, le Parlement se trouvant les mains liées; déclare une espece de guerre à tous les philosophes. Il les attaque dans l'ouvrage qui leur est le plus cher & qui fait le plus d'honneur à la France. Il commence par empêcher sur la dénonciation de son Procureur-général la réimpression de l'*Encyclopédie*. Les exemplaires de l'ancienne édition sont saisis, mis à la Bastille, le libraire ruiné, & Voltaire, pour répondre à ce premier acte d'hos-

tilité, annonce une *Encyclopédie*. On croit que c'est une plaisanterie du vieillard; & l'année n'est point entiérement révolue qu'il y en a déjà trois volumes d'imprimés & répandus dans toute l'Europe.

Questions sur l'Encyclopédie.

M. *Séguier*, Avocat-général, homme éloquent, non de cette éloquence qu'on trouve dans *Rousseau*, dans M. *Thomas*, mais d'une éloquence qui lui est propre & dont nous ferions ici un fort bel éloge, si nous ne craignions qu'on ne suspectât l'amitié de l'avoir tracé : M. *Séguier*, dis-je, magistrat, plein de mœurs, homme d'esprit, & dévoré, ainsi que la plupart des Conseillers au Parlement, de zele pour la religion, dénonça, dans une assemblée des chambres, plusieurs livres de philosophie, que le Parlement, qui ne les avait pas lus, proscrivit & fit brûler, s'en rapportant aveuglément, ainsi que de coutume à son Avocat-général. Parmi les livres brûlés il y en avait plusieurs dont Voltaire était l'auteur.

7 Sept.

M. *Séguier* ne s'en tint pas à la brûlure des livres. Son zele sollicita le zele de la Cour pour arrêter les pro-

grès de la philoſophie, que dans le monde les uns confondent & les autres affectent de confondre avec l'irréligion, & le Parlement joignant ſes douleurs aux doléances de ſon Avocat-général, s'ajourna pour cet effet au vingt-deux Novembre de la même année.

Dans l'attente de cet événement tous les hommes de lettres étaient dans la conſternation; il en eſt peu parmi eux qui n'ait à ſe reprocher un peu de philoſophie. Une révolution dans la magiſtrature les arrache à leur terreur. Le Parlement, loin de pouvoir s'occuper des philoſophes, eut à ſe défendre contre le chancelier *Maupeou*, qui dans un lit de juſtice fit enrégiſtrer un édit proſcrivant certains uſages que le Parlement s'accoutumait à regarder comme de l'eſſence de la magiſtrature; mais dont la royauté aurait peut-être un jour été dans le cas de ſe plaindre inutilement.

5 Déc.

Le Parlement proteſta contre cet édit, ne voulut plus rendre la juſtice, & ſe refuſa aux ordres du Roi, qui l'invitait à reprendre ſes fonctions. *Louis XV* pouſſé à bout, le caſſa,

exila, disperſa ſes membres, & créa une nouvelle Cour de magiſtrature, c'eſt-à-dire, un nouveau corps d'hommes de loi jugeant en ſon nom les procès de ſes ſujets. Ce que Voltaire écrivit alors en faveur de l'autorité royale fut très-ſenſé, & il n'écrivit que ce qu'il avait dit il y avait trente ans.

Statue à Voltaire.

Peu de mois avant la diſperſion du Parlement, dans le tems même que ce Parlement feſait brûler ſes écrits, que le Clergé de France criait le plus contre lui, que l'Archevêque de Paris & l'Évêque d'Annecy fatiguaient la Cour de leurs plaintes, les hommes de lettres eurent le courage de lui élever une ſtatue.

Chez les Grecs il n'y eut guere de philoſophe qui, ſous prétexte d'impiété, ne fut perſécuté & qui ne finit par avoir une ſtatue. Quand les criailleries du fanatiſme ceſſent, les gens ſenſés parlent, & la raiſon ſe fait entendre.

A Rome, on abuſa long-tems de l'uſage d'élever des ſtatues. Les brigands & les tyrans eurent les leurs comme les citoyens qui avaient éclairé & défendu la patrie.

A la renaissance des lettres, *Erasme* fut le premier à qui on fit cet honneur. La sienne fut érigée de son vivant, mais dans un tems où les moines encore puissans, aigris contre lui, qui les ayant vus de près, ayant même porté leur livrée, & les ayant quittés, s'en était ensuite moqué. Sa statue fut renversée & couverte de boue. Dans un tems de superstition & de crasse ignorance, le philosophe devait s'attendre à cet honorable affront.

On eut bientôt tout l'argent nécessaire pour la statue de Voltaire. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est qu'elle fut uniquement l'ouvrage des hommes de lettres Français. Cette singularité fut consacrée par une inscription simple gravée au piedestal : *Statue érigée à Voltaire vivant, par les hommes de lettres ses compatriotes.* Une autre singularité, c'est que ce fut un prêtre qui donna la premiere idée de cette statue & qui fut le premier souscripteur.

Les grands, comme on voit, qui ne sont uniquement que grands, les gens de finance qui ne sont uniquement que riches, furent, ainsi que les étrangers, exclus de la souscription. On dérogea

cependant à cette clause en faveur d'un petit nombre d'étrangers qui solliciterent cet honneur. *Frédéric II*, Roi de Prusse, demanda de concourir à l'érection de la statue, & laissa M. d'*Alembert* maître de la taxer. Celui-ci au nom de l'Académie lui répondit : *Sire, votre nom seul suffit & un écu.* (23)

Inauguration de la Statue.

Pendant que *Pigal*, l'un des premiers artistes de l'Europe, travaillait à la statue de Voltaire, l'enthousiasme s'empara de beaucoup de sociétés instruites. En attendant qu'on pût inaugurer publiquement cette statue, les gens de lettres s'assemblaient pour en faire des inaugurations particulieres, celle qui eut plus d'éclat, se fit chez Mlle. *Clairon*.

Cette Demoiselle devenue célebre dans le monde par son esprit & par des vertus sociales, après l'avoir été sur le théâtre par un talent supérieur, réunit chez elle les plus distingués d'entre les philosophes & les hommes de lettres. Après un repas splendide ils se rangerent en cercle dans un sallon préparé pour la cérémonie. Mlle. *Clairon* vêtue en prêtresse d'*Apollon*, tenant une

couronne de laurier à la main, & montée ſur une eſtrade, récita une Ode en l'honneur de Voltaire ; les ſpectateurs fondirent en larmes lorſque la prêtreſſe pleurant elle-même, prononça la ſtrophe qui leur rappellait le moment où les hommes de lettres perdraient leur chef & les malheureux leur défenſeur.

Anecdote.

Ces apothéoſes & ces couronnemens qu'on célébrait à Paris, ne tarderent pas à être imités dans pluſieurs villes de Province. Quelques courtiſans plaiſantaient un jour de ces inaugurations en préſence de Louis XV. Je conçois, dit froidement le Monarque, cet enthouſiaſme, & les courtiſans ſe turent.

Il y avait peu de tems qu'il avait héſité s'il donnerait des ordres pour arrêter Voltaire, & lorſqu'on lui annonça que les hommes de lettres lui élevaient une ſtatue, il répondit : il la mérite bien. « Quand elle ſera achevée, où la placeront-ils ? » demandait-il de tems-en-tems. Sire, lui répond un jour le duc de *la Valliere*, je ſais bien où ils ne la placeront pas. Ce ne ſera certainement ni à la porte de la Sorbonne ni dans la ſalle de votre parlement. « Vous

» avez raiſon, M. le Duc, reprit » *Louis XV*, elle n'y reſterait pas » long-tems. » Nous ajouterons ici un fait comme un témoignage propre à diſſiper l'opinion de quelques perſonnes qui ont cru que ce roi n'aimait pas Voltaire.

Les Évêques, après une de leurs aſſemblées, dans laquelle ils avaient condamné pluſieurs des ouvrages de Voltaire, allerent à Verſailles remercier le Roi, & ſuivant l'uſage lui recommander la religion contre les philoſophes; & le Roi, ſuivant l'uſage, leur promit d'y veiller. Peu de jours après entendant parler du bien que Voltaire fait dans ſes terres, il demande ſi ſes penſions lui ſont payées; & ſur ce qu'on lui dit que depuis quinze ans il n'a rien touché: *Je veux*, répondit-il, *que dorénavant on les lui paie exactement.* (24)



CHAPITRE XXI.

Des Esclaves de Saint-Claude & de la Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artistes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Versoi. De Ferney.*

ANNÉES
DE
1769—*à*—1770.

ON parlera désormais de Voltaire comme d'un philosophe occupé à défendre des malheureux. Nous mettrons au nombre de ces malheureux quinze mille serfs des moines de St. Claude, & nous dirons ce qu'il fit pour les rendre libres & heureux.

L'Europe fut long-temps couverte de lîtes, de fiscaliens, d'aldions, c'est-à-dire, de malheureux plus ou moins abrutis, attachés à la glebe; les uns fesant

l'office des chevaux de poste, les autres gardant des tourrelles sur la frontiere, d'autres servant au labourage, accouplés deux à deux comme on attele des bœufs. Leurs maîtres, à la vérité, n'avoient pas le droit de les tuer avec l'épée, ni avec la fourche, ni avec la fleche, mais ils pouvoient les faire mourir sous la verge, ou sous le bâton, ou sous les coups de nerfs de bœuf.

Serfs de Saint-Claude.

Le servage que la nature abhorre & que la saine politique a toujours proscrit, fut aboli en France sous la troisieme race de ses rois, & se conserva sur le Mont-Jura, dans le comté de Bourgogne, qui ne fut conquis que sous *Louis XIV*. Les habitans de ces montagnes, main-mortables des moines de St. Claude, étaient asservis à des redevances pénibles, à des usages ridicules, & dont la plupart étaient opposées aux vues de la nature. Une femme pendant les six premiers mois de son mariage, ne pouvait coucher hors de la maison paternelle. En violant cet usage, elle perdait tout droit à l'héritage, qui par-là était dévolu aux moines, lesquels en outre avaient le droit de s'emparer des biens d'une famille qui manquait d'héritiers directs.

La Veillée du Mouchon.

La *Veillée du Mouchon*, pratiquée dans plusieurs familles du Mont-Jura, est une suite de ces droits abominables. Les peres de famille, pour ne pas courir les risques de laisser leurs biens aux moines, avant de marier leurs enfans, s'assurent d'un héritier. Une famille a-t-elle un garçon en âge d'être marié ? Elle cherche une fille nubile. On met ensemble les deux amans après avoir pourvu à leur nourriture. Les peres & meres fichent dans la cheminée une branche de sapin & se retirent après l'avoir allumée. On appelle cela *planter le mouchon.* Les deux amans restés seuls, travaillent à faire un enfant, & ils ont droit de s'amuser à ce jeu jusqu'à ce que le bois résineux qu'on a fiché dans la cheminée, soit consumé & cesse de fumer. Si la fille devient grosse, les parens assurés d'un héritier marient les deux amans. Ces essais ne réussissent pas toujours, & il arrive qu'un garçon ayant son mariage répete cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craint de laisser son héritage à des hommes inutiles. L'usage de *planter le mouchon* est opposé aux usages de l'église; mais les bonnes gens chez qui on le plante

plante, aiment encore mieux blesser les loix canoniques que d'offenser le sens commun.

Les communautés du Mont-Jura s'attendaient que les Bénédictins de St. Claude devenus chanoines, useraient avec modération du droit abominable de main-morte. Ils tromperent l'attente publique. Ils se porterent même à des excès qui souleverent toutes les communautés. Leurs députés vinrent se jetter aux genoux de Voltaire & implorer son assistance contre la tyrannie de St. Claude. Le philosophe déjà instruit que le droit du Saint était une usurpation, présenta à *Louis XV* une requête, dans laquelle il montra, que des hommes qu'il traitait en pere, ne devaient pas être plus long-temps traités en brutes par des chanoines.

Requête du Roi.

Cette requête, qui était d'une éloquence pathétique, fut admise, la demande des serfs du Mont-Jura renvoyée au conseil des dépêches, & le marquis de *Monteynard*, ministre de la guerre, nommé rapporteur. Pour solliciter leur liberté, Voltaire envoya *M. Christin* à Paris. Jamais ambassadeur ne fut chargé d'une plus belle mission.

Cicéron lui-même ne monta jamais dans la tribune pour plaider une plus belle cause. Il ne s'agissait de rien moins que de savoir si quinze mille Français laboureurs, ouvriers, artisans, marchands tous utiles à l'Etat, seraient libres comme le sont tous les sujets du Roi, ou s'ils resteraient esclaves de vingt messieurs en aumusse.

Cette liberté qui semblait ne point souffrir de difficultés, en éprouva de très-grandes. On objecta d'abord que les plaintes & les demandes des habitans du mont-Jura, étant purement judiciaires, devaient être soumises au Parlement de Besançon. Voltaire répondit que le droit d'affranchir comme celui de naturaliser, était un acte de souveraineté & de législation; que le Roi seul pouvait l'exercer.

On lui objecta ensuite que le droit de main-morte existait encore dans plusieurs terres seigneuriales de la France; qu'une loi particuliere pour les Serfs du Mont-Jura ne pouvait s'accorder, & qu'une loi générale donnerait trop d'embarras.

Voltaire ne perd point courage: il sollicite cette loi générale, & le chan-

celier *Maupeou* la promet; mais les Parlemens que ce chancelier avait cassés & ceux qu'il avait créés, l'occupaient entiérement. Il avait les premiers à liquider & les nouveaux à consolider. Il se borne à renvoyer le cas particulier qui avait occasionné les réclamations des communautés du Mont-Jura, au Parlement de Besançon. Le chapitre de St. Claude y fut condamné à la restitution de tout ce que leurs satellites avaient enlevé dans la maison d'une jeune femme, pendant qu'elle accompagnait les funérailles de son pere.

L'affranchissement des mains-mortables, à la honte de la France, n'est point encore consommé malgré l'édit paternel de *Louis XVI.* Il le sera sans doute avec le temps, & l'on devra à Voltaire l'honneur de l'avoir demandé & d'en avoir préparé les voies.

Dans le tems que le philosophe réclamait la liberté de quinze mille serfs, il convertissait en atteliers d'artistes, sa salle de spectacle. Les dissentions auxquelles Geneve était en proie depuis dix ans, y fesaient languir le commerce. On s'y fusilla dans les rues en 1770. Beaucoup d'ouvriers qui voulaient tra-

Colonie d'Artistes.

15 Févr.

vailler & vivre, mais qui ne voulaient se battre ni pour les opinions de *Jean Calvin*, ni pour les revêries de *Jean-Jacques Rousseau*, déserterent la ville. Voltaire en retint un grand nombre, & les empêcha d'aller porter leur industrie chez l'étranger. Tous ceux qui voulurent rester dans son château, trouverent dans ses générosités tous les secours qu'ils pouvaient desirer. Il leur fournit des fonds pour l'achat des matieres premieres, & il eut bientôt à son compte un établissement d'horlogerie.

Projet de la ville de Versoi.

C'est dans ces circonstances que Voltaire proposa la fondation de la ville de Versoi, sur le lac de Geneve. M. le duc de *Choiseul* embrassa ce projet avec vivacité. La position de cette ville était aussi avantageuse que riante. Son commerce en orfevrerie devait nécessairement faire tomber celui de Geneve. Les ouvriers dont Voltaire avait déjà une petite colonie, devaient en être les premiers habitans. La Cour envoya des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs, on eut une petite frégate sur le lac pour les besoins de la ville naissante : on traça des rues au cordeau ; mais on n'envoya point d'argent pour

bâtir des maisons. Les créanciers s'emparerent de la frégate. Voltaire, qui la racheta pour rendre service à sa patrie, en fut pour ses déboursés.

Les intrigues de la Cour de Versailles nuisirent à la fondation de Versoi. M. le duc de *Choiseul*, qui l'avait proposée au Conseil, était alors entiérement occupé à se maintenir contre divers partis qui voulaient l'exclure du ministere; contre le chancelier *Maupeou*, à qui, dit-on, il était opposé dans la reforme des Parlemens; contre l'abbé *Terrai*, Contrôleur-général, qui l'accusait de déprédations, & qui était lui-même pire qu'un déprédateur; contre M. le duc d'*Aiguillon*, son ennemi déclaré, & qui, dans le public, passait pour en vouloir à sa place; contre madame du *Barry*, reconnue maîtresse de *Louis XV*, & qu'il avait voulu éloigner de cet emploi, si fort brigué en secret par les Dames de la Cour, & contre lequel elles se déchaînent toujours ouvertement.

De Ferney.

Voltaire, dont les vues n'étaient point secondées pour la ville de Versoi, retint toujours sa colonie d'artistes : il leur fit bâtir, dans Ferney, des maisons com-

modes & agréables, & ce village qui, lorſqu'il en prit poſſeſſion, n'était habité que par une quarantaine de malheureux payſans, couverts de galle & d'écrouelles, & abrutis, comme le ſont tous ceux en qui une profonde miſere a détendu les muſcles, ſe peupla bientôt de laboureurs aiſés, & de bons artiſans qui firent, dans toute l'Europe, une branche de commerce tres-conſidérable de l'horlogerie.

Ferney, ſi la nature avait accordé à ſon fondateur encore quelques années, devenait une ville heureuſe & opulente. L'inſcription que l'abbé *Belloney* avait déjà préparée pour ſa porte principale, mérite d'être conſervée.

In volteriopolim.

Sumptibus has propriis ſtruxit Voltarius ædes.
Hic effudit opes dum ſcriptis edocet orbem.
Mœnia ſi ſtarent, vatis dum ſcripta manebunt;
Urbs æterna fores! æternum nomen haberes!



CHAPITRE XXII.

De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiste Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriste* Montbailli, *brûlé vif ; & du général* Lally, *exécuté à la Greve.*

ANNÉES

DE

1770—*à*—1774.

NOUS dirons encore les erreurs & les méprises des Juges, & le service important que Voltaire rendit au genre humain, en dévoilant ces erreurs & ces méprises.

On a déjà vu que le Parlement de Toulouse, égaré par les cris d'une canaille superstitieuse, fit expirer, sous la barre du bourreau, le vieillard & innocent *Calas*.

Nous avons encore dit que le Parlement de Paris fit brûler le chevalier

Lefevre de la Barre, & toutes les ames sensibles sont encore épouvantées, en pensant que ce jeune officier, de la plus grande espérance, fut puni, pour des étourderies, du même suplice, dont on punit les parricides & les incendiaires.

De Sirven.

Notre devoir est d'ajouter que le même faux zele qui alluma les buchers des *Calas* & de *la Barre*, dicta, aux Juges du village de Mazamet en Languedoc, une sentence de mort contre *Sirven*, feudiste de Castres. Pour prononcer ce Jugement terrible, on lui supposa un crime atroce, un infanticide, d'avoir noyé sa fille, qui s'était jettée dans un puits.

Sirven se déroba, lui, sa femme & ses enfans, par une fuite précipitée, à la sentence de mort. Ce fut au milieu de l'hiver le plus rude; la mere succomba bientôt sous le poids de son malheur: l'une de ses filles accoucha, dans les montagnes des Cevenes, au milieu des neiges. Ceux de cette famille qui échapperent à la rigueur de la saison, se réfugierent non loin de chez Voltaire, dont le château était comme l'azyle des malheureux. Il commença par intéresser à leur sort les Rois de Prusse, de Dane;

marck, de Pologne, l'Impératrice de Ruſſie, pluſieurs princes d'Allemagne, des Ambaſſadeurs, des Miniſtres, beaucoup de Dames d'une naiſſance illuſtre, au nombre deſquelles était madame la ducheſſe d'*Anville*.

Pendant près de dix ans, Voltaire ſollicita la réviſion du procès des *Sirven*; il eut cent obſtacles à vaincre. Son courage ſoutint celui de ces infortunés : ſes généroſités ne les abandonnerent jamais; & lorſque *Louis XV* eut ſubſtitué un autre Parlement à celui qui avait fait brûler *Calas*, Voltaire obtint que les *Sirven* y ſeraient renvoyés. L'arrêt rendu en leur faveur fut une flétriſſure pour les premiers Juges. Ils furent condamnés à tous les frais de la procédure; rarement rend-on juſtice ſi pleinement. Cet arrêt, prononcé à Toulouſe, était une véritable amende honorable aux manes des *Calas*.

Toute la famille de *Sirven* ſe rendit à Ferney, pour remercier Voltaire : elle verſait des larmes de joie, en embraſſant ſes genoux. Cette plénitude de juſtice le conſola de quelques déſagrémens qu'il éprouvait alors, à l'occaſion de la colonie de ſes artiſtes; & c'eſt à ce

ſujet qu'il nous écrivait : « Mes manu-
» factures n'étaient qu'un ouvrage de
» ſurérogation, mais l'affaire des *Sirven*
» était de premiere néceſſité. »

De Martin laboureur.

Les Juges de ce temps-là étaient en train de ſe tromper : malheur à qui tombait entre leurs mains. Le Bailli d'un village, ſur les confins du Barois, ſur les preuves les plus équivoques, condamna au Suplice de la roue, un laboureur nommé *Martin*, comme coupable de vol & d'aſſaſſinat. La Tournelle de Paris, d'où reſſort ce bailliage, examine mal la procédure, met *bien jugé* à la ſentence de mort de *Martin*, & le renvoie dans ſon village, pour expirer ſur la roue. Peu de temps après, on exécute un malheureux qui, avant de mourir, avoue être l'auteur du meurtre pour lequel on a rompu *Martin*. Les Juges en furent quittes pour dire qu'ils s'étaient trompés, *& allerent peut-être*, dit Voltaire, *ſe tromper encore*. De ſemblables mépriſes ſont des attentats contre le genre humain. Mille voix devraient les publier : c'eſt la cauſe commune.

Voltaire ſonna le premier coup de tocſin ſur la mort de ce *juſte ;* mais il fut à peine entendu : ſes écrits n'étant jamais

imprimés avec approbation, ne pénétraient à Paris que difficilement, ne circulaient en France qu'avec lenteur, & c'était un malheur. Il est très-vraisemblable que s'ils eussent été plus répandus, si on eût lu, dans le temps, ce qu'il écrivit sur la mort de *Martin*, de cet honnête laboureur, il eût éveillé la justice endormie, & eût peut-être arrêté la barre sous laquelle les Juges d'Arras firent expirer *Montbailli*, ce bon, mais obscur citoyen de St. Omer, dont l'occupation était celle d'une ame douce & honnête, la culture des fleurs.

De Montbailli.

La mere de cet homme infortuné, sujette à boire de l'eau-de-vie, fut étouffée d'un coup de sang. Son fils & sa bru furent accusés, par les cris d'une populace tumultueuse, de l'avoir étranglée. Il n'y avait ni preuves, ni même d'indices; il y avait même des présomptions contraires à ce crime; car, par la mort de la mere, le fils perdait un petit emploi qui les fesait tous subsister.

Les juges de St. Omer n'ayant point de preuves contr'eux, mais cédant aux clameurs du peuple, condamnerent les deux jeunes époux à garder la prison pendant un an: cela s'appelle un *plus*

amplement informé. Ce jugement était bien févere, puifqu'ils n'avaient contr'eux que la voix de la populace, c'eft-à-dire, le cri d'une brute.

Le Confeil fouverain d'Arras, devant lequel fut porté le jugement des *Montbailli*, par ce qu'on nomme *un appel à minima*, vit deux coupables, là où le bailliage de St. Omer avait entrevu deux innocens. Il fit rompre le mari, qui protefta de fon innocence jufqu'au dernier foupir. Sa femme fut auffi condamnée à mort; mais pour la traîner au fuplice, on attendit qu'elle fut accouchée.

Voltaire fut inftruit à temps : différentes perfonnes, bien convaincues que le Confeil d'Arras avait immolé un innocent, lui firent parvenir des renfeignemens. Il fe procura la procédure, examina les faits & les circonftances, pefa les voix des témoins, & jugea que *Montbailli* était un homme mort injuftement. Il en écrivit à M. de *Maupeou*, & obtint de ce Chancelier, que le procès des *Montbailli* ferait revu & refait.

Méprife d'Arras.

Dans le tems que les nouveaux Juges étaient occupés de l'examen de ce

procès, Voltaire plaidait la cause des *Montbailli* devant le public, qu'il est toujours important d'éclairer; & *la méprise d'Arras* est un des meilleurs *factums* que nous ayons pour des matieres criminelles. La veuve *Montbailli*, qui s'attendait à mourir, fut déclarée innocente, & la mémoire de son mari rétablie. Il n'y eut, suivant l'usage, aucune punition contre les Juges qui l'avaient fait rouer. O le bon! ô le beau métier! s'écriait à ce sujet M. *Guillaume*, que celui d'un homme qui peut impunément, avec le glaive de la loi, en assassiner un autre, & qui ensuite, avec le même glaive, peut vous assassiner vous-même, si vous lui reprochez son injustice ou sa méprise.

De M. comte de Lally.

Après avoir opéré le rétablissement de l'honneur d'un citoyen obscur, après avoir sauvé la vie d'une veuve destinée à la potence, Voltaire combattit ensuite pour un Lieutenant-général, pour cet infortuné comte de *Lally*, que le Parlement de Paris avait fait mourir de la main du bourreau, & conduire à la Greve avec un bâillon à la bouche, genre de supplice que la loi n'a point établi, & que ses Juges, simples exé-

cuteurs d'une loi promulguée, ne pouvaient ordonner; & qu'en l'ordonnant ils se rendirent coupables envers la nation qui ne connaît que le Roi pour son seul & unique législateur.

M. le comte de *Lally*, n'étant encore que simple officier, se distingua par sa bravoure à la journée de Fontenoi; & *Louis XV* qui le vit manœuvrer, le fit brigadier sur le champ de bataille.

L'année suivante (1746), *Lally* donna un plan de descente en Angleterre; & si le Prince *Edouard* n'eût point été battu à Culoden, on devait lui confier, sous le commandement de M. le duc de *Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement.

Dans la guerre de 1755, on l'envoya aux Indes, pour y rétablir les affaires des Français, qui semblaient désespérées. On ne le nomma général que parce qu'on le connaissait pour un homme brave, actif & intelligent. Ses premieres expéditions furent si supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, que *Louis XV* lui fit passer un plein-pouvoir.

La valeur du comte de *Lally* ne fut point secondée. Le Ministere Français

l'abandonna long-temps aux seules ressources de son propre génie. Les membres marchands du Conseil-Souverain de Pondichery, occupés de leur propre fortune, le contrariaient souvent dans ses opérations. Pour un *Montmorenci* & un *Crillon*, qui servaient sous lui, il avait dans son armée cent officiers ineptes & indisciplinés. On doit mettre au nombre des malheurs de *Lally*, la perte de ce brave d'*Estaing*, rigide observateur de la discipline, & qui depuis a été le vainqueur de la Grenade & de l'amiral *Biron*, joignant toujours l'intelligence & le sang-froid d'un grand général à l'intrépide audace d'un grenadier Français. Il fut fait prisonnier au siege de Madras, & la fortune ne tarda pas à tourner. Les Anglais battus jusqu'alors par *Lally*, ayant reçus des troupes & de l'argent, reprirent le dessus ; & les deux dernieres années des Français dans l'Inde, ne furent qu'un enchaînement de calamités.

Le Parlement de Paris, chargé de juger M. de *Lally*, qui demandait lui-même à être jugé, mais qui aurait voulu l'être par ses Pairs, par une Chambre martiale ; le Parlement, dis-je,

le rendit reſponſable de tous nos malheurs, ſur-tout de la perte de Pondichery, & lui fit couper la tête.

Voltaire qui l'avait beaucoup connu, ne pouvait ſe perſuader qu'un officier-général, plein d'honneur, dont aucune action n'avait fait ſoupçonner la probité, qui haïſſait les Anglais, leur eût vendu Pondichery, ainſi que le peuple animé par ſes ennemis l'en accuſait ; qu'il fût un *traître*, ainſi que M. *Paſquier*, ſon rapporteur, l'avait fait entendre à ſes Juges, ni qu'il eût *trahi* les intérêts du Roi, ainſi que le portait ſon arrêt de mort.

Ce fut dans le ſilence & la retraite, que Voltaire pendant près de ſix ans, examina la conduite de M. de *Lally*, ſes mémoires, les mémoires de ſes accuſateurs, & une partie des pieces, ſur leſquelles étaient appuyées les preuves des crimes dont on le chargeait. Il ne vit que des fautes, la plupart inévitables, mais aucun crime qui pût mériter la mort d'un général.

Deux choſes feſaient préjuger Voltaire en faveur de *Lally* : la premiere, l'eſpece de témoins appellés contre lui, témoins tous ſes ennemis déclarés, tous

attachés

attachés à sa partie adverse, presque tous, sans nulle considération, & la plupart sans nom & sans aveu.

La seconde, est le mémoire dont le Procureur-général du Parlement de Paris se servit pour dénoncer M. de *Lally*, mémoire qui était l'ouvrage d'un moine indigne de toute créance, d'un véritable scélérat. Quel autre nom donner au jésuite *Lavaur*, envoyé chez les Infideles pour exercer le ministere des Apôtres, & qui parmi les Chrétiens ne joua que le rôle d'un intrigant; qui, de retour en France, sollicitait une petite pension de six cents francs pour aller, disait-il, vivre & mourir dans le fond du Périgord, & auquel, après sa mort, arrivée dans ce même temps, on trouva plus d'un million en argent, en billets & en diamans? Ce trésor déposait contre la probité & la religion de ce moine: ce fut dans la même cassette où était ce trésor, que fut trouvé le mémoire contre *Lally*. Cela seul devait le faire rejetter.

Ce qui sur-tout aux yeux du Parlement devait ôter toute confiance en cet écrit, c'est que son auteur, le pere *Lavaur*, était d'une société que le Par-

lement anéantiſſait alors comme coupable d'enſeigner, parmi vingt maximes dangereuſes à l'Etat, celle qu'un théologien, ſuivant la doctrine du probabiliſme, peut en conſcience ſoutenir le pour & le contre.

Frag-mens ſur l'Inde.

Voltaire, dans l'hiſtoire de cette malheureuſe guerre de l'Inde, expoſa les faits avec une impartialité rare dans un hiſtorien, ne déguiſant ni le caractére de M. de *Lally*, ni les torts, ni les ennemis qu'il pouvait s'être faits par la violence de ce caractere. Il ne dit pas en faveur de *Lally* tout ce qu'il penſait, ni tout ce qu'il aurait dit, s'il avait lu le rapport de M. *Paſquier*, rapport que nous avons en ce moment ſous les yeux; mais le peu qu'il dit, prépara le public, dont les eſprits étaient alors calmes, à le trouver mal jugé: & lorſqu'il eut répandu quelques lumieres dans ce public, ſi facile à prévenir, & quelquefois ſi difficile à détromper, il laiſſa à M. le comte de *Lally Tolendal*, le ſoin d'obtenir de nouveaux Juges pour ſon pere, & de faire éclater ſon innocence dans toute l'Europe. (25)

Les magiſtrats étaient peu contens que Voltaire citât au tribunal du public

la plupart de leurs arrêts de mort. De quoi, disaient-ils souvent, se mêle-t-il ? & tout ce qui tient au Parlement était l'écho de ce reproche.

Répondons pour lui : il se mêlait de ce dont tout citoyen est en droit de se mêler, quand on a fait mourir injustement un de ses semblables. Quel homme, en effet, ne doit pas craindre pour sa vie, lorsque ceux qui sont chargés de la défendre, ont attenté à celle de son voisin. Quel citoyen, quel homme de bien peut se flatter de mourir dans son lit, quand il a vu rompre sur un échafaud le vertueux *Calas* à Toulouse & toute sa famille proscrite ; quand il a vu *Sirven*, condamné à mort injustement, déserter ses foyers, errer en terre étrangere, vivre d'aumônes, & rassasié d'opprobres ; quand il a vu expirer dans les flammes l'innocent *Montbailli*, & sa femme sur le point d'être étranglée des mains du bourreau ; quand il a vu périr sous la barre l'innocent *Martin*, & toute la famille de ce laboureur fugitive & perdue pour la France ? Quoi ! l'incendie est dans mon quartier, & pour crier au

feu il faudra que j'attende que les flammes enveloppent ma maison ?

Pour le bonheur des hommes, Voltaire exerçait un ministere public : on doit lui en rendre grace, puisqu'il réussit à rendre l'honneur à des infortunés mal jugés. Son ministere était d'autant plus honorable qu'il ne l'avait point acheté, qu'en le remplissant il n'avait ni épices à recevoir, ni pension à espérer ; & peut-être serait-il à desirer que dans le ressort de chaque Justice, il y eût un philosophe aussi éclairé, aussi courageux que lui pour montrer au public les fautes des Juges. Plus on les surveillerait, plus on les rendrait attentifs.

La mort d'un innocent, égorgé par ceux qui ont en main le glaive de la loi, est un crime de lese-société ; & ce crime, soit qu'il soit commis par légéreté, soit qu'il soit commis par prévention, ou par surprise, ou par ignorance, ou même par vengeance, n'est jamais suivi d'aucune peine. En donnant la mort injustement, un Magistrat n'a rien à craindre pour sa vie. Il conserve son honneur en déshonorant toute une famille vertueuse. La présomption doit, à la vérité, toujours être pour

les Juges, & ils feraient malheureux, fi à chaque garnement dont ils purgent la fociété, on leur intentait un procès par devant le public. On en ferait pourtant en droit, s'ils ne motivaient pas les arrêts.

Il eft fur-tout affreux de penfer que la vie d'un citoyen dépend prefque toujours de l'opinion & de la volonté d'un feul homme, du feul rapporteur, qui interroge toujours en fecret.

En Angleterre, un homme défend fa vie en préfence de tout le peuple: chaque nation a fes loix. Voltaire penfait qu'en matiere criminelle celles de la France n'étaient pas les meilleures: tout ce qu'il a écrit là-deffus, fait defirer à chaque citoyen un nouveau code criminel.



CHAPITRE XXIII.

De M. le comte de Morangiès. *Bienfaisance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célebres Législateurs.*

ANNÉES

DE

1774—à—1775.

MR. le comte de *Morangiés* fut encore un de ces hommes infortunés pour qui Voltaire éleva la voix. Cet officier-général s'était embarraffé dans les filets d'une agrégation d'efcrocs: on l'avait ajourné & décrété de prife de corps. Il était prifonnier à la Conciergerie par fentence du Bailliage du Palais, petite jurifdiction affez peu connue & préfidée par un nommé M. *Pigeon*. Il était tenu de garder la

prison jusqu'à ce qu'il eût payé cent mille écus qu'il ne devait pas; mais il avait plu à M. le président *Pigeon* escorté de ses assesseurs, de le juger ainsi.

Ce Seigneur avait de grands biens, en bois & en terres: il avait aussi des dettes & un besoin pressant d'argent. Des usuriers lui promirent d'en trouver, & sous prétexte d'accélérer la négociation, ils arracherent à sa facilité pour trois cents mille francs de billets. Lorsqu'ils eurent ces billets, ils assurerent effrontément lui en avoir compté la valeur. Pour en convaincre le public, ils ourdirent une fable très-grossiere: ils dirent qu'une femme, nommée *Veron*, âgée de quatre-vingt & six ans, logée à un quatrieme étage, dans une espece de galetas, avait fourni les cent mille écus, & que le Sr. *Jonquieres*, son petit-fils, avait porté à pied, en treize voyages cette somme en argent, chez M. le comte de *Morangiés*, lequel demeurait à une lieue de madame *Veron*, la prêteuse.

Voltaire entendit parler dans sa retraite de cet étrange procès. Il lut les mémoires des deux parties. La loi

du commerce était contre l'accufé ; lorfqu'on a délivré des billets, on eft fenfé en avoir reçu la valeur ; mais la foule de contradictions de la part des bailleurs de fonds ne laiffa aucun doute dans l'efprit du philofophe que le prêt des cent mille écus ne fût une fable.

Prohibités en fait de Juftice.

Tandis que maître *Linguet* inftruifait les Juges, toujours en défiances fur les déclamations d'un avocat, payé pour défendre les intérêts d'un client qui a fouvent tort, Voltaire par divers écrits éclairait le public, fortement prévenu par les cris d'une bande d'ufuriers. Lorfque ce public fut défabufé, le Parlement ne craignit pas de déclarer efcroc le nommé *Jonquieres ;* & j'ai vu M. de *Morangiés* très-perfuadé que fans Voltaire il courait le danger de fuccomber, de perdre fa fortune & l'honneur.

Il eft des hommes, dit la *Rochefoucault*, qui n'oferaient paraître ennemis de la vertu : lorfqu'ils veulent la perfécuter, ils difent qu'elle eft fauffe. C'eft ce que fefaient les ennemis de Voltaire ; ils attribuaient à la vanité tout le bien qu'il fefait. Il n'aime,

disaient-ils, qu'à faire des choses d'éclat; sa passion dominante est de faire parler de lui, & son grand talent de bien choisir les circonstances.

Les hommes charitables qui le jugeaient si rigoureusement, ne savaient pas ou affectaient de ne pas savoir, que tout infortuné avait droit à ses générosités; qu'il aimait à être le soutien des malheureux, dans quelque classe qu'ils fussent placés; que dans l'obscurité de sa retraite il fesait journellement de bonnes œuvres.

Belle action.

Un fait peu connu, & qui mérite de l'être beaucoup, c'est ce qu'il fit pour sauver de la rapacité des Jésuites le patrimoine de six gentilshommes tous au service du Roi, & dont plusieurs étaient mineurs. C'étaient Mrs *Deprés de Crassi.* La dureté des tems & les dépenses qu'en tems de guerre exige le service militaire, les avaient forcés à des emprunts & à l'aliénation de leur patrimoine. Ils devaient à plusieurs Génevois & aux Jésuites. Le R. Pere *Fesse* leur Recteur, & au nom de sa Compagnie de Jesus, surprit au Conseil la permission de rembourser tous les autres créanciers. Cela le mettait

en leur lieu & place, lui donnait droit d'envahir tout le bien des six messieurs de *Crassi*, & de les réduire à la mendicité.

Le Pere *Fesse* était au moment de consommer cette sainte œuvre; mais Voltaire ne lui en laissa pas le plaisir. A peine est-il instruit des pieuses intentions du Pere *Fesse*, qu'il envoie consigner au Greffe du bailliage de Gex, la somme entiere due aux créanciers de Mrs de *Crassi*.

Ce tour joué aux Jésuites, & en particulier au Pere *Fesse*, était une des actions qui réjouissait le plus le cœur du philosophe. C'était six agneaux qu'il avait arrachés à la gueule du loup. Il eut encore la consolation de voir que tout prospéra dans leur famille, & qu'à la destruction des Jésuites, ils furent en état d'acheter leurs biens: & de faire une maison de leur College.

Plus belle action.

Racontons encore, pour édifier les ennemis du philosophe, un fait généralement ignoré & qu'on n'auroit peut-être jamais su, si les bonnes gens qui furent l'objet de sa bienfaisance, n'avaient trahi son secret.

Un laboureur qui n'était pas ſon vaſſal, perdit au Parlement de Beſançon un procès qui le ruinait entiérement. Dans ſon déſeſpoir, il vint avec ſa femme implorer les ſecours de Voltaire qui, dans toute la France, jouiſſait de la réputation d'un philoſophe bienfaiſant. Les ſecours qu'il demandait, étaient pour appeller de l'arrêt.

Au récit du malheur de ces bonnes gens, Voltaire verſe des larmes, prend leurs papiers, les confie à M. *Chriſtin*, ſon bailli, lequel, après un examen réfléchi fut d'avis que c'était une bonne cauſe que ces malheureux avaient perdue, & que les nullités de la procédure donnaient voie à un appel.

A ce rapport Voltaire entre dans ſon cabinet & en revient, portant dans le pan de ſa robe-de-chambre trois ſacs de mille francs chacun. « Voilà, dit-il, » à cet infortuné laboureur, pour réparer les torts de la juſtice. Un nouveau procès ſerait un nouveau tourment pour vous. Si vous faites ſagement vous ne plaiderez plus, & ſi vous voulez vous établir ſur mes terres, je m'occuperai de votre ſort. »

La bienfaiſance du philoſophe en avait fait comme l'ange tutélaire du pays ; auſſi la vénération pour lui était-elle générale. Quelque part qu'il dirigeât ſes promenades, il ſe trouvait auſſi-tôt environné & ſuivi d'une foule de bonnes gens, le comblant de bénédictions.

Anecdote.

On vit quelquefois des laboureurs, au retour de leurs travaux, à genoux devant ſon mauſolée, embraſſant ce mauſolée comme on embraſſe un autel, & l'invoquant lui, comme on invoque un Saint. Dans les tems antiques, où l'on divinifa les *Hercule* & les *Théſée*, l'excès de leur reconnoiſſance en eût fait un dieu.

« S'il parvient à nous rendre libres, » diſaient les habitans du Mont-Jura, » nous ôterons St. Claude de ſa niche, » & nous le mettrons à ſa place. » Il n'y a en effet de véritable patron que celui qui fait du bien. *Qu'on diſe à ces honnêtes gens que je les remercie, mais que rien ne preſſe*, répondit Voltaire quand il ſut leurs bons deſirs.

Ses travaux étaient nobles & grands : il bâtiſſait une ville, établiſſait des manufactures, s'occupait de défrichemens

& d'agriculture. Point de pauvres sur ses terres. La joie & l'abondance y étaient par-tout répandues. Il fesait à ses vassaux tout le bien qu'un Seigneur peut leur faire, & que très-peu de Seigneurs font.

Tant d'occupations qui semblaient demander un homme tout entier, ne l'empêchaient pas d'amuser & d'instruire ses contemporains par des ouvrages, les uns de philosophie & les autres de pure littérature.

Divers ouvrages.

Ce fut pendant ces années de travaux multipliés & de véritable gloire, qu'il donna l'*Examen important*. — La *Notice des anciens Evangiles*. — *Les Adorateurs*. — *Lettres de Memmius*. — *Homélies sur l'Athéisme*. — *Requête aux Magistrats*. — *Les Loix de Minos*, *tragédie*, &c.

Cette tragédie dont le but est moral & philosophique, fut suivie d'une foule de petits poëmes très-agréables, tels que la *Bégueule*. — *Les Cabales*. — *Les Systêmes*. — *La Tactique*. — *Les Finances*. — *L'Epître à Horace*. — *Jeannet & Nicodeme*. — *Les Filles de Minée*, & de plusieurs autres, où le bon goût & la gaiété sont unis à la raison, à la morale, à la philosophie.

Dans la Cour de *Louis XV*, où en 1713 & 1714, tout était parti, cabale, intrigue, on prenait peu d'intérêt à tout le bien que fesait Voltaire, aux lumieres qu'il répandait. On jouissait, si nous osons parler ainsi, du soleil sans en connaître tout le prix; & si dans quelques momens de désœuvrement on en parlait, c'était pour dire *qu'il* avait des taches. Les honneurs & la justice que lui rendaient les Souverains du Nord, le dédommageaient de cette espece d'indifférence où l'on était à son égard à la Cour de Versailles.

Honneurs rendus à Voltaire, par Catherine II.

Catherine II, cette femme législatrice, qui semble avoir mis le sceau de la perfection au grand ouvrage du Czar, *Pierre I*, avant de monter sur le trône, & dans une profonde retraite s'était long-tems nourrie de l'*esprit qui* regne dans les ouvrages de Voltaire. Dès qu'elle fut maîtresse, elle réalisa pour le bonheur des Russes, la plupart des vues du philosophe Français. C'est cette même Souveraine qui lui écrivit de sa main, *malheur aux persécuteurs*. Ces trois mots sont une leçon à tous les Rois, comme à tous les Etats de l'Europe.

Le prince *Kostlowski*, accompagné de M. *Presbasenski*, officier des gardes de *Catherine II*, eut ordre de se tendre à Ferney : ils présenterent, au nom de cette Souveraine, les lettres qu'elle écrivait au philosophe, l'*instruction* qui contenait l'esprit suivant lequel vingt Jurisconsultes travaillaient au code de loix qu'elle donnait à dix peuples différens qui sont sous sa domination, & une boîte d'ivoire qu'elle avait travaillée de ses mains. Des fourrures précieuses, son portrait & vingt gros diamans accompagnaient cet hommage, que le puissant génie de cette Souveraine des Russes rendait publiquement au génie du philosophe Français. Plus l'esprit d'un Prince est éclairé, plus la trempe de son ame est forte, plus il sent ce que vaut un homme aussi rare & aussi extraordinaire que l'était Voltaire.

Par Frédéric II.

Les hommages que de son côté *Frédéric II* lui rendait, étaient d'un autre genre, mais n'en étaient pas moins flatteurs. On sait que ce Roi héros, philosophe, poëte, historien, législateur, s'honorait de son suffrage, qu'il était en commerce de lettres avec lui depuis quarante ans. Il fit travailler

dans ses belles manufactures de porcelaine, la statue du philosophe. Au bas de cette statue, avant de la lui envoyer, il écrivit de sa propre main, *Viro immortali*, à l'homme immortel. Et le philosophe répondit au Souverain, *Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines*. Ce qu'il dit à des voyageurs qui étaient à Ferney & qui admiraient cette statue, n'est ni moins délicat ni moins agréable. Il interrompit ces voyageurs au moment où observant l'inscription, le *Viro immortali*, ils allaient lui prodiguer des éloges : *Et c'est là*, leur dit-il, *la signature de celui qui me l'envoie*.

Voltaire était tout-à-la-fois un sujet d'admiration & d'étonnement : ses écrits qu'on trouvait par-tout, semblaient avoir seuls fixé dans toute l'Europe l'universalité de la langue Française. Tous les artistes, sculpteurs, médaillistes, graveurs, peintres, dessinateurs s'étaient emparé de lui; & c'est sous toutes les formes & toutes les attitudes qu'on variait son portrait; nul homme au monde n'a joui d'un honneur aussi constant & aussi universel.

Cependant en ce tems-là il y avait

en

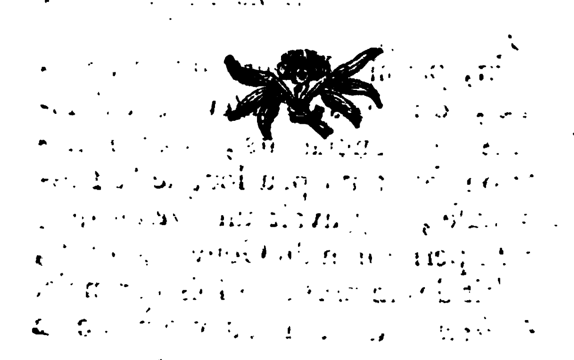
en France un nommé *Clément*, qui se tuait d'écrire au public pour prouver que Voltaire ne savait pas sa grammaire; un nommé *Rabotier*, qui, après avoir commenté *Spinosa*, l'accusait d'impiété; un nommé *la Beaumelle*, qui, pour lui donner des leçons de poëme épique, refesait *la Henriade*; un abbé d'*Estrée*, fils d'un paysan de Picardie, qui lui reprochait d'avoir le cœur & l'ame d'un avare; un pere *Viret*, Cordelier de la Grand-Manche, qui l'accusait d'aimer le beau sexe & d'être amoureux de *Catherine II*; un M. l'abbé *de Mabli*, qui lui reprochait fort éloquemment d'être un historien *qui ne voyait pas plus loin que son nez*. Un M. *Duval d'Epremenil*, qui, devant le Parlement de Rouen, l'accusait de *n'être pas un homme de bien*. (26)

Enfin, parmi plusieurs autres accusateurs, critiques, censeurs, calomniateurs, dénonciateurs, dont l'énumération serait un peu longue & très-ennuyeuse, il y avait un *Fréron* qui, avec la permission du Gouvernement, lui disait des injures trois fois par mois. Ce *Fréron* avait tout au moins de la

bonne foi : *Si je n'en disais pas du mal*, avouait-il franchement, *on ne lirait pas mes feuilles.* Ah ! mon cher lecteur, la franchise d'un homme qui avoue qu'il ment pour vivre, a bien son prix.

Les deux personnes qui ont écrit le plus absurdement & le plus inconsidérement contre Voltaire, sont un petit abbé *Sabatier de Castres*, & madame de *Genlis*. (27)

Il est tems de voir le jeune *Louis XVI*, en prenant les rênes du royaume, étonner, consoler les Français par sa sagesse, & Voltaire du fond de sa retraite, applaudissant aux merveilles du nouveau regne.



CHAPITRE XXIV.

Rétablissement de l'ordre en France. Voltaire célebre Louis XVI *& ses Ministres. Disgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres molestés.*

ANNÉES

DE

1775 — *à* — 1776.

LOUIS *XVI*, qui n'avait que vingt ans & nulle expérience, fut étonné & peut-être effrayé de se voir Roi. L'art de gouverner lui semblait entiérement inconnu : on sait que *Louis XV*, son grand-pere, l'avait tenu dans une profonde ignorance des affaires d'Etat. Cependant le premier pas du jeune Roi, en montant sur le trône, fut un pas vers la sagesse. Il appelle auprès de lui le comte de *Maurepas*, qui avait vieilli dans l'éloignement de la Cour,

C'était un Ministre éprouvé par une longue disgrace. La France qui tremblait dans l'incertitude d'un nouveau regne, en apprenant le rappel de cet ancien Ministre, se livre à l'espérance d'un gouvernement heureux, & ne se trompe pas.

Le désordre qui s'était glissé dans toutes les parties de l'administration, disparaît bientôt. On envoie madame du *Barri* dans un couvent. Les finances sont ôtées à l'abbé *Terray*, qui s'éloigne de Paris, chargé de la haine publique. Le chancelier *Maupeou* est exilé & bientôt oublié. Le Ministere de la guerre, qu'avait monsieur le duc d'*Aiguillon*, est donné au maréchal de *Muy*, & les affaires étrangeres à monsieur de *Vergennes*, homme de bien & d'une intelligence rare pour les négociations. La marine, dont le département est confié à M. de *Sartine*, devient en peu de tems redoutable aux Anglais. M. *Turgot*, qui avait fait, en Limousin, tout le bien qu'un Intendant peut faire dans une Province, est fait Contrôleur-général, & M. de *Malesherbes*, qui a pour lui le suffrage des honnêtes gens instruits, remplace,

dans le Ministere de Paris, le vieux duc de *la Vrilliere*, depuis long-tems odieux & méprisé.

L'ancien Parlement fut rappellé : les hommes de lettres n'avaient point à se plaindre du *Parlement Maupeou*, dont on composa le grand Conseil. Sous ce nouveau Parlement, qui fut le sujet de cent pasquinades & d'un déluge de satyres, aucun d'eux ne fut ni inquiété, ni dénoncé sous prétexte d'impiété. Pendant l'espace de quatre ans qu'il siégea, on n'entendit point retentir le parquet de ces déclamations violentes, ou quelquefois, s'il en faut croire la malignité, un Magistrat, sans être bien persuadé de ce qu'il dit, se fait un jeu de crier que la philosophie *sape le trône* : elle qui prêche l'obéissance aux peuples, qui leur en donne l'exemple, & qui, en les éclairant, met le trône & le Monarque à couvert des attentats de la superstition.

Ce n'est pas que les membres du *Parlement Maupeou* fussent très-instruits ; mais ils entendaient leurs intérêts, & ne voulaient point aliéner les hommes de lettres, dont l'opinion

à la longue, forme l'opinion publique.

La femme d'un des nouveaux Magistrats eut la faiblesse de recevoir cent louis d'or d'un plaideur, pour lui obtenir une audience de son mari, que celui-ci accorda de très-mauvaise grace. Cela occasionna, entre le juge & le plaideur, un procès qui, par son éclat, prépara le rappel de l'ancien Parlement.

On s'attendait que les membres de ce Parlement, éprouvés par un long exil, auraient mis à profit ce tems de disgrace & d'oisiveté, & qu'instruits par la réflexion & de bonnes lectures, à leur retour, ils seraient des hommes nouveaux. Au grand contentement de tout Paris, ils vinrent reprendre leurs fonctions; mais au grand étonnement de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des lumieres, ils rapporterent tous leurs préjugés contre les hommes de lettres.

Deux philosophes étaient alors dans le Ministere : Mrs. de *Malesherbes* & *Turgot*. Dans le peu de loisirs que leur laissait le soin qu'ils devaient à la chose

publique, ils se plaisaient à s'entretenir avec leurs semblables. M. *Turgot* entrait dans la plupart des vues des économistes, tous occupés de l'amélioration du commerce & de l'agriculture, ainsi que des moyens de remédier aux vices qui, sous la fin du regne précédent, s'étaient introduits dans l'administration des finances.

La liberté du commerce des bleds fut une des premieres opérations de M. *Turgot*, & le prix du pain baissa presqu'aussitôt. Les droits d'entrées, sur les denrées de premiere nécessité, furent beaucoup modérés, & le Roi n'y perdit rien, parce que la consommation des comestibles devint plus abondante. *La caisse de Poissy*, que mille cris disaient usuraire & onéreuse au peuple, fut supprimée, & le prix de la viande diminua d'un sol par livre. Les laboureurs & les gens de la campagne ne furent plus tenus à l'ouverture & à la confection des grandes routes. Les corvées devaient être mises, par une imposition, à la charge de toutes les classes des citoyens.

Cette réforme, qui seule méritait une

ſtatue à M. *Turgot*, lui fit de nombreux ennemis dans la nobleſſe, dans la magiſtrature & dans le clergé. Les jurandes & les corporations qui mettent des entraves à l'induſtrie, & qui, tout-à-la-fois, ſont & la ruine des malheureux qui veulent s'y ſouſtraire, & une ſource intariſſable de procès, furent abolies.

Une ſource encore plus abondante de procès, ſont les droits de féodalité. M. *Turgot* avait le projet de commuer ces droits. Il voulait auſſi rendre le ſel libre & marchand. Alors plus de contrebande, & par année, quarante mille malheureux de moins qui font cette contrebande. Il voulait auſſi réformer la maiſon domeſtique du Roi, opération ſi ſouvent demandée dans les remontrances du Parlement, & que M. *Necker*, dans la ſuite, eut le courage d'entamer.

Poëmes. Voltaire qui aimait l'État, le Roi & M. *Turgot*, (dont les vues étaient celles d'un philoſophe, d'un bon citoyen d'un grand homme, célébra les merveilles du nouveau regne, par trois petits poëmes ; l'un, *le Tems préſent*, l'autre, *les Finances*, & le troiſieme était

Sésostris. Ce dernier était une allégorie aussi agréable qu'ingénieuse, dans laquelle le chantre de *Henri IV*, célébrait la sagesse de son arriere petit-fils, de *Louis XVI*, & il eut le mérite d'avoir fait les seuls bons vers qu'on eut encore vus à la gloire du jeune Monarque ; & ce qui était très-flatteur pour Sa Majesté, c'est que les vers de Voltaire n'étaient point une flatterie.

Voltaire mit à profit ce moment passager de faveur où il est en Cour : il demande & obtint la suppression des gens de gabelle, dont le pays de Gex était empoisonné. On ne pouvait rendre un plus grand service à ee canton ; & ce fut à M. *Turgot* qu'il dut principalement cette grace.

Cependant gens d'épée, gens d'église, gens de robe, gens de finance, gens de plume & de palais, gens du commun, & des écuries de Versailles, tous alarmés des réformes que faisait le Contrôleur-général, & de celles qu'il méditait, criaient fortement contre lui. Dans l'aliénation où étaient les parties intéressées, on l'accusa en plein Parlement, de vouloir détruire les

droits de la féodalité, qu'il ne voulait qu'échanger du consentement des propriétaires, & d'une maniere aussi avantageuse pour les Seigneurs que pour leurs vassaux.

On lui fit un crime de laisser établir, en France, le prêt à intérêt, que quelques théologiens rigoristes réprouvent, mais qu'exigent la banque & le commerce.

Diatribe aux Auteurs des Éphémérides.

Le Parlement qui lui était opposé, parce qu'il introduisait des nouveautés, & peut-être aussi parce qu'il tarissait vingt sources de procès, condamna au feu, comme *impie & méprisable*, un petit écrit de Voltaire, dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les vaches, qu'un Pharaon vit en dormant sur les bords du Nil, se trouvait l'éloge de M. *Turgot*.

On doit convenir que le patriarche *Joseph*, en expliquant au Roi d'Égypte, que les vaches maigres mangeant les vaches grasses, voulaient dire que la famine succéderait à l'abondance, ne pensait pas qu'un jour le Parlement du Roi de France emploierait la main de son bourreau, pour venger le rêve de quatorze vaches. (28)

Les hommes de lettres, tous amis de M. *Turgot*, tous partiſans de ſes opérations, du bien qu'il feſait à l'État & du bien qu'il voulait faire, étaient indignés des contradictions que la magiſtrature lui feſait eſſuyer. Dans leur douleur ils s'exprimaient ſans ménagement, & l'on ne ſaurait trop déſapprouver la licence & le mépris avec leſquels la plupart d'ailleurs parlaient du Parlement de Paris.

Après la Sorbonne le corps le plus ignorant en France eſt le Parlement, diſait, à l'occaſion de l'ouvrage qu'il fit brûler, le philoſophe *Diderot* : c'eſt auſſi à l'occaſion de ce même ouvrage, que le philoſophe d'*Alembert* diſait en pleines Tuileries : *Le Parlement Maupeou était une bête puante, & le Parlement actuel eſt une bête vénimeuſe.* Nous entendîmes ce propos, & nous en eûmes horreur. M. d'*Alembert*, dont le nom eſt immortel, était pourtant un homme ſage, cela eſt vrai ; mais il avait un caractere cauſtique & il aimait M. *Turgot* & M. de Voltaire.

J'ignore ſi le Parlement fut inſtruit de ces propos ; mais il n'en eſt pas moins vrai que dans ces mêmes circonſtances

il fit brûler le *Monarque accompli*, livre volumineux, ennuyeux & dédié à l'Empereur *Joseph II*; mais dans lequel les Magiſtrats toujours vigilans pour la ſûreté de la vie de leur Roi, crurent entrevoir la doctrine du régicide. On brûla le livre; & pour rendre M. *Turgot* odieux, on l'accuſa auprès du Roi d'avoir favoriſé l'entrée de ce *Monarque accompli.*

On mêla le ridicule à l'odieux. On inventa de petites tabatieres, qu'on appella des *Turgotines* ou des *platitudes.* Ces ſobriquets ſervaient à dénommer & à décréditer toutes les opérations du Contrôleur-général. Il n'y avoit alors à Paris ni magiſtrat, ni traitant, ni évêque, ni abbé, qui n'eut en poche une platitude, c'eſt-à-dire, une tabatiere fort plate. Quand on ſe rencontrait ſoit dans les promenades, ſoit en ſociété, ſoit aux ſpectacles, c'eſt à qui le premier montrerait ſa petite platitude.

Le jeune Roi *Louis XVI*, qui était paſſionné pour le bien, qui ne parlait que de rendre ſes peuples heureux, mais qui n'aimait pas les cris, renvoya ſon Contrôleur-général; & M. de *Males-*

herbes, le jour même de la disgrace de M. *Turgot*, donna sa démission du département de Paris.

La retraite de ces deux Ministres philosophes jetta la France dans la consternation, & affligea particulièrement Voltaire. Il en témoigna ses regrets par la petite *Epître à un homme*. Cet homme était M. *Turgot*, qui fut très-flatté qu'un philosophe qui donnait le ton à son siecle, fut persuadé que s'il n'était plus Contrôleur-général, il était toujours un homme.

Epître à un homme.

La disgrace des économistes suivit de près celle de M. *Turgot*. On intenta un procès à M. l'abbé *Baudeau* pour avoir dit que la *caisse de Poissy* était usuraire. Il vint au Châtelet, plaida lui-même sa cause & gagna son procès. Sa cause était celle du peuple, qui après le jugement le reconduisit chez lui, le remerciant & le bénissant. Ce triomphe ne fut pas long. Le Gouvernement l'exila à Combroude en Auvergne, & à son retour le Roi lui accorda une pension de quatre mille francs, ce qui le consola de son exil.

L'abbé *Roubeau*, son coopérateur aux *Ephémérides du Citoyen*, fut envoyé

en Normandie; & ſur ce qu'il objecta; que faute d'argent il ne pourrait ſe rendre au lieu de ſon exil, on lui fit compter cinquante louis d'or. Le Gouvernement ſe crut forcé à ces rigueurs paſſageres à l'égard de deux hommes de lettres citoyens, & cela pour attiédir l'enthouſiaſme des économiſtes, dont les écrits échauffaient un peu trop les têtes ſur le bien public.

L'aventure de M. *Deliſle* en ce même tems, eſt d'une autre eſpece. Deux Magiſtrats, dévorés du zele de la maiſon du Seigneur, & des plus éclairés qui ſoient au Parlement, allaient à la découverte des ouvrages de philoſophie. En peu de tems ils en acheterent pour quinze mille francs & les firent brûler, eſpérant par-là, diſaient en plaiſantant leurs confreres, racheter les petits péchés de leur jeuneſſe.

Dans une de leurs tournées, ils trouverent la *Philoſophie de la Nature*, ouvrage en ſix volumes, approuvé & imprimé depuis ſept ans. Ces deux mots *philoſophie* & *nature*, effaroucherent leur dévotion; l'ouvrage

leur parut violemment suspect. Ils firent acheter du libraire *Saillant* tout ce qui restait de l'édition : ensuite ils lui emprunterent le manuscrit sur lequel le livre avait été imprimé ; ce manuscrit, prêté avec confiance à deux Conseillers du Parlement, fut porté à l'Avocat-général du Châtelet, qui dénonça la *Philosophie de la Nature* & son auteur. Cette philosophie, qui était une espece de Philippique contre les Athées, fut brûlée en place de Greve ; & M. *Delisle*, qui l'avait composée, fut incarceré dans une des géoles du Châtelet, condamné à un bannissement perpétuel & à la confiscation de tous ses biens.

Cette confiscation de la fortune d'un homme qu'on proscrit, paraît une grande absurdité. On lui ravit son honneur & sa patrie ; mais n'ayant point de raison pour le faire mourir par la main du bourreau, on veut le faire mourir de faim. N'a-t-on jamais réfléchi qu'en le privant de sa fortune, on lui met tout-à-la-fois & le désespoir dans le cœur & le poignard à la main pour assassiner s'il n'est pas honnête homme, ou pour

s'assassiner lui-même s'il a du courage, comme disent les philosophes, ou s'il manque de courage, comme disent les théologiens.

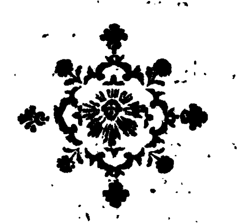
Le Parlement de Paris réforma le jugement du Châtelet, & rendit à la société, à sa patrie, à tous les droits de citoyen M. *Delisle*, qui, en sortant de prison, se retira pendant quelque tems à Ferney auprès de Voltaire. (29)

Le vieux philosophe goûtait le plaisir de donner la retraite à un homme de lettres persécuté, lorsque *Joseph II*, déjà célebre en Europe autant par ses grandes vues que par la simplicité de sa conduite, passa près de Ferney. Il ne s'y arrêta point, & l'on en fut prodigieusement surpris. Dans leur étonnement, tous les hommes de lettres se demandaient : Pourquoi ce Souverain n'a-t-il pas vu le philosophe ? Dans tous les tems, les grands hommes qui sont très-rares, ont toujours aimé, quand ils en ont trouvé l'occasion, à se voir, à s'entretenir.

Si Voltaire eut quelques regrets de ne pas voir chez lui *Joseph II*, il

il n'en témoigna rien ; & il eſt très-vrai que s'il vivait encore, il ſe réjouirait en voyant cet Empereur faire dans ſes États une partie des grandes réformes, que pendant plus de cinquante ans, il n'avait ceſſé d'indiquer & de demander.

L'honneur de recevoir ce Souverain l'eût ſans doute flatté ; mais cet honneur l'eût-il autant flatté que les hommages qu'il reçut, l'année ſuivante, au milieu de Paris ? Hommages bien propres à démentir le proverbe qui dit que *nul n'eſt prophète dans ſa patrie.*



CHAPITRE XXV.

Du retour de Voltaire à Paris : de sa Confession & de son Couronnement.

ANNÉES

DE

1777 — *à* — 1778.

VOLTAIRE absent de Paris depuis près de trente ans, touchait à sa quatre-vingt-quatrieme année. Sa figure ressemblait à celle du tems ; sa voix sombre, mais majestueuse, & d'un volume prodigieux, était celle d'un homme chargé de deux siecles. Encore occupé de grands ouvrages, il vivait libre & heureux au milieu d'une peuplade qu'il avait formée, & dont chaque jour il recevait les bénédictions.

En 1777, il maria à M. le marquis de *Villette*, qui était à Ferney, & qui

jouissait à Paris d'une fortune très-considérable, M[lle]. de *Varicourt*, fille d'un très-bon gentilhomme du pays de Gex. Il avait pour cette Demoiselle, élevée sous ses yeux, la tendresse d'un pere : sa beauté & la douceur de son caractere, lui mériterent le surnom de *Belle & bonne*, surnom qu'elle porte encore, & dont elle est encore digne. Quant au marquis de *Villette* : on sait que Voltaire l'aimait : c'était l'homme qui, à son gré, possédait le mieux les charmes de la causerie. Il retrouvait dans son commerce cet esprit facile & cultivé, qui lui rappellait la société des *la Fare* & des *Chaulieu*.

Dans le cours de la même année, Voltaire avait envoyé à Paris deux tragédies, *Irene* & *Agathocle*. Les acteurs ne pouvaient s'accorder pour les rôles; cette mésintelligence, qui en retardait les représentations, l'impatientait; & l'on sait que la patience dans les petites choses n'était pas une vertu du philosophe.

1777.

Cédant tout-à-coup aux différentes voix qui l'appellaient à Paris, à celle de *Belle & bonne*, qui devenue marquise de *Villette*, était peut-être bien-

aiſe d'y aller jouir de ſa fortune, à la voix de ſes amis, la plupart très-âgés, & curieux de le revoir avant de mourir, & peut-être cédant encore plus à la gloire de ſe voir encore applaudi ſur le premier théâtre de l'Europe; il part au milieu de l'hiver le plus rude, & au moment qu'on ne l'attend pas il ſe trouve à Paris. C'était haſarder ſa vie. (30)

1778 10 Févr. En deſcendant de voiture, accablé de fatigue, mais entraîné par l'amitié, par ce ſentiment qui l'a toujours dominé, il va à pied, malgré les rigueurs du froid, chez M. le comte d'*Argental*, auquel depuis quarante ans il ne donnait d'autre nom que celui d'*Ange tutélaire*. C'était un beſoin de ſon ame de revoir & d'embraſſer cet ancien ami.

En peu d'années on avait vu à Paris les Rois de Dannemarck & de Suede, l'Empereur; & il eſt très-vrai que l'arrivée de ces Souverains y avait fait une ſenſation beaucoup moins vive que l'apparition de Voltaire. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les ſpectacles, on ne parlait que de lui. Tous les gens inſtruits, en s'abordant, ſe diſaient avec joie, il eſt ici; l'avez-

vous vu ? comment se porte-t-il ? comment pourra-t-on le voir ?

L'Académie Française arrêta une députation ; &, contre son usage, au lieu de deux députés, elle en nomma trois, à la tête desquels était M. le Prince de *Beauveau* : L'Académie, en grande partie, suivit ses députés.

Les Comédiens Français allerent aussi lui rendre leurs hommages. Voltaire répondit à leur compliment : *Je ne vis, Messieurs, que par vous & pour vous.* Mlle. *Clairon*, en l'abordant au milieu d'une nombreuse assemblée, se mit à genoux. C'était une prêtresse d'*Apollon*, qui adorait son dieu.

La plupart des Ministres l'envoyerent visiter : un grand nombre de Seigneurs & de Dames attachés à la Cour, s'empresserent d'imiter cet exemple. Tous les hommes de lettres s'en firent un devoir. Pendant long-temps le philosophe fut le sujet de toutes les conversations ; les saillies dont les siennes étaient semées, passant de bouche en bouche, devenaient chaque jour les bons mots de toutes les sociétés. Madame la Duchesse de ***, à qui il présenta *Belle & bonne*, le félicitait de l'avoir

mariée. « Je m'en félicite aussi, répond
» le philosophe; car j'ai fait deux heu-
» reux & un sage. »

M. *Franklin*, ministre plénipotentiaire des Provinces-Unies de l'Amérique, l'un des grands hommes du siecle, & le premier philosophe qui ait jetté les fondemens de la liberté d'un peuple entier, vint le voir. Son petit-fils était avec lui : « Mon fils, lui dit-il,
» mettez-vous à genoux devant ce grand
» homme. » Le jeune homme se prosterne & demande sa bénédiction. Voltaire lui pose la main sur la tête & prononce ces deux mots : *Dieu & la liberté.*

Ce fut dans ces jours d'hommages, que sa santé éprouva un dérangement. L'alarme fut bientôt dans Paris, & cette alarme redoubla, lorsque *Tronchin*, son médecin, fit annoncer par le *Journal*, que ceux qui allaient le voir, seraient bientôt les témoins & les complices de sa mort.

Le danger se dissipa; mais d'autres craintes succéderent à ces premieres alarmes. Le bruit se répandit que l'Archevêque de Paris fesait des instances auprès de *Louis XVI*, pour solliciter le départ de Voltaire. On ajouta bientôt

que M. *Séguier* avait ordre de le dénoncer au Parlement. Ce que nous osons assurer, c'est qu'au bruit de cette dénonciation, une Dame court chez l'Avocat-général. « Pensez, lui dit-elle, que le Parlement » se déshonorera, s'il inquiete ce grand » homme que tout Paris idolâtre, & que » vous vous déshonorerez vous-même, » en servant d'instrument à cette persé» cution. » M. *Séguier* rassura la Dame sur ses craintes, mais en lui ajoutant, que si la Cour l'ordonnait, il ne pourrait se dispenser de faire son devoir.

Cependant Voltaire, quoique malade, recevait chez lui les acteurs & les actrices qui devaient représenter *Irene*. C'était devant son lit qu'on en fesait les répétitions. « Est-il vrai, lui demande » un jour madame *Vestris*, que vous » avez retouché mon rôle ? —— Il est » très-vrai, répond le philosophe, que » j'ai travaillé pour vous toute la nuit » comme un jeune homme de vingt » ans. » La vérité est, qu'il avait passé la nuit à refaire le cinquieme acte d'*Irene*.

Dans une des répétitions de cette tragédie, Voltaire se brise un vaisseau dans la poitrine. Le crachement de

ſang, qui ſurvint, fit craindre pour ſa vie. Au bruit de cet événement, le jeune abbé de *Terſac*, curé de St. Sulpice, accourt pour catéchiſer le vieux philoſophe. On ne l'admet point à le voir. Le lendemain il ſe préſente de nouveau; & il y eut ordre de le laiſſer entrer.

» Vous me faites honneur, lui dit » Voltaire en le recevant; j'ai du plaiſir » à voir un paſteur, né bon gentilhomme, » qui inſtruit ſes paroiſſiens en apôtre, » qui ſoulage les pauvres en pere, & » qui ſait les occuper en homme d'Etat. » Le curé répond au compliment par de profondes révérences, & ſe retire après avoir témoigné au philoſophe l'intérêt qu'il prend à ſa ſanté.

Cependant ce grand empreſſement du Curé le montrait capable d'un *coup de zele*, & ce fut pour le prévenir que Voltaire reçut un abbé *Gautier*, qui vint s'offrir pour le confeſſer. Ce M. *Gautier* commença ſon miniſtere de confeſſeur par ſe mettre à genoux devant le philoſophe : c'était un hommage qu'il rendait au grand homme : Voltaire le réleve poliment & demande à ſe confeſſer publiquement, ainſi que cela ſe

pratiquait dans les premiers ſiecles de l'égliſe.

L'abbé *Gautier* ſe réfuſe à cette confeſſion publique, ſous prétexte que cela le compromettrait : il exige même avant de l'entendre une déclaration de ſes ſentimens, & lorſque le philoſophe eut fait cette déclaration, qui était la profeſſion de foi d'un véritable catholique romain, l'abbé *Gautier* voulut encore en conférer avec l'Archevêque.

Le philoſophe conſentit à cette démarche ; ſa déclaration fut trouvée inſuffiſante. L'Archevêque en exigea une par devant notaire, dont il donne le modele, & qui commençait ainſi. *Nous confeſſons avoir malicieuſement blaſphêmé la divinité de Jeſus-Chriſt.* En liſant ce début, Voltaire recule d'effroi & congédie l'abbé *Gautier*, en diſant : *c'eſt aſſez pour aujourd'hui, n'enſanglantons pas la ſcene.* Ces paroles avaient rapport à ſon crachement de ſang.

Tout fut traité dans le ſecret entre le philoſophe & l'abbé *Gautier*. Cependant Voltaire n'était pas fâché que dans le public on crut qu'il s'était confeſſé. Il répondit même à ceux qui lui en parlerent, *ſi j'étais ſur les bords*

du Gange, il me faudrait mourir en tenant à la main la queue d'une vache.

Quelques jours après j'allai le voir, & au moment où j'entrai dans sa chambre, il me cria : *On ne me jettera pas à la voirie, car je me suis confessé à M. l'abbé Gautier.* On ne parla dans Paris, pendant plusieurs jours, que de cette prétendue confession & les plaisans ne tarderent pas à chansonner & le confessant & le confessé.

Ce fut le lendemain de cette cérémonie qu'il recommença les répétitions d'*Irene*, dont il n'avoit pas trop bonne opinion, & c'est à ce sujet qu'il disait plaisamment : *Il serait triste pour moi de n'être venu à Paris que pour être confessé & sifflé.*

30 Mars. On était déjà à la sixieme représentation de cette tragédie, & il n'avait pu y assister. Cependant à chaque représentation le public le demandait. Ses amis & l'empressement général le déciderent à y venir. La maladie à laquelle il venait d'échapper, dangereuse dans tous les âges, & ordinairement mortelle au sien, ajoutait à l'intérêt qu'on prenait à lui, & rendait sa présence plus chere au public assemblé pour le voir.

Deux ſentinelles furent poſés à la porte de la loge des Gentilshommes de la chambre du Roi, où il était avec *Belle & bonne.* A peine y fut-il entré que les ſpectateurs ſe leverent, les uns entraînés par le plaiſir de le mieux voir, les autres par le reſpect qu'ils croyaient devoir à un philoſophe qui rempliſſait l'Europe du bruit de ſon nom & de ſa gloire. Ce fut là le premier hommage qu'il reçut du public.

A cet hommage ſuccéderent les battemens de mains, avec les clameurs d'une joie exceſſive, & qui eût paru immodérée, ſi elle n'avait eu pour objet un homme unique ſur la terre. Ce fut du milieu de ce concert d'applaudiſſement qu'on entendit de tous les coins de la ſalle mille voix crier & répéter, *qu'on lui porte une couronne.*

Le Sr. *Briſard*, cet acteur ſi intéreſſant dans les rôles de Pere, & ſi noble dans ceux de Grand-Prêtre, obéiſſant à la voix publique, alla le couronner. La modeſtie du philoſophe ſe refuſa long temps à cet honneur, le premier en ce genre qu'on eut encore vu en France; pendant ce combat de refus & d'inſtances qu'on

lui fesait pour accepter la couronne, on répétait à grands cris, *c'est le public qui l'envoie.*

Les transports d'alégresse continuerent presque sans interruption l'espace de quatre heures & se varierent en cent façons. Chaque spectateur exprimait son plaisir à sa maniere; les uns l'exhalaient par des *Vive M. de Voltaire ! — Vive le Sophocle Français ! — Vive notre Homere !* Les autres exprimaient leurs hommages en criant : *Honneur à l'homme unique ! — Au Philosophe qui apprend à penser !* Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix, qui rendaient *gloire à l'homme universel.*

Pendant la représentation d'*Irene*, le public entraîné comme malgré lui par le plaisir de le posséder, & se livrant sans réserve au sentiment de son admiration, interrompit plusieurs fois les acteurs pour crier, *Gloire au défenseur des* Calas, *gloire au Sauveur des* Sirven *& des* Montbailli. Dans l'excès de la joie dont tous les cœurs étaient pleins, des hommes raisonnables versaient des larmes d'attendrissement, tandis que des Dames, debout dans

leurs loges, & dans les tranſports de l'ivreſſe commune, levaient les mains vers lui, comme vers un être qu'on vénere & qu'on invoque.

L'hiſtorien qui décrit cet événement, était préſent : il s'était rendu au ſpectacle, non pour voir Voltaire, c'eſt un plaiſir qu'il lui était permis de goûter quelquefois; non pour applaudir, ſa voix eût été perdue dans la foule, mais uniquement pour être témoin de l'impreſſion que la préſence du philoſophe devait faire ſur cette portion penſante de la nation réunie à ce ſpectacle : & tandis que tous les yeux étaient avidement fixés ſur lui, ceux de l'hiſtorien parcouraient toutes les attitudes, obſervaient toutes les phyſionomies, & il avoue qu'il n'en vit aucune qui ne portât l'empreinte d'une ame ivre de plaiſir.

Juſques-là ce fut l'hommage du public. Les comédiens lui en réſervaient un autre, mais d'un genre nouveau, & auquel ni le public qui devait en être le témoin, ni le philoſophe qui devait en être l'objet, ne s'attendaient pas. C'était l'inauguration ſolemnelle de ſa ſtatue.

Entre les deux pieces la toile se leve, & l'on voit au milieu du théâtre le buste de Voltaire, sculpté par *Caffieri*; & posé sur un piédestal. Tous les acteurs & les actrices, chacun avec son habit de caractere, grouppés en demi-cercle autour de la statue, tenaient à la main une couronne de laurier. Après qu'ils eurent fait retentir à plusieurs reprises la salle du nom de Voltaire, Madame *Vestris* s'avança sur le bord du théâtre, & lui adressa des vers, qui furent récités deux fois, & à chaque fois les acclamations redoublerent. Ensuite chaque acteur passant & s'inclinant devant la statue, lui mettait sur la tête une couronne de laurier; & à chaque couronne les spectateurs confirmant cette inauguration, s'écriaient, *c'est le public qui la donne.*

Dans l'histoire de la philosophie & des beaux arts, cette époque sera à jamais mémorable. Ce fut pour les hommes de lettres un jour solemnel. C'était leur pere qu'on couronnait. Dans la célébration des fêtes d'*Apollon*, les Grecs pouvaient mettre plus d'appareil, plus de magnificence, mais

fils n'y assisterent jamais avec plus de piété, plus de plaisir, & n'y montrerent jamais autant d'alégresse que Paris en montra le jour du couronnement de Voltaire.

Cette cérémonie qui semblait tenir d'un culte religieux, était achevée, & l'ivresse durait encore. Le public ne pouvant se rassasier de le voir & de l'applaudir, l'accompagna au bruit des éloges & des actions de graces. Pendant la route, les uns précédant la voiture criaient : *Vive l'Auteur de Zaïre & d'Alzire*; ceux qui suivaient, répondaient : *Vive l'Auteur de Sémiramis & de Brutus*. Les uns célébraient l'Auteur de *Mérope* & de *Mahomet*; & les autres fesaient retentir les airs des noms de *Gengis-Kan* & de la belle *Adélaïde*. Tous les chef-d'œuvres du philosophe furent passés en revue : on n'oublia ni *Œdipe*, ni *Tancrede*, ni *Oreste*, ni le chantre de *Henri IV*, ni l'historien de *Louis XIV*, ni l'ami de *Fréderic II*.

La cour de l'hôtel du marquis de *Villette*, chez qui logeait Voltaire, était remplie d'admirateurs qui l'attendaient. C'est là qu'on osa rendre pu-

bliquement hommage au pere immortel de la *Pucelle d'Orléans*. Lorſqu'on l'eut deſcendu de voiture, il ſe tourne vers le public, qui feſait encore retentir les airs de ſes acclamations : il le remercie des honneurs qu'on lui a rendus, & de *la gloire*, ajoute-t-il, *ſous le poids de laquelle je vais expirer.*

Il eſt très-utile de remarquer que le public dont on parle ici, ne reſſemble en rien à cette canaille effrénée & licencieuſe, aveugle en ſes hommages comme dans ſes fureurs, qu'on appelle improprement le peuple, & qui n'en eſt que la lie & le rebut. Ce fut un pareil public qui ſous *Louis XIV* inſulta aux funérailles du grand *Colbert*, qui en 1588, agité par le fanatiſme dont ſes prêtres l'avaient enivré, chaſſa du Louvre *Henri III* ſon roi légitime, en criant : *Vive le duc de Guiſe*, & en jonchant de fleurs les rues par où paſſait ce Prince criminel. Ce fut encore un ſemblable public qui ſous *Charles VI* remplit pluſieurs fois Paris de ſang & de carnage en criant : *Vive le duc de Bourgogne*, qui n'était qu'un lâche aſſaſſin.

Le public pour qui Voltaire, le jour de

de son couronnement, fut en quelque façon un objet de culte, était composé de personnes instruites, ayant à leur tête des Princes de la Famille Royale, des Princes du sang, tous les Ministres, tous les Ambassadeurs, des Ducs & Pairs, des Dames de la plus haute distinction, des Membres de toutes les Académies, enfin tous les hommes cultivant les bonnes lettres.

Le lendemain de ce couronnement, on disait, les Rois ont droit d'être jaloux de tant d'honneurs rendus à un simple particulier. Ceux qui parlaient ainsi, ne savaient donc pas que les Rois ont d'autres hommages, & non moins flatteurs, à attendre, lorsqu'à l'exemple de *Louis XVI*, ils rendent heureux les peuples que les philosophes éclairent, & qu'en les éclairant ils rendent plus soumis aux loix & moins dangereux aux Souverains.

Une vérité bien triste, mais dont l'histoire en est une longue preuve, c'est que le bien que font les Rois est rarement de durée. Le bonheur dont jouirent les Français sous *Henri IV*, passa avec le regne de ce bon Roi; après lui la France fut opprimée, dé-

chirée & malheureuſe. Le bien au contraire que fait un philoſophe, devient tôt ou tard un bien général. Une vérité utile qu'il a révélée, ſouvent en haſardant ſa vie, tout au moins ſon repos, voyage de pays en pays, laiſſe infailliblement ſur la route des traces de ſon paſſage, & finit toujours par s'établir quelque part. (31)

Voltaire n'a point formé de ſecte, ainſi que de leur vivant en formerent les *Deſcartes*, les *Mallebranche*, les *Calvin*, les *Luther*, & autres, qui ont eu de leur tems encore plus de renommée que de véritable réputation; mais il a créé une nouvelle génération d'hommes, ce qui vaut *beaucoup* mieux, & cette génération ſe perpétuera de ſiecles en ſiecles, parce qu'elle ſe nourrit de vérités *utiles* & non d'opinions.

Deſcartes, à qui l'Europe doit encore plus qu'à *Newton*, paſſa ſa vie à fabriquer des ſyſtêmes & à combattre des chimeres. Voltaire a conſumé la ſienne à détruire de grandes erreurs qui corrompaient la morale. C'eſt aux lumieres qu'il a répandues qu'on doit en grande partie le bien

qui s'opere des sources de l'Oby à l'embouchure de la Garonne, & qui avec le tems s'opérera de ce fleuve à l'embouchure du Tage & de l'ancien Bœtis.

Soixante & dix ans de travaux employés à amuser, à corriger, à instruire les hommes, justifient pleinement l'enthousiasme qu'on fit éclater le jour de son couronnement. (32).

Un Curé de Paris avait en 1770 prêché contre la statue qu'on lui avait élevée. Celui de St. André-des-Arts crut devoir à son tour prêcher contre ce couronnement. Autrefois un pareil sermon eût été un événement dont tout Paris se fût fort occupé; mais il fut fait à pure perte. On n'en parla pas, tant les hommes & les femmes d'aujourd'hui sont instruits & raisonnables.

CHAPITRE XXVI.

De la mort de Voltaire, de son enterrement & de sa religion.

ANNÉE 1778.

PARIS & son tumulte commençaient à être à charge à Voltaire, cassé de vieillesse & de décrépitude : les honneurs dont on l'avait en quelque façon rassasié, laissaient dans son cœur, un vuide que l'étude, le travail & le plaisir de revoir sa peuplade heureuse pouvaient seuls remplir. Ses vassaux soupiraient après son retour ; & sur ce qu'on leur dit qu'une strangurie retardait son départ, ils s'offrirent de venir le prendre à Paris, & de le porter, le long de la route, sur leurs épaules dans une petite chambre.

Cependant ses amis le pressaient de s'établir à Paris : il cede un moment à leurs instances, achete un hôtel, où l'utile & l'agreable se trouvaient réunis, & s'en repent presqu'aussitôt. Le plus fort obstacle à son départ pour Ferney, étaient les liens qu'il avait à rompre. Le bonheur de *Belle & Bonne*, en laquelle il s'était accoutumé à voir la nature & la vertu personnifiées, fesait le sien. L'habitude de vivre avec elle, d'en recevoir les soins & les innocentes caresses, semblait la rendre nécessaire à son existence. Sans elle il ne croyait pouvoir être heureux.

Dans ces tems d'irrésolution, il vint à l'Académie Française pour donner à cette compagnie une émulation & une utilité qu'elle n'a peut-être jamais eues, il propose un travail sur la langue ; celui de consacrer, d'une maniere invariable, & par des exemples tirés des meilleurs auteurs classiques, la valeur & l'acception de chaque mot français. C'était le moyen d'avoir, en peu de tems, un bon Dictionnaire.

Chaque Académicien devait être chargé d'une lettre. Il prit pour lui la

lettre *A*: un travail forcé, & le café dont il fit alors un grand usage, lui ôterent entiérement le sommeil. L'effervescence de son sang allait en augmentant : pour le calmer, on lui conseilla l'usage de l'opium; mais une trop forte dose qu'il en prit, ne fit qu'accroître l'insomnie, à laquelle succéda bientôt un accablement léthargique.

Déjà il était mourant, lorsqu'on lui annonce que M. le comte de *Lally Tolendal* a obtenu la cassation de de l'arrêt qui fit mourir, sur l'échafaud, le général *Lally*, son pere. Cette nouvelle l'arrache un moment à sa léthargie, & il répond à M. de *Tolendal*, par un billet dont voici la substance : *Je vois que le Roi est juste, & je meurs content.* Ce billet est le dernier qu'il dicta.

L'assoupissement était entier & continu : il ne parlait plus, & semblait ne rien entendre. Le Curé de St. Sulpice, & l'abbé *Gautier*, son prétendu confesseur, avertis l'un & l'autre du danger, furent admis à le voir, en présence de sa niece, de ses neveux & de ses amis.

Le Curé s'approche du chevet du

mourant, & lui demande, s'il croit en la divinité de Jesus-Christ. Le philosophe ne l'entendit pas, ou s'il l'entendit, ne daigna pas répondre. Le Curé profite de ce silence pour justifier, auprès des parens & des amis présens, une pareille demande : » Comme, dit-il, dans les ouvrages qu'on » lui attribue, la divinité de Jesus-» Christ est fortement attaquée, je » crois devoir m'assurer de ce point » de croyance. »

M. le marquis de *Villevieille* prend alors la parole ; & persuadé qu'il ne sera point entendu, crie à l'oreille du moribond : « Voilà M. l'abbé *Gautier*, » votre confesseur ; » & le philosophe, au grand étonnement des assistans, répond : *M. l'abbé* Gautier ! *mon confesseur ! faites-lui bien mes complimens.*

On lui annonce ensuite M. le Curé : le mourant lui tend la main, prend la sienne, & se souleve à demi pour l'embrasser. Ce geste, cette attitude, cette caresse, tout cela ne semblait-il pas dire : Monsieur, ne me tourmentez pas, laissez-moi mourir tranquille. Mais le Curé lui demande de nouveau,

& d'un ton assez mal assuré : « Mon-
» sieur, reconnaissez-vous la divinité
» de Jesus-Christ ? » Alors le philoso-
phe expirant, ayant la main ouverte,
& le bras tendu, comme pour repousser
le Pasteur, s'écrie d'une voix haute &
ferme : *Au nom de Dieu, Monsieur,
ne me parlez pas de cet homme.* Ce sont
là les dernieres paroles de Voltaire :
nous les avons recueillies de ceux mêmes
qui étaient présens : elles renferment,
comme on voit, la profession de foi
d'un pur théiste, qui borne sa créance
en un seul Dieu.

S'il est des circonstances où l'emploi
d'historien soit à charge, où la vérité
soit pénible à dire, c'est au moment
où nous écrivons ce détail ; & nos
lecteurs doivent sentir combien il doit
nous coûter de rapporter une *réponse*,
dont tous les francs pensans se réjouiront
infiniment, mais qui certainement est
très-propre à faire frémir des milliers
de Chrétiens.

Le Curé de St. Sulpice, sans doute,
effrayé lui-même de la réponse du phi-
losophe, se retire, & va annoncer aux
prêtres de son Clergé, que Voltaire
meurt comme il a vécu, qu'il ne l'en-

terrera pas, & que si des ordres supérieurs l'y forcent, il le fera exhumer pendant la nuit. Ce propos n'a rien de vraisemblable, mais il est très-vrai; & comme il a été tenu publiquement, nous avons cru devoir le rapporter.

Nous devons aussi à la vérité de réfuter un bruit populaire qui courut alors : c'est celui qui portait, qu'au moment où le Curé fut sorti, le philosophe leva la tête, & que la main appuyée sur le chevet, il prononça ces quatre vers :

» Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
» Aux badauts effarés dire mon sentiment.
» Je veux le dire encor dans les royaumes sombres;
» S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

L'anecdote est fausse, ainsi que la plupart de celles qu'on débita alors, & qui ont été imprimées depuis. Ces vers existaient depuis dix ans, & Voltaire était plein de santé lorsqu'il les fit. Les prononcer sur les bords du tombeau eût peut-être été une fanfaronnade. Ce qu'on est en droit d'assurer, c'est que Voltaire mourut paisiblement, avec la résignation & le calme.

31 Mai.

d'un philoſophe qui ſe rejoint au grand Être.

On peut encore aſſurer que la plupart des Curés de Paris blâmerent leur confrere, dont l'inexpérience était celle d'un jeune prêtre, & dont le zele était celui d'un ſéminariſte Le Curé de St. Roch, homme ſage & vertueux, qui a blanchi dans le ſaint Miniſtere, & qui l'a honoré dans toutes les circonſtances d'une longue vie, diſait, en parlant de Voltaire mourant, que ce *n'était pas une converſion à faire, mais une converſion à eſcamoter, & qui eût fait honneur au Clergé.*

Ce propos qui ſemble n'être que plaiſant, renferme un grand fonds de raiſon, ſi l'on conſidere que tous les jours les Curés de Paris, & ſans la moindre difficulté, enterrent des hommes gangrénés de vices, qui n'ont eu aucune des vertus de Voltaire, & qui n'ont été connus, dans le monde, que par l'éclat ou de leurs rapines, ou de leurs débauches.

Le jour de la mort de Voltaire fut, pour les hommes de lettres, un jour de deuil & d'accablement; ils ne s'abordaient que la triſteſſe ſur le front.

Leur langage était celui de la douleur, & leurs regrets, ceux d'une nombreuſe famille qui perd un chef qu'elle adore. Ce fut auſſi le tems de la vengeance du Clergé ; mais, comme l'on dit, il eſt de ſaintes vengeances, ainſi que de ſaintes coleres.

On pouvait contraindre le Curé de ſaint Sulpice à inhumer Voltaire, qui, né dans le ſein du chriſtianiſme, n'avait jamais, dans le cours de ſa vie, rompu aucun des liens extérieurs, par leſquels un catholique tient au giron de l'égliſe. Nulle cenſure ne l'en avait ſéparé ; mais on ſoupçonna que le jeune Curé ne cherchait qu'à faire un éclat pour ſe donner de la célébrité, & l'on ne voulut pas lui en laiſſer le plaiſir. La prudence des philoſophes prévint le zele des prêtres : on embauma le corps de Voltaire : on obtint un ordre pour le ſortir de Paris ; & pendant la nuit, on le porta dans une chaiſe de poſte, chez les religieux de Sellieres, dont ſon neveu *Mignot* était abbé.

Quant à ſon cœur, donné à *Belle & bonne*, il fut enchâſſé dans un cœur de vermeil, porté à Ferney,

ſcellé dans un ſarcophage qu'on éleva dans la chambre où il travaillait, & ſur la porte de laquelle on lit cette inſcription :

Son cœur eſt ici, & ſon eſprit par-tout. (33)

La ſépulture de Voltaire, chez des moines de la campagne, était peu convenable à un philoſophe. Né Anglais, il eût peut-être, ainſi que *Newton*, été inhumé à côté des Rois ; & nous oſons dire que Voltaire en était encore plus digne qu'*Iſaac Newton*, ſi le degré des honneurs accordés à la cendre de deux hommes célebres, doit ſe meſurer ſur la ſomme & la nature du bien qu'ils ont fait au genre humain.

Les Curés & les Prêtres du voiſinage de l'abbaye de Sellieres, auſſi éclairés que celui de St. Sulpice, accoururent aux funérailles de Voltaire, ſe refuſerent à toute rétribution, & lui rendirent généreuſement en regrets & en prieres, tout le plaiſir qu'ils pouvaient avoir pris à la lecture de ſes ouvrages.

L'Évêque de Troyes, le bon M. *de Barrail*, dépêcha une défenſe d'en-

terrer Voltaire ; mais lorſque ſes ordres arriverent, la cérémonie était achevée. Le Prieur des religieux, homme de ſens & d'eſprit, répondit au Prélat qu'il n'avait fait à l'égard de Voltaire, que ce qu'il avait cru être en droit de faire ; & que s'étant conformé aux loix, en lui accordant la ſépulture, il n'avait rien à craindre des loix.

Le Prélat, peu content de cette réponſe, jetta un interdit ſur la chapelle où l'on avait inhumé le philoſophe. Les hommes de lettres, qui au milieu de leur douleur, regardaient cet interdit comme une vengeance puérile, diſaient hautement qu'on avait mis trop d'importance à cette ſépulture eccléſiaſtique. Ils auraient voulu, que ſur le refus du curé de St. Sulpice, on eût ſimplement inhumé Voltaire dans un caveau ; ou que, ſuivant les rits anciens, on l'eût brûlé & cônſervé ſes cendres. Ce ſerait, diſaient-ils, un moyen ſûr pour apprendre aux Évêques qu'il importe auſſi peu à un philoſophe après ſa mort, de pourrir dans le trou d'une égliſe que dans une foſſe faite en raſe campagne.

En effet, si parmi les hommes de lettres, l'usage s'introduisait de demander par leur testament de n'être ensépulturé, ni dans l'église, ni dans un cimetiere ; le clergé serait peu tenté de faire de ces refus, qui aujourd'hui semblent être sans conséquence, mais qui naguere entraînaient une certaine diffamation. Rien ne corrige tant les hommes de leurs bêtises, que de leur faire sentir qu'on peut se passer d'eux.

2 Juillet. La mort du célebre & misanthrope *Rousseau* suivit de près celle de Voltaire. Ses obseques ne donnerent aucun embarras. M. de *Girardin*, chez qui il était mort à Ermenonville, le fit porter dans une petite isle près de son château. On lui éleva, dans cette isle, au milieu des *peupliers*, un mausolée qui devint bientôt un objet de curiosité pour les étrangers, & de vénération pour ses partisans.

Le refus de sépulture fait à Voltaire, que deux mois auparavant on avait couronné, attira à la France, de la part des Anglais, le reproche d'être une nation frivole & inconsé-

quente. Ce reproche était injuste, si l'on considere que son couronnement fut l'ouvrage de la nation pensante & éclairée, & que l'affront fait à sa cendre, fut celui de cette partie de la nation qui n'est ni éclairée ni pensante, & que les Cours des Parlemens répriment de tems en tems, pour qu'elle ne soit pas dangereuse. Voilà ce que les hommes de lettres français répondirent aux Anglais. Nous avouons que cette réponse est un peu forte : aussi ne l'approuvons-nous pas, & nous laissons à ceux qui sont plus instruits que nous, à dire en quoi elle est conforme ou opposée à la vérité historique.

On doit rapporter ici une chose singuliere, mais sans vouloir en pénétrer les motifs : c'est la défense que le Gouvernement français fit d'annoncer la mort de Voltaire. Il fut défendu aux auteurs des gazettes étrangeres d'en parler. Les comédiens français eurent aussi ordre de suspendre la représentation de ses tragédies ; & cet ordre fut levé aussitôt que les regrets des hommes de lettres parurent un peu calmés. Dès-lors les éloges funé-

raires commencerent dans toutes les Académies. Parmi ces éloges, on distingua celui du philosophe Roi de Prusse. C'était en effet celui qui contenait moins de phrases & plus de choses utiles.

Un éloge au moins égal à celui de *Fréderic II*, mais d'un genre nouveau, fut celui de *Catherine II*, qui voulut avoir en Russie un château bâti sur le modele de celui de *Ferney*. Elle voulut aussi avoir la bibliotheque du philosophe, dont la plupart des livres étaient remplis de notes marginales, écrites de sa main. L'adresse de la lettre que cette Souveraine écrivit à ce sujet, mérite d'être connue : elle renferme un grand éloge. *A Madame Denis, niece d'un grand homme qui m'aimait un peu.*

Tant d'honneurs rendus par des Souverains à un philosophe, valaient bien, disaient ses amis, celui d'être mis, après sa mort, dans un coin de l'église de St. Sulpice. Ces Souverains ne voyaient en lui que le bien que ses écrits avaient fait dans leurs Etats, & se mettaient peu en peine de ce que le philosophe français pouvait avoir pensé

de

de tout ce qui arriva à Jérusalem sous la préfecture de *Ponce-Pilate*.

De la religion de Voltaire.

Voltaire n'a plus à craindre la persécution ; ainsi, en terminant le récit de sa vie, nous aurions tort de ne pas dire quelle fut sa religion. Il n'en eût point d'autre que celle de *Platon* & de *Socrate* : sur le culte reçu, il pensait comme le sage *Aristide* & le philosophe *Montesquieu* ; il regardait nos saintes liturgies, & tout ce qui, à juste raison, fait l'objet de nos hommages, comme le vertueux *Confucius* regardait les adorations rendues au dieu *Foé* par la lie du peuple Chinois, avec mépris & pitié.

La loi naturelle, qui dit à tous les hommes d'être justes & indulgens, fut son seul & unique évangile. Il employa sa vie à penser & à dire, que moins les hommes ont de préjugés, plus ils ont de vertus sociales ; plus ils sont tolérans, doux, affables, plus le séjour de ce monde est agréable. Dès sa premiere enfance, il se fit gloire d'être philosophe, par la seule raison que la philosophie n'a fait que du bien aux hommes, & a voulu les empêcher de s'égorger quand la théo-

logie fesait verser des fleuves de sang.

La grande ambition de Voltaire fut de vouloir guérir ses contemporains de la rage de se tourmenter pour des opinions. Cette ambition était très-louable ; mais malheureusement il mettait au nombre des opinions, nos dogmes les plus sacrés ; & s'il désavouait ceux de ses écrits, où il manifestait ouvertement son théisme, c'est qu'il craignait la persécution des gens d'église, & sur-tout celle des gens de loix, que très-mal-à-propos il regardait comme des ignorans dangereux & barbares. Sans cette crainte, disait-il, souvent, les deux tiers de la nation parleraient comme j'écris. C'est à *cette triste & déplorable dissimulation*, ajoutait-il, qu'est réduit en France l'honnête homme qui pense.

Un fait hors de doute & nous ne le rapportons qu'à regret, c'est la réponse qu'il fit à un Lyonnais, qui étant aux *Délices*, parut étonné de lui trouver la Sainte-Bible entre les mains : *Je suis*, lui dit-il, *comme un plaideur qui a un grand procès : j'examine les pieces de ma partie adverse.*

Tous les bons Chrétiens déploreront ſans doute avec nous, que la religion de cet homme célebre ait été différente de celle des *Hylairs* & des *Auguſtins*. S'il eût penſé comme les *Boſſuet*, les *Fénelon* & le bienheureux *Labe*, il eut été l'honneur de l'égliſe Gallicane, comme il ſera éternellement la gloire de ſon ſiecle & de l'Europe entiere.

Tout en diſant qu'il voulait mourir dans le ſein du Chriſtianiſme, il mourut dans la communion du ſage *Marc-Aurele*, que Dieu avait abandonné à un ſens réprouvé, & dans laquelle mourra certainement l'immortel *Fréderic II*, ſi Dieu n'a pitié de lui : ce qui nous fâcherait grandement, car nous aimons ce Roi; nous aimons ſa proſe, ſes vers & ſes vertus morales qui, à la vérité, comme on le dit en Sorbonne, ne ſont que de brillans péchés.

Tous nos ſaints Evêques en France, ont toujours regardé les différentes profeſſions de foi qu'en diverſes circonſtances fit Voltaire, comme les ſingeries d'un vieux incrédule qui, avant de mourir, cherchait à égayer ſa phi-

losophie aux dépens des plus redoutables mysteres de la religion.

Nous qui ne sommes qu'un membre de l'Église écoutante, nous n'avons là-dessus, ainsi que sur tout ce qui peut avoir rapport au salut, qu'une même façon de penser avec nos seigneurs les Evêques, qui sont l'Eglise enseignante: lors donc qu'ils nous assurent que Voltaire a passé sa vie à se moquer d'eux & de la religion, nous ne devons pas hésiter à les croire.

Fin de la Vie de Voltaire.



NOTES

Nécessaires à la Vie de Voltaire.

CHAP. I. pag. 4. (1) De *Théophile de Viand.*

J'AIME ce *Théophile*; dans mon enfance je me plaisais à lire ses poésies & je pleurais sur ses malheurs. C'était sous *Louis XIII* le poëte à la mode, le *Dorat* du tems, un jeune homme de bonne compagnie, vivant dans une grande familiarité avec les Seigneurs ; & quoiqu'il n'eût aucun titre qui l'attachât à la Cour, il y était bien reçu. Le jeune Roi se plaîsait à le voir & à l'entendre. Cette faveur qui n'ajouta rien à sa fortune, fit son malheur. Les Jésuites en devinrent jaloux. *Théophile* crut impunément se moquer d'eux, & il se perdit. Le Jésuite *Gaussin*, confesseur du Roi, fut son ennemi, & travailla en conséquence à l'oreille de son pénitent. Le Pere *Voisin*, confrere de *Gaussin*, le dénonca à la justice comme impie, débauché & athée ; il obtint un décret de prise de corps contre lui. Les Juges du châtelet, Juges à la vérité, subalternes, mais dans tous les tems redoutables aux gens de lettres, le condamnerent à être brûlé vif. *Théophile* par une fuite précipitée, se déroba à cette inique & barbare sentence ; on brûla son effigie en attendant de pouvoir le brûler en personne.

Les Jésuites, acharnés à poursuivre leur proie découvrent qu'il est au Catelet sur les frontieres de France. Ils paient chérement un lieutenant de la Connétablie, leur pénitent, nommé *Leblanc*, pour l'arrêter ? *C'est un athée que nous allons brûler à Paris,*

disait *Leblanc*, aux curieux, tout le long de la route. On l'enterra dans le cachot où avait été plongé *Ravaillac*, l'assassin de *Henri IV*.

Pendant l'instruction d'une procédure criminelle commencée au nom du Jésuite *Voisin*, tous les autres Jésuites se déchainaient contre le poëte *Théophile*. La Cour, les églises, les sociétés particulieres retentissaient de ce nom ; & ce nom n'était jamais prononcé sans les épithetes de monstre & d'athée. Une légion d'espions fut mise en campagne par eux. Les uns allaient dans les mauvais lieux s'informer si *Théophile* les avait fréquentés, & ce qu'il y avait fait. Les autres répandus dans les cabarets, cherchaient à savoir ce qu'il y avait dit. Le Jésuite *Garasse* imprimait insolemment que *Théophile* était sodomiste & athée. Le Jésuite *Guerin* prêchait ce que *Garasse* fesait imprimer. Voici un échantillon de l'éloquence de cet Orateur évangélique.

» *Lisez, mes freres*, leur criait-il en prêchant ;
» lisez le Révérend Pere *Garasse*. Je dis que vous le
» lisiez & que vous n'y manquiez pas. C'est un très-
» bon livre. *Vous y verrez ces paroles*, Maudit sois-tu
» *Théophile*, maudit soit l'esprit qui t'a dicté tes
» pensées, maudit soit la main qui les a écrites,
» malheureux le libraire qui les a imprimées, mal-
» heureux ceux qui les ont lues, malheureux ceux
» qui t'ont jamais connu, & béni soit M. le premier
» Président, & béni soit M. le Procureur-général
» qui ont purgé Paris de cette peste. Je dirai après
» le Révérend Pere *Garasse*, que tu es un bélitre,
» que tu es un veau. Que dis-je ? D'un veau la chair
» en est bonne bouillie, la chair en est bonne rôtie.
» De sa peau on en couvre des livres ; mais la
» tienne, méchant, n'est bonne qu'à être grillée.
» Aussi le seras-tu demain. Tu t'es moqué des moines,
» & les moines se moqueront de toi. »

Ni le Prédicateur *Guerin*, ni ses confreres les Jésuites n'eurent point cette douce consolation.

Théophile, prouva, par de bonnes atteſtations, qu'il entendait la meſſe les dimanches & fêtes, qu'il obſervait le précepte de l'abſtinence les vendredis & les ſamedis, qu'il jeûnait en carême malgré la faibleſſe de ſa ſanté, qu'il feſait réguliérement ſes pâques conformément à l'uſage, & partant qu'étant bon chrétien il ne pouvait être athée & ne devait point être brûlé.

Ce qu'il y eut d'étonnant dans ce long amas d'horreurs, c'eſt que les Jéſuites qui avaient violé toutes les loix divines & humaines, reſterent impunis. Ils eurent même aſſez de crédit, ne pouvant le faire brûler, pour le faire bannir. Le duc de *Montmorency* eut le courage de braver cet arrêt injuſte & de retirer chez lui *Théophile* qui ſuccomba bientôt ſous le poids de la perſécution qu'il avait eſſuyée.

On ne peut penſer à cette aventure épouvantable, ſans ſentir au fond de ſon cœur naître un ſentiment de reconnaiſſance reſpectueuſe envers la maiſon de *Montmorency*, qui retira dans ſon ſein & conſola un homme de lettres infortuné, & ſans éprouver quelque plaiſir de la deſtruction de cette ſociété qui avait pourſuivi, calomnié, & opprimé cet honnête homme.

CHAP. id. pag. 5. (2) Du Docteur *Richer*, ſyndic de la ſorbonne.

Tous les gens inſtruits ont toujours eu un ſentiment de reſpect pour cet honnête homme. Ils ſavent tous que la France n'a point eu de citoyen plus vertueux. Quel Français en effet n'eſtimerait pas un homme qui de la part des évêques, des courtiſans, des miniſtres, des moines & de ſes confreres en théologie, ſouffrit des outrages ſans nombre, des ignominies de toute eſpece pour la cauſe de nos Rois & de l'État.

Le Clergé & la Sorbonne de ce tems-là, penſaient que les Rois étaient dépendans des Papes; &

les Papes, comme on fait, avaient réduit quelquefois en pratique cette funeste opinion. *Richer*, après la mort de *Henri IV*, voulut honorer son syndicat de sorbonne, en soutenant dans un petit écrit sur la *puissance ecclésiastique & politique*, que la tiare ne donne aucun droit à celui qui en est coëffé, d'ôter la couronne à nos Rois.

Rome, dont les partisans étaient nombreux & puissans en France, s'offense d'une pareille doctrine. Tous les moines qui malheureusement étaient alors comptés pour quelque chose dans l'Etat, emboucherent la trompette pour crier que *Richer* était hérétique. Les cardinaux *du Perron & Joyeuse* voulurent le perdre. La Sorbonne ne pouvant le faire rétracter, le dépouilla du syndicat. Le Pape demandait qu'on l'envoyât à Rome pour l'y juger; le Nonce menaçait de quitter la France si on ne l'y envoyait. Les promesses, les graces & les bulles étaient prodiguées. En conséquence on tenta plusieurs fois d'enlever *Richer*; on aposta des assassins pour le poignarder, on l'emprisonna, on le couvrit de boue, & *Richer* se glorifia constamment de tant d'outrages.

Richelieu mit la rétractation de *Richer* à prix à la Cour de Rome. Il en obtint un chapeau de Cardinal pour son frere qui, échappé d'un cloître de Chartreux, était monté sur le siege de Lyon. Ensuite, pour avoir cette rétractation, il mit en jeu prieres, caresses, menaces. *Richer* échappa à tous les pieges que lui tendit Son Éminence. *Richelieu* ne pouvant réussir, confia cette négociation au Pere *Joseph*, Capucin, son premier satellite, & de tous ses satellites le plus adroit.

Richer en conséquence fut invité à dîner chez le Pere *Joseph*, qui tenait à Paris un état de maison très-splendide. Après le dîner il est prié d'entrer dans le cabinet du R. Pere. Là était un Notaire apostolique qui présenta au vieillard une rétractation. Deux assassins paraissent, & lui appuyant le pistolet sur la

tête, le forcent à la ſigner. Peu de jours après *Richer* mourut de chagrin de cet acte de faibleſſe, & le Pere *Joſeph*, qui paſſait pour ne pas croire en Dieu, inſtitua les *Bleues céleſtes*, c'eſt-à-dire, un des Ordres les plus auſteres que l'enthouſiaſme évangélique ait enfanté.

M. l'abbé *Mauri* peut demander une ſtatue pour le digne Capucin, inſtituteur des *Bleues céleſtes*, pour moi, ſi je fais jamais fortune, c'eſt au docteur *Richer* que j'en veux élever une, comme au véritable défenſeur de la patrie : en attendant, je demande à l'académie Françaiſe ſon éloge.

CHAP. II. pag. 9. (3) De *Thiriot.*

C'eſt de lui-même que nous tenons la plupart des anecdotes de la jeuneſſe de Voltaire. Il était un de ſes plus anciens amis. Il paſſa ſa vie en bonne compagnie, parlant toujours de littérature avec ſageſſe, avec goût, & de ſon ami avec enthouſiaſme. Il connut preſque tous les hommes de lettres de ſon ſiecle, & en fut ſouvent conſulté : on le ſurnomma, *le Mémoire de Voltaire.*

La mémoire de *Thiriot* était en effet un vaſte répertoire de toutes les anecdotes, de tous les bons mots, de toutes les choſes piquantes, & de tous les vers agréables qu'il avait entendus.

Pendant près de trente ans, *Thiriot* fut le correſpondant littéraire de *Fréderic II*, Roi de Pruſſe. Cette correſpondance, dont il fut très-occupé, le laiſſa dans une grande médiocrité de fortune. Dans tout le cours de ſa vie, l'amitié généreuſe de Voltaire lui fut d'une grande reſſource.

Lorſque Voltaire fut établi à Ferney, *Thiriot* vint y faire un ſéjour de pluſieurs mois. A ſon retour à Paris, en ouvrant ſa malle, il trouve, parmi ſes hardes, un rouleau de cinquante louis d'or. Cette eſpiéglerie le rappelle aux généroſités de ſon vieil ami, & ne l'étonne point : il y était accoutumé.



CHAP. id. pag. 14. (4) De *Numa*, ou *la Moïsade*, poëme de *Rousseau*.

LA MOÏSADE.

VOTRE impertinente leçon
Ne détruit point mon pyrronisme :
Ce n'est point par un vain sophisme
Que vous surprendrez ma raison,
L'esprit humain veut des preuves plus claires
Que les lieux communs d'un Curé.
Ce fatras obscur de mysteres
Qu'on débite au peuple effaré,
Avec le sens commun n'est pas bien mesuré,
La raison n'y peut rien connaître :
Et quand on les croit, il faut être
Bien aveugle ou bien éclairé.
En vain je cherche, & j'envisage
Les preuves d'une déité,
J'en conçois l'excellence & la nécessité.
J'adore en frémissant cette divinité,
Dont mon esprit se fait une si belle image ;
Mais quand j'en cherche davantage,
Je ne trouve qu'obscurité.
La vérité cachée en un épais nuage,
A mon esprit confus n'offre point de clarté ;
Rien ne fixe mon doute & ma perplexité.
En vain de tout côté je cherche quelqu'usage,
Qui ne se soit jamais du bon sens écarté.
De mille préjugés chaque peuple entêté,
Me tient un différend langage,
Et la raison prudente & sage
Ne découvre qu'erreur & qu'ambiguité.
Papistes, Siamois, tout le monde raisonne :
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point.
Chacun dit sa créance bonne.
Qui croirai-je, du Talapoin
Ou du docteur de Sorbonne ?
Aucun. Mais je demande un sage sur ce point,
Qui soit juge sincere, qui n'épouse personne.
Ce sera le bon sens qui leur dit en deux mots ;

Vous êtes tous les deux bien fourbes ou bien sots.
Le vulgaire en aveugle à l'erreur s'abandonne ;
Et la plus froide fiction,
Marquée au coin sacré de la religion,
Des sots admirateurs dont la terre foisonne,
Frappe l'imagination.
Les visions mélancoliques
Des peuples arrogans soumettent la fierté.
Les hommes vains & fanatiques
Reçoivent sans difficulté,
Les fables les plus chimériques.
Un petit mot d'éternité
Les rend benins & pacifiques.
Et l'on réduit ainsi le peuple hébêté,
A baiser les liens dont il est garrotté.
Numa / *Moïse* par semblables pratiques
Sut fixer des Hébreux / Romains l'esprit inquiété
Et surprit leur crédulité,
En rangeant ses loix politiques,
Sous l'étendart de la divinité.
Il feignit d'avoir eu sur un mont / dans un antre écarté
Des visions béatifiques.
Il fit entendre à ces hommes rustiques,
Que Dieu dans son éclat & dans sa majesté,
A ses yeux éblouis s'était manifesté,
Il leur montra des tables / livres authentiques
Qui contenaient sa volonté.
Il appuya par des tons pathétiques
Un conte si bien inventé.
Tout le monde fut enchanté
De ces fadaises magnifiques.
Le mensonge subtil passant pour vérité,
De ce legislateur fonda l'autorité.
Et donna cours aux créances publiques:
Dont le monde fut infecté.

CHAP. IV. pag. 46. (5) *De la Bastille.*

En parlant ainsi de ce château, nous croyons entrer dans les vues du Gouvernement français. Or quelles peuvent être ses vues ? celles certainement de n'y voir que peu de personnes. J'ose même dire de n'y voir personne, & d'être dans le cas de détruire ce monument gothique & infame qui dépare l'un des plus beaux quartiers de Paris, & qui est d'une dépense extraordinaire.

C'est pour nous conformer à ces vues, que nous avons tâché d'en inspirer l'effroi aux hommes de lettres. La plupart d'entr'eux ne tombent dans ce gouffre, que parce qu'ils n'en connaissent pas toute l'horreur.

Quant aux libellistes, qu'il ne faut pas confondre avec les hommes de lettres, ils méritent pis que la Bastille. C'est à la loi à les poursuivre; & lorsqu'on en aura livré une demi douzaine à la diffamation, on peut compter sur la retenue des autres.

Nous devons ici au public, de dire que ce château, tout terrible qu'il est, ne ressemble point à cette Bastille, que dans ses mauvaises humeurs a décrite *Linguet.* Cet homme, pendant le séjour qu'il y fit, y fut tel qu'il a toujours été dans le monde, insociable, hargneux, ne parlant que pour quereller ceux qui étaient commis aux soins de sa garde, de sa nourriture & de sa santé.

L'ouvrage qu'il publia sur la Bastille, après qu'il en fut sorti, eût fait une très-grande impression sur l'esprit de *Louis XVI*, dont le cœur est bon, s'il eût parlé avec modération & vérité. Mais il mentit en des choses essentielles, comme en celles qui ne le sont pas, & voila pourquoi son ouvrage fut peut-être sans effet.

Il a menti, en parlant de l'épaisseur des murs qu'il dit être de douze pieds, & qui n'en ont que six.

Il a menti, en parlant de la nourriture des pensionnaires, qu'il a assuré n'être que de quatre onces de viande. Cela est faux : on peut même assurer qu'ils y seront toujours très-bien nourris, lorsque le Ministre qui a ce département, à l'exemple de celui d'aujourd'hui, daignera y veiller.

Il a menti, en parlant du bois qu'en hiver on donne par jour à chaque pensionnaire.

Il a menti, en faisant entendre qu'on y empoisonne ceux dont on a intérêt de se défaire.

Il a menti, en insinuant qu'on y avait assassiné une personne au-dessous de sa chambre.

Il a menti, en parlant des militaires qui composent l'Etat-Major. Il n'en est aucun parmi eux, qui, avant d'être à la Bastille, n'eut la croix de St. Louis. Il faut être vrai même dans ses vengeances.

Ce qui est certain, c'est que cette Bastille rend l'administration française terrible & odieuse dans toute l'Europe : elle est l'épouvantail des étrangers, qui la regardent moins comme une prison d'état, que comme un cloaque où la vengeance des Ministres entasse sourdement ses victimes. La plupart des étrangers ne voyagent en France qu'avec la terreur de ce château, comme on voyage en Espagne avec l'effroi continuel de l'inquisition.

Sous le regne actuel, elle n'est plus ce qu'elle était autrefois. Le nombre des pensionnaires entrant ou sortant, se réduit à huit ou neuf personnes par année : au nombre desquelles sont : 1°. Un ou deux criminels que la clémence du Roi a dérobés à la loi & à la mort. 2°. Deux ou trois malheureux, soupçonnés d'avoir tergiversés, en maniant les deniers du Roi, & de la liberté desquels on s'assure, en attendant qu'on les livre, s'ils sont coupables, à la justice ou qu'on leur fasse grace. 3°. Quatre à cinq barbouilleurs de papier, soit disant auteurs.

La Bastille qu'on pourrait aisément suppléer par un quartier séparé dans les prisons ordinaires, est,



comme on voit, d'une bien petite utilité : elle coûte poutant prodigieusement. En la renversant, le Roi gagnerait un capital à peu-près de six millions, ou un revenu de cent mille écus que demande la garde d'une dixaine de personnes qui, ma foi, ne valent pas la peine d'une pareille dépense.

CHAP. V. pag. 60. (6) De *Rousseau.*

C'est sous la dictée de *Thiriot*, que l'auteur a écrit le détail de cette entrevue. C'est ainsi que Voltaire, à son retour de Bruxelles, le lui avait raconté.

CHAP. id. pag. 63 (7) *De la petite vérole.*

Elle était, dans ce temps-là, une maladie dont le nom fesait frémir. Ce qui en avait inspiré l'épouvante, c'étaient les ravages affreux qu'elle fit à Paris, dans les années 1710, 1711, 1715, 1716 & 1720.

CHAP. VI. p. 69. (8) Du Chevalier de *Rohan.*

Nous avons parlé de cet homme d'après l'idée publique. Après son aventure avec Voltaire, il se maria & prit le titre de comte de *Rohan*. Voici un couplet qu'on fit sur son mariage, & que nos vieillards se plaisent encore à chanter:

Sans offenser votre sagesse,
Vous le pouvez, belle comtesse ;
Faire cocu ce vieux frippon.
Votre propre honneur l'ordonne.
Il ne vous ferait qu'un poltron.
Couchez avec un honnête homme.

Une chanson n'est pas la preuve d'un fait ; mais elle est toujours la preuve de l'opinion du tems.

Au reste, nous avions sept à huit versions sur les circonstances du démêlé de Voltaire avec le chevalier de *Rohan*. Nous avons préféré le récit de *Thiriot.*

CHAP. ib. p. 80. (9) Des détracteurs de la *Henriade*, de M. *Roucher*.

La *Henriade* jouissait de toute sa gloire, lorsqu'il a plu à M. *Roucher* d'en faire une Satyre sanglante.

M. le marquis de *Villette* a repoussé l'outrage en mettant en opposition la critique de M. *Roucher* avec le suffrage du célebre M. de *Buffon* sur la *Henriade*. Ce contraste piquant d'un grand homme avec l'auteur du poëme des *douze mois*, a excité des éclats de rire au dépens de ce dernier.

Ces rires sont d'autant mieux mérités que M. *Roucher*, dans sa satyre de la *Henriade*, est resté fort au-dessous de *Fréron* & de la *Beaumelle*, de leur vivant les deux plus insignes détracteurs de ce chef-d'œuvre. Du moins ceux-ci, par des raisons quelconques, justifierent-ils leurs critiques. M. *Roucher* a dédaigné d'en faire autant. Mais montant sur le parnasse & s'érigeant en juge, (c'était probablement en carnaval dans le temps des mascarades) lui dont on ne peut lire quatre bons vers de suite, a prononcé que la *Henriade* n'avait ni *plan*, ni *but*, ni *intérêt*, ni *poésie*. *Risum teneatis amici.*

On sait que *Fréron* & la *Beaumelle*, ayant fait imprimer sur la *Henriade* un commentaire assez plat, eurent la vanité de se faire graver aux deux côtés de Voltaire. L'abbé *Beloney*, en voyant cette carricature, mit au bas ce quatrain.

> Entre la *Beaumelle* & *Fréron*
> *Le jay* vient de placer Voltaire:
> Ce serait bien un vrai calvaire,
> S'il s'y trouvait un bon larron.

Pour nous, si nous trouvons jamais le portrait de M. *Roucher*, nous y mettrons cette petite prose un peu moins plaisante que les vers de M. l'abbé *Beloney*.

Quand on a fait le poëme des douze mois, *on doit se taire sur la Henriade pendant les douze mois de l'année.*

CHAP. VII. pag. 87. (10) De *l'Histoire de Charles XII*, & de Madame la comtesse de *Genlis*.

Les oppositions ont toujours quelque chose qui plaît à l'esprit. Celle de M. de *Buffon* avec M. *Roucher* est piquante. En voici une qui l'est encore davantage. C'est celle d'une femme auteur avec un Roi, de Madame de *Genlis* avec le grand-pere de *Louis XVI*, avec le bon, le vertueux, le véridique *Stanislas*.

Nous allons transcrire ce que ce Roi certifiait de l'histoire de *Charles XII*, & ce dont il voulut que Voltaire fut instruit par son chambellan M. le Comte de *Tressan*.

M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance intéressante. Tout est vrai. Tout est en son ordre. Il a parlé de la pologne & sur tous les événemens qui y sont arrivés, comme s'il en avait été le témoin oculaire. Voyez le certificat de ce Roi à la tête de *l'Histoire de Charles XII.*

Madame de *Genlis* n'est point du sentiment du Roi *Stanislas*; & dans un conte, intitulé *les deux réputations*, elle dit pag. 18, que l'*Histoire de Charles XII est un roman.*

Lecteurs, choisissez pourtant entre le suffrage d'un roi qui certifie ce qu'il a vu, qui, dans cette funeste tragédie de la Pologne, avait été un principal acteur, & l'arrêt de Madame de *Genlis*, qui n'a rien vu, & qui, soixante ans après ces événemens, donne un démenti formel à sa Majesté le Roi de Pologne.

Quand on hazarde de pareilles assertions, on devrait tout au moins les appuyer de quelques raisons, bonnes ou mauvaises: cela ne leur ôterait peut-être pas le ridicule? mais cela le diminuerait.

En parlant de Madame de *Genlis*, nous n'envisageons que l'auteur, conservant d'ailleurs pour elle tout le respect qu'on doit à son sexe, à son état, & au nom qu'elle porte.

CHAPITRE

CHAP. VIII. p. 109. (11) Du Jésuite *Girard* & de la belle *Cadiere*, à propos de la *Pucelle d'Orléans*.

C'est en effet au sujet de cette *Pucelle* que nous avons parlé de ce Jésuite. Douze conseillers du Parlement d'Aix, opinerent pour le faire brûler ; douze autres le mirent hors de cour. L'arrêt passa *in mitiorem* en 1731, & il ne fut point brûlé.

Etait-il coupable ? il y a une bibliotheque entiere d'écrits pour & contre lui. La vérité est dans le fond du puits à son sujet ; & probablement n'en sortira jamais.

Le vrai de cette aventure, c'est qu'elle fit un très-grand tort à la religion, soit que réellement ce Jésuite *Girard* eût abusé de son ministere de confesseur pour séduire la *Cadiere*, soit que les Jansénistes eussent dressé cette *Cadiere*, pour faire tomber ce Jésuite dans le piege & le faire brûler.

Au reste, dans mon enfance, j'ai vu cette provençale qui, pour se dérober à la persécution des Jésuites mena long-temps une vie errante & cachée. D'après l'idée qui m'en est restée, je ne crois pas avoir vu en ma vie de plus belle femme.

Le pere *Viou*, jacobin, son oncle, l'avait mise en dépôt chez un prêtre nommé *Flouvat*, archiviste de M. *Massillon*, évêque de Clermont ; & c'est de cet honnête éclésiastique que nous tenons l'anecdote.

CHAP. XI. pag. 144. (12) De *Piron*.

A chaque tragédie que Voltaire fesait représenter, *Piron* le régalait d'une épigramme : il attaqua toujours des chef-d'œuvres par de petits mauvais vers. Après le succès d'*Œdipe*, l'épigramme qu'il lui décocha, était très-mauvaise ; mais celle qui suivit le succès de *Mérope*, le fut encore davantage. La voici.

Chez l'histrion, *Mérope* usée,
Vers le Pont-Neuf a pris l'essor ;

Et là, par un sot, la rusée
S'est fait donner cent louis d'or.
Serre-la bien dans ton trésor,
Troupe ignorante & mercenaire,
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

CHAP. id. pag. 146. (13) D'un trait de pure charité de la part de *Piron*.

C'était un grand diseur de bons mots, que ce *Piron*. Il les enfilait à-peu-près comme *Sancho* enfilait des proverbes. Nous le visitions quelquefois dans les dernieres années de sa vie. Il avait une gaieté constante; mais que le seul nom de Voltaire troublait toujours. Il ne pouvait entendre ce nom sans entrer en fureur; c'est ce qui avait fait dire que *Piron portait sur son nez Voltaire à califourchon : c'était son épouvantail.*

Après la représentation de *Mérope*, Voltaire fut envoyé en Prusse par *Louis XV*, pour négocier avec *Fréderic II* une nouvelle alliance qui était absolument nécessaire à la France.

Piron, bien persuadé qu'il s'était enfui, crainte d'être enfermé pour avoir manqué de respect à *Boyer* son persécuteur, fit la tirade suivante, qu'on ne peut mettre au nombre de ces petits vers, qu'on appelle innocens.

Du Permesse, noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire ignare,
Lâche ennemi du grand *Rousseau*,
Fuis, méchant, fuis, double le pas,
Cours, vole au fond des Pays-Bas
Replonger ta muse infernale.
Loin pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton squelette odieux,
L'orgueil, l'envie & le scandale.

Dans quel temps *Piron* fit-il ces vers édifians? dans le temps même que Voltaire, auprès du Roi de

Pruſſe, rendait un ſervice ſignalé à ſa patrie & à ſon Roi.

Malgré ſa haine contre Voltaire, on lui doit la juſtice de convenir qu'il était un fort bon homme, d'un commerce très-agréable, & que depuis la mort de *Moliere*, ſa *Métromanie* eſt la meilleure comédie qu'aient eu les Français.

CHAP. XII. pag. 152. (14) De la mere de la marquiſe de *Pompadour*.

Elle s'appellait *Poiſſon*, & était femme d'un homme de la Ferté ſous *Jouare*, qui avait été comdamné à être pendu, & qui était fugitif. Elle vint à Paris ſolliciter la grace de ſon mari: elle était encore jolie, & ſur-tout fort adroite. Un fermier-général fort bête, *le Normand-Tournhean*, en fit ſa maîtreſſe. Il maria enſuite ſa fille, qui était belle, à ſon neveu *Le Normand d'Etiole*, ſous-fermier, & qui était encore plus bête que ſon oncle.

Madame *Poiſſon*, maîtreſſe publique de *Tournhean*, imagina de faire de ſa fille, dont le pere était comdamné à mourir la corde au cou, la maitreſſe de *Louis XV*, âgé de trente-cinq ans.

Ce projet ſemblait être extravagant; cependant, à force de préſenter cette fille, dont la beauté était éclatante, ſous les yeux du Roi dans les rendez-vous de chaſſe, elle en vint à bout. Après ſa mort, on affubla cette mere de l'épitaphe ſuivante.

ÉPITAPHE.

Ci gît qui ſortit du fumier;
Qui pour faire fortune entiere,
Vendit ſon honneur au fermier,
Et ſa fille au propriétaire.

CHAP. id. pag. 164. (15) de la ſociété de *Ninon*.

On ſait que cette fille célebre logeait rue des Tournelles, près la Baſtille. On ſait que les hommes aima-

bles qui composaient sa société, s'appellaient *les Oiseaux des Tournelles*; mais on ignore les vers que fit M. de *Charleval-Faucon-de-Ris*, le jour qu'il fut admis dans cette société; ils méritent d'être conservés.

> Je ne suis plus oiseau des champs,
> Mais de ces oiseaux des Tou nelles,
> Qui sans choix des saisons nouvelles,
> Se parlent d'amour en tout temps;
> Et qui plaignent les tourterelles
> De ne se baiser qu'au printemps.

CHAP. XV. pag. 191. (16) Des détracteurs du siecle de *Louis XIV*; & de madame la comtesse de *Genlis*.

Nous ne parlerons point des anciens détracteurs de cet ouvrage, ils sont oubliés : nous parlerons de ceux de nos jours, qui ne le sont pas tout-à-fait, & malheureusement pour nous, nous trouvons dans le nombre madame de *Genlis*. C'est en nous mettant à ses genoux, en lui demandant pardon de ce que nous allons dire, que nous invitons le public à nous juger.

Sur l'*Histoire de Charles XII*, elle n'est point, ainsi que nous l'avons vu, de l'avis du Roi *Stanislas*, surnommé le *Philosophe bienfaisant*. Sur le *siecle de Louis XIV*, elle n'est pas non plus du sentiment du Roi *Fréderic*, surnommé le *Philosophe de Sans-Souci*.

Si toutes les histoires, dit ce Roi philosophe, *étaient écrites comme celle que vous m'avez confiée, nous serions plus instruits des mœurs de tous les siecles, & moins trompés par les historiens. Je n'ai jamais vu de plus beau style que celui de l'histoire de Louis XIV. Je lis chaque paragraphe deux ou trois fois. Toutes les lignes portent coup, tout est nourri de réflexions excellentes, aucune fausse pensée, & avec cela une impartialité parfaite.*

Ecoutons actuellement madame de *Genlis*. *Le siecle de Louis XIV est un ouvrage brillant; mais y trouve-t-on le style qui convient à l'histoire?--Les deux réputations*. Conte, pag. 18.

Oui, Madame, on l'y trouve : nous croyons même qu'il n'y en a pas d'autre. Ceci eſt une affaire de goût. Je ne puis être du vôtre. Je m'en tiens à celui du Roi de Pruſſe. Ce qui eſt vrai, Madame, c'eſt que vous ne penſez pas comme les philoſophes, même quand ils ſont Rois, & que vous ne voulez les en croire, quelque éclairés qu'ils ſoient, ni ſur ce qu'ils diſent ſentir, ni ſur ce qu'ils diſent avoir vu. Tout cela prouve, Madame, que vous êtes difficile, & nous en ſommes fachés.

CHAP. id. pag. 197. (17) De l'abbé de *Prades*.

C'eſt ce même abbé, qui voulant prendre le titre de docteur en théologie, ſoutint intrépidement en pleine ſorbonne, d'après les anciens Peres, que *notre ame eſt ignée;* d'après beaucoup de ſavans, que *Moïſe* eſt le *plus hardi des hiſtoriens*; & d'après lui-même, que les *miracles de Jeſus-Chriſt reſſemblaient à ceux d'Eſculape*.

Cette hardieſſe valut à l'abbé de *Prades* une grande renommée dans toute l'Europe, & une petite fortune à Berlin. Le Roi de Pruſſe le gratifia d'un canonicat.

CHAP. id. pag. 200. (18) D'un libelle intitulé : *Vie privée du Roi de Pruſſe*.

D'*Arget*, qui connaiſſait la véritable vie privée de ce Monarque, dont il avait été le ſécrétaire, voulut réfuter ce libelle : il en demanda l'agrément, & le Roi de Pruſſe répondit :

» Mon cher d'*Arget*, les calomnies de cet ouvrage
» ne méritent pas que vous preniez la peine de les dé-
» truire : c'eſt à moi à faire mon devoir, & à laiſſer
» dire les méchans. »

C'eſt d'*Arget* lui-même qui nous avait conté ce fait.

CHAP. XVII. pag. 219. (19) Du philosophe *Diderot.*

En 1745, sur la dénonciation du procureur-général *Gilbert des voisins*, le parlement fit brûler les *Pensées philosophiques*; & *Diderot*, l'auteur de cet ouvrage, fut, par ordre du Roi, mis dans le donjon de Vincennes.

Lorsque le philosophe se vit enfermé, il faillit à devenir fou. Le danger était grand: pour le détourner, on fut obligé de le laisser sortir de sa chambre & de lui permettre de fréquentes promenades.

Le malheur que *Diderot* fut sur le point d'éprouver, est à craindre pour tout homme qui ayant, comme lui, des passions ardentes & la tête fort exaltée, se voit tout-à-coup privé de sa liberté & de toute relation avec les humains. Ce donjon n'est plus une prison d'état; & c'est à M. le baron de *Breteuil* qu'on en doit rendre grace. Quoiqu'il soit ouvert depuis trois ans à la curiosité publique, on ne parle point de le détruire. On est, dit-on, effrayé des frais énormes qu'occasionnerait sa démolition. Loin d'être coûteuse à l'Etat, elle sera d'un grand produit, si l'on permet à tout particulier qui voudra des pierres, d'en prendre là, à tant la toise.

CHAP id. pag. 219. (20) Du *Cantique des Cantiques*; du Procureur-général *Omer Joly de Fleury*, de l'abbé *Terray* & de l'abbé *Cotin*.

Tout homme qui ignorerait que le Cantique des Cantiques est dicté par le St. Esprit, & qui ne connaîtrait que *Théocrite* & *Virgile* dont les pensées sont exprimées naturellement avec grace, précision, clarté & décence, dirait que le Cantique des Cantiques est un galimatias ordurier.

En 1759, Voltaire fit, sous le titre de *Précis*, un petit poëme de cette chanson hébraïque: sous sa plume on vit disparaître l'obscurité, l'incohérence des

idées, & sur-tout cette obscénité que beaucoup de critiques ont reprochée à cette chanson. Le Parlement trouva fort mauvais que Voltaire l'eût mise en bons vers français, & fit brûler son poëme.

Une singularité remarquable, c'est que monsieur *Omer Joly de Fleury*, en demandant la condamnation de ce poëme, dit qu'*il était évident que* Voltaire *ne l'avait composé que dans un esprit opposé à celui de la religion.*

Messieurs des Chambres crurent sur parole M. *de Fleury*, ils ne réfléchirent point qu'il est très-difficile de juger de l'intention d'un auteur: ils oublierent même qu'ils s'arrogaient un droit qu'ils contestaient alors au souverain Pontife, celui de décider en matiere de religion de l'intention des écrivains en théologie. Il paraît pourtant ridicule de prendre pour soi ce qu'on refuse à son supérieur.

Autre singularité. L'abbé *Terrai*, chargé de donner son avis sur le *Précis du Cantique des Cantiques*, dit qu'il était une *traduction licencieuse*. Ce mot *licencieuse* fesait un plaisant effet dans la bouche d'un abbé conseiller, dont la vie était un scandale, qui élevait ses bâtards dans sa maison, & qui vivait publiquement en adultere avec deux femmes.

Quittons vîte cet abbé *Terrai*, qui finit par être le fleau de la France, & parlons d'un autre abbé, à qui on ne reprocha jamais que d'être un prédicateur ennuyeux & un mauvais poëte; c'est l'abbé *Cotin*, aumônier du Roi & prédicateur du Roi. Il mit en *comédie pastorale le Cantique des Cantiques*. Les vers & la comédie étaient détestables, & même peu honnêtes. Nous en avons en ce moment un exemplaire sous les yeux. Le parlement ne le fit point brûler. Et c'est ce qui fit dire à un plaisant à qui j'en parlais, que les conseillers n'aimaient que les mauvais vers & les mauvaises comédies. C'est aussi ce qui fait, ajouta-t-il, qu'on les voit rarement au théâtre français & très-souvent aux théâtres d'*Audinot*, de *Nicolet*, & aux *Fantoccini*.

CHAP. id. pag. 224. (21) De l'abbé de *Chauvelin*, & de son confesseur.

C'est de plusieurs de ses confreres que nous savons le propos qu'il tint à la buvette au sujet de *Voltaire*. Il ne rendit pas, ainsi qu'il l'eut desiré, justice à M. de *Pompignan*, mais il la rendit bientôt aux Jésuites.

C'est lui qui dénonça leurs statuts. Il versait des larmes en parlant du mal affreux que leur doctrine avait fait à la religion, à l'Etat & aux bonnes mœurs.

Lorsque les Jésuites furent écrasés, l'abbé aux bonnes mœurs prit une loge à la comédie, & tomba malade peu de temps après à quelques lieues de Paris. Le danger devint pressant, on lui parla des sacremens; mais pour cela il ne voulut ni du Curé de la paroisse, ni de ceux du voisinage, il demanda le confesseur de M. le Procureur-général; & pendant qu'on alla à Paris aux enquêtes pour savoir quel était cet honnête confesseur, M. l'abbé de *Chauvelin* mourut; c'est ainsi que partit l'abbé *Dubois* pendant que conformément à ses ordres, on alla à Paris s'informer de la maniere d'administrer l'Extrême-Onction à un cardinal.

CHAP. id. pag. 229. (22) De Mlle *Corneille*.

C'est d'après son pere, que nous avons beaucoup connu, que nous parlons à son sujet, & nous ne l'avons même fait que sur la permission que ce pere en a donnée.

Au reste ce n'est point la pauvreté qui deshonore, c'est la bassesse & la fainéantise.

CHAP. XX. pag. 267. (23) De la statue de Voltaire.

Qu'est elle devenue cette statue? Les étrangers qui arrivent à Paris demandent à la voir, ils ne savent où la trouver. Les Français eux-mêmes ignorent où elle est confinée. On dit qu'elle est chez M. le président d'*Hornoi*. Mais qui la lui a léguée? Elle n'est point un

effet de la fucceffion de ce grand homme, qui aujourd'hui n'a pour famille que tous les hommes de lettres. Elle lui eft dit-on, confiée à titre de dépôt; mais ce dépôt, en attendant mieux, ne ferait-il pas plus convenablement placé à la bibliotheque du Roi ou à l'Académie Françaife? Pour cela il n'y aurait aucun obftacle, les foufcripteurs n'ont point donné leur argent, pour que cette ftatue refte cachée & ignorée. L'Académie Françaife refufe, dit-on, de la recevoir, attendu l'embarras de l'expofer aux regards publics. La nudité du corps de la ftatue la rend hideufe, cet inconvénient eft facile à réparer, il s'agit de la faire draper par un artifte habile.

CHAP. id. pag. 269. (24) Conduite de *Louis XV* envers Voltaire.

Cette conduite fut fouvent un problême. En voici la folution. *Louis XV* confidérait-il Voltaire tenant en main le burin de l'hiftoire? Il pouvait le craindre comme tout Prince, qui, placé fur le trône, n'aurait pas conftamment dans la chofe publique, agi en Roi.

En parlait-on en fa préfence comme d'un écrivain dont les productions avaient nui à la religion? *Louis XV*, qui avait de la religion & de grands préjugés, était courroucé contre lui.

Mais en parlait-on comme d'un grand homme, qui honorait fon regne par fon génie, dont la philofophie avait émouffé le poignard du fanatifme & guéri les Français de la folie de troubler l'Etat pour des billevefées. Il était enchanté, il lui en favait gré, il accordait des privileges à fes terres, il ne voulait point qu'on le perfécutât.

CHAP. XXII. pag. 290. (25) De M. *Pafquier* & du comte de *Lally*.

Voltaire a parlé du caractere de *Lally*: on aurait auffi voulu qu'il eût fait mention de celui de fon rap-

porteur. Il a dit que *Lally* était violent. Mais répond-on, *Pasquier* ne l'était pas moins. On en appelle à tous ceux qui l'ont connu, qui tous le dépeignent comme un magistrat éclairé, mais colere, passionné, emporté, integre, à la vérité, mais d'un jugement que la prévention offusquoit facilement.

Un fait fort connu à la Bastille, est qu'entre le rapporteur & l'accusé, il y eut de fréquentes querelles. Ils ne se parlaient qu'avec aigreur. Ils en vinrent souvent à des paroles outrageuses. L'un n'avait point la modération qu'a ordinairement un homme qui se sent coupable, l'autre conservait rarement le sang froid que doit toujours avoir un homme de loi. En interrogeant un homme toujours malheureux d'être accusé, & sur-tout un général d'armée.

L'humeur d'un accusé qui se croit innocent, qui défend sa vie alors qu'il soupçonne qu'on veut la lui ravir, qui, malgré ses protestations, se voit forcé de répondre sur des opérations militaires à un conseiller de grand-chambre, qui ne connaît rien à ces opérations, lorsqu'il ne voudrait répondre qu'à des lieutenans-généraux & autres personnes de son *état*, l'humeur, dis-je, de ces accusés, peut être pardonnable. Mais l'humeur, les brusqueries, la colere d'un rapporteur qui interroge cet accusé, ne peut & ne doit jamais l'être.

Je te ferai rouer, dit un jour le conseiller *Pasquier* au général *Lally*. Si cette menace citée dans les mémoires de M. le comte de *Lally Tolendal*, son fils, est vraie, on doit être grandement étonné que ce Magistrat ait, après ce propos, continué l'instruction du procès. L'homme le moins délicat sur l'honneur se ferait recusé.

En continuant cette instruction n'a-t-il pas autorisé les hommes les plus impartiaux à soupçonner que la haine & la vengeance dicterent, sans qu'il s'en doutât, le rapport sur lequel les juges prononcerent la mort du comte de *Lally*. Les hommes sont ainsi faits;

ils mettent souvent de la passion là où ils ne croient mettre que la seule justice.

Ce qui pourrait encore autoriser ces soupçons, si l'intégrité de M. *Pasquier* ne le mettait à l'abri de tout soupçon, c'est le langage obscur & ténébreux de son rapport que nous venons de relire pour la septieme fois. A cela on peut répondre que la nature, qui avait donné beaucoup d'esprit à M. *Pasquier*, lui avait peut-être réfusé le don d'exprimer clairement ses idées.

Ce que nous osons assurer de ce rapport, c'est qu'aucun délit n'y est affirmé. Les faits les plus essentiels y sont énoncés avec ces expressions du doute : *il est probable, il est vraisemblable, il nous semble, il paraît. La probabilité approche de l'évidence* (*). Ce qui jette dans l'étonnement, j'ai failli à dire dans la stupeur, tout homme de sang froid, est d'entendre M. *Pasquier*, après avoir assuré que le sieur *Lally* était *fou*, qu'il avait *perdu la tête*, conclure qu'il faut la lui couper, qu'*il ne faut pas le laisser au rang des citoyens.*

Les juges, au-lieu d'envoyer le général *Lally* aux petites Maisons, puisqu'on leur assurait qu'il était *fou*, l'envoyerent à la Grêve pour y mourir sur un échafaud du supplice des traîtres, & tous les Maréchaux de France en frémirent.

CHAP. XXIII. pag. 305. (26) Des critiques de *Voltaire*, & de M. d'*Espremenil* en particulier.

Dieu fasse miséricorde à tant de barbouilleurs de papiers qui ont écrit contre Voltaire, & qu'il nous pardonne d'avoir quelquefois dégradé la dignité de l'histoire pour les passer en revue.

(*) Un homme instruit tel qu'était M. *Pasquier*, un homme de loi, dont le langage doit être précis & clair, sur-tout lorsqu'il s'agit de la mort d'un citoyen, peut-il dire en citant un fait que *la probabilité approche de l'évidence!* Non, en vérité : elle en est au contraire très-éloignée. Voici l'échelle graduelle qui en montre toute la distance. La probabilité approche du vraisemblable, le vraisemblable de la vérité, la vérité de la certitude, & la certitude de l'évidence.

Quant à M. d'*Efpremenil*, nous avouons que notre texte n'eft pas exact. Il eft bien vrai qu'en plaidant devant le Parlement de Rouen, il dit que Voltaire n'*était pas un homme de bien.* Mais pour lui dire cette injure, il attendit que le philofophe fût mort. Cela était beaucoup plus prudent, & certainement on n'a jamais reproché à M. d'*Efpremenil* de manquer de prudence, foit en défendant fon oncle *Leyrit Duval*, foit en défendant fon précepteur *Mefmer*, l'un des hommes du fiecle qui, après fon oncle *Leyrit*, aient le plus gagné d'argent.

On pourrait plutôt accufer M. d'*Efpremenil* de manquer de vérité en parlant de Voltaire, & lui faire ce petit dilemme, en diftinguant toutefois en lui le plaideur dont nous ne faifons pas plus de cas que de l'eleve de *Mefmer*, d'avec le magiftrat, à l'intégrité & aux lumieres duquel nous rendrons toujours juftice. Voici donc notre argument.

On n'eft point un homme de bien lorfqu'en parlant à fes juges & au public, on a fait un menfonge; or, M. le plaideur, vous en avez fait un très-confidérable en plaidant devant le Parlement de Rouen, donc; &c.

Je prouve ma mineure. Vous affurâtes que Voltaire avait dit, que *tout le monde avait droit de tuer Lally, excepté le bourreau.* Vous osâtes même imprimer avec réflexion ce que vous aviez avancé peut-être légérement. Or, Voltaire n'a jamais tenu ce propos affreux; donc vous avez fait un menfonge, donc, &c. D'ou je conclus que lorfqu'on ment, il eft tout au moins ridicule d'accufer un philofophe de n'*être pas un homme de bien.*

On ne trouve le propos dont vous noirciffez la mémoire de Voltaire dans aucun de fes ouvrages. On vous défie de citer un feul témoin qui ofe affirmer l'avoir entendu.

Je dirai plus. Voltaire eftimait *Lally* : il l'aimait, & s'il avait prévu qu'on dût le faire mourir, quel-

qu'occupé qu'il fut alors de la défense des *Calas* & des *Sirven*, il se fut déclaré son avocat, comme avec bien moins de raisons, en 1755, il se déclara celui de l'amiral *Bing*, jugé par ses Pairs en Angleterre, & tué à coups de fusil sur le tillac d'un vaisseau.

On a blamé les neveux de Voltaire, de n'avoir pas demandé justice contre M. d'*Espremenil* de l'avoir calomnié ; car c'est une calomnie d'assurer sans preuve qu'un philosophe *n'est pas un homme de bien*, après avoir assuré qu'il a dit une sottise cruelle qu'il n'a pas dite.

Ces neveux ont eu raison de se renfermer dans le silence ; car voici le raisonnement que M. d'*Espremenil* eût pu faire à son tour. On ne demande, leur eût-il dit, justice contre un homme que lorsqu'il a fait tort à son semblable, mort ou vivant. Or je n'ai fait aucun tort à la mémoire de Voltaire, votre oncle; car on ne m'a pas cru ; donc je n'ai aucune amende honorable à faire, ni à vous ni aux manes de votre oncle.

La famille très-embarrassée de repliquer à un pareil syllogisme, eût été déboutée & mise hors de cour, dépens compensés.

CHAP. id. pag 306. (27) Encore de Madame la comtesse de *Genlis*.

Les personnes respectables à qui Madame de *Genlis* appartient, la tâche honorable qu'elle remplit avec distinction, le haut degré de considération où elle est auprés des parens de ses augustes éleves, le mérite rare qu'elle a d'écrire purement notre langue ; tout cela augmente infiniment le chagrin que nous avons de la trouver au nombre des ennemis de Voltaire, sur-tout lorsque nous pensons qu'elle a encensé vivant le grand homme qu'elle déchire depuis qu'il est mort.

En 1775, elle alla à Ferney lui rendre ses hommages, & lorsqu'il fut arrivé à Paris, elle fut une des

premieres Dames à lui rendre visite. On se souvient encore des choses vraies & flatteuses qu'elle lui dit. C'était tout-à-la fois un devoir qu'elle remplissait, & un tribut de louange qu'elle rendait, à titre de *littératrice* & de philosophe, au patriarche de la littérature & de la philosophie. Aujourd'hui elle se déchaîne sans ménagement contre lui, & il est fâcheux de voir une femme de mérite, ne répéter dans ses amertumes, que ce que l'abbé *Sabatier* & autres gens sans mérite en ont écrit.

Voilà certes en Madame de *Genlis*. deux conduites bien opposées. C'est une énigme dont elle seule peut nous dire le véritable mot; c'est aussi ce que nous la prions de faire dans un supplément au petit Catéchisme, en quatorze volumes, qu'elle a composé & imprimé, pour apprendre à vivre & à penser à la jeune Noblesse Française.

CHAP. XXIV. pag. 314. (28) De quatorze vaches que vit un Pharaon sur les bords du Nil, & du meilleur Rondeau qu'on ait fait en France.

Ces vaches n'existerent jamais qu'en songe: dociles à la révélation, nous croyons au rêve du Roi d'Egypte: nous trouvons même que *Joseph* expliqua à merveille ce rêve, & qu'il rendit un grand service à tout le pays.

Les physiciens auraient seulement desiré que *Joseph*, en apprenant que les sept vaches maigres qui dévorerent les sept vaches grasses, annonçaient que la famine succéderait à l'abondance, eût expliqué comment des animaux destinés par la nature à brouter de l'herbe, ont pu manger d'autres animaux.

A toute force, avec de bonnes dents, une forte mâchoire & un bon estomach, avec le temps & l'aide de Dieu, une vache peut venir à bout de manger & de digérer sa semblable. D'ailleurs ce rêve est au nombre des choses incompréhensibles, & qu'on doit croire aveuglément.

Mettons au nombre des événemens singuliers de notre temps, l'arrêt qui fit brûler l'ouvrage de Voltaire sur les bleds, & dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les quatorze vaches de *Pharaon*, il avait mêlé l'éloge de M. *Turgot*. Ce Contrôleur-général ne tarda pas à être disgracié. M. de *Malesherbes* donna sa démission le jour même de la retraite de M. *Turgot*,

La retraite de ces deux Ministres philosophes occasionna un très-bon Rondeau. Nous n'en citerons que le commencement, attendu qu'on y parle, avec mépris, du Parlement, du Clergé, des Financiers, & des Grands; & nous voulons ménager l'amour-propre de tout le monde.

RONDEAU

Deux gens de bien habitaient Versailles,
Deux à la fois! c'était une trouvaille.
Aussi chacun était émerveillé;
Mais tout fripon craint d'être surveillé.

CHAP. d. pag. 320. (29) Du Châtelet de Paris, & de la *Philosophie de la nature*.

Le jugement de ce tribunal contre M. *de Lisle de Sales*, auteur de cette philosophie, était bien dur & les motifs bien frivoles : qu'on en juge. On lui reprocha d'avoir dit :

1°. Qu'il faut adorer sa maîtresse.

2°. Que les quatres vertus cardinales peuvent être réduites à une seule.

3°. Que le bonheur est une série d'instans voluptueux.

4°. Que la circoncision est un outrage à la nature.

5°. Qu'il est des temps malheureux où tout homme prend un caractere, & où le Roi ne paraît plus qu'un homme.

On demande à tout homme sensé, s'il y a là de

quoi chasser un homme de sa patrie, de lui ravir ses biens, de le réduire à la mendicité & au désespoir.

Il faut sur-tout être bien ignorant pour ne pas savoir qu'il est des momens, où le Roi ne paraît plus qu'un homme. Du temps de la ligue, aux yeux des Parisiens, qui prirent un très-méchant caractere, qu'était *Henri III?* Moins qu'un homme; car d'après les idées que les prédicateurs leur en donnaient, il leur parut un vrai sorcier, un tyran.

Au reste, pendant que M. *de Lisle de Sales* était dans la geole du châtelet, il y avait à Paris un fort honnête homme, qui, sans être son ami, lui rendit de très-grands services. Il se fit son solliciteur auprès du Parlement, pour faire réformer la sentence qui le condamnait au bannissement. Il lui obtint une espece de députation de la part de l'Académie Française, les visites de plusieurs Dames de distinction, qui allaient le voir dans sa prison, & l'appeller *Socrate*. Il obtint aussi de Voltaire, de lui donner une retraite à Ferney, au sortir de sa prison.

Le premier acte de reconnaissance du moderne *Socrate*, fut de faire cocu son bienfaiteur, & d'imprimer, en quittant Ferney, une injure contre Voltaire.

CHAP. XXV. pag. 324. (30) Petite anecdote sur le retour de Voltaire à Paris.

Sur la route, le philosophe se déroba, autant qu'il fut possible, à tous les honneurs. Il ne put éviter ceux des maîtres de poste. Ils ne le confierent point à leurs postillons. Ils le menerent eux-mêmes. Un seul vieux & infirme ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux soins de son premier postillon, *songe*, lui dit-il, *à l'honneur que tu as de mener ce grand homme; penses sur-tout qu'en Europe, il y a dix Rois, & qu'au monde, il n'y a qu'un Voltaire.*

CHAPITRE

CHAP. id. pag. 338. (31) De la Tolérance.

Prenons, en effet, en preuve de notre texte, la tolérance pour exemple. Voltaire, dans sa premiere jeunesse, & dans le temps qu'on fesait une persécution violente à ceux qu'on nommait jansénistes, osa écrire que si les Français étaient sages, ils se toléreraient mutuellement : que c'était une sottise de se persécuter pour des opinions. Non-seulement le Gouvernement ne l'écouta pas, mais il crut devoir lui accorder une bonne part dans la persécution.

Un jeune prince alors enseveli dans une petite retraite, sur les bords du Rhin, en lisant les ouvrages de Voltaire, sentit tout le prix de cette tolérance ; il s'en enthousiasma, & lorsqu'il monta sur le trône, il mena avec lui cette tolérance en Prusse, où il n'y a sorte de bien qu'elle n'ait fait. Les catholiques surtout s'en sont très-bien trouvés.

De Prusse, la tolérance passa avec les écrits de Voltaire en Russie, & l'immortelle *Catherine II*, en l'embrassant, s'écria : *Malheur aux persécuteurs*. Depuis cette époque, tout a prospéré chez elle. Son regne est devenu le regne des merveilles.

Stanislas II l'appella en Pologne ; mais quelques vieux Palatins, tout en marmottant leur rosaire, reçurent la belle voyageuse à coups de sabre. Elle souffrit en patience tous les affronts que lui firent ces vieux imbécilles, s'assit tranquillement sur le trône avec le sage *Stanislas*, & la plupart de ses persécuteurs ont fini par l'adorer.

Le jeune *Gustave III* tenant encore plus à des principes de philosophie, qu'aux opinions d'un *Martin Luther*, mais animé par de si grands exemples, vient d'établir la tolérance en Suede. Le Souverain Pontife l'en a béni, & il a eu raison ; car le peu de Suédois qui croient en lui, en son autorité & en ses reliques, étaient ceux qui avaient le plus besoin d'être tolérés.

Il serait trop long de dire tous les honneurs que

l'Empereur *Joseph II* a faits à la tolérance. Il l'a naturalisée en Hongrie, en Boheme, en Autriche & dans tous ses Etats. Il n'a déclaré la guerre qu'à la fainéantise & à l'inutilité, & cela pour la mieux faire aux Turcs, lorsqu'il en sera temps.

Cette tolérance, établie aujourd'hui dans les deux tiers de l'Europe, peut être regardée comme l'ouvrage de Voltaire. On lui doit encore beaucoup d'autres changemens heureux.

En 1769, il commença à réclamer l'abolition du servage dans les communautés du Mont-Jura. Le Roi de Sardaigne entendit sa voix, & l'année suivante, ce Souverain proscrivit, dans ses Etats, ce reste d'antique barbarie.

CHAP. id. pag. 339. (32) Du couronnement de Voltaire, & du poëte *Gilbert*.

Nous avons une dixaine de gravures sur ce couronnement. On en distingue une très-belle, & que les amateurs conservent précieusement. On y voit les spectateurs dans une espece d'ivresse. M. le comte d'*Artois*, frere du Roi, le corps à demi élancé hors de sa loge : en regard du Prince, sont *madame* la duchesse de *Chartres*, & madame la duchesse de *Cossé*, donnant le premier signal des applaudissemens.

Dans un coin de l'estampe, on a grouppé la figure de quatre à cinq *Fréron*, dans l'attitude de gens qui protestent contre ce couronnement.

Le portrait du poëte *Gilbert*, qui parmi une foule de mauvais vers, en a fait une trentaine de bons, y est fort remarquable. Ce *Gilbert* était un des ennemis des plus violents de la Philosophie, & en particulier de Voltaire. Il était pensionné du Clergé & de l'Archevêque de Paris. Après le couronnement de Voltaire, il tomba en frénésie, on l'enferma à l'hôpital. Revenu à son bon sens, il fut si honteux d'avoir été fou, qu'il s'étrangla en avalant une clef, & expira en criant : *N'en dites rien aux philosophes.*

CHAP. XXVI. pag. 348. (33) Du cœur de Voltaire & de M. *Laborde*.

La méchanceté a osé imprimer que ce cœur était sur une planche de l'office du chateau de Ferney, abandonné aux hommages de la valetaille.

Ce qui est incroyable, c'est qu'un ancien valet-de-chambre de *Louis XV* a répété sérieusement cette horrible calomnie.

Ce valet-de-chambre est ce même M. de *Laborde*, qui en s'en allant en Italie, s'arrêta à Ferney pour rendre ses hommages au philosophe, qui déjeûna avec lui devant son lit, qui ensuite trouva fort plaisant de faire graver ce déjeûner, où figurant au milieu de l'estampe, il semblait par sa vaste corpulence, vouloir à lui seul attirer tous les regards.

Voltaire, en voyant cette carricature, s'écria: *Ma niece, écrivez à M. Laborde que je suis là comme Lazare à la table du Mauvais riche.*

Fin des Notes.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I.

INTRODUCTION . . Page 1

CHAPITRE II.

ANNÉES de 1694—*à*—1710.

De l'Enfance de Voltaire & de ses premieres Études. 9

CHAPITRE III.

1710—*à*—1714.

Études de Voltaire au sortir du College : on le mene en Hollande. De ses premieres amours. 28

CHAPITRE IV.

1714—*à*—1719.

Voltaire chez un Procureur. On le met à la Bastille. Œdipe. *On l'exile.* 38

CHAPITRE V.

1719—*à*—1725.

Voltaire à Sully : *nouvelles amours ;*

il voyage en Hollande. De sa petite vérole. Mariane. *La* Henriade *jettée au feu.* 54

CHAPITRE VI.

1725—*à*—1728.

Du Chevalier de Rohan. *Voltaire est mis à la Bastille. Il a ordre de sortir de France. Il va en Angleterre ; & y publie la* Henriade. . . 69

CHAPITRE VII.

1728—*à*—1730.

Voltaire à Paris : Histoire de Charles XII. *De la Fortune de Voltaire & de sa Tragédie de* Brutus. 83

CHAPITRE VIII.

1730—*à*—1735.

L'Académie Française refuse de recevoir Voltaire. Mort de M.lle. le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire & diverses persécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.* 94

CHAPITRE IX.

1736—*à*—1737.

Voltaire à Cirey., Alzire. Persécution. Époque de sa connaissance avec le Prince Royal de Prusse. 111

CHAPITRE X.

1736—à—1740.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuie. De sa bienfaisance. 120

CHAPITRE XI.

1740—à—1745.

Entrevue de Fréderic II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Prusse. Représentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppose à sa Reception à l'Académie Française : Il rend un service important à* Louis XV : *Il appelle à Paris M.* Marmontel. 130

CHAPITRE XII.

1745—à—1748.

Voltaire courtisan. Faveur de Louis XV *à son égard : il est reçu à l'Académie Française. Dégoûts qu'il essuie.* 151

CHAPITRE XIII.

1748—à—1750.

Voltaire chez le Roi Stanislas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il est appellé en Prusse.* . . . 166

CHAPITRE XIV.

1750—à—1751.

Voltaire à la Cour de Fréderic II; *Faveur insigne de ce Roi.* . 177

CHAPITRE XV.

1751—à—1753.

Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec Maupertuis. *Disgrace. Il s'évade de Prusse. On l'emprisonne à Francfort.* 185

CHAPITRE XVI.

1753—à—1759.

Voltaire aux Délices. *De Geneve & de* Rousseau. *Conduite de Voltaire envers* Rousseau *persécuté.* 201

CHAPITRE XVII.

1759—à—1762.

Voltaire se fait Justice de ses ennemis. Adoption de Mlle. Corneille. *Il quitte la maison des* Délices. . . . 218

CHAPITRE XVIII.

1762—à—1765.

Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouse.* 232

CHAPITRE XIX.

1765—à—1769.

Voltaire défend le chevalier de la Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ses amis & se défend lui-même.* 242

CHAPITRE XX.

1765—à—1772.

Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire. Louis XV *est sollicité de le faire arrêter. On lui éleve une Statue. Apothéoses.* 255

CHAPITRE XXI.

1769—à—1770.

Des Esclaves de Saint-Claude & de la Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artistes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Versoi. De Ferney.* 270

CHAPITRE XXII.

1770—à—1774.

De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiste Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriste* Montbailli, *brûlé vif ; & du général* Lally, *exécuté à la Greve.* 279

CHAPITRE XXIII.

1774—*à*—1775.

De M. le comte de Morangiés. *Bienfaisance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célebres Législateurs.* . . 294

CHAPITRE XXIV.

1775—*à*—1776.

Rétablissement de l'ordre en France. Voltaire célebre Louis XIV *& ses Ministres. Disgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres molestés.* . 307

CHAPITRE XXV.

1777—*à*—1778.

Du retour de Voltaire à Paris : de sa Confession & de son Couronnement. 322

CHAPITRE XXVI.

1778.

De la mort de Voltaire, de son enterrement & de sa religion. . . . 340

Fin de la Table des Chapitres.



TABLE

DES NOTES.

CHAPITRE I. *De* Théophile de Viand. Page 357

CHAP. id. *Du Docteur* Richer, *syndic de la Sorbonne.* 359

CHAP. II. *De* Thiriot, *ami de Voltaire.* 361

CHAP. id. *De* Numa, *ou* la Mosaïde, *poëme de Rousseau.* 362

CHAP. IV. *De la* Bastille. 364

CHAP. V. *De la brouillerie de Voltaire avec Rousseau.* 366

CHAP. id. *De la petite vérole.* ibid.

CHAP. VI. *Du Chevalier de* Rohan. ibid.

CHAP. id. *Des Détracteurs de la* Henriade *& de M.* Roucher, 367

CHAP. VII. *Des Détracteurs de l'Histoire de* Charles XII, *& de Madame la Comtesse de* Genlis. 368

CHAP. VIII. *Du Jésuite* Girard *& de la belle* Cadiere, *à propos de la* Pucelle d'Orléans. 369

CHAP. XI. *De* Piron. ibid.

CHAP. id. *D'un trait de pure charité de la part de* Piron. 370



CHAP. XII. *De la mere de Madame la Marquise de* Pompadour. 371
CHAP. id. *De la Société de* Ninon. ibid.
CHAP. XV. *Des détracteurs du siecle de* Louis XIV, *& de Madame la Comtesse de* Genlis. 372
CHAP. id. *De l'Abbé de* Prades. 373
CHAP. id. *D'un libelle intitulé :* Vie privée du Roi de Prusse. ibid.
CHAP. XVII. *Du philosophe* Diderot. 374
CHAP. id. *Du Cantique des Cantiques ; du Procureur-Général* Omer Joly de Fleury, *de l'abbé* Terray *& de l'abbé* Cotin. ibid.
CHAP. id. *De l'abbé de* Chauvelin, *& de son confesseur.* 376
CHAP. id. *De Mademoiselle* Corneille. ibid.
CHAP. XX. *De la statue de Voltaire & de M. le Président d'*Hornoi. ibid.
CHAP. id. *Conduite de* Louis XV. *envers Voltaire.* 377
CHAP. XXII. *De M.* Pasquier *& du comte de* Lally. ibid.
CHAP. XXIII. *Des critiques de* Voltaire, *& de M. d'*Espremenil *en particulier.* 379
CHAP. id. *Encore de Madame la Comtesse de* Genlis. 381
CHAP. XXIV. *De quatorze vaches que vit un Pharaon sur les bords du Nil, & du meilleur Rondeau qu'on en fait ait France.* 382

CHAP. id. *Du Châtelet de Paris, & de la* philosophie de la nature. 383

CHAP. XXV. *Petite anecdote sur le retour de Voltaire à Paris.* 384

CHAP. id. *De la Tolérance.* 385

CHAP. id. *Du couronnement de Voltaire & du poëte* Gilbert. 386

CHAP. XXVI. *Du cœur de Voltaire & de M. de* Laborde. 387

Fin de la Table des Notes.



